

RAPPORT DEFINITIF

ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE,

Septembre 2025 (ENSAN MALI)

Janvier 2026

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES I
LISTE DES TABLEAUX IV
LISTE DES CARTES ET FIGURES VII
SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE 1
1.1. Contexte 2
1.2. Justification 2
1.3. But de l'ENSAN 3
1.4. Objectifs de l'évaluation 4
1.4.1. Objectif global 4
1.4.2. Objectifs spécifiques 4
1.4.3. Résultats attendus 4
1.4.4. Livrables 4
1.4.5. Approche méthodologique 4
1.4.6. Indicateurs produits par l'ENSAN 4
1.5. Méthodologie /Organisation de l'enquête 5
1.5.1. Outils de collecte 6
1.5.2. Echantillonnage 6
1.5.3. Limites 9
1.4.7. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 9
SECTION 2 : RESULTATS 11
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages 12
2.1.1. Statut des ménages 12
2.1.2. Profils des Chefs de ménage 13
2.1.3. Composition démographique des ménages 17
2.1.4. Taille du ménage 18
2.2. Conditions de vie des ménages 19
2.2.1. Logement 19
2.2.2. Source d'énergie 20
2.2.3. Eau, hygiène et assainissement 20
2.2.4. Possession de biens/équipements 21
2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages 22
2.4. Mouvements migratoires 23
2.5. Elevage 25
2.5.1. Appréciation qualitative des conditions d'élevage 25
2.6. Pêche 28
2.7. Agriculture 29
2.8. Sources de revenus des ménages 32
2.9. Accès au marché 35
2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages 36

2.11. Epargne des ménages 39
2.12. Accès aux Crédits 39
2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages 41
2.13.1. Consommation alimentaire 41
2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages 44
2.13.3. Diversité alimentaire des ménages 45
2.13.3.1. Méthode d'analyse 45
2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires 46
2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) 46
2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire 48
2.13.3.5. Nombre de repas 48
2.14. Changement dans les habitudes alimentaires 49
2.15. Mode de préparation des repas 49
2.16. Préférences alimentaires des ménages 50
2.16.1. Types de céréales préférées 50
2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages 50
2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage 51
2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage 51
2.17. Echelle de l'Insécurité Alimentaire basée sur les Expériences (FIES) 52
2.17.1. Aperçu sur la FIES 52
2.17.2. Analyse des résultats de FIES 52
2.18. Analyse de la résilience des ménages aux chocs 53
2.18.1. Analyse de l'indice de la capacité de résilience (RCI) 55
2.18.2. Analyse de la Matrice de la Structure de Résilience (RSM) 56
2.18.3. Résilience et consommation alimentaire 57
2.19. Chocs 58
2.20. Stratégies d'adaptation 62
2.20.1. Stratégies d'adaptation alimentaires 62
2.20.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires 63
2.21. Indice de la Faim 67
2.22. Assistance et programmes d'aide 67
2.22.1. Types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois 68
2.22.2. Donateurs des assistances 68
2.22.3. Types d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois 69
2.23. Sécurité Alimentaire 69
2.23.1. Classe de sécurité alimentaire 69
2.23.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire 71
2.23.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali 73
2.23.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence 76
2.23.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire 78
2.24. Protection de l'enfance 79

2.24.1. Difficultés liées à l'éducation des enfants (4 à 17 ans) 79
2.24.2. Insécurité alimentaire et fréquentation des enfants (4 à 17 ans) 81
2.24.3. Enfants vivant hors du ménage (moins de 18 ans) 82
2.24.4. Enregistrement à la naissance et acte de naissance 83
2.24.5. Travail des enfants au champs 84
2.24.6. Information sur l'existence du comité de protection des enfants 85
2.25. Nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de 0 à 59 mois 86
2.25.1. Sensibilisation et éducation nutritionnelle 86
2.25.2. Alimentation et statut nutritionnel des femmes en âge de procréer (FAP) 89
2.25.2.1. Caractéristiques sociodémographiques de la FAP 89
2.25.2.2. Score de Diversité alimentaire Individuel des FAP 95
2.25.3. Statut Nutritionnel des FAP 98
2.25.3.1. Prévalence de la Malnutrition/insuffisance pondérale 98
2.25.3.2. Prévalence du surpoids et de l'obésité chez les FAP 99
2.25.4. Situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois 100
2.25.4.1. Caractéristique des enfants de 6 à 59 mois 100
2.25.4.2. Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) 101
2.25.4.3. Score de diversité alimentaire individuel des enfants de 24 à 59 mois en septembre 2025 106
2.25.4.4. Statut sanitaire des enfants de 6 à 59 mois en septembre 2024 108
2.25.5. Statut nutritionnel des enfants 111
2.25.5.1. Indicateurs 111
2.25.5.2. Méthode d'analyse 111
2.25.5.3. Malnutrition Aiguë 113
2.25.5.4. Malnutrition chronique 114
2.25.5.5. Insuffisance pondérale (Malnutrition globale) 116
2.25.5.6. Mortalité *117*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Statut des ménages suivant la région (%) 13
Tableau n°2: Niveau d'instruction du chef de ménages suivant la région (%) 15
Tableau n°3: Santé maternelle (%) 17
Tableau n°4: Composition démographique des ménages (%) 18
Tableau n°5: Taille du ménage (%) 19
Tableau n°6: Types de logement des ménages (%) 20
Tableau n°7: Évolution de la taille du troupeau selon les régions 27
Tableau n°8: Évolution des femelles reproductrices en UBT selon les régions 27
Tableau n°9: Appréciation des perspectives de production halieutiques de l'année 2025 29
Tableau n°10: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance. 31
Tableau n°11: Estimation du revenu total (en cash) de septembre 2025 et 2024 des ménages par région 33
Tableau n°12: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage 35
Tableau n°13: Niveau des dépenses alimentaires mensuelles par région 37
Tableau n°14: Epargne des ménages selon la région 39
Tableau n°15: Groupes d'aliments 41
Tableau n°16: Distribution des groupes de score de consommation alimentaire ENSAN septembre 2025 selon la région (%) 42
Tableau n°17: Groupe de consommation alimentaire entre Février 2016 et septembre 2025 (%) 43
Tableau n°18: Consommation d'aliments riches en micronutriment selon la région (%) 45
Tableau n°19: Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible 45
Tableau n°20: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM selon la région (%) 46
Tableau n°21: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité 48
Tableau n°22: Répartition des ménages selon le nombre de repas des différentes catégories d'âge suivant la région 49
Tableau n°23: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%) 50
Tableau n°24: Répartition des ménages (%) selon les deux types de céréales préférées 50
Tableau n°25: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages 51
Tableau n°26: Répartition des ménages (%) selon les types de légumineuses préférés par les ménages 51
Tableau n°27: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages 51
Tableau n°28: Données utilisées dans l'estimation de la FIES du calcul de la prévalence 52
Tableau n°29: Description des piliers de la résilience selon l'approche RIMA 54
Tableau n°30: Statistiques descriptives des variables utilisées 55
Tableau n°31: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%) 64
Tableau n°32: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région en septembre 2025 65
Tableau n°33: Distribution des stratégies non alimentaires regroupées en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle suivant les zones de moyens d'existence (%) 66
Tableau n°34: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%) 67
Tableau n°35: Donateurs des assistances reçues selon la région 68

Tableau n°36: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire) 70

Tableau n°37: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI) 70

Tableau n°38: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le quintile de richesse du ménages sept 2025 72

Tableau n°39: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon l'indice de stratégies du ménage 72

Tableau n°40: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon que le ménage a reçu ou non une assistance alimentaire 72

Tableau n°41: Profil des ménages en insécurité alimentaire selon d'autres critères 73

Tableau n°42: Comparaison des taux d'insécurité alimentaire de Septembre 2024 et Septembre 2020 (%) ... 74

Tableau n°43: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence (ZME) septembre 2024 (%) ... 77

Tableau n°44: Tableau 1: Répartition des effectifs des enfants de 4 à 17 ans par région 79

Tableau n°45: Tableau 2: Fréquentation régulière de l'école par l'enfant (%) 80

Tableau n°46: Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'éducation de l'enfant a-t-elle été perturbée par l'un des événements suivants (%) 81

Tableau n°47: Inscription des enfants selon la situation de sécurité alimentaire des ménages (%) 82

Tableau n°48: Raison(s) pour lesquelles les enfants ne vivent pas dans le ménage (%) 83

Tableau n°49: Enregistrement de l'enfant à la naissance 83

Tableau n°50: Disposition d'acte de naissance pour les enfants 84

Tableau n°51: Travail des enfants au champ 85

Tableau n°52: Impact du travail des enfants dans les champs (%) 85

Tableau n°53: Information sur l'existence du comité de protection des enfants (%) 86

Tableau n°54: Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois au Mali de septembre 2021 à sept 2025 (%) 87

Tableau n°55: Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2025 (%) 88

Tableau n°56: Participation/Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2025 (%) 89

Tableau n°57: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon leur classe d'âge ENSAN septembre 2025 (%) 90

Tableau n°58: Répartition des FAP selon le niveau d'instruction par région, septembre 2025 (%) 90

Tableau n°59: Répartition des FAP selon le statut matrimonial par région, septembre 2025 (%) 91

Tableau n°60: Répartition des FAP selon la principale source de revenus, septembre 2025 (%) 92

Tableau n°61: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient ou non la cuisine ENSAN SEPT 2025 (%) 92

Tableau n°62: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient la Vaisselle/laver habits oui ou non, ENSAN septembre 2025 (%) 93

Tableau n°63: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon des statuts physiologiques, septembre 2025 (%) 95

Tableau n°64: Distribution du Score moyen et de la consommation d'au moins 5 groupes alimentaires des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), septembre 2025 (%) 96

Tableau n°65: Fréquence de consommation de dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN, septembre 25 (%) 97

Tableau n°66: Seuils pour l'interprétation de l'IMC chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) non enceintes 98

Tableau n°67: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère 98

Tableau n°68: Statut Nutritionnel des FAP (%), ENSAN septembre 2025 99

Tableau n°69: Distribution (%) des enfants selon le sexe et la classe d'âge et la région septembre 2025100

Tableau n°70: Répartition (%) des enfants de 0 à 23 mois selon le délai de mise au sein et la région, ENSAN septembre 2025 101

Tableau n°71: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de l'ANJE et la région (%), ENSAN septembre 2025102

Tableau n°72: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de la consommation alimentaire, septembre 2025 (%)102

Tableau n°73: Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (12 à 15 mois) ENSAN septembre 2025103

Tableau n°74: Proportion d'enfants de 9 à 23 mois allaités et qui ont consommé au moins 3 repas la veille selon la région (%), ENSAN septembre 2025 (%)104

Tableau n°75: Fréquence (%) de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2025106

Tableau n°76: Distribution (%) de la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois en septembre 2025107

Tableau n°77: Evolution des Scores de diversité alimentaire individuel des enfants de 6 à 23 mois et 24 à 59 mois de sept 2019 à septembre 2024108

Tableau n°78: Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes selon la région septembre 2025109

Tableau n°79: Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD vaccination, septembre 2025 110

Tableau n°80: Evolution des taux de Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD, vaccination en septembre 2025 110

Tableau n°81: Répartitions des proportions (%) d'enfants dans un programme de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë septembre 2025111

Tableau n°82: Valeurs limites utilisées pour définir les différents types de malnutrition 112

Tableau n°83: Importance en termes de santé publique de la Prévalence (P) des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000) 112

Tableau n°84: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère 113

Tableau n°85: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions ENSAN sept 2025 113

Tableau n°86: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2025 114

Tableau n°87: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions ENSAN sept 2025 115

Tableau n°88: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2025 115

Tableau n°89: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions ENSAN sept 2025 116

Tableau n°90: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2025 116

Tableau n°91: Mortalitté retrospective septembre 2025 1167

LISTE DES CARTES ET FIGURES

✓ Liste des cartes

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte 6
Carte n°2: Caractéristique démographique par région administrative 12
Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle 22
Carte n°4: Couverture stock actuel en nombre de semaine de consommation suivant les cercles 32
Carte n°5: Catégorie part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses globales (>=75%) suivant les cercles 37
Carte n°6: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle 44
Carte n°7: Score de diversité alimentaire% groupe de ménage « moins de 4 groupes & plus de 4 groupes » par cercle 47
Carte n°8: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle 63
Carte n°9: Stratégies de crise à urgence (%) groupes de ménages par cercle 66
Carte n°10: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle 76
Carte n°11: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle 76
Carte n°12: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle 76

✓ Listes des figures

Figure n°1: Structure organisationnelle de l'ENSAN MALI Septembre 2025 5
Figure n°2: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 10
Figure n°3: Répartition des ménages en fonction des quintiles de l'Indice de richesse (%) 22
Figure n°4: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN 23
Figure n°5: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages 33
Figure n°6: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages (%) 34
Figure n°7: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%) 35
Figure n°8: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN Septembre 2025 36
Figure n°9: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires 38
Figure n°10: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins 38
Figure n°11: Proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des 6 derniers mois selon la région (%) 39
Figure n°12: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période selon la région (%) 40
Figure n°13: Modalités de remboursement des dettes (%) 40
Figure n°14: Distribution (%) des groupes de consommation alimentaires pauvre et limite et acceptable selon la région ENSAN septembre 2025 42
Figure n°15: Evolution (%) du Score de Consommation Alimentaire au niveau national – Février 2016 – Septembre 2025 43
Figure n°16: Fréquence de consommation (%) de différents groupes alimentaires du SDAM septembre 2025 46
Figure n°17: Répartition des ménages selon le groupe de score de diversité alimentaire Sept 2024 selon la région (%) 47
Figure n°18: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon les régions 53

Figure n°19: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon la consommation alimentaire 53

Figure n°20: Stratégie d'estimation de l'indice de résilience 54

Figure n°21: Matrice de la capacité de résilience des ménages 55

Figure n°22: Quintile de l'indice de résilience des ménages suivant la région 56

Figure n°23: Matrice de la capacité de résilience des ménages par région 56

Figure n°24: Matrice de la capacité de résilience des ménages suivant le milieu de résidence et le sexe du CM 57

F**igure n°25:** Contribution des variables aux piliers de la résilience 57

Figure n°26: Indice de résilience des ménages en fonction des classes de consommation alimentaire 58

Figure n°27: Régions les plus affectés par au moins un choc plus que la moyenne nationale en septembre 2025 (%) 58

Figure n°28: Distribution de l'insécurité/vol/braquage selon les régions en septembre 2025 (%) 59

Figure n°29: Distribution de la hausse des prix des denrées alimentaires subis par les ménages dans les six derniers mois 59

Figure n°30: Distribution de l'inondation subis par les ménages dans les six derniers mois 60

Figure n°31: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois 61

Figure n°32: Cercle avec rCSI supérieur à la moyenne nationale 62

Figure n°33: Distribution des ménages ayant eu recours à des stratégies non alimentaires selon les régions septembre 2023 64

Figure n°34: Distributions des cercles ayant le plus eu recours que la moyenne aux stratégies d'adaptation non alimentaires 65

Figure n°35: Types d'assistances reçues par les ménages les six (6) derniers mois 68

Figure n°36: Types d'assistance souhaités par les ménages pour les 6 prochains mois 69

Figure n°37: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région 71

Figure n°38: Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par régions septembre 2025 et 2024 71

Figure n°39: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à septembre 2025 73

Figure n°40: Distribution (%) de l'insécurité alimentaires selon les cercles ENSAN SEPT 2025 74

Figure n°41: Distribution de l'insécurité Alimentaire selon les Zones de moyens d'existence (ZME) ENSAN sept 2025 78

Figure n°42: Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire au Mali (%) 79

Figure n°43: Principaux obstacles rencontrés par l'enfant pour se rendre à l'école en toute sécurité et pour apprendre dans des conditions sûres à l'école (%) 80

Figure n°44: Répartition des inscriptions des enfants selon la situation de sécurité alimentaire des ménages (%) 81

Figure n°45: Répartirions des FAP selon la profession ENSAN septembre 2025 91

Figure n°46: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2025 93

Figure n°47: Distribution de la fréquence de consommation des dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN septembre 2024 97

Figure n°48: Prévalence du surpoids et l'obésité chez les FAP (%), ENSAN 2025 99

Figure n°49: Prévalence de l'obésité chez les FAP (%), ENSAN sept 2025 100

Figure n°50: Proportion d'enfants de 0 à 23 mois mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance selon la région en septembre 2025 101

Figure n°51: Distribution du taux d'introduction de l'aliment de complément selon la région (enfant de 6 à 8 mois) septembre 2025 **104**

Figure n°52: Distribution du taux de Diversité minimum acceptable selon la région (enfant de 6 à 23 mois), septembre 2025 **105**

Figure n°53: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaire par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2025 **106**

Figure n°54: Distribution du taux de Diversité Alimentaire acceptable des enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN sept 2025 **107**

Figure n°55: % d'enfants affectés par les maladies 1ères et 2ème chez les enfants ENSAN sept-2025 **108**

SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE

1.1. Contexte

Le Mali, est un pays de l'Afrique de l'Ouest, limité au nord-ouest par la Mauritanie , au nord par l'Algérie , à l'est par le Niger, au sud-est par le Burkina Faso, au sud par la Côte d'Ivoire, au sud-ouest par la Guinée et à l'ouest par le Sénégal. Le pays s'étend sur trois zones climatiques : les deux tiers nord du pays se situent dans le Sahara (avec des précipitations annuelles inférieures à 127 mm), le centre du pays est sahélien (avec une pluviométrie située entre 200 et 550 mm) et le sud du pays se trouve dans la savane soudanienne occidentale (avec des précipitations d'environ 800 à 1 200 mm).

La population du Mali est estimée à 23 519 325 habitants en 2025 selon les projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) avec un taux de croît annuel de 3,3% (RGPH5 2022). Elle se caractérise par son extrême jeunesse (environ 47.2% de la population ont moins de 15 ans et 18% de moins de 5 ans), par son potentiel procréatif (45,7% des femmes sont en âge de procréer) et par sa ruralité (60% de la population) malgré une croissance soutenue de la population urbaine depuis les années 60 (261% en 55 ans), alimentée par un fort exode rural.

Le secteur agricole joue un rôle capital dans l'économie du pays, à la fois sur le plan de la croissance et de la création d'emplois, que sur celui de la sécurité alimentaire de la population. Il emploie près de 80% des actifs du pays et constitue environ 30% des recettes d'exportation. L'essentiel des bonnes performances de la croissance économique du Mali sont attribuables au secteur primaire. Le Mali reste un pays au potentiel agricole important (environ 43,7 millions ha de terres arables).

Le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche/pisciculture, ...) subit l'impact des facteurs exogènes, principalement d'ordre climatique marqué par des sécheresses récurrentes et des inondations.

La situation sécuritaire volatile, les effets des aléas climatiques principalement dans les régions du Nord, de l'ouest et du centre, la conjoncture économique régionale et internationale continuent d'impacter négativement les conditions de vie des ménages dans le pays. La dégradation des moyens d'existence (bétail, récoltes, sources de revenus, emplois, réduction des activités économiques, etc.) qui en résulte accroît la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages, surtout pour les plus pauvres.

Les perspectives de production de la campagne agricole 2025-2026, jugées moyennes à bonnes, pourraient contribuer à une amélioration de la situation alimentaire. Cependant, une grande partie des ménages demeure globalement vulnérable et peu résiliente face aux chocs, accentués par les effets de la crise sécuritaire, des aléas climatiques et des niveaux élevés de prix des intrants agricoles et des hydrocarbures. En effet, ces ménages sont principalement localisés dans les zones d'insécurité. Les pertes de moyens d'existence s'accentuent avec les enlèvements de bétail, la destruction de récoltes et de biens productifs, la perturbation des circuits d'approvisionnement ainsi que les abandons des terroirs. En septembre 2025, le nombre de population déplacées interne était estimé à 414 524 personnes à travers tout le pays et 875 000 retournés internes. Parmi les ménages PDI estimés, 56% sont sur les sites et lieux de regroupement et 42% sont présents dans les communautés hôtes ou familles d'accueil. Les rapatriés sont de 88 783 personnes[1].

En dépit des efforts consentis par le pays en collaboration avec ses partenaires pour améliorer le bien-être des populations à travers les actions de renforcement de la résilience des populations, ces dernières continuent de subir les effets plus ou moins importantes de ces chocs/crises cités ci-haut qui les exposent à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle d'une année à une autre.

1.2. Justification

Les résultats des précédentes enquêtes ENSAN ont montré que l'insécurité alimentaire touche chroniquement près d'un quart (24%) des ménages maliens dont environ 4% par la forme sévère. Par ailleurs, la malnutrition continue de constituer un problème de santé publique avec des prévalences de malnutrition aigüe globale qui oscille autour de 10%.

La persistance de l'insécurité engendre des déplacements inhabituels des populations, des perturbations des circuits commerciaux, des destructions de récoltes, la perturbation des activités économiques et la hausse des prix des denrées alimentaires de base induit une détérioration des conditions de vie des ménages particulièrement dans les régions du Nord, du Centre du pays et par endroits dans la zone ouest du pays où une extension de l'insécurité est observée.

[1] *DNDS, Données DTM Septembre 2025*

L'identification des zones à risque et l'estimation des populations susceptibles d'être affectées, sont faites grâce au Cadre Harmonisé (CH) qui constitue l'outil consensuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS.

Cet exercice, nécessite la disponibilité de données à jour qui serviront à alimenter la base de données de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2025. Ce souci de disposer des données consensuelles et désagrégées selon les unités d'analyse du cadre harmonisé (niveau cercle) a amené le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) à travers l'Agence de Veille et d'Alerte en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (AVASAN) en collaboration avec ses partenaires du système de sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment l'INSTAT, la DGSHP/SDN, le PAM, la FAO, l'UNICEF, le cluster sécurité alimentaire, le FEWS-NET, l'ACF et l'IRC… à réaliser la présente Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au Mali.

Ces informations contribueront significativement à la planification ainsi qu'à l'affinement des différentes interventions des partenaires pour les zones à risque d'insécurité alimentaire.

1.3. But de l'ENSAN

Le but de l'ENSAN est de procéder à une mise à jour des indicateurs clés de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin d'appréhender la situation courante des ménages, de même que celle vécue au cours des 6 mois précédant.

Par ailleurs, les informations produites constituent des données actualisées de qualité qui sont utilisées lors des exercices du Cadre Harmonisé. En outre, elles contribuent à une meilleure élaboration ou redéfinition du ciblage ainsi qu'à la planification des projets/programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle entre autres au Mali, à court et moyen terme. Ce qui constitue un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement et ses partenaires.

Plus spécifiquement, il s'agit d'aider à répondre objectivement aux sept questions suivantes :

⇨ *Qui est en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?*

Ce qui permettra d'établir le profil de ces personnes et d'appréhender les moyens de subsistance les plus touchés en vue d'un meilleur ciblage socioéconomique.

⇨ *Combien de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?*

Ce qui permettra de quantifier leur nombre et d'estimer les besoins nécessaires en vue de leur porter assistance.

⇨ *Où vivent ces personnes ?*

Ce qui permettra un meilleur ciblage géographique ainsi qu'une hiérarchisation des zones d'interventions tenant compte des priorités et des moyens disponibles.

⇨ *Pourquoi sont-elles en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?*

Ce qui permettra de comprendre les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire ou à la vulnérabilité et sur lesquels il faudrait influer pour espérer lutter efficacement contre ces problèmes.

⇨ *Quelle est la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans ?*

Il s'agira d'apprécier la situation de la malnutrition en lien avec celle de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en vue d'identifier les ménages les plus à risque (de malnutrition) - en particulier, ceux où vivent des enfants de moins de 5 ans, des mères de ces enfants et des femmes enceintes/allaitantes - ou les poches de vulnérabilité (à la malnutrition) vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire pourrait être dirigée.

⇨ *Comment va vraisemblablement évoluer la situation dans les prochains mois et quels risques menacent ces personnes ?*

Il s'agira d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ; de faire des prévisions et de se préparer à d'éventuelles situations d'urgence spécifiques tenant compte de leur probabilité de réalisation.

⇨ *Que peut-on faire pour améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs moyens de subsistance ?*

Ce qui permet d'appréhender les types d'interventions les plus appropriés à prendre en compte dans la définition de l'assistance qui pourrait leur être portée et de formuler, en conséquence, les recommandations idoines.

NB : en raison des retards dans la mise à disposition des fonds alloués, la collecte des données de la présente enquête s'est déroulée aussi en retard, totalement pendant le mois d'octobre.

1.4. Objectifs de l'évaluation

1.4.1. Objectif global

L'objectif global de cette enquête est d'évaluer le niveau des indicateurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays.

1.4.2. Objectifs spécifiques

- ✓ Déterminer le niveau des caractéristiques démographiques,
- ✓ Déterminer le niveau des facteurs de vulnérabilité socioéconomique (insécurité, inondation, sécheresse, feux de brousse, nuisibles),
- ✓ Déterminer la prévalence de l'insécurité Alimentaire (SCA, SDAM, CARI, …),
- ✓ Déterminer l'Indice de résilience RIMA, le FIES,
- ✓ Déterminer le niveau des indicateurs de protection de l'enfance et de l'éducation,
- ✓ Déterminer la prévalence de la malnutrition Aiguë.

1.4.3. Résultats attendus

- ✓ Le niveau des caractéristiques démographiques est déterminé,
- ✓ Le niveau des facteurs de vulnérabilité socioéconomique (insécurité, inondation, sécheresse, feux de brousse, nuisibles) est déterminé,
- ✓ La prévalence de l'insécurité Alimentaire (SCA, SDAM, CARI, …) est déterminée,
- ✓ L'Indice de résilience RIMA, le FIES est déterminé,
- ✓ Le niveau des indicateurs de protection de l'enfance et de l'éducation est déterminé,
- ✓ La prévalence de la malnutrition Aiguë est déterminée.

1.4.4. Livrables

L'ENSAN produira principalement les livrables suivants :

1. Les tableaux des indicateurs du CH pour le besoin de l'analyse ;
2. Un rapport présentant les résultats, analyses et recommandations ;
3. Les autres documents de travail y afférents (termes de référence, documents méthodologiques, questionnaires, masques de saisie, base de données, présentations PowerPoint, fichiers Excel, notes/rapports de synthèse, etc.) ;
4. La disponibilité d'une base de données plus complète permettant des analyses approfondies (déterminants de la sécurité alimentaire).

1.4.5. Approche méthodologique

Afin d'atteindre les objectifs de cette évaluation, l'approche méthodologique a associé des techniques mixtes prenant en compte à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs.
L'approche quantitative a permis de mesurer l'évolution et le niveau actuel des différents indicateurs d'intérêt pour cette évaluation. Tandis qu'à travers l'approche qualitative, il s'est agi de mieux cerner, comprendre et analyser les déterminants et facteurs sous-jacents de cette évolution. Il a été ainsi fait recours à des observations et visites de terrain, des discussions de groupes (focus groups), des entretiens structurés ou semi-structurés ou des interviews avec des informateurs clés dans les différentes localités ciblées par cette enquête.

1.4.6. Indicateurs produits par l'ENSAN

Les différents types de questionnaires aborderont les principaux thèmes ci-après :

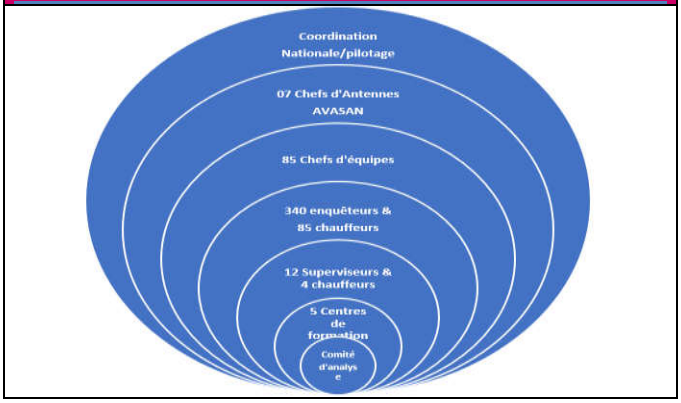
- ✓ Caractéristiques sociodémographiques du ménage,
- ✓ Taux de dépendance,
- ✓ Taux de promiscuité,
- ✓ Possession de terres
- ✓ Accès à l'eau potable,
- ✓ Possession et accès aux toilettes,
- ✓ Assainissement ; lavage des mains
- ✓ Possession de biens/équipements fonctionnels ;
- ✓ Indice de richesse ou de bien être ;
- ✓ Pratique de l'élevage & Possession de bétail ;
- ✓ Pratique de l'agriculture & Stock de produits alimentaires ;
- ✓ Sources de revenus & Moyens de subsistance ;
- ✓ Dépenses du ménage ; part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales
- ✓ Score de Consommation Alimentaire du ménage ;
- ✓ Score de Diversité Alimentaire du ménage ;

- ✓ Chocs/ stratégies d'adaptation (alimentaires et non alimentaires) et vulnérabilité ; impact des chocs climatiques (sécheresse, inondation) et autres (insécurité, facteurs politiques, …)
- ✓ Indice Domestique de la faim ;
- ✓ Indice de résilience (RIMA) ;
- ✓ Le FIES ;
- ✓ Assistance alimentaire et sociale ;
- ✓ Classification de la sécurité alimentaire (CARI) ;
- ✓ Problématique du genre et sécurité alimentaire ;
- ✓ Indicateurs des protections de l'enfance
- ✓ Indicateurs de l'éducation
- ✓ Les indicateurs de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) ;
- ✓ La prévalence des différentes formes de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer.

1.5. Méthodologie /Organisation de l'enquête

L'ENSAN MALI de septembre 2025 a mobilisé, sur le terrain, 85 équipes de 6 personnes chacune comprenant 1 chef d'équipe, 4 enquêteurs et 1 chauffeur. Tenant compte de leur disponibilité, de leur connaissance du terrain et de la méthodologie de collecte, la grande majorité des agents de terrain ayant pris part aux passages de l'ENSAN de septembre 2024 a été de nouveau présélectionné. Le complément a été recruté à la suite d'un processus de sélection.

Figure n°1: Structure organisationnelle de l'ENSAN MALI Septembre 2025



La formation des agents s'est déroulée dans cinq centres recommandés par le Protocole de l'ENSAN, que sont :

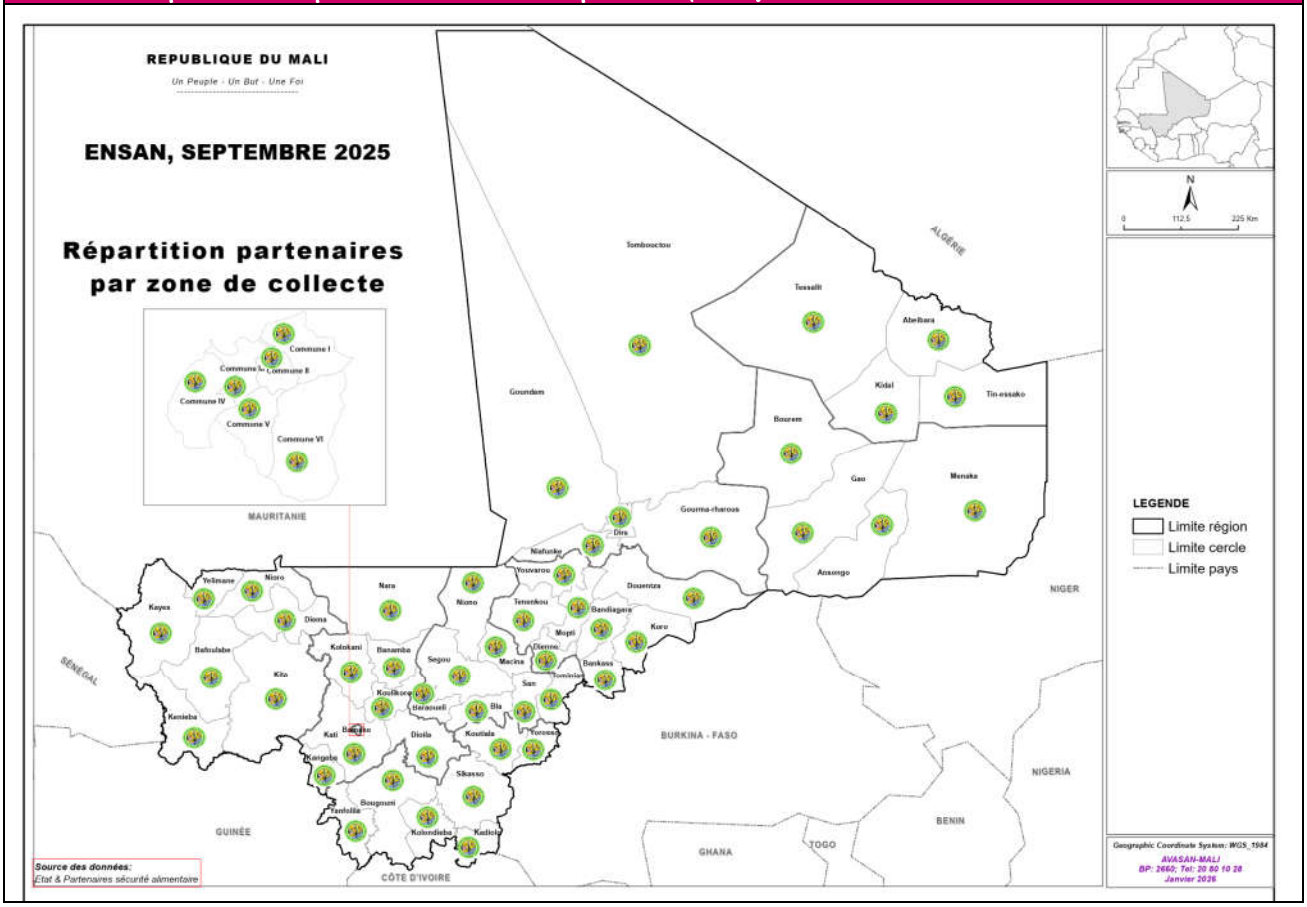
- ⇨ celui de Bamako pour les agents en charge de la collecte des données dans les 21 cercles des régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou et les 6 communes du District de Bamako ;
- ⇨ celui de Kayes pour les enquêteurs affectés aux 07 cercles de la région de Kayes ;
- ⇨ celui de Mopti pour ceux affectés aux 08 cercles de la région de Mopti ;
- ⇨ celui de Gao pour les agents en charge de la collecte des données dans les 3 cercles de la région de Gao, dans la région Kidal et la région de Ménaka ;
- ⇨ celui de Tombouctou pour les agents en charge de la collecte dans les 5 cercles de la région de Tombouctou et dans la région de Taoudenni.

NB : L'ENSAN se déroule sur la base de l'ancien découpage administratif (10 régions).

L'ensemble des agents ont suivi une formation de 10 jours (du 08 au 17 septembre 2025) et ont été retenus en tenant compte de leur assiduité et surtout sur la base de leur performance aux différents tests écrits et pratiques. La formation a été assurée par les membres du comité technique ENSAN constitué par les cadres de l'AVASAN (nationaux et régionaux), de la DGSHP/SDN, de l'INSTAT, ceux des structures partenaires dont le PAM, la FAO, l'UNICEF et le FEWS-NET.

La collecte a été faite avec des smartphones. La saisie et la transmission des données ont été faites sur l'outil CSPro (CSEntry 7.0). Une supervision permanente rapprochée et à distance des équipes a été assurée sur le terrain sous la direction de l'AVASAN tout au long de la phase de collecte des données par les membres du comité technique ENSAN.

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte



1.5.1. Outils de collecte

Les données ont été collectées à travers un questionnaire ménage pour recueillir les informations auprès des ménages et un questionnaire communautaire administré à travers un focus-group constitué des représentants de la communauté et d'autres informateurs clés dans toutes les unités de collecte.

1) Le questionnaire ménage comporte la partie socioéconomique, administrée à priori au chef de ménage, a couvert les sections portant sur les caractéristiques sociodémographiques du ménage, les logements, les actifs et biens du ménage, le WASH (eau, hygiène et assainissement), les pratiques d'élevage et d'agriculture, les sources de revenus, les dépenses, la consommation alimentaire, les sources d'approvisionnement, les chocs et les stratégies de réponse, les aides et assistances.

2) Le guide d'entretien communautaire a été administré aux principaux informateurs clés de la communauté concernée (conseils de village/quartier/fraction, représentants des groupes incluant les associations de femmes, de jeunes, etc.). Il a couvert les aspects démographiques, de migration, de la campagne agropastorale, des ressources agropastorales et halieutiques, l'approvisionnement et l'accessibilité des marchés, les perspectives de la sécurité alimentaire, les chocs et les capacités d'y faire face. Il faut noter que le questionnaire communautaire n'est pas administré dans les centres urbains.

1.5.2. Echantillonnage

L'échantillon de l'ENSAN de septembre 2025 est un échantillon aléatoire, stratifié à 2 degrés. Au premier degré on tire les unités primaires (UP) de sondage, appelée aussi grappe, qui correspond à la Section d'Énumération (SE) telle que définie dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) de 2022 avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, un nombre fixe d'unités secondaires (US) ménages est tiré aléatoirement après établissement de la liste complète des ménages, réalisée à partir d'un dénombrement exhaustif de l'UP échantillon.

Il convient de préciser que l'échantillonnage de l'ENSAN a été élaboré avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INSTAT).

❖ **Base de sondage**

La base de sondage de cette enquête a été élaborée par l'INSTAT en partenariat avec l'AVASAN. Pour ce faire, deux fichiers ont été mobilisés :

i) la base des SE de l'INSTAT issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) de 2022 ;
ii) le fichier des villages avec leur rattachement aux zones de moyens d'existence (ZME) du FEWS NET (2014), lequel a permis l'intégration et l'appariement de la variable « ZME » dans la base de sondage des SE de l'INSTAT.

❖ Détermination de la taille de l'échantillon

Bien que l'ENSAN soit une enquête ménage abordant plusieurs thématiques multidimensionnelles et transversales, les principales variables d'intérêt prises en compte pour déterminer la taille minimale nécessaire et optimale de l'échantillon sont la prévalence de l'insécurité alimentaire et la prévalence de la malnutrition aigüe avec pour objectif d'assurer la représentativité statistique des données principalement :

i) au niveau des 59 cercles et les 6 communes du District de Bamako que compte le Mali conformément à l'ancien découpage administratif de niveau N2 ;
ii) au niveau des dix (10) régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka) et le District de Bamako que compte le pays – ancien découpage administratif de niveau N1 ;
iii) au niveau des dix-sept (17) zones de moyens d'existence (ZME) que compte le pays ;
iv) au niveau du milieu de résidence (urbain vs rural) ;
v) ainsi, qu'au niveau national (ensemble du pays).

Tenant compte de ces objectifs, la taille minimale de l'échantillon des ménages à enquêter dans chacune des strates a été déterminée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{\mu_\alpha^2 * p * (1-p) * f * 1{,}1}{d^2 * Prop * n_h}$$

Où :

- **n** est la taille minimale requise de l'échantillon - exprimée en nombre de ménages - pour l'indicateur clé de cette étude ;
- **$\mu\alpha$** est un paramètre/facteur lié au niveau de confiance ;
- **p** est la prévalence prévue/anticipée pour l'indicateur clé de cette étude (autrement dit, ici, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages ou de la malnutrition aiguë- enquête multi indicateurs) ;
- **f** est le paramètre donnant la mesure de l'effet de grappe ;
- **d** est la précision ou marge d'erreur souhaitée ;
- **Prop** est la proportion de la population totale sur laquelle l'indicateur **p** est basé ;
- **nh** est la taille moyenne des ménages ;
- **1,1** est le facteur de correction en vue d'augmenter la taille de l'échantillon de 10% afin de tenir compte d'éventuels cas (taux) de non-réponse.

Dans le calcul de la taille minimale de l'échantillon :

⇨ le niveau de confiance retenu est 95% (dans ce cas, $\mu\alpha = 2$) ;
⇨ les prévalences (p) attendus de l'insécurité alimentaire à 20,6% (ENSAN septembre 2023) et de la malnutrition aiguë globale estimée à 10,0% (SMART 2018) ;
⇨ l'effet de grappe (f) a été estimé à 1,5 ;
⇨ la précision minimale (d) souhaitée étant de 5% ;
⇨ le ménage étant ciblé ici dans son ensemble, Pop x nh vaut 1 dans ce contexte.

L'application de cette formule, tenant compte des paramètres ci-dessus (avec la prévalence de la malnutrition aiguë globale) conduit à une taille minimale de 250 ménages par strate. Ce nombre est satisfaisant par strate eu égard au fait qu'un minimum de 25 grappes sera sélectionné par strate et sera ajustée au besoin.

NB : la taille est calculée pour chaque strate en fonction du niveau de la prévalence de la malnutrition aiguë globale.

❖ Procédure de tirage et d'allocation de l'échantillon

La répartition de l'échantillon de l'ENSAN entre les 59 cercles et les six communes du District de Bamako croisés avec les zones de moyen d'existence a été faite proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. En tenant compte des contraintes liées aux caractéristiques de cette étude, des ajustements ont été effectués.

Pour cette enquête de septembre 2025 dont l'objectif était d'évaluer les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, un échantillon de 1630 SE/grappes a été retenu en raison d'au moins 25 SE par cercle. Au second degré, dans chacune des 1630 SE/grappes unités primaires tirées pour cette ENSAN, un échantillon de

dix (10) ménages a été sélectionné à partir de la liste des ménages établie à la suite d'un dénombrement exhaustif des ménages. Les ménages ont été tirés dans chacune des SE-UP à probabilité égale.

❖ Pondérations

⇨ Calculs des poids de sondage

A cause de la sélection d'unités de probabilités inégales des différent(e)s strates ou domaines d'intérêt pour l'ENSAN ; en tenant compte de la non-couverture de la population cible et au phénomène de non-réponse ; des poids de sondage doivent être calculés et utilisés dans toutes les analyses pour assurer la bonne représentativité de l'échantillon au niveau national, des régions, des cercles, des zones de moyens d'existence ainsi que du milieu de résidence. Pour faciliter les calculs des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées pour chacune des grappes.

Soient :

P1hj : la probabilité de tirer au premier degré la SE j dans la strate h ;
Ah : le nombre de SE à tirer dans la strate h.
Mhj : le nombre de ménages de la SE j de la strate h (données du RGPH de 2022) ;
Mh : le nombre de ménages de la strate h (données du RGPH de 2022) avec $M_h = \sum_j M_{hj}$

Les SE tirées n'ayant pas été segmentées ; la probabilité de sondage au premier degré de la SE **j** de la strate **h** est donnée par : $P_{1hj} = A_h * \frac{M_{hj}}{M_h}$

Soient :
$P2_{cj}$: la probabilité de tirer j SE ou plus dans le cercle c
$C2_{cj}$: le nombre de SE tirée dans le cercle c
$S2_c$: le nombre de SE tire dans le cercle c

$$P_{2cj} = \frac{S2_{cj}}{C2_{cj}}$$

Soient :

P3hj : la probabilité de tirer le Ménage j au deuxième degré
M'_{hj} : le nombre de ménages dénombrés au cours de l'enquête dans la SE j de la strate h.
a : le nombre constant de ménages (10) sélectionnés dans chaque SE.
La probabilité de sélection d'un ménage au sein de SE j de la strate h est donnée par : $P_{3hj} = \frac{a}{M'_{hj}}$ (avec ici a = 10 ou plus).

De ce fait, la probabilité globale pour tirer, au deuxième degré, un ménage dans la SE j de la strate h est alors : $P_{hj} = P_{1hj} * P_{2cj} * P_{3hj}$

Pour finir, le poids d'un ménage vivant dans la SE j de la strate h de l'échantillon est donc l'inverse de sa probabilité de sélection ; soit :

$$W_{hj} = \frac{1}{P_{hj}}$$

⇨ Application d'un ajustement post-stratification

Pour, d'une part, réduire d'éventuelles erreurs type de la moyenne (« standard errors ») et appréhender avec une meilleure précision l'estimation de la moyenne des variables d'intérêt pour cette étude ; et d'autre part, s'assurer que les pondérations appliquées conduisent à des extrapolations connues/officielles des données de population (pour les ménages) ; une correction post-stratification (Wps) a été appliquée.

Bien que cette correction n'élimine pas globalement toutes ces erreurs type de la moyenne (voir Little et al, 1997) ; dans ce contexte, il a été principalement utilisé pour ajuster les estimations totales de la population issues des données de l'enquête ENSAN aux projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) pour l'année 2025. Les extrapolations de l'ENSAN étant le plus souvent uniformément inférieures, au niveau des différentes strates, aux projections DNP : il n'est pas exclu que ce soit la conséquence d'un problème avec la qualité des opérations de dénombrement des ménages dans les grappes/SE ou un problème avec les projections démographiques.

La pondération finalement retenue et appliquée dans le cadre de l'analyse des données de l'ENSAN est :

$$W_{final} = W_{hj} \times W_{ps}$$

❖ **Résultats des travaux de terrains - Taux de réalisation**

Au total, 98,7% des SE sélectionnées ont été enquêtées, soit 1 609 SE sur 1 630 SE. À l'échelle nationale, les données de 21 grappes (1,3%), situées principalement dans les régions de Tombouctou, Mopti et Kidal, n'ont pu être collectées en raison de l'insécurité. Ce taux de non-réalisation, estimé à 1,3%, n'a pas compromis la représentativité globale de l'étude.

1.5.3. Limites

Bien que cette étude permette d'effectuer un suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, il est nécessaire de tenir compte du fait que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données.

Les assistances humanitaires sous forme de vivres et de non-vivres dans le cadre de l'atténuation des difficultés alimentaires des ménages, nées de la crise sécuritaire et climatique se poursuivent dans le pays et ces actions pourraient influencer sur les réponses aux différentes questions.

➢ **Par rapport au degré de précision**

Du fait de la méthodologie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette évaluation, les résultats de l'enquête sont assez précis pour donner des estimations au niveau national, régional et du District de Bamako, mais également au niveau des cercles et les six (6) communes du District d Bamako, des zones de moyen d'existence selon le milieu de résidence (rural et urbain), mais ils ne le sont pas au niveau des communes.

Par ailleurs, malgré la taille élevée de l'échantillon, la représentativité statistique des résultats est susceptible d'être amoindrie pour la région de, Tombouctou, Mopti et Kidal à cause de la non-complétude de certaines grappes.

➢ **Par rapport à la collecte des données**

Les biais inhérents à la suite de l'interprétation des outils (questionnaires et manuels) dans certaines langues locales ont été minimisés à travers la formation incluant des sessions de simulation/administration des outils de collecte dans les langues locales et la traduction en langue locale des termes clés.

La période de collecte (hors soudure, du 14 octobre au 10 novembre 2025) pourrait impacter les indicateurs du fait de la disponibilité des récoltes des variétés hâtives.

1.4.7. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle repose sur des standards et des concepts reconnus. Ces principes fondamentaux permettent de mieux appréhender la notion de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils s'articulent autour des quatre piliers suivants : la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité.

➢ **La disponibilité :**

C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou dans une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire, et les stocks.

➢ **L'accessibilité :**

C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.

➢ **L'utilisation :**

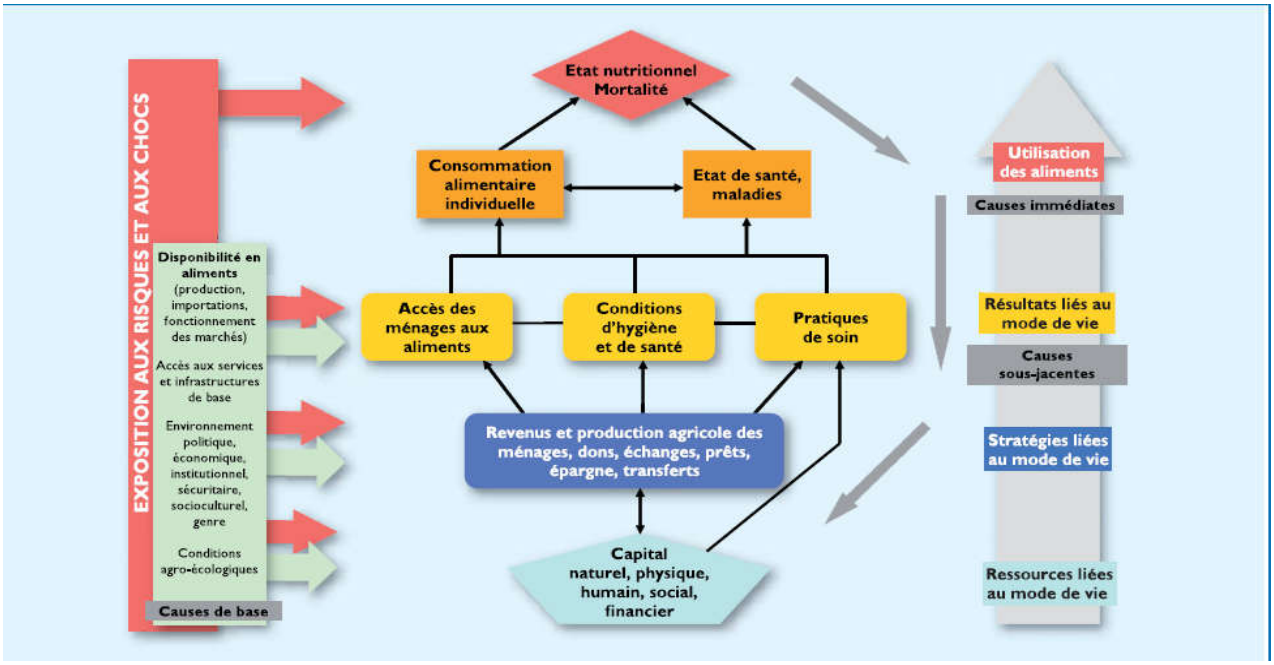
C'est l'utilisation par les ménages de la nourriture à laquelle ils ont accès pour la satisfaction des besoins individuels en éléments protéino-énergétiques et en micronutriments. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la distribution de la nourriture parmi les membres du ménage, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.

➢ **La stabilité :**

C'est la possibilité pour une population, un ménage ou une personne d'avoir un accès permanent à une nourriture adéquate sans que cela ne soit menacé par l'émergence de chocs soudains ou d'évènements/facteurs cycliques/saisonniers. Ce quatrième pilier intègre la stabilité des prix et des revenus des populations vulnérables. Il concerne aussi à la fois la régularité, la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

L'analyse de la sécurité alimentaire repose sur celle des principaux indicateurs relatifs à ces quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité). La figure ci-après présente le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des indications pour l'analyse de la sécurité alimentaire, de la sous-nutrition ainsi que celle de leurs causes dans des contextes d'urgence ou de développement.

Figure n°2: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle



Source : OMXF, Programme Alimentaire Mondial, 2008

Conformément au cadre conceptuel susmentionné, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est liée à de nombreux facteurs :

- la consommation alimentaire (accès et utilisation des aliments) ainsi que l'état de santé, au titre des causes immédiates de l'insécurité alimentaire et de l'état nutritionnel qui se manifestent au niveau individuel. Ces deux facteurs interagissent mutuellement entre eux ;
- la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les pratiques de soins, les conditions d'hygiène et de santé, au titre des causes sous-jacentes qui se manifestent au niveau du ménage, constituent une résultante de leur mode de vie et influencent les causes-sous-jacentes ;
- un ensemble de causes de base ou fondamentales telles que :
 - les stratégies liées au mode de vie des ménages (production, revenus, dons, échanges, prêts, épargnes et transferts), qui constituent des ressources leur permettant d'accéder à la nourriture ;
 - la disponibilité en aliments évaluée à partir de la production, des importations/exportations, stocks nationaux, du fonctionnement des marchés, etc. ;
 - la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base opérationnels (santé, éducation, eau potable, assainissement) ;
 - les conditions agro écologiques et enfin
 - les ressources liées au mode de vie tel que le capital (naturel, physique, humain, social et financier) du pays.

Ces causes de base ou fondamentales, qui se manifestent aux niveaux sous-national, national et régional, influencent les causes de la pauvreté ainsi que celles sous-jacentes et immédiates de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Sous l'influence de l'exposition à des risques ainsi que des chocs subis, le modèle permet ainsi d'appréhender les déterminants probables de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition.

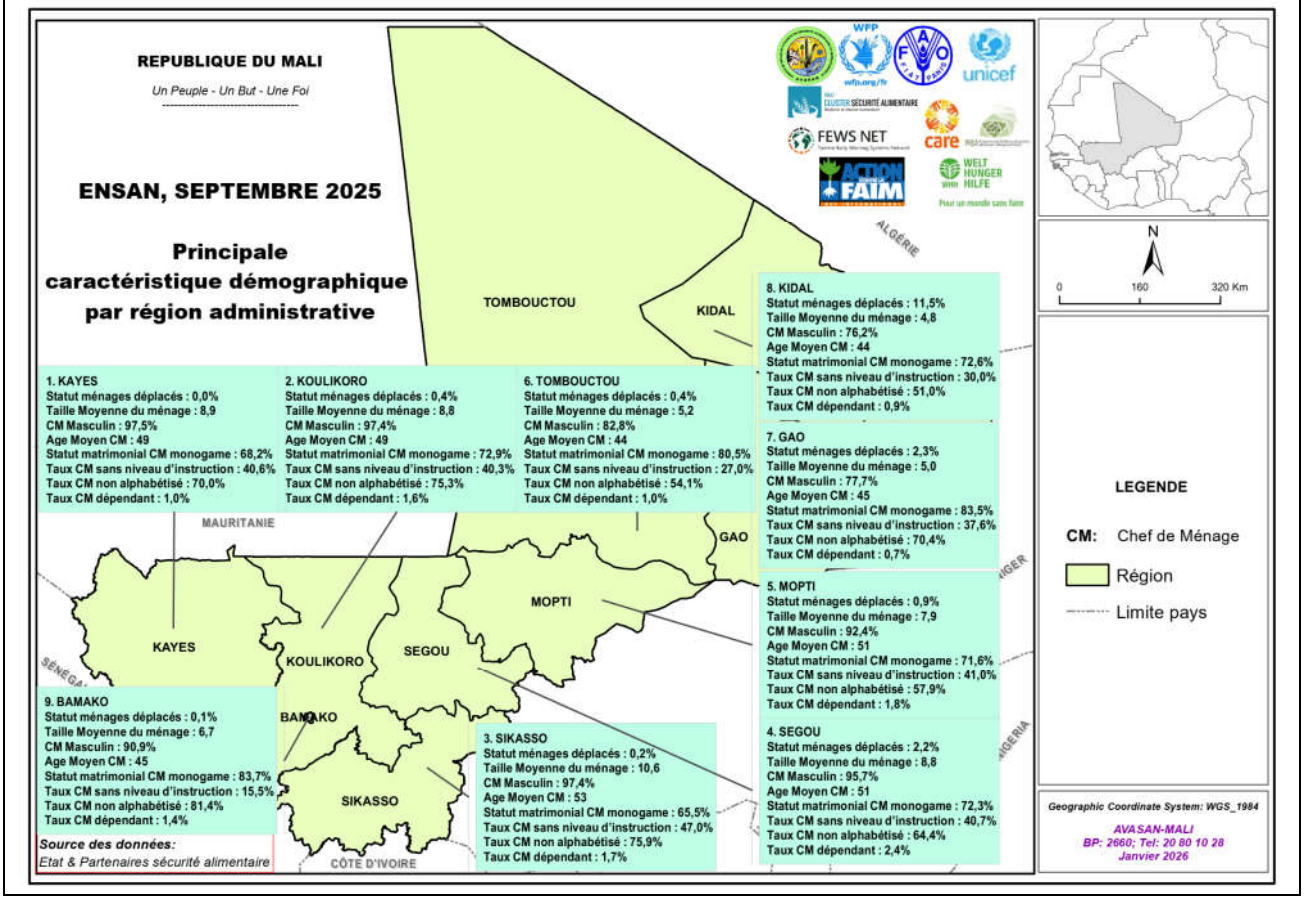
Les principaux résultats de l'ENSAN

NOTE : *Les principaux résultats de l'ENSAN MALI de septembre 2025 présentés dans ce rapport découlent des analyses effectuées par un panel d'experts de l'AVASAN, de l'INSTAT, de la FAO, de l'UNICEF et de la DGSHP/SDN réunis en Atelier à Koulikoro. Ces principaux résultats ont été validés par les experts du comité technique d'analyse CH.*

SECTION 2 : RESULTATS

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Carte n°2: Caractéristique démographique par région administrative



2.1.1. Statut des ménages

Les résultats de l'enquête montrent que la quasi-totalité des ménages au Mali est constituée de résidents, avec une moyenne nationale de 98,5%, en légère baisse par rapport à septembre 2024 (98,7%). Cette évolution traduit globalement une relative stabilisation des dynamiques de mobilité des populations, liée à une accalmie sécuritaire localisée et à une meilleure capacité d'adaptation des ménages face aux chocs récents, notamment sécuritaires et climatiques.

Toutefois, derrière cette apparente stabilité nationale, des proportions de ménages inférieures à la moyenne nationale sont observées à Ségou (97,8%), Gao (97,5%) et surtout Kidal (87,9%), traduisant la persistance de l'insécurité. La région de Ménaka demeure une exception majeure, avec seulement 11,2% de ménages résidents mais qui est à majorité nomade, confirmant son statut de zone la plus sévèrement affectée par les déplacements inhabituels de populations, dans un contexte d'insécurité persistante.

Au niveau national, les ménages déplacés représentent 1,4%, soit une légère hausse par rapport à septembre 2024 (1,2%), mais une baisse notable par rapport à septembre 2023 (2,3%). Cette évolution suggère une stabilisation progressive de la situation, en lien avec une amélioration relative du contexte sécuritaire dans certaines zones et des retours limités. Les régions les plus touchées par les déplacements demeurent Ménaka, avec 83,9% de ménages déplacés (contre 37,1% en septembre 2024 et 89,5% en septembre 2023), suivie de Kidal (11,5% contre 2,9% en septembre 2024 et 17,4% en septembre 2023) et de Gao (2,3% contre 2,6% en septembre 2024 et 13,8% en septembre 2023). Dans les autres régions, la proportion de ménages déplacés reste inférieure ou égale à 1,4%, confirmant le caractère fortement localisé et spatialement concentré des déplacements. Ces mouvements sont principalement liés à l'insécurité persistante et aux conflits.

Plus spécifiquement, les cercles les plus touchés par les déplacements demeurent Ménaka (y compris Andéramboukane, Inékar et Tidermène), avec 83,9% de ménages déplacés, suivi de Tessalit (20,4%), San (12,4%), Kidal (9,6%), Bankass (4,9%) et Banamba (4,1%).

Les ménages retournés représentent en moyenne 0,1% au niveau national, un niveau stable par rapport à septembre 2024 et septembre 2023. Ils sont essentiellement concentrés à Ménaka (4,9%), Kidal (0,5%) et Mopti (0,3%), traduisant des dynamiques de retour encore fragiles, limitées géographiquement et fortement dépendantes de l'évolution du contexte sécuritaire.

La situation de rapatriement est très faible à l'échelle nationale, confirmant l'absence de retours transfrontaliers significatifs. De même, les réfugiés demeurent marginaux (0,0%), avec des présences très ponctuelles à Sikasso, Gao et Kidal (0,1%), sans incidence notable au niveau national.

L'analyse selon le milieu de résidence met en évidence des contrastes marqués. Le milieu urbain est très faiblement concerné par les déplacements, avec seulement 0,3% de ménages déplacés, tandis que le milieu rural concentre l'essentiel des ménages affectés (1,8%). Cette situation confirme la vulnérabilité accrue des zones rurales, plus exposées aux chocs sécuritaires et climatiques et disposant de capacités de résilience plus limitées.

Enfin, la désagrégation selon le sexe du chef de ménage révèle que les ménages dirigés par des femmes présentent une proportion plus élevée de déplacés (2,0%) que ceux dirigés par des hommes (1,3%).

En définitive, les résultats mettent en évidence une stabilité relative des dynamiques de mobilité des ménages au niveau national, masquant toutefois des disparités régionales et socio-démographiques. Les déplacements demeurent fortement concentrés dans les régions du Nord, en particulier à Ménaka, où l'insécurité persistante continue de provoquer des mouvements de populations.

Tableau n°1: Statut des ménages suivant la région (%)

Région	Résidents	Déplacés	Retournés	Rapatriés	Réfugié
Kayes	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Koulikoro	99,6	0,4	0,0	0,0	0,0
Sikasso	99,7	0,2	0,0	0,0	0,1
Ségou	97,8	2,2	0,0	0,0	0,0
Mopti	98,8	0,9	0,3	0,0	0,0
Tombouctou	99,3	0,4	0,3	0,0	0,0
Gao	97,5	2,3	0,0	0,0	0,1
Kidal	87,9	11,5	0,5	0,0	0,1
Bamako	99,9	0,1	0,0	0,0	0,0
Taoudenni	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménaka	11,2	83,9	4,9	0,0	0,0
Urbain	99,7	0,3	0,0	0,0	0,0
Rural	98,0	1,8	0,1	0,0	0,0
Masculin	98,6	1,3	0,1	0,0	0,0
Féminin	97,8	2,0	0,1	0,0	0,1
Ensemble	**98,5**	**1,4**	**0,1**	**0,0**	**0,0**

2.1.2. Profils des Chefs de ménage

✓ **Sexe, âge et situation matrimoniale**

On note une forte prédominance des chefs de ménage de sexe masculin à l'échelle nationale comme pour les passages antérieures. En effet, 93,1% des ménages sont dirigés par des hommes, un niveau quasi stable par rapport à septembre 2024 (93,3%). Cette domination masculine est particulièrement marquée dans les régions de Kayes (97,5%), Sikasso et Koulikoro (97,4% chacune), reflétant la persistance de structures familiales traditionnelles fortement patriarcales.

A l'inverse, les ménages dirigés par des femmes sont proportionnellement plus nombreux dans les régions du nord, notamment à Taoudenni (26,8%), Kidal (23,8%) et Gao (22,3%), soit des niveaux largement supérieurs à la moyenne nationale (6,9%). Les régions de Tombouctou (17,2%) et Ménaka (7,0%) confirment également cette tendance. A Bamako, bien que la majorité des ménages restent dirigés par des hommes (90,9%), la proportion de femmes chefs de ménage (9,1%) demeure supérieure à la moyenne nationale.

A une échelle plus fine, les cercles de Tessalit (34,6%), Diré (30,0%), Ansongo (27,3%), Taoudenni (26,8%) et Tin-Essako (25,3%) enregistrent les taux les plus élevés de ménages dirigés par des femmes, tandis que les proportions les plus faibles sont observées à Kangaba (0,0%), Kita (0,1%), Yélimané (0,2%), Bankass (0,4%) et Kolondièba (0,5%).

Par ailleurs, la part des ménages dirigés par des femmes est plus élevée en milieu urbain (10,0%) qu'en milieu rural (5,6%).

Ces disparités géographiques peuvent être expliquées en grande partie par des facteurs socio-culturels, économiques et sécuritaires. Dans le sud, les structures familiales traditionnelles et patriarcales contribuent à une faible proportion de femmes chefs de ménage. En revanche, dans les régions du nord, les conflits, les migrations, et le déplacement des hommes pour des raisons économiques ou sécuritaires pourraient expliquer une proportion plus importante de femmes chefs de ménage. A Bamako, la proportion relativement élevée de

femmes chefs de ménage peut être associée à de meilleures opportunités économiques et à une plus grande autonomie des femmes.

S'agissant de l'âge moyen des chefs de ménage, il est estimé est à 49 ans, un niveau stable par rapport aux enquêtes de septembre 2023 et 2024. Les âges moyens les plus élevés sont observés à Sikasso (53 ans), Ségou et Mopti (51 ans), traduisant une population de chefs de ménage plus âgée, souvent installée de longue date. A l'inverse, Taoudenni (39 ans) et Ménaka (42 ans) présentent les âges moyens les plus bas. La médiane nationale est de 47 ans, avec un maximum à Sikasso (52 ans) et un minimum à Ménaka et Taoudenni (40 ans), confirmant une structure plus jeune des chefs de ménage dans les régions du nord du pays. L'âge minimum, compris entre 18 et 22 ans, indique par ailleurs l'existence de jeunes chefs de ménage dans l'ensemble des régions.

Concernant la situation matrimoniale, la grande majorité des chefs de ménage sont mariés (94,0%). Parmi eux, 73,9% sont monogames et 20,2% polygames. La monogamie est particulièrement dominante à Ménaka (91,5%), Bamako (83,7%), Gao (83,5%) et Taoudenni (82,4%). Par contre, les proportions les plus élevées de ménages polygames sont enregistrées dans les régions de Sikasso (31,0%), Kayes (29,4%) et Koulikoro (24,1%), des zones à forte tradition agricole et rurale.

La proportion de chefs de ménage veufs ou veuves s'élève à 4,8% au niveau national, un niveau stable par rapport à septembre 2024. Elle est toutefois nettement plus élevée à Kidal (19,1%), Gao (12,5%) et Taoudenni (11,9%), contre des niveaux beaucoup plus faibles à Kayes (1,9%), Koulikoro (2,6%) et Sikasso (2,7%).

Les statuts de séparé/divorcé restent marginaux à l'échelle nationale (0,7%), bien qu'ils soient plus visibles à Taoudenni (4,8%) et Kidal (4,7%). Les chefs de ménage célibataires demeurent extrêmement rares (0,4%).

Dans l'ensemble, le profil socio-démographique des chefs de ménage au Mali met en évidence de fortes disparités régionales, étroitement liées aux dynamiques culturelles, économiques et sécuritaires. Les régions du nord se caractérisent par une plus forte proportion de femmes chefs de ménage, une population de chefs de ménages plus jeune, ainsi que des niveaux relativement élevés de veuvage et de divorce, reflétant probablement l'impact des crises sécuritaires et des déplacements forcées. A l'inverse, les régions du sud, notamment agricoles, restent marquées par des chefs de ménage hommes, une structure d'âge plus élevée et une prévalence élevée de la polygamie. Selon le lieu de résidence, l'urbanisation, en particulier à Bamako, semble favorisé la monogamie.

- ✓ **Niveau d'éducation**

Au Mali, le niveau d'instruction des chefs de ménage demeure globalement faible, malgré de légères évolutions observées au cours des dernières années. Il ressort que 36,4% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction formelle, contre 33,4% en septembre 2024 et 37,3% en septembre 2023. Cette situation met en évidence des disparités selon le sexe et le milieu de résidence.

Les chefs de ménage femmes sont nettement plus exposées à l'absence totale d'instruction (47,9%) que les hommes chefs de ménage (35,6%). De la même manière, les inégalités entre milieu de résidence sont marquées : aucun niveau d'instruction concerne 42,3% des chefs de ménage en milieu rural, contre seulement 22,1% en milieu urbain, traduisant un accès structurellement inégal aux infrastructures socio-éducatives.

Sur le plan régional, les proportions les plus élevées de chefs de ménage sans instruction sont enregistrées dans les régions de Sikasso (47,0%), Mopti (41,0%) et Ségou (40,7%). A l'inverse, le district de Bamako affiche le taux le plus faible (15,5%), suivi de Ménaka (22,9%) et de Tombouctou (27,7%).

Le taux national d'alphabétisation des chefs de ménage est estimé à 30,8%, en recul par rapport à septembre 2024 (34,1%). Il demeure particulièrement faible chez les femmes chefs de ménage (23,3%), comparativement aux hommes (31,4%). Les chefs de ménage ayant atteint le niveau secondaire représentent 7,4%, tandis que ceux ayant accédé à l'enseignement supérieur comptent pour 6,4%, contre respectivement 7,7% et 4,5% en septembre 2024. Ces niveaux restent concentrés en milieu urbain. 14,2% des chefs de ménage ayant un niveau secondaire vivent en zone urbaine contre 4,6% en zone rurale, et 17,2% des chefs de ménage de niveau supérieur résident en milieu urbain contre seulement 1,9% en milieu rural.

Les écarts de genre persistent également à ces niveaux, avec 5,5% des femmes chefs de ménage ayant atteint le secondaire (contre 7,5% des hommes) et 4,3% ayant accédé au supérieur (contre 6,5% chez les hommes).

Concernant la scolarisation des enfants, l'enquête révèle qu'en moyenne un enfant par ménage n'a pas fréquenté l'école au cours de l'année scolaire 2024–2025, notamment dans les régions de Kidal, Mopti et Tombouctou. Cette situation est particulièrement critique dans certains cercles, tels que Youwarou (3 enfants non scolarisés en moyenne par ménage), ainsi qu'à Abéïbara, Tin Essako, Goundam et Bla (2 enfants).

Le taux moyen de non-fréquentation scolaire est estimé à 22%, avec des niveaux particulièrement élevés dans les régions de Kidal (70%), Tombouctou (46%), Taoudenni (45%) et Mopti (37%). A l'opposé, les taux les plus faibles sont observés à Bamako (8%), ainsi que dans les régions de Koulikoro (13%) et Sikasso (18%).

Les raisons de l'absence scolaire sont multiples et varient fortement selon les contextes. Le principal facteur évoqué est le refus de l'enfant (32,8%), particulièrement marqué à Koulikoro (50,4%), Sikasso (49,0%) et à Bamako (48,6%). L'insécurité constitue le deuxième facteur majeur (23,7%), prédominant dans les régions de Ménaka (72,1%), Tombouctou (70,2%) et Taoudenni (63,8%). D'autres causes significatives incluent les raisons culturelles (17,3%), à Sikasso (25,9%), ainsi que le manque de moyens ou la pauvreté (17,0%), qui affecte principalement Ménaka (45,9%), Taoudenni (33,3%) et Bamako (32,4%).

Par ailleurs, 1,9% des ménages déclarent qu'au moins un enfant n'a pas pu aller à l'école par manque de nourriture. Cette situation est particulièrement alarmante à Taoudenni (73,6%), suivie de Tombouctou (11,4%) et de Mopti (6,3%), tandis qu'aucun cas n'est rapporté dans les régions de Kayes et de Kidal (0,0%). Les ménages dirigés par des femmes sont davantage touchés par cette contrainte (4,9% contre 1,8% pour les ménages dirigés par des hommes) et déclarent également une proportion plus faible d'enfants sans problème de scolarisation (77,8% contre 84,3%).

Dans une lecture globale, les régions du Nord (Ménaka, Tombouctou, Taoudenni et Kidal) sont principalement affectées par l'insécurité, les fermetures d'écoles et l'absence d'infrastructures scolaires, avec plus de 50% des ménages concernés par ces facteurs. A l'inverse, dans les régions du Sud (Sikasso, Koulikoro et Kayes), les obstacles majeurs à la scolarisation sont principalement liés à la pauvreté et aux facteurs socioculturels. Le district de Bamako, bien que relativement épargné par l'insécurité et l'éloignement géographique, demeure confronté au refus de l'enfant et aux contraintes économiques.

Les dynamiques diffèrent également selon le milieu de résidence. L'insécurité est beaucoup plus marquée en milieu rural (26,8%), tandis que le refus de l'enfant (48,7%) et le manque de moyens économiques (29,0%) sont davantage cités en milieu urbain. Enfin, les enfants issus de ménages dirigés par des femmes apparaissent légèrement plus exposés aux contraintes liées à l'insécurité (30,7%) et, plus largement, à la combinaison des facteurs économiques, culturels et sécuritaires.

Tableau n°2: Niveau d'instruction du chef de ménages suivant la région (%)

Régions	Niveau d'instruction du chef de ménage					
	Aucun	Alphabétisé ou Coranique	1er cycle fondamentale	2ème cycle fondamentale	Secondaire	Supérieur
Kayes	40,6	30,0	9,3	7,9	8,3	3,8
Koulikoro	40,3	24,7	14,2	8,5	7,0	5,3
Sikasso	47,0	24,1	12,1	6,6	6,7	3,5
Ségou	40,7	35,6	9,7	7,8	4,4	1,8
Mopti	41,0	42,1	7,7	4,7	2,7	1,8
Tombouctou	27,0	45,9	9,2	7,9	6,8	3,2
Gao	37,6	29,6	7,8	15,9	8,1	0,9
Kidal	30,0	49,0	9,3	7,7	2,1	1,9
Bamako	15,5	18,6	10,3	14,6	15,7	25,2
Taoudenni	30,9	67,0	1,8	0,3	0,0	0,0
Ménaka	22,9	76,1	0,7	0,0	0,0	0,4
Urbain	22,1	23,5	9,8	13,2	14,2	17,2
Rural	42,3	33,9	10,5	6,9	4,6	1,9
Masculin	35,6	31,4	10,2	8,7	7,5	6,5
Féminin	47,9	23,3	10,6	8,4	5,5	4,3
Ensemble	**36,4**	**30,8**	**10,3**	**8,7**	**7,4**	**6,4**

✓ **Niveau de santé :**

Les indicateurs de santé maternelle, de morbidité et d'accès aux soins révèlent des différences régionales, ainsi que selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

En ce qui concerne la santé maternelle, le nombre moyen de femmes enceintes par ménage varie sensiblement d'une région à l'autre, oscillant entre 0,06 à Kidal et 0,23 à Ménaka, pour une moyenne nationale de 0,15, en baisse par rapport à septembre 2024 (0,19). Les taux les plus élevées sont observées dans les cercles de Banamba et Kolokani (0,47), tandis que les plus faibles sont enregistrés à Barouéli (0,03) ainsi qu'à Bandiagara, Abéïbara, Tessalit, Tin Essako et dans la Commune I du district de Bamako (0,04).

Les femmes allaitantes sont proportionnellement plus nombreuses que les femmes enceintes. Les moyennes régionales varient de 0,19 à Taoudenni à 0,70 à Sikasso, pour une moyenne nationale estimée à 0,54, contre 0,64 en septembre 2024.

Le milieu rural présente des moyennes plus élevées tant pour les femmes enceintes (0,17) que pour les femmes allaitantes (0,58), comparativement au milieu urbain (0,12 et 0,43 respectivement). Par ailleurs, les ménages dirigés par des femmes enregistrent des moyennes plus faibles de femmes enceintes (0,08) et allaitants (0,33) que ceux dirigés par des hommes (0,16 et 0,55 respectivement).

S'agissant des maladies chroniques, la proportion de ménages comptant au moins un membre atteint de maladie chronique s'établit à 10,2% au niveau national, en recul par rapport à septembre 2024 (12,9%). Les taux les plus élevés sont observés à Mopti (13,7%) et Tombouctou (12,8%). A l'échelle des cercles, Bankass (30,8%), Macina (26,1%) et Yanfolila (24,0%) présentent les proportions les plus importantes, tandis que Bafoulabé (1,0%), Koutiala (1,7%), Yorosso (2,1%) et Bandiagara (2,4%) affichent les niveaux les plus faibles.

Le nombre moyen de personnes chroniquement malades (maladie durant au moins trois mois) est estimé à 0,13 au niveau national. Il est plus élevé à Ménaka (0,25), Mopti (0,17) et Tombouctou (0,16), et nettement plus faible à Taoudenni (0,03) et à Bamako (0,09).

Les maladies chroniques touchent légèrement plus les ménages urbains (10,8%) que les ménages ruraux (9,9%). Toutefois, les chefs de ménage atteints de maladies chroniques sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural (54,8%) qu'en milieu urbain (42,6%).

Les ménages dirigés par des femmes présentent une proportion légèrement plus élevée de malades chroniques (13,5%, contre 13,7% en septembre 2024) que ceux dirigés par des hommes (9,9%, contre 12,9% en septembre 2024).

Les orphelins de moins de 18 ans sont plus nombreux dans les régions de Kidal (0,27) et Taoudenni (0,11), probablement en lien avec le contexte sécuritaire, tandis qu'ils sont moins fréquents à Koulikoro et Bamako (0,06). Les orphelins de moins de 18 ans sont nettement plus nombreux dans les ménages féminins (0,27) que dans les ménages masculins (0,05). En parallèle, les personnes inactives de plus de 15 ans (handicapées ou malades) sont davantage présentes à Ségou (0,10) et rares à Taoudenni (0,02).

En termes de morbidité, le paludisme demeure de loin la principale maladie aiguë dans toutes les régions, avec une prévalence nationale très élevée de 95,2%, proche de celle observée en septembre 2024 (95,0%). Cette prévalence est toutefois légèrement plus faible à Bamako (89,3%). D'autres infections, notamment la diarrhée (37,0%) et les douleurs abdominales (15,5%), restent également très répandues, traduisant des conditions d'hygiène et d'assainissement encore précaires.

Les profils de morbidité sont globalement similaires entre les milieux urbain et rural, dominés par le paludisme (96,2% en milieu rural contre 92,7% en milieu urbain) et la diarrhée (39,3% contre 30,9%).

Les ménages dirigés par des femmes présentent une prévalence globale des maladies légèrement inférieure pour le paludisme (94,9%) comparativement aux ménages dirigés par des hommes (95,3%). En revanche, certaines infections, notamment les douleurs abdominales, y sont plus fréquentes (18,6% contre 15,3%).

L'utilisation des structures de santé reste élevée, avec une moyenne nationale de 86,7%, en baisse par rapport à septembre 2024 (89,3%). Les taux d'utilisation des structures de santé sont particulièrement élevés à Bamako (98,0%), Sikasso (96,2%) et Kayes (90,0%), mais nettement plus faibles à Ménaka (33,9%) et Taoudenni (59,5%). Le recours aux tradithérapeutes/marabouts constitue la deuxième option la plus fréquente, avec une moyenne nationale de 50,1% contre 54,4% en septembre 2024. Cette pratique est plus courante à Koulikoro (64,0%) et Gao (61,9%), et moins répandue à Ménaka (21,0%) et Kidal (23,1%). L'automédication demeure significative, notamment à Taoudenni (56,8%), Tombouctou (46,2%) et Kidal (45,2%), pour une moyenne nationale de 38,3%, identique à celle de septembre 2024. Par ailleurs, l'usage des médicaments de la rue reste préoccupant, en particulier à Taoudenni (78,4%), Ménaka (57,4%) et Gao (55,0%), contre une moyenne nationale de 21,0%, en hausse par rapport à septembre 2024 (18,3%).

Le milieu urbain bénéficie d'un meilleur accès aux structures de santé, avec 93,4% des ménages qui y recourent, contre 83,9% en milieu rural. En revanche, les ménages ruraux sollicitent davantage les tradithérapeutes/marabouts (51,9% contre 45,8% en milieu urbain).

Les ménages dirigés par des hommes affichent un taux d'utilisation des structures de santé légèrement supérieur (87,2%) à celui des ménages dirigés par des femmes (82,6%). Le recours aux tradithérapeutes est également plus fréquent chez les ménages dirigés par des hommes (51,6%) que les ménages dirigés par des femmes (37,6%).

S'agissant du non-traitement, au niveau national, 13,7% des ménages déclarent au moins un membre non traité pour une maladie aiguë. Les taux les plus faibles sont observés à Kayes, Sikasso et Ségou (entre 2,4% et 4,9%), tandis que Taoudenni (62,6%), Tombouctou (28,1%) et Kidal (19,6%) enregistrent les niveaux les plus élevés.

Le non-traitement concerne 8,4% des ménages en milieu urbain contre 9,0% en milieu rural, ces derniers faisant face certainement à des contraintes spécifiques telles que l'éloignement géographique, les coûts des

soins et du transport, ainsi que la faible disponibilité des services de santé. Les ménages dirigés par des femmes sont particulièrement affectés, avec un taux de non-traitement de 15,6%, contre 8,4% pour ceux dirigés par des hommes.

Enfin, en termes d'accessibilité géographique, les distances d'accès aux centres de santé varient fortement selon les régions. A Bamako, Kayes et Gao, entre 57% et 67% des ménages atteignent un centre de santé en moins de 30 minutes, contre seulement 20% à 29% à Taoudenni, Kidal et Mopti. Les temps de parcours supérieurs ou égaux à deux heures sont surtout observés à Taoudenni (15,6%), Kidal (8,4%) et Mopti (7,9%), et sont quasi inexistants à Ménaka et Bamako. De manière générale, l'accessibilité géographique est plus contraignante en milieu rural, où seuls 43,7% des ménages accèdent à un centre de santé en moins de 30 minutes, contre 64,0% en milieu urbain. En outre, 5,3% des ménages ruraux déclarent des trajets de deux heures ou plus, contre seulement 0,3% en milieu urbain. Les ménages dirigés par des femmes atteignent plus souvent un centre de santé en moins de 30 minutes (53,7%) que ceux dirigés par des hommes (49,3%), mais sont légèrement moins représentés parmi ceux parcourant des distances intermédiaires (entre une heure et une heure et demie).

Tableau n°3: Santé maternelle (%)

Régions	Nombre de femmes enceintes dans le ménage	Nombre de femmes allaitant dans le ménage	Nombre de personnes chroniquement malades (qui dure au moins 3 mois) dans le ménage	Nombre d'orphelin(e)s âgé(e)s de moins de 18 ans dans le ménage	Nombre de personnes de plus de 15 ans inactives dans votre ménage (handicapées ou malades)
Kayes	0,18	0,65	0,13	0,08	0,06
Koulikoro	0,18	0,63	0,15	0,06	0,05
Sikasso	0,18	0,70	0,14	0,07	0,06
Ségou	0,15	0,53	0,14	0,06	0,10
Mopti	0,13	0,54	0,17	0,09	0,09
Tombouctou	0,18	0,31	0,16	0,07	0,07
Gao	0,21	0,39	0,04	0,05	0,04
Kidal	0,06	0,23	0,10	0,27	0,07
Bamako	0,08	0,39	0,09	0,06	0,03
Taoudenni	0,10	0,19	0,03	0,11	0,02
Ménaka	0,23	0,36	0,25	0,09	0,03
Urbain	0,12	0,43	0,14	0,08	0,06
Rural	0,17	0,58	0,13	0,07	0,07
Masculin	0,16	0,55	0,13	0,05	0,06
Féminin	0,08	0,33	0,16	0,27	0,08
Ensemble	**0,15**	**0,54**	**0,13**	**0,07**	**0,07**

2.1.3. Composition démographique des ménages

Au niveau national, la population se caractérise par une structure démographique jeune, avec une forte prédominance des groupes d'âge économiquement et socialement actifs.

La tranche d'âge 15–49 ans représente 44,2% de la population, en hausse par rapport à septembre 2024 (42,5%). Cette évolution révèle la dominance des adultes en âge d'activité économique et reproductive, un facteur déterminant pour la disponibilité de la main-d'œuvre agricole et non agricole.

Les régions du nord et du centre enregistrent les proportions les plus élevées de cette tranche d'âge, notamment Kidal (51,4%), Tombouctou (50,5%), Bamako (47,7%) et Taoudenni (47,7%).

Parallèlement, la population des enfants de 0–14 ans représente 46,4% au niveau national, répartie entre 21,1% pour les 0–59 mois et 25,3% pour les 5–14 ans, contre 47,4% en septembre 2024 (19,9% et 27,6% respectivement). Bien qu'en légère baisse, cette proportion demeure très élevée et traduit une forte dépendance démographique. Les régions de Sikasso, Ségou et Ménaka affichent des proportions particulièrement élevées d'enfants âgés de 5–14 ans, atteignant 28,4% à Ménaka.

La tranche des 65 ans et plus reste faible, avec 2,4% de la population au niveau national, en légère baisse par rapport à septembre 2024 (2,6%). Les niveaux les plus faibles sont observés dans les régions de Taoudenni (0,8%), Ménaka (0,7%) et Tombouctou (1,4%).

Au niveau national, les femmes représentent 45,8% de la population enquêtée, en baisse par rapport à septembre 2024 (48,7%), mettant en évidence des disparités régionales notables. Les régions de Gao (50,2%) et Taoudenni (48,3%) présentent les proportions féminines les plus élevées, tandis que celles du Centre et du Sud se situent autour ou légèrement en dessous de la moyenne nationale, notamment à Mopti (43,8%).

Selon le milieu de résidence, la proportion de femmes est plus élevée en milieu urbain (47,5%) qu'en milieu rural (45,1%). Cette différence reflète des dynamiques migratoires, économiques et sociales spécifiques,

notamment la migration des hommes vers certaines zones de production, ainsi que la concentration des opportunités économiques et des services sociaux en milieu urbain.

Les femmes en âge de procréer (15–49 ans) représentent 23,0% de la population totale, contre 21,8% en septembre 2024. Les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Taoudenni (26,4%), Ménaka (26,1%), Tombouctou (26,0%) et Bamako (25,3%).

Le nombre moyen de femmes en âge de procréer par ménage est estimé à 1,8, en baisse par rapport à septembre 2024 (2,0). Les moyennes les plus élevées sont constatées dans les régions de Sikasso (2,3), Kayes (2,0) et Koulikoro (1,9), tandis que les régions du Nord affichent des niveaux nettement inférieurs, notamment Gao, Taoudenni, Ménaka (1,1) et Kidal (1,2).

L'enquête révèle par ailleurs que 5,5% des ménages, contre 7,4% en septembre 2024, prennent en charge au moins une personne dépendante (personne handicapée ou malade). Les proportions les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Ségou (8,1%), Mopti (7,8%) et Tombouctou (6,3%), tandis qu'elles sont nettement plus faibles à Taoudenni (1,6%), Bamako (2,8%) et Ménaka (3,0%).

Les ménages ruraux (5,7%) sont légèrement plus touchés par la prise en charge de personne dépendante que les ménages urbains (4,9%), illustrant les inégalités persistantes en matière d'accès aux services de santé et de protection sociale. Par ailleurs, les ménages dirigés par des femmes (6,8%) apparaissent plus exposés à la prise en charge de personnes dépendantes que ceux dirigés par des hommes (5,4%). Enfin, 1,6% des chefs de ménage eux-mêmes sont en situation de dépendance.

Tableau n°4: Composition démographique des ménages (%)

Région	% par tranche d'âge					% des femmes		Moyenne de femme de 15-49 ans/ménage
	0_5ans	5_14ans	15_49ans	50_64ans	65_et_plus	Global	15-49ans	
Kayes	24.1	23.5	44.0	5.9	2.5	46.3	23.2	2.0
Koulikoro	22.0	25.9	42.7	7.0	2.5	45.0	22.2	1.9
Sikasso	19.7	27.9	41.9	7.7	2.8	45.5	21.7	2.3
Ségou	17.2	27.8	42.7	9.0	3.4	45.9	21.4	1.9
Mopti	20.9	26.3	43.1	7.0	2.6	43.8	21.8	1.7
Tombouctou	20.5	20.5	50.5	7.1	1.4	43.9	26.0	1.3
Gao	29.0	19.1	42.3	7.5	2.1	50.2	23.7	1.1
Kidal	14.3	22.7	51.4	9.7	1.9	43.7	25.5	1.2
Bamako	20.8	24.8	47.7	5.0	1.6	47.4	25.3	1.6
Taoudenni	22.8	26.6	47.7	2.1	0.8	48.3	26.4	1.1
Ménaka	18.7	28.4	47.4	4.8	0.7	45.9	26.1	1.1
Urbain	20.8	24.0	46.5	6.6	2.2	47.5	24.7	1.8
Rural	21.2	25.8	43.2	7.2	2.5	45.1	22.3	1.8
Masculin	21.4	25.4	44.0	6.9	2.4	45.2	22.6	1.8
Féminin	17.4	24.5	47.1	8.3	2.8	53.3	27.7	1.6
Ensemble	21.1	25.3	44.2	7.0	2.4	45.8	23.0	1.8

2.1.4. Taille du ménage

La taille moyenne des ménages au Mali demeure globalement élevée, tout en présentant des contrastes entre les zones agricoles du Sud et du Centre, caractérisées par des structures familiales étendues, aux régions du Nord, essentiellement pastorales.

Au niveau national, la taille moyenne du ménage est estimée à 8,1 personnes (contre 9,6 personnes en septembre 2024, pour une médiane de 7 (contre 8 en septembre 2024). Cet écart entre moyenne et médiane traduit la présence de ménages très nombreux qui tirent la moyenne vers le haut. Bien que minoritaires, ces ménages élargis jouent un rôle structurel important dans certaines zones.

Les régions de Sikasso (10,6 personnes en moyenne), Kayes (8,9), Ségou et Koulikoro (8,8) confirment cette tendance. Majoritairement agricoles et rurales, elles se caractérisent par une forte prévalence de ménages élargis, souvent organisés autour de concessions familiales regroupant plusieurs sous-ménages, en lien avec la tradition et les stratégies de production agricole et de solidarité.

Les tailles de ménage les plus élevées sont observées dans des cercles de Bougouni (13,9 personnes), Kadiolo (13,5) et Diéma (13,0).

A Bamako, malgré le contexte urbain, la taille moyenne de ménage est de 6,7 personnes. Cette situation reflète la persistance de mécanismes de solidarité familiale en milieu urbain, marqués par l'accueil de parents dépendants tels que les étudiants, les personnes déplacées ou les travailleurs saisonniers.

En revanche, les régions de Taoudenni (4,4), Ménaka (4,7), Kidal (4,8), Gao (5,0) et Tombouctou (5,2) présentent des tailles moyennes nettement plus faibles. Les médianes oscillent entre 4 et 5 personnes, avec des maximums relativement limités. Ces zones, au-delà de la taille structurellement modeste des ménages restent touchées par l'insécurité et les déplacements de populations, qui accroissent la dispersion géographique des membres.

Les ménages dirigés par des hommes affichent une taille moyenne de 8,3 personnes, contre 6,0 personnes pour ceux dirigés par des femmes. L'écart est également visible au niveau des médianes (7 contre 5). Cette différence reflète des réalités structurelles. Les ménages dirigés par des femmes sont souvent issus de situations de veuvage, de divorce ou de séparation et ils disposent généralement des ressources plus limitées.

Les ménages en milieu rural présentent une taille moyenne plus élevée (8,4 contre 10,4 en septembre 2024) que ceux en milieu urbain (7,3 contre 7,5 en septembre 2024). Cette différence est conforme aux dynamiques démographiques et sociales. En milieu rural, la main-d'œuvre familiale est un facteur clé de production agricole tandis qu'en milieu urbain, les contraintes économiques et de logement limitent la taille des ménages. Toutefois, le maximum observé en milieu urbain (75 personnes) suggère l'existence de ménages urbains très étendus.

En conclusion, les grandes tailles observées dans les zones agricoles du Sud et du Centre traduisent les modèles familiaux élargis, essentiels aux stratégies de production et de solidarité, tandis que les faibles tailles enregistrées dans les régions du Nord témoignent une situation structurelle, mais aussi des effets durables de l'insécurité et des déplacements.

Tableau n°5: Taille du ménage (%)

Régions	Taille du ménage			
	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
Kayes	8,9	8	53	1
Koulikoro	8,8	8	41	1
Sikasso	10,6	9	75	1
Ségou	8,8	7	59	1
Mopti	7,9	8	24	1
Tombouctou	5,2	5	20	1
Gao	5,0	5	11	1
Kidal	4,8	5	11	2
Bamako	6,7	6	51	1
Taoudenni	4,4	4	8	2
Ménaka	4,7	4	10	2
Masculin	8,3	7	75	1
Féminin	6,0	5	30	1
Urbain	7,3	6	75	1
Rural	8,4	7	65	1
Ensemble	**8,1**	**7**	**75**	**1**

2.2. Conditions de vie des ménages

2.2.1. Logement

Le statut principal d'occupation du logement des ménages indique qu'environ 60,0% des chefs de ménage sont des propriétaires sans titre contre environ 18,4% qui sont propriétaires avec titre ; les locataires représentent 11,3% tandis que 1,7% sont copropriétaires.

Plus de la moitié des ménages vivent dans des concessions à plusieurs logements (58,9%) tandis que 24,4% habitent dans des maisons individuelles simples.

Par ailleurs, 6,1% des ménages vivent dans les cases en banco alors que seulement 2,5% vivent dans les immeubles à appartements. Dans les régions de Kidal et de Ménaka, les tentes sont les types de logement non négligeables avec respectivement 30,9% (18,3% pour les tentes traditionnelles en cuir, 8,8% de tentes en tissus et 3,8% pour les tentes en bâches) et 59,6% (33,8% pour les tentes traditionnelles en tissus, 17,7% pour les tentes en cuir et 8,0% de tentes en bâches).

Les murs/clôtures du principal logement occupé par les ménages sont en majeure partie construits en banco pour 45,2% des ménages, en dur pour 28,4% et en semi-dur pour 20,2%. Selon les régions, les murs/clôtures sont en banco pour 79,5% des logements dans la région de Gao ; 76,0% à Tombouctou ; 75,9% à Mopti et 65,2% à Ménaka. Dans le district de Bamako, les logements sont construits en dur pour 88,1% des ménages.

Il ressort que 66,4% des ménages possèdent un abri dressé pour la cuisine. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Sikasso (79,8%) ; Koulikoro (79,7%) ; Kayes (78,7%) ; Ségou (70,6%) ; Mopti (63,6%)

que dans le district de Bamako (53,3%) et dans les régions de Taoudenni (35,3%), Gao (26,2%) et Ménaka (20,0%).

Tableau n°6: Types de logement des ménages (%)

Région	Type de logement vit la majorité des membres de votre ménage										
	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Concession à plusieurs logements	Case en banco	Habitat précaire / Baraque	Tente en cuir	Tente traditionnel (tissus)	Tente en bâches	Case en paille/ Natte	Autres
Kayes	0,2	2,5	27,6	57,3	10,8	0,0	0,0	0,0	0,1	1,1	0,2
Koulikoro	1,8	5,4	12,0	76,3	4,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Sikasso	0,6	2,1	16,9	72,6	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ségou	0,8	2,8	16,7	74,1	5,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Mopti	0,3	2,2	20,3	64,8	11,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,0
Tombouctou	3,5	4,2	66,4	5,4	4,6	0,1	2,9	1,9	3,2	7,8	0,1
Gao	0,7	0,7	64,2	20,6	4,5	0,0	2,6	3,2	1,5	2,0	0,0
Kidal	0,4	0,8	49,6	13,0	3,7	0,4	18,3	8,8	3,8	1,2	0,0
Bamako	10,9	17,8	17,2	53,9	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Taoudenni	0,0	0,0	6,3	0,0	0,7	2,1	6,5	18,7	7,8	57,8	0,0
Ménaka	0,0	0,0	32,8	4,1	0,4	0,0	17,7	33,8	8,0	2,9	0,2
Ensemble	**2,5**	**5,2**	**24,4**	**58,9**	**6,1**	**0,1**	**0,6**	**0,7**	**0,5**	**1,0**	**0,0**

2.2.2.Source d'énergie

Les principales sources d'énergie pour l'éclairage utilisées dans les ménages sont les panneaux solaires (45,9% contre 41,8% en septembre 2024) et l'électricité (EDM), qui est utilisée par 33,8% des ménages au niveau national contre 35,4% en septembre 2024. L'électricité fournie par l'EDM couvre essentiellement les milieux urbains (82,3% principalement dans le District de Bamako, chefs-lieux de régions et de certains cercles). Selon une analyse spatiale, l'électricité (EDM) est la principale source d'éclairage dans le district de Bamako pour 96,7% des ménages et, ailleurs dans le pays, les panneaux solaires sont les plus utilisés avec 70,8% des ménages dans la région de Sikasso ; 64,1% à Ségou ; 55,7% à Kayes ; 54,1% à Koulikoro et 46,2% à Mopti. Les torches (à pile ou solaire) sont principalement utilisées par la quasi-totalité des ménages de la région de Taoudenni (78,7%) et par plus de la moitié dans la région de Ménaka (64,2%), dans une moindre mesure à Kidal (43,8%) et à Mopti (27,8%).

Pour la cuisson des aliments, le bois de chauffe (70,3%) et le charbon de bois (26,3%) restent les principales sources d'énergie pour les ménages sans distinction de zones de résidences. Toutefois, les ménages en milieu urbain utilisent plus le charbon (54,7%) que le bois (39,7%), contre respectivement 14,7% et 82,2% en milieu rural. Les déchets d'animaux sont utilisés par 0,5% des ménages. Cette pratique est plus fréquente dans les régions de Taoudenni (18,8%), Gao (2,7%) et Kidal (1,7%) qui sont des zones d'élevage par excellence et où la ressource bois n'est pas aussi disponible et chère. Le gaz est utilisé seulement par 0,2% des ménages au niveau national et beaucoup plus dans la région de Kidal où il est utilisé par 2,8% des ménages en raison de sa proximité avec l'Algérie et la rareté de la ressource bois/charbon.

2.2.3.Eau, hygiène et assainissement

✓ **Eau**

Globalement dans le pays, 93,5% des ménages ont accès à l'eau potable. Ce taux d'accès est faible au niveau des régions de Kidal (78,1%) et de Ménaka (68,6%).

Au niveau cercle, les taux les plus bas sont enregistrés dans les cercles Djenné (72,9%), Ménaka (68,6%) Kidal (67,3%), Bla (55,5%) et Tin Essako (46,2%).

Le traitement des eaux avant consommation par les ménages est moyennement pratiqué. Il ressort de l'analyse que 38,6% des ménages procèdent habituellement au traitement de l'eau avant de la boire ; ce qui est en hausse par rapport aux résultats d'enquête précédente 27,4% (en septembre 2024). Il est plus pratiqué dans les régions de Ménaka (95,8%), Mopti (57,3%) et Bamako (52,3%). Pour les ménages qui font le traitement des eaux, les méthodes de traitements les plus pratiquées sont l'utilisation de l'eau de javel/chlore par plus de la moitié (53,1%) et le filtrage avec un linge/tissu (28,5%).

Les sources d'eau potable restent pratiquement les mêmes que pour les enquêtes précédentes, avec toutefois une légère amélioration de l'accès aux forages/pompes et aux bornes fontaines/fontaines publiques. Les principales sources d'eau potable sont les bornes fontaines/fontaines publiques (29,2%), le robinet dans le logement/concession (26,1%), les bornes fontaines/fontaines publiques (29,2%), les puits à pompe ou forages (19,3%) et les puits aménagés/protégés (18,6%).

En termes de temps mis pour accéder à la source d'eau, les ménages pour lesquels le point d'eau se trouve dans la maison/concession représentent 39,4%. Aussi, 48,9% des ménages font moins d'une demi-heure (aller/retour + temps d'attente sur place) pour aller chercher de l'eau de boisson. Ce temps est compris entre

une demi-heure et une heure pour 9,1% des ménages. Cependant, des ménages mettent entre une heure et demie à deux heures et plus dans les cercles de Youwarou (12,5%), Goundam (11,8%), Tin-Essako (9,9%) et Niafunké (4,8%).

Le volume d'eau potable recueilli par les ménages et provenant des sources d'eau améliorées ou traitées est en moyenne de 16,5 litres par jour et par personne. Cet indicateur est resté pratiquement inchangé depuis la dernière enquête de septembre 2024. Ce volume d'eau globalement conforme à la norme humanitaire (15L/pers/jour) est également respecté au niveau de toutes les régions du pays, sauf dans celles de Taoudenni (11,5%), Sikasso (12,1%) et Kidal (12,6%). La recherche de l'eau est une tâche essentiellement menée par les femmes dans 52,7% des ménages. Toutefois, dans la région de Kidal, la corvée d'eau revient aux hommes adultes et aux garçons avec respectivement 57,6% et 23,8% des ménages en raison de la force de traction nécessaire et des longues distances pour accéder au point d'eau.

✓ **Lieu d'aisance (toilettes)**

Il ressort que 24,3% des ménages ont recours aux latrines traditionnelles à ciel ouvert, 27,1% pour les latrines communes, 16,3% pour les latrines traditionnelles avec fosse simple et 3,5% dans la nature. Le recours à la nature pour les besoins est surtout signalé dans les régions de Taoudenni (60,1%), Kidal (31,5%), et Ménaka (15,3%). Seulement 8,2% des ménages utilisent des latrines extérieures ou intérieures privées avec chasse d'eau ; des toilettes communes à plusieurs ménages avec chasse d'eau sont utilisées par 3,3% des ménages.

✓ **Pratique de lavage des mains**

La majeure partie des ménages (75,1% contre 78,4% en septembre 2024) n'ont pas de lieux spécifiques dédiés au lavage des mains. 12,5% des ménages disposent d'un endroit dans la cour de leur logement pour le lavage des mains tandis que 5,8% des ménages le font principalement à côté des toilettes. La présence du savon sur le lieu dédié au lavage des mains est signalée chez 71,2% des ménages.

La pratique du lavage des mains avec le savon au sein des ménages est peu satisfaisante. En effet, elle est pratiquée après être allé à la selle (69,6%), quand les mains sont salles (64,3%), après avoir nettoyé un enfant qui est allé à la selle (56,9%), avant de manger ou de donner à manger à l'enfant (43,8%) et avant de préparer la nourriture (42,1%). Une certaine amélioration par rapport aux résultats des enquêtes précédentes de septembre est observée et pourrait être liée aux campagnes de sensibilisation des acteurs de santé à la base. Pour ceux qui ne le font pas, les raisons sont surtout liées à la méconnaissance de l'utilité de la pratique (57,1%), le manque de moyens de se procurer du savon (24,8%) ou la réticence (16,5%).

✓ **Assainissement**

Au niveau national, les ménages se débarrassent principalement de leurs ordures ménagères dans la nature ou dans la rue (25,1%), dans les tas d'immondices sauvages (19,3%), dans les compostières ou les enfouissements (14,5%). La pratique des compostières est surtout répandue dans les régions de Ségou (38,6%) et Koulikoro (23,0%). Dans le District de Bamako, en dépit de l'existence de plusieurs opportunités comme le ramassage privé pour 45,7%, les GIE (28,8%) et des poubelles collectives (11,6%), les dépôts dans les tas d'immondices, dans la rue et dans les caniveaux/collecteurs persistent.

S'agissant des eaux usées, elles sont généralement déversées soit dans la rue (36,2%), dans la nature (27,2%) soit dans la cour/concession (11,3%). Ces valeurs restent pratiquement similaires aux enquêtes précédentes.

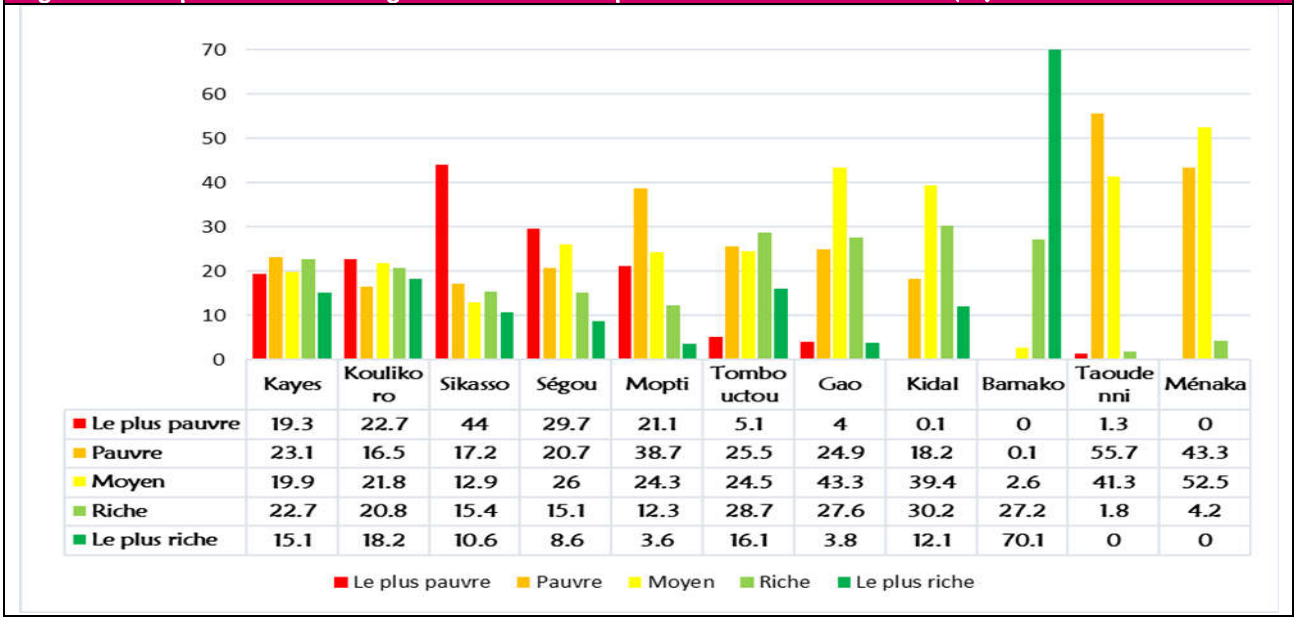
2.2.4. Possession de biens/équipements

Les conditions de vie des ménages ont été synthétisées, via une analyse factorielle en composante principale à travers l'élaboration d'un indice de bien-être économique prenant en compte les biens possédés et le cadre de vie des ménages. Les ménages ont été ensuite répartis en quintiles d'indice de bien-être économique : Plus pauvre, Pauvre, Moyen, Riche et Plus riche.

Le tableau suivant montre que ce sont surtout les régions du sud qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre. En effet, 44,0% des ménages de la région de Sikasso ; 29,7% de ceux de Ségou et 22,7% de ceux de Koulikoro sont dans cette classe ou catégorie. Quant au quintile le plus riche, il est essentiellement localisé dans le district de Bamako (70,1%) et dans les régions de Koulikoro (18,2%) et Kayes (15,1%).

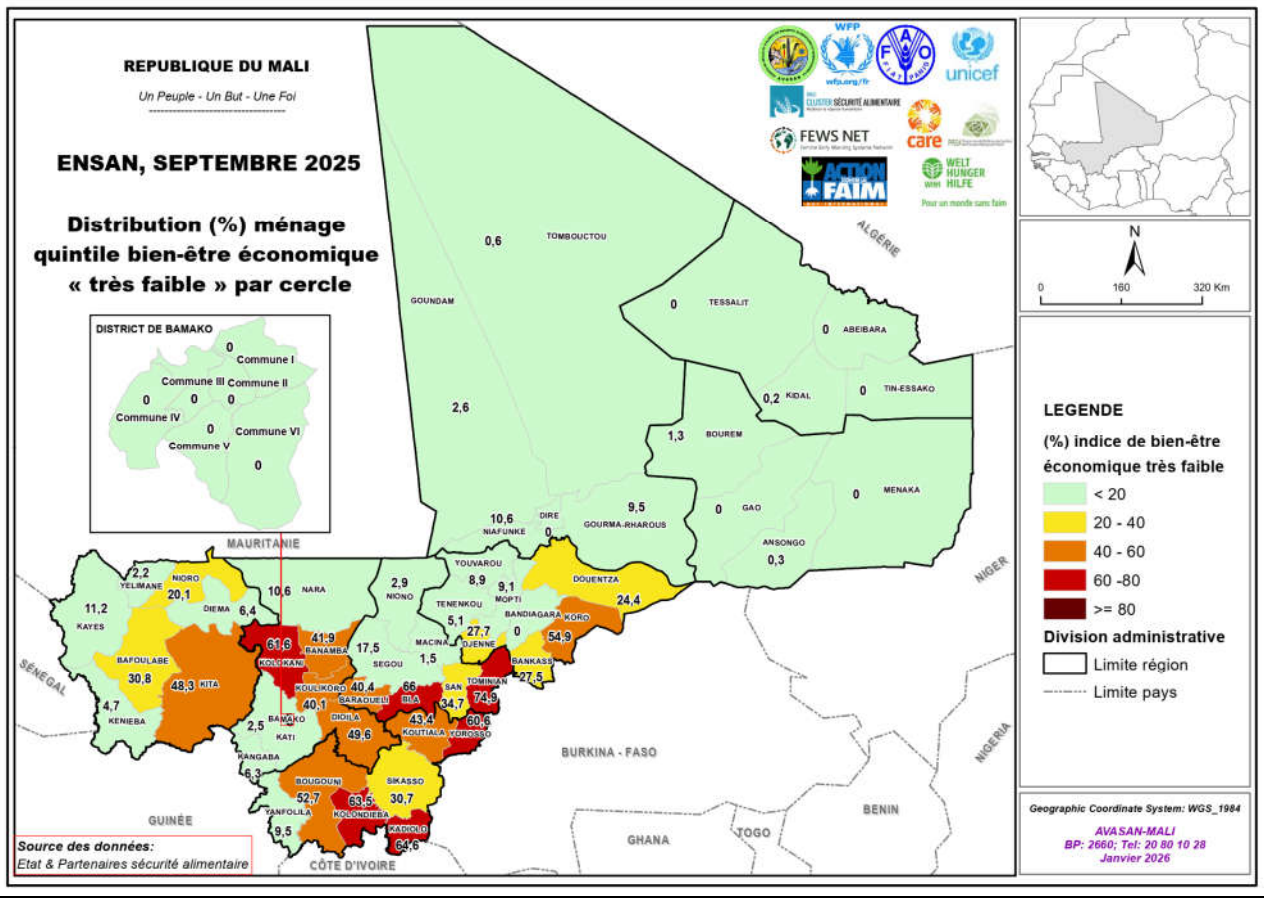
La carte n°3 qui présente la distribution géographique des ménages par quintiles, montre que ce sont surtout les cercles de Tominian (74,9%), Bla (66,0%), Kadiolo (64,6%) et Kolondièba (63,5%) qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre.

Figure n°3: Répartition des ménages en fonction des quintiles de l'Indice de richesse (%)



	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka
Le plus pauvre	19.3	22.7	44	29.7	21.1	5.1	4	0.1	0	1.3	0
Pauvre	23.1	16.5	17.2	20.7	38.7	25.5	24.9	18.2	0.1	55.7	43.3
Moyen	19.9	21.8	12.9	26	24.3	24.5	43.3	39.4	2.6	41.3	52.5
Riche	22.7	20.8	15.4	15.1	12.3	28.7	27.6	30.2	27.2	1.8	4.2
Le plus riche	15.1	18.2	10.6	8.6	3.6	16.1	3.8	12.1	70.1	0	0

Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle



2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages

La capacité d'un ménage à réagir face aux difficultés ainsi qu'aux aléas dépend du niveau de ses avoirs naturels, matériels, économiques, humains, sociaux et politiques ; du niveau de sa production, de ses revenus, de sa consommation mais aussi des moyens dont il dispose pour diversifier ses sources de revenus et sa consommation afin d'atténuer les effets des catastrophes susceptibles de survenir à tout moment.

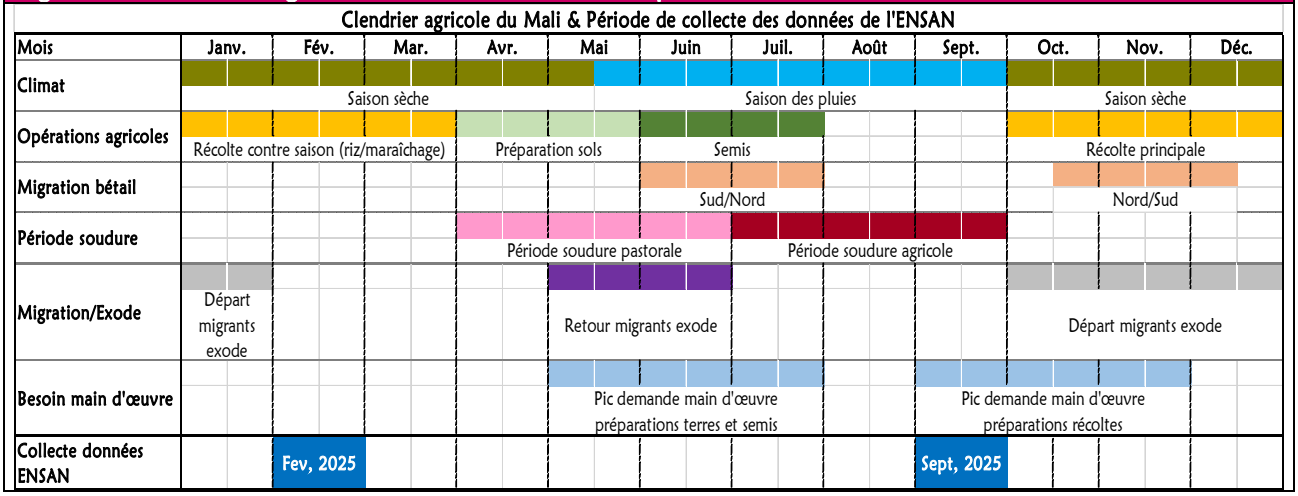
⇨ Calendrier saisonnier

La présente enquête ENSAN s'est déroulée entre septembre et octobre 2025 qui correspond à la fin de la période de soudure pour les ménages agropastoraux du pays. La figure 3 ci-après présente le calendrier

agricole de FEWS NET pour le Mali et les périodes de collecte des données ENSAN ; il s'agit d'une période généralement marquée au niveau :

- alimentaire par la fin de la soudure notamment dans les zones agricoles ;
- agricole ; par le début des récoltes des cultures de décrue au niveau des mares et lacs, les premières récoltes pour les cultures pluviales, l'évolution des cultures de riz de submersion et irrigués. C'est la période où les activités agricoles sont intenses et les premières récoltes vertes sont disponibles ;
- pastoral ; par le pic de la production de biomasse et de produits animaux (lait, fromage, beurre) et la concentration des animaux dans les pâturages d'hivernage ;
- migratoire ; par une amorce des départs des bras valides en exode ;
- climatique ; par la réduction des pluies, la poursuite de la crue sur les cours d'eau.

Figure n°4: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN



2.4. Mouvements migratoires

La migration est dans les habitudes des ménages du Mali surtout en ces temps marqués par une conjoncture relativement difficile et une combinaison de défis liés aux aléas climatiques et aux conflits qui affectent négativement les moyens d'existence des ménages à travers le pays. La migration devient ainsi un moyen approprié pour combler le gap de revenus et ou de nourriture pour les ménages. Ces mouvements peuvent être habituels ou inhabituels selon les périodes, les zones et les types de populations. Selon les résultats de l'enquête, plus de 4 communautés sur 5 sont concernés par la migration à travers le pays (86,7%) ; une situation quasiment similaire à celle de 2024. Par ailleurs, dans 14,6% des ménages, au moins un membre est concerné par la migration contre 26,3% en 2024. Ces mouvements migratoires sont jugés habituels par pratiquement toutes les communautés soit 96% contre 4% qui les jugent inhabituels. Les raisons de la migration inhabituelle de cette année sont liées surtout au nombre de partants plus élevé pour 51,5% des communautés, le changement de destination pour 35,5% et les départs tardifs pour 22,5%.

En fonction des réalités du moment et dans la zone concernée, la migration peut s'intensifier. Ainsi, les raisons qui amènent à une intensification de la migration portent sur la mauvaise année agricole pour plus de 4 communautés sur cinq (90%), le manque d'opportunité d'emploi pour trois quarts des communautés (75%) et la destruction des récoltes pour plus de la moitié des communautés (52%).

En termes de types de migration, nous distinguons trois types selon la durée des migrants dans les zones d'accueil. Il s'agit de la migration à long terme (plus d'un an) pour 66,8% des cas. Elle concerne particulièrement les régions de Kayes (76,8%), Taoudenni (100%) et Bamako (82%) où les populations sont plus tournées vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique centrale.

Quant à la migration à moyen terme (6 mois à 1 an), elle concerne 24,6% des ménages. Elle est plus marquée dans les régions de Tombouctou (45,4%), Gao (35,5%) et Ségou (32,0%). La migration à court terme (moins de 6 mois) qui est la moins observée, est surtout accentuée dans les zones agricoles (surtout déficitaires) de Sikasso, Ségou ainsi qu'à Tombouctou et à Gao où les migrants profitent de la saison morte de la campagne agricole pour aller à la recherche des ressources supplémentaires avant la nouvelle saison agricole. La durée de la migration est fonction de la conjoncture qui peut amener les migrants à partir plutôt que d'habitude ; ce qui prolonge la durée du séjour plus que d'habitude. Il faut noter aussi que l'insécurité qui sévit dans le pays a

engendré des départs inhabituels de migrant notamment dans les zones d'insécurité du centre et du nord du pays.

Les départs à l'exode ont eu lieu pour cette année principalement pendant les mois de début de saison sèche, après les récoltes des cultures pluviales ; ce qui est la période habituelle des départs pour la majorité des migrants. Il s'agit principalement des mois d'octobre à décembre. Cependant, des départs en dehors de cette période sont observés en fonction des réalités de la zone et parfois de façon spontanée surtout dans les zones d'insécurité où les perspectives économiques sont réduites.

Quant aux périodes de retour, il s'agit principalement du début de l'hivernage selon les zones et qui part de mai à juillet, au rythme de l'installation des pluies. En fonction des réalités des villages, des retours de même que des départs sont observés à n'importe quelle période de l'année.

En moyenne on compte 2 migrants dans les ménages. Ce nombre est pratiquement similaire dans toutes les régions exceptées dans celles de Tombouctou, Gao, Bamako, Kidal, Ménaka et Taoudenni où ce nombre est réduit à 1 personne. Selon les cercles, ceux de Banamba, Nara, Sikasso, Yanfolila, ont les plus grands nombres de migrants par ménage de près de 3 personnes.

Selon les communautés, la migration concerne principalement les hommes adultes pour 30,5% des cas, les jeunes garçons uniquement 26,0% des cas et les garçons et filles 25,0% des cas. Les femmes adultes et les personnes âgées sont beaucoup moins concernées par le phénomène et représentent moins de 4% des cas.

Les chefs de ménages sont des migrants dans 9,5% des ménages concernés. Ce taux est particulièrement élevé dans le District de Bamako (28,3%) et la région de Kidal (16,6%), La proportion de chef de ménage migrant est plus élevée en milieu urbain (24,5%) qu'en milieu rural (7,3%) où la migration est l'apanage des jeunes à la recherche de ressources complémentaires et de découverte.

Les chefs de ménages migrants sont plus observés dans ceux dirigés par les femmes (33,0%) que dans ceux des hommes (7,5%).

L'ampleur des départs des bras valides pour cette année est plus marquée que d'habitude pour 32,7% des ménages concernés. Ce taux est particulièrement plus élevé dans les régions de Taoudenni (100%), Ménaka (76,8%), Kidal (70,0%). Les difficultés financières pour 88,0% des ménages constituent la première raison de la hausse de l'ampleur des départs de bras valides cette année par rapport à l'habitude. Cette raison est suivie de celle relative à la recherche de matériel par 53,5% plus particulièrement dans les régions de Taoudenni (100%), Koulikoro (70,2%) et Ségou (61,9%). La troisième raison des départs importants plus que d'habitude porte sur la mauvaise campagne agricole évoquée par 36,7% des ménages concernés avec des taux plus importants dans les régions de Gao (77,8%), Tombouctou (71,0%), Mopti (43,1%) et Kayes (42,5%). Selon le sexe du chef de ménage, les raisons restent les mêmes.

Les principales zones de destination des migrants sont par ordre d'importance, les zones minières (63,2%), la capitale Bamako (57,9%), la zone hors Afrique (33,4%) et la sous-région ouest africaine (27,9%). Les zones minières constituent une destination privilégiée pour pratiquement toutes les communautés des régions du pays excepté celles de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni pour laquelle les migrants se dirigent vers d'autres régions du pays, vers les pays de l'Afrique et même les pays hors d'Afrique.

Les activités des migrants portent principalement sur l'orpaillage (24,0%), ouvrier (16,2%), manœuvre (15,0%), le commerce (11,4%), le petit métier (8,8%) et le domestique/gardien (6,7%) selon les communautés. Les activités de manœuvre et d'ouvrier concernent plus les migrants des régions du sud du pays tandis que le commerce, la vente du bétail/produits d'élevage et courtier concernent plus les migrants des régions du nord du pays (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka).

Les revenus issus de la migration sont transférés ou rapportés au retour des migrants pour satisfaire les besoins financiers des ménages. Pour les douze derniers mois (octobre 2024 à septembre 2025), le montant moyen issu de la migration est estimé à 228 944 FCFA contre 170 333 FCFA en 2024 ; ce qui est en hausse de 34% par rapport à celui de septembre 2024. Ce montant est plus élevé dans les régions de Kidal avec 362 368 FCFA contre 251 249 FCFA en 2024 et Kayes avec 337 242 FCFA contre 289 269 FCFA en 2024. Le montant envoyé est plus important dans les zones rurales (230 219 FCFA contre 163 824 FCFA en 2024) que dans les zones urbaines (220 385 FCFA contre 214 262 FCFA en 2024). Selon le sexe du chef de ménages, les ménages

dirigés par les femmes reçoivent moins d'argent des migrants (212 166 FCFA contre 203 052 FCFA en 2024) que ceux dirigés par les hommes (230 350 FCFA contre 167 825 FCFA en 2024).

Les ressources issues de la migration sont jugées, importantes à très importantes pour 75,1% des ménages, moyennes pour 21,0% des ménages et faibles pour 3,7% des ménages. L'appréciation de l'apport de la migration reste quasiment similaire dans tous les ménages sans distinction de sexe du chef de ménage aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ressources issues de la migration sont utilisées prioritairement dans l'achat des produits alimentaires (84,3%), la santé (69,7%), l'achat d'autres biens de consommation non alimentaires (40,3%), l'achat d'intrants (25,9%), les frais scolaires (21,9%).

L'utilisation des ressources de la migration pour les achats de matériels et équipements de production (15,8% pour le milieu rural contre 9,6% pour le milieu urbain) et des intrants agricoles (28,3% pour le milieu rural contre 9,6% pour le milieu urbain), est plus importante en milieu rural compte tenu des activités agricoles. Par contre, l'utilisation pour les dépenses scolaires est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit 40,0% contre 19,3% pour le milieu rural.

Par rapport au sexe du chef de ménage, dans les ménages dirigés par les femmes, les revenus issus de la migration sont plus utilisés dans les achats de produits alimentaires (94,6% contre 83,4% pour les hommes), dans les achats de produits à vendre (23,1% pour les femmes contre 9,7% pour les hommes), dans l'épargne (11,8% pour les femmes contre 5,2% pour les hommes). En revanche, dans les ménages dirigés par les hommes, les revenus issus de la migration sont plus utilisés dans les achats d'intrants (27,3% contre 8,7% pour les femmes) et dans les achats de matériels (15,6% contre 7,3% pour les femmes).

2.5. Elevage

⇨ Possession de bétail & typologie du cheptel possédé

L'élevage demeure une activité centrale des moyens d'existence au Mali. Il est pratiqué par près de la moitié des ménages, soit 48,9%, en légère progression par rapport à la même période en 2024 (47,6%). Cette relative stabilité confirme l'importance structurelle du cheptel dans les stratégies économiques des ménages, en particulier dans les zones rurales.

La pratique de l'élevage est nettement plus répandue dans les régions de Taoudenni (63,7%), Mopti (62,1%) et Ségou (62,0%), traduisant le poids des systèmes agro-pastoraux et pastoraux dans ces régions. A l'inverse, la possession de bétail reste marginale en milieu urbain (14,9%), comparativement au milieu rural où 62,9% des ménages détiennent au moins un animal.

Selon le sexe du chef de ménage, des disparités persistantes sont observées : les ménages dirigés par des hommes affichent une possession de bétail significativement plus élevée (50,1%) que ceux dirigés par des femmes (32,4%), traduisant des inégalités d'accès aux actifs productifs. Globalement, ces niveaux ne présentent pas de variations significatives par rapport à l'année précédente.

L'analyse par zones de moyens d'existence met en évidence des taux particulièrement élevés de possession de bétail dans les zones « Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage » (75,9%), « Centre sorgho et mil » (75,4%), « Centre-est mil et élevage transhumant » (75,1%) et « Sud-ouest orpaillage et maïs » (74,9%), ce qui souligne le rôle structurant de l'élevage dans ces systèmes productifs.

La taille moyenne du cheptel possédé par ménage apparaît globalement stable ou en légère baisse par rapport à septembre 2024. Elle s'établit à 3 bovins (stable), 4 petits ruminants contre 5 en 2024 ; 0,02 camelins contre 0,03 ; 0,1 équins (stable) ; 0,4 asins (stable) ; 0,04 porcins contre 0,1 et 3,4 volailles contre 3,1 en 2024.

2.5.1. Appréciation qualitative des conditions d'élevage

⇨ Etat des pâturages

Grâce à la bonne pluviométrie enregistrée au cours de la campagne, l'état des pâturages est jugé moyen à bon par 77,7% des communautés, contre 22,3% qui les estiment mauvais à très mauvais. Toutefois, la situation demeure préoccupante dans la région de Ménaka, où 61,7% des ménages signalent des pâturages dégradés, principalement en raison de l'insécurité limitant l'accès aux parcours pastoraux.

⇨ Conditions d'abreuvement

Les conditions d'abreuvement sont globalement favorables, avec 88,1% des communautés les jugeant bonnes à moyennes. Cette situation résulte du bon remplissage des mares et retenues d'eau à l'échelle nationale. Néanmoins, des difficultés persistent dans certaines régions, notamment à Ménaka (65,0%), Gao (28,5%) et Sikasso (25,6%), où une proportion non négligeable des ménages rapporte des conditions d'abreuvement mauvaises à très mauvaises.

⇨ Embonpoint du bétail

L'embonpoint du bétail est jugé moyen à bon par 92,3% des ménages (27,6% de bons et 64,7 de moyens), en amélioration par rapport à septembre 2024 (87,9%). Cette évolution positive s'explique par la bonne disponibilité des pâturages et la reconstitution des points d'eau. Toutefois, 7,7% des ménages signalent un mauvais à très mauvais état embonpoint du bétail, principalement dans les régions de Gao (22,5%) et Mopti (16,0%), à cause des difficultés d'accès du bétail aux pâturages consécutive à l'insécurité.

⇨ Production laitière

La production laitière est appréciée moyenne à très bonne par 79,2%, soit pour près de 4 communautés sur 5, un niveau quasiment identique à celui observé en 2024 (79,1%). En revanche, 20,8% des communautés rapportent une production mauvaise à très mauvaise, notamment dans les régions de Ségou (45,8%), Sikasso (25,4%) et Gao (24,4%).

Au niveau des cercles, la mauvaise appréciation de la production de lait est plus évoquée à Barouéli, Bandiagara (100%), Sikasso (84,7%), Bla (67,5%), Douentza (66,4%), Macina (60,5%) et Abéïbara (57,1%). Les principales causes identifiées pour la mauvaise production de lait sont liées à la faible disponibilité des pâturages (88,0%), la pression du cheptel sur les zones accessibles (45,6%) et l'insécurité (41,2%). Cette dernière limite l'accès des troupeaux aux zones de pâturages, provoque des concentrations inhabituelles de troupeaux et accélère la dégradation des ressources, avec des effets négatifs directs sur la production animale. En plus, le déplacement des populations, les vols/enlèvements de bétail qui ont réduit le capital productif ont contribué aussi à la réduction de la production animale dans ces zones d'insécurité.

⇨ Gestion des ressources pastorales et perspectives

Les pâturages exondés sont jugés suffisants pour couvrir les besoins locaux par 60,4% des communautés, un niveau légèrement inférieur à celui de 2024 (62,3%). De même, seuls 30,5% considèrent les pâturages inondés comme suffisants, contre 37,1% en 2024. Cette insuffisance en pâturages inondés est particulièrement marquée dans les zones de bourgou (Mopti, Ségou, Gao, Tombouctou et Ménaka), où l'insécurité limite l'accès à cette ressource stratégique pour la saison sèche. Quant aux ressources en eau, elles restent globalement suffisantes par 79,9% des communautés.

Dans un contexte d'insécurité persistante, entrainant des perturbations de mouvements des troupeaux et des difficultés d'accès à certains pâturages, 49,7% des communautés anticipent des pressions inhabituelles sur les pâturages, notamment à Taoudenni (88,9%), Gao (84,3%) et Koulikoro (65,8%). Par ailleurs, 43,0% s'attendent à des pressions inhabituelles autour des points d'eau, en particulier à Taoudenni (81,5%), Kidal (63,3%) et Tombouctou (62,9%) en raison de l'accès limité aux points d'eau et des concentrations inhabituelles attendues dans ces zones en lien avec l'insécurité.

Face à ces risques, les stratégies d'adaptation envisagées par les communautés pour atténuer les effets de la pression inhabituelle sur les ressources pastorales portent principalement sur l'achat inhabituel d'aliments de bétail (44,2%), la transhumance inhabituelle (40,9%) et le déstockage du bétail (36,6%). La transhumance inhabituelle est surtout citée à Sikasso (82,5%), Gao (74,0%) et Tombouctou (71,5%), tandis que l'achat d'aliments est davantage mentionné à Mopti (79,1%), Gao (61,5%) et Tombouctou (57,9%). La mise en défens est plus fréquemment évoquée à Kidal (60,0%), Kayes (58,5%) et Taoudenni (50,0%), alors que le déstockage est particulièrement signalé à Gao (75,1%), Koulikoro (56,8%) et Mopti (55,6%).

⇨ Contraintes rencontrées par les ménages dans la pratique de l'élevage

Les principales contraintes identifiées concernent le manque de moyens financiers (63,2%), le problème d'accès aux intrants vétérinaires (40,1%) et les difficultés d'abreuvement et d'alimentation du bétail (29,9%). A ces trois principales contraintes s'ajoutent les vols et l'insécurité (23,5%), notamment dans les régions de Ménaka (58,2%), Gao (38,2%), Tombouctou (33,0%) et Taoudenni (31,0%), ainsi que les problèmes zoo-sanitaires (21,7%), surtout dans la région de Taoudenni (61,4%) suivie par celle de Kayes (32,3%). Ces difficultés restent globalement similaires à celles observées les années précédentes et, selon le sexe du chef de ménage, elles sont plus fréquemment rapportées par les ménages dirigés par des femmes que ceux des hommes.

⇨ Evolution de la taille du troupeau

L'Unité de Bétail Tropical (UBT), correspondant à un animal standard de 250 kg de poids vif, a été utilisée afin d'estimer la taille du cheptel toutes espèces confondues. Il permet de comparer les ménages entre eux en termes de possession de bétail indifféremment de l'espèce possédée.

Au niveau national, la taille moyenne du troupeau en UBT, pour les ménages éleveurs, est en hausse de 6,3% sur les six derniers mois atteignant 2,55 UBT. Cette augmentation est observée dans toutes les régions, à l'exception de Ménaka (-11%) et Mopti (-1%). Les progressions les plus marquées, sur les six derniers mois, sont enregistrées à Taoudenni (37,9%), Bamako (25,2%), Tombouctou (12,8%) et Sikasso (10,1%).

En termes d'évolution des effectifs du cheptel, 49,3% des ménages déclarent une augmentation des effectifs, 6,2% une stabilité et 44,5% une baisse, un niveau inférieur à celui de septembre 2024 (46,8%). Les baisses d'effectifs sont davantage rapportées dans les régions de Mopti (62,1%), Koulikoro (49,0%) et Ménaka (44,6%), ainsi que dans les cercles de Yorosso (88,4%), Koro (84,8%), Douentza (82,2%), Diéma (71,2%), Koulikoro (68,1%) et Nara (64,6%). Les trois principales raisons de baisse d'effectifs sont les ventes excessives (61,6%), la mortalité (40,1%) et les abattages (32,6%). Pour ce qui concerne les vols/pertes, ils sont surtout signalés dans les régions de Ménaka (58,6%), Kidal (51,6%) et Gao (39,9%).

Tableau n°7: Évolution de la taille du troupeau selon les régions

Région	Effectif actuel en UBT	Effectif il y'a 6 mois en UBT	Ecart UBT actuel et 6 mois
Kayes	6,5	6,8	0,4
Koulikoro	5,1	5,4	0,2
Sikasso	8,0	8,8	0,8
Ségou	5,5	5,9	0,4
Mopti	4,0	3,9	-0,1
Tombouctou	4,8	5,5	0,6
Gao	3,6	3,6	0,0
Kidal	5,5	5,6	0,1
Bamako	1,0	1,2	0,3
Taoudenni	5,9	8,1	2,2
Ménaka	2,7	2,4	-0,3
Urbain	4,3	4,9	0,6
Rural	5,7	6,0	0,3
Masculin	5,7	6,0	0,4
Féminin	3,5	3,6	0,2
Ensemble	**5,6**	**5,9**	**0,4**

⇨ Evolution du capital bétail reproductif

Le capital reproductif, représenté par les femelles reproductrices dans les troupeaux des ménages, a été exprimé en UBT afin d'évaluer son évolution par rapport à septembre 2024. Ainsi, le calcul a porté surtout sur les bovins, les ovins, les caprins, les camelins qui sont les plus fréquents et les plus utilisés dans la production de lait. Sur cette base, à l'échelle nationale, une légère augmentation du capital productif est observée, avec une moyenne de 3,0 UBT contre 2,6 UBT en 2024. Des disparités selon le sexe du chef de ménage persistent : le capital reproductif des ménages dirigés par des hommes (3,0 UBT) demeure environ 1,5 fois supérieur à celui des ménages dirigés par des femmes (2,6 UBT), traduisant des inégalités structurelles d'accès aux actifs productifs.

Tableau n°8: Évolution des femelles reproductrices en UBT selon les régions

Région	Femelle il y'a 6 mois (UBT)	Femelle actuel (UBT)	Ecart UBT actuel et il y'a 6 mois
Kayes	3,8	3,7	-0,2
Koulikoro	2,8	2,8	0,0
Sikasso	4,0	4,0	-0,1
Ségou	2,8	3,0	0,2
Mopti	1,9	1,8	-0,1
Tombouctou	3,1	3,1	0,1
Gao	2,0	1,8	-0,2
Kidal	3,0	3,1	0,1
Bamako	0,6	0,6	0,1
Taoudenni	3,6	3,9	0,4
Ménaka	2,1	2,1	0,0
Urbain	2,7	2,7	0,0
Rural	3,0	3,0	0,0
Masculin	3,0	3,0	0,0
Féminin	2,0	2,0	0,0
Ensemble	**3,0**	**3,0**	**0,0**

⇨ Mortalité du bétail

La mortalité/perte de bétail est jugée similaire à celle d'une année normale pour un peu plus d'une communauté sur deux (51,0%), moins élevée pour environ un quart des communautés (25.5%) et beaucoup plus élevée pour près d'un quart des communautés (23.6%). Les déclarations de pertes plus élevées que d'habitude sont surtout plus signalées dans les régions de Gao (31.3%), Koulikoro (31.2%), Sikasso (28.0%) et Kayes (21.1%). Cependant, les déclarations de pertes moins élevées que d'habitude sont constatées dans plus de la moitié des communautés de Kidal.

Les raisons d'une mortalité/perte plus élevée que d'habitude sont liées surtout aux vols/enlèvements (55.4%), à l'insécurité qui limité l'accès à l'eau et aux pâturages (49.6%), et au manque de pâturage (37.6%). Cependant, contrairement à l'année passée, les épizooties (9.1%) et la forte pluviométrie (2.8%) n'ont pas été autant évoquées par les communautés comme raison de la mortalité/perte de bétails. Selon les régions, les vols/enlèvements constituent la principale raison des pertes élevées à Ménaka, Tombouctou et Sikasso, tandis que l'insécurité est plus évoquée dans les régions du nord et Kayes. Quant au manque de pâturage, il est plus évoqué dans les régions de Ménaka, de Mopti, de Ségou et de Kidal et cela pour plus de la moitié des communautés. Le manque d'eau constitue aussi une raison des pertes élevées notamment dans les régions de Koulikoro, de Sikasso et de Kidal.

⇨ Gestion du bétail dans les ménages

La propriété du bétail dans les ménages revient généralement au chef de ménage en premier dans toutes les régions pour au moins 86.1% des cas (au niveau national ce taux est de 92.3%), tandis que les femmes non-chef de ménage ne sont propriétaires à elles seules que dans 6.7% des ménages. La propriété du bétail par les femmes est la plus élevée dans les régions de Koulikoro (11.0%), Kayes (10.1%) et Sikasso (9,7%). Toutefois, une proportion relativement élevée de possession par les femmes non-chef de ménage est observée dans les zones de moyen d'existence, Ouest arachide, sorgho et maïs (12,3%), Sud-mais, coton et fruits (10.8%), Sud-est sorgho, mil et coton (9,3%). L'appartenance commune du bétail pour les hommes et les femmes du ménage est signalée dans 17.3% des cas dans l'ensemble du pays.

La conduite du troupeau dans les ménages est assurée principalement par les hommes et précisément par les garçons de moins de 15 ans pour 51,3% des ménages, les hommes adultes de plus de 15 ans pour 51,7% des cas et le berger engagé pour 19,4% des cas. Quant aux femmes adultes, elles sont impliquées dans la conduite des troupeaux pour 11,7% des ménages et de 16,0% pour les filles de moins de 15 ans. Selon le sexe du chef de ménages, seule l'implication des bergers et des femmes adultes est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes que chez les hommes.

La décision de vente du bétail au niveau des ménages reste l'apanage du chef de ménage dans 92.1% des cas au niveau national. Dans chaque région, cette décision est prise par le chef de ménage dans au moins 3 ménages sur 4. La plus faible proportion se trouve à Bamako 87.1% et la plus forte à Sikasso 95.6%. En dehors du chef de ménage, la décision de vente est prise de commun accord entre les hommes et les femmes pour 17.2% des cas, aux hommes seuls pour 9.5% et 6.3% aux femmes seules. L'appartenance de la décision de vente pour les femmes est beaucoup plus élevée dans les régions de Koulikoro (10.2%), Sikasso (9.9%) et Kayes (7.9%), à cause de leur pleine implication dans l'activité d'élevage (le petit élevage, l'embouche bovine et de petits ruminants).

Le revenu moyen tiré de la vente du bétail est en moyenne de 276 087 FCFA contre 226 343 FCFA en 2024, 244 702 FCFA en 2023 et 145 000 Fcfa en 2022. Une hausse de 22% du revenu tiré du bétail est observée par rapport à 2024. Le revenu tiré de la vente du bétail est plus élevé dans les régions de Kayes (693 820 FCFA contre 406 454 FCFA en 2024), Kidal (328 751 FCFA entre 320 065 FCFA 2024), Tombouctou (286 921 FCFA contre 236 336 FCFA en 2024) et Sikasso (277 644 FCFA contre 297 056 FCFA en 2024). Selon le sexe du chef de ménage, le revenu issu de la vente du bétail dans les ménages dirigés par les hommes (276 560 FCFA contre 227 894 FCFA en 2024) est un peu supérieur à celui des ménages dirigés par les femmes (266 287 FCFA contre 183 094 FCFA en 2024).

2.6. Pêche

Les perspectives de production halieutique pour la prochaine campagne (novembre à février 2026) sont jugées moyennes à bonnes pour plus de 4 communautés sur 5 (83,7%) contre 87,3% en 2024 et mauvaises à très mauvaises pour 19,0%. Elles sont jugées mauvaises à très mauvaises dans les régions de Ménaka (70,2%), Sikasso (36,4%), Ségou (24,9%), Kayes (20,4%), Mopti (15,9%) et Koulikoro (15,9%). Les raisons de la mauvaise appréciation de la pêche sont liées à la faible crue pour (68,9%) des cours d'eau, à la faible reproduction des espèces (54,0%), le manque d'équipements (14,8%) et l'insécurité empêchant l'accès aux pêcheries (14,6%).

Dans les zones où les perspectives de pêche sont jugées mauvaises à très mauvaises, le recours à d'autres activités économiques pour plus de 4 sur 5 communautés (81,3%), la migration vers les pêcheries inhabituelles

(35,8%), le développement de la pisciculture pour moins d'une communauté sur 5 (16,0%) constituent les principales stratégies citées par les pêcheurs pour atténuer les difficultés liées à la mauvaise campagne de pêche. La stratégie portant sur le développement de la pisciculture est surtout déclarée dans les régions de Tombouctou (50,0% identique à celui de septembre 2024), Ségou (33,0% contre), Ménaka (30,7% contre 62,7% en septembre 2024), Sikasso (18,4%), Mopti (14,8% contre 19,2% en septembre 2024) et Koulikoro (5,5%), tandis que la migration vers les pêcheries inhabituelles est plus évoquée dans celles de Mopti (61,8% contre 76,5% en septembre 2024), Sikasso (50,8% contre 40,3% en septembre 2024), Ménaka (38,3% contre 64,1% en septembre 2024), Koulikoro (29,3% contre 59,4% en septembre 2024), Kayes (22,3%) et stable à Tombouctou (50,0%). Le développement de la pisciculture connait un essor dans le pays ; ce qui renforce la disponibilité en poisson notamment dans les centres urbains et aussi au niveau des mares pour certains villages où des empoissonnements en alevins sont faits avec l'appui des partenaires au développement et qui font l'objet de pêches collectives. Les appuis en intrants et en équipements piscicoles de la part du Gouvernement et aussi de certaines ONG contribuent à cet essor.

Tableau n°9: Appréciation des perspectives de production halieutiques de l'année 2025

Perspectives de production halieutique de cette année		
Régions	**Moyenne à bonne**	**Mauvaise à très mauvaise**
Kayes	79,6	20,4
Koulikoro	84,1	15,9
Sikasso	63,6	36,4
Ségou	75,1	24,9
Mopti	84,1	15,9
Tombouctou	99,6	0,4
Gao	100,0	0,0
Kidal	100,0	0,0
Bamako	0,0	0,0
Taoudenni	100,0	0,0
Ménaka	29,8	70,2
Ensemble	**76,4**	**23,6**

2.7. Agriculture

L'agriculture est une activité largement pratiquée partout à travers le pays et en fonction des potentialités agro climatiques (disponibilité des terres, conditions climatiques) des différentes localités. Elle est pratiquée par plus de la moitié des ménages du pays. En septembre 2025, environ 53,6% des ménages ont pratiqué l'agriculture contre 53,2% des ménages en 2024. La proportion des ménages ayant pratiqué l'agriculture est en baisse par rapport à celle qui en ont l'habitude soit 53,6% contre 57,8%.

Selon les régions, la proportion de ménage ayant pratiqué l'agriculture en septembre 2025 est plus élevée dans celles de Mopti (79,4% contre 73,5% en 2024), Ségou (77,8% contre 82,9% en 2024), Sikasso (74,4% contre 83,0% en 2024), Kayes (62,0% contre 66,6% en 2024). En revanche les plus faibles taux sont enregistrés à Tombouctou (36,0% contre 37,6% en 2024), Gao (27,0% contre 28,0% en 2024), tandis qu'à Kidal, Taoudenni et Ménaka, la pratique de l'agriculture est quasi inexistante même si des ménages s'adonnent à des exploitations de cultures dunaires de mil et au niveau des oueds avec le sorgho et les cultures maraichères.

Selon les cercles, la baisse du taux de ménages agriculteurs ayant cultivé cette année comparé à ceux qui en ont l'habitude est relativement élevée dans les cercles de Ménaka (-46,5%), Yélimané (-34,5%), Kati (-12,5%), Gourma-Rharous (-12,2%) et Mopti (-11,9%). La baisse des proportions de ménages ayant cultivé en septembre 2025 par rapport à l'habituel est liée surtout à la situation sécuritaire qui a engendré des déplacements de populations et des abandons de champs dans les zones concernées. Selon le sexe du chef de ménage, la proportion de ménages pratiquant l'agriculture reste plus élevée chez les hommes (55,7% contre 55,2% en 2024) que chez les femmes (25,7 contre 25% en 2024) ; ce qui semble être liée à l'accès relativement plus facile des hommes aux terres.

Les raisons de la non pratique de l'agriculture par les ménages sont principalement liées à l'absence de propriété foncière pour 68,5% contre 63,5% en 2024, la disposition d'autres sources de revenus pour 18,5% contre 13,7% des ménages en 2024 et l'insécurité pour 3,7% contre 6,5% des ménages en 2024. Si le manque de propriété foncière et la présence d'autres sources de revenus constituent les deux premières raisons de la non pratique de l'agriculture globalement dans le pays, l'insécurité est la troisième raison cette année spécifiquement dans les régions de Ménaka (18,5%), Kayes (12,1%) et Ségou (6,8%). A l'échelle cercle, l'insécurité est plus évoquée à Yélimané (84,5%), à Banamba (55,4%), à Djenné (46,4%), à Douentza

(28,7%) et à Macina (25,2%). Selon le sexe du chef de ménage, il n'y a pas de distinction nette entre les difficultés mais les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus touchés par le manque de main d'œuvre (5,8% contre 2,5% pour les hommes) et les difficultés financières (5,4% contre 2,1% pour les hommes).

La superficie moyenne possédée pour l'agriculture est en baisse de 6.5% par rapport à l'année dernière soit une moyenne de 2,9 ha contre 3,1 ha en 2024. La possession des terres cultivables reste plus élevée dans les régions de Sikasso (6,5 ha contre 9,3 ha en 2024), Ségou (3,8 ha contre ha 4,1 ha en 2024) et Koulikoro (3,7 ha contre 3,7 ha en 2024) qui constituent les grandes zones de production du pays. Cependant, les régions de Gao (0,3 ha contre 0,2 ha en 2024) et de Tombouctou (0,5 ha contre 0,7 ha en 2024) ont les plus petites possessions de terres cultivables, tandis que celles de Kidal, Taoudenni et de Ménaka disposent de très peu de terres cultivables voire inexistantes. Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les hommes ont deux fois plus de superficies cultivables que ceux dirigés par les femmes soit 3,8 ha pour les hommes contre 0,8 ha pour les femmes. Un peu moins des trois quarts de ces superficies (73,3%) sont réservées aux cultures vivrières contre un peu plus d'un quart pour les cultures de rente (26,7%)

Par rapport à une année habituelle, les superficies cultivées sont globalement en baisse pour 5,2% des ménages, stable pour 91,4% et en hausse pour 3,4% des ménages. La baisse de superficies cultivées est plus déclarée dans les régions de Mopti (12,3%) Sikasso (8,5%), et Ségou (6,5%). La proportion de baisse est plus marquée dans les cercles de Bankass (43,1%), Yorosso (38,8%), Ténenkou (23,3%), Tominian (19,9%), Djenné (15,9%) et Bougouni (15,7%) à cause surtout du manque de moyen financier, le manque et insuffisance de main d'œuvre qui limitent l'exploitation des terres cultivables et aussi l'insécurité. Selon le sexe du chef de ménage, la baisse des superficies cultivée est plus marquée dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes. Ainsi, la baisse des superficies est signalée par 5,3% des hommes contre 3,3% des femmes ; ce qui s'explique par le fait que les champs lointains qui sont difficile d'accès dans les zones d'insécurité sont principalement cultivés par les hommes tandis que les femmes se contentent des champs proches du village alors plus accessibles dans ce contexte sécuritaire.

Les raisons des hausses de superficies observées sont principalement liées à l'acquisition de nouvelles terres pour 75,1%, au besoin d'extension des terres (44,4%), la bonne disponibilité des intrants agricoles (42,5%). Les appuis des partenaires cités par 13,5% des ménages constituent aussi une des raisons de la hausse des superficies cultivées notamment dans les régions de Ménaka (100%), Gao (50,4%), Ségou (22%), Tombouctou (20,5%) grâce à des appuis en intrants agricoles, en petits équipements, et en aménagement des terres dans le cadre des programmes de renforcement de la résilience. Ces appuis des partenaires sont plus évoqués chez les femmes (51%) que chez les hommes (12%).

L'insécurité, particulièrement dans les régions de Mopti (58,3%), Ségou (48,9%), Ménaka (26,5%), Gao (26,8%) et Kayes (25,8%) constitue l'une des grandes raisons de la baisse des superficies cultivées. Selon le sexe du chef de ménage, si le manque de moyen financier, le manque de bras valides constituent les deux principales raisons chez les femmes et chez les hommes. Il faut ajouter à ces raisons, l'insécurité qui affecte les deux sexes.

Les superficies exploitées sont occupées par ordre d'importance par le mil pour 27,3% de la superficie totale, le riz pour 22,5%, le maïs pour 21,5%, le sorgho pour 15,9% et les autres céréales (fonio, blé…) pour 12,8%.

Selon les régions, le maïs occupe la plus grande proportion des superficies cultivées à Sikasso (46,1%) Bamako (41,0%), et Kayes (40,1%), tandis que le mil vient en première position dans les régions de Mopti (59,1%) et de Ménaka (45,2%). Pour le sorgho, il vient en tête uniquement à Koulikoro avec 28,7% des superficies cultivées. Quant au riz, il occupe la plus grande proportion de superficie dans les régions de Gao (86,2%), Tombouctou (57,7%), Ségou (43,0%). Selon le sexe, le riz occupe plus de superficies dans les ménages dirigés par les femmes (44,1%), tandis que chez les hommes, le mil occupe la grande proportion avec 27,5% des superficies cultivées.

L'appréciation de la campagne agricole en cours est jugée moyenne à très bonne par 89,1% des ménages identique à celle de septembre 2024. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 10.9% des ménages.

La mauvaise à très mauvaise appréciation de la campagne en cours est surtout observée dans les régions de Ménaka (64,9%), Bamako (38,6%) et Gao (36,5%).

Les cercles de Bourem (47,5%), Ansongo (42,2%) et Sikasso (38,9%) sont les plus concernés par la mauvaise à très mauvaise campagne agricole. Selon le sexe, les ménages dirigés par les femmes sont plus concernés par la mauvaise appréciation de la campagne agricole avec 12,3% contre 10,8% des ménages dirigés par les hommes à cause certainement de la faible utilisation des intrants et du manque de bras valides pour les femmes. La mauvaise appréciation de la campagne agricole est surtout liée au manque de pluies pour 65,6% des ménages suivie du manque d'intrants agricoles pour 36,2% et de la hausse du prix des engrais pour 18,8%.

⇨ Production des graminées de cueillette

La consommation de certaines graminées sauvages est courante dans certaines localités du pays notamment dans les régions du nord où elles sont utilisées pour atténuer les difficultés d'accès à la nourriture. La disponibilité de ces produits principalement du fonio sauvage (Panicum Laetum), du cram-cram (Cenchrus Biflorus) est un gage de sécurité alimentaire pour les populations pauvres et très pauvres de ces zones. Cependant, ces produits qui sont assimilables aux pâturages font de moins en moins partis du régime alimentaire de certaines populations qui l'utilisent en termes de goûter et vendu au marché.

La production de graminée sauvage pour cette campagne est jugée moyenne à très bonne pour plus de trois quarts des communautés concernées soit 79,8% contre 75,9% en 2024. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 21,2% des communautés contre 24,1% en 2024. Cette situation est beaucoup plus remarquable dans les régions de Kidal (68,0%) et Gao (22,8%).

Les raisons de l'appréciation mauvaise de la production de graminées sauvage sont liées principalement à la mauvaise pluviométrie (39,1% des cas), à la forte pression des animaux sur les zones de production (33,0% des cas) et à l'insécurité (25,5% des cas).

⇨ Stocks céréaliers des ménages :

Tableau n°10:Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance

Région	Moyenne Niveau de Stock céréales (KG)	Sources des stocks de céréale des ménages (%)						
		Propre production	Achat (cash)	Emprunt	Entraide sociale	Aide humanitaire	Troc	Autre
Kayes	465,6	56,0	81,6	0,5	0,7	0,3	0,4	0,4
Koulikoro	366,6	61,1	63,9	0,2	7,9	1,6	0,0	0,0
Sikasso	684,2	78,3	37,0	0,0	0,9	0,4	0,0	0,0
Ségou	473,9	72,0	41,7	0,2	2,6	2,2	0,3	0,3
Mopti	240,1	75,2	55,8	0,9	3,1	12,5	1,4	0,0
Tombouctou	358,2	40,9	71,1	2,9	6,5	10,3	1,7	0,2
Gao	83,9	21,9	91,5	3,5	7,7	8,3	0,0	0,0
Kidal	49,7	0,3	78,6	1,3	2,7	25,8	0,3	0,0
Bamako	103,5	0,7	98,9	0,3	2,3	0,3	0,0	0,1
Taoudenni	185,0	0,7	91,8	0,8	0,4	10,6	0,0	0,0
Ménaka	211,5	6,6	73,0	25,8	13,2	48,0	0,8	0,0
National	**381,4**	**55,8**	**63,4**	**0,8**	**3,5**	**4,2**	**0,4**	**0,1**

✓ Niveau des stocks céréaliers domestiques

Le stock moyen de céréale disponible est en hausse de 30,1% par rapport à l'année dernière à la même période soit 381,4 Kg contre 293,1 Kg en 2024. La région de Sikasso avec 684 kg contre 764 kg en 2024 détient le plus grand niveau de stock tandis que le plus petit niveau de stocks revient à la région de Kidal avec 50 kg de céréales en moyenne.
Selon le sexe du chef de ménages, les ménages dirigés par des hommes disposent d'un stock supérieur à celui des femmes soit 390 kg pour les hommes contre 233 Kg pour les femmes.

✓ Sources des stocks

Les principales sources des stocks disponibles au niveau des ménages proviennent des achats pour 63% des ménages particulièrement dans les régions de Bamako (98,9%), Gao (91,5%), Taoudenni (91,9%), Kayes (81,6%) et Kidal (78,6%) qui sont des zones de consommation et ont une production agricole relativement faible par rapport aux autres régions. La deuxième source porte sur la propre production en cette période de récoltes pour 55,8% des ménages principalement dans les régions de Sikasso (78,3%), Mopti (75,2%) et Ségou (72,0%).

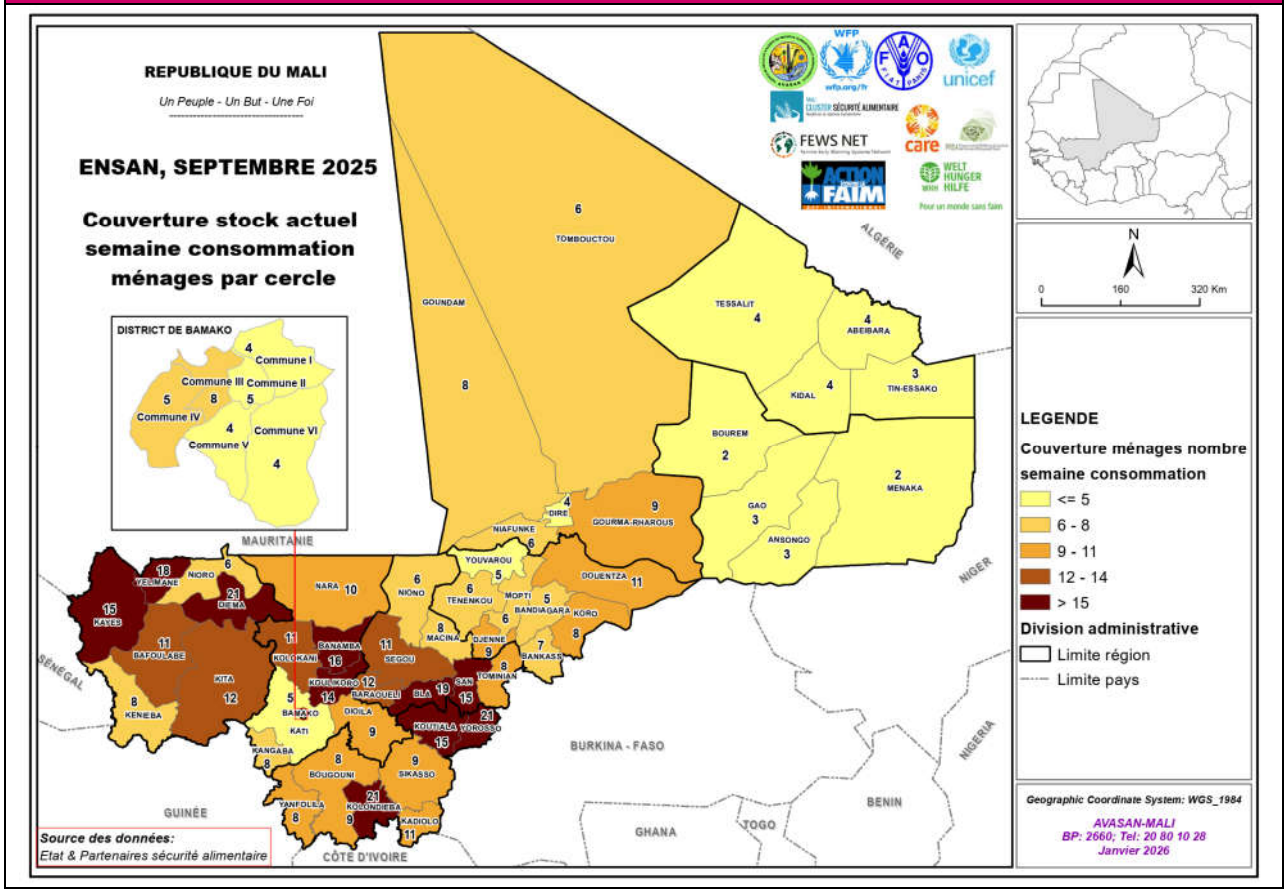
✓ Couverture en semaine du stock de vivres disponibles dans les ménages

La couverture des besoins alimentaires par les stocks de céréales disponibles au sein des ménages en septembre 2025 est en moyenne de 9 semaines ; ce qui est similaire à celui de septembre 2024 à la même période. Selon les régions, le niveau de couverture est plus élevé à Sikasso (13 semaines), Kayes (13 semaines), Ségou (11 semaines), tandis qu'elle est en deçà de la moyenne dans les autres régions.

Selon le cercle, les plus grandes couvertures en semaine se retrouvent Diéma, Yorosso, Kolondièba (21 semaines), San (15 semaines) ; tandis que les plus faibles couvertures sont à Gao, Tin Essako et Ansongo (3 semaines), Ménaka et Bourem (2 semaines).

Selon le sexe du chef de ménage, le niveau de couverture est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Elle est en moyenne de 9 semaines chez les hommes et de 7 semaines pour les femmes.

Carte n°4: Couverture stock actuel en nombre de semaine de consommation suivant les cercles



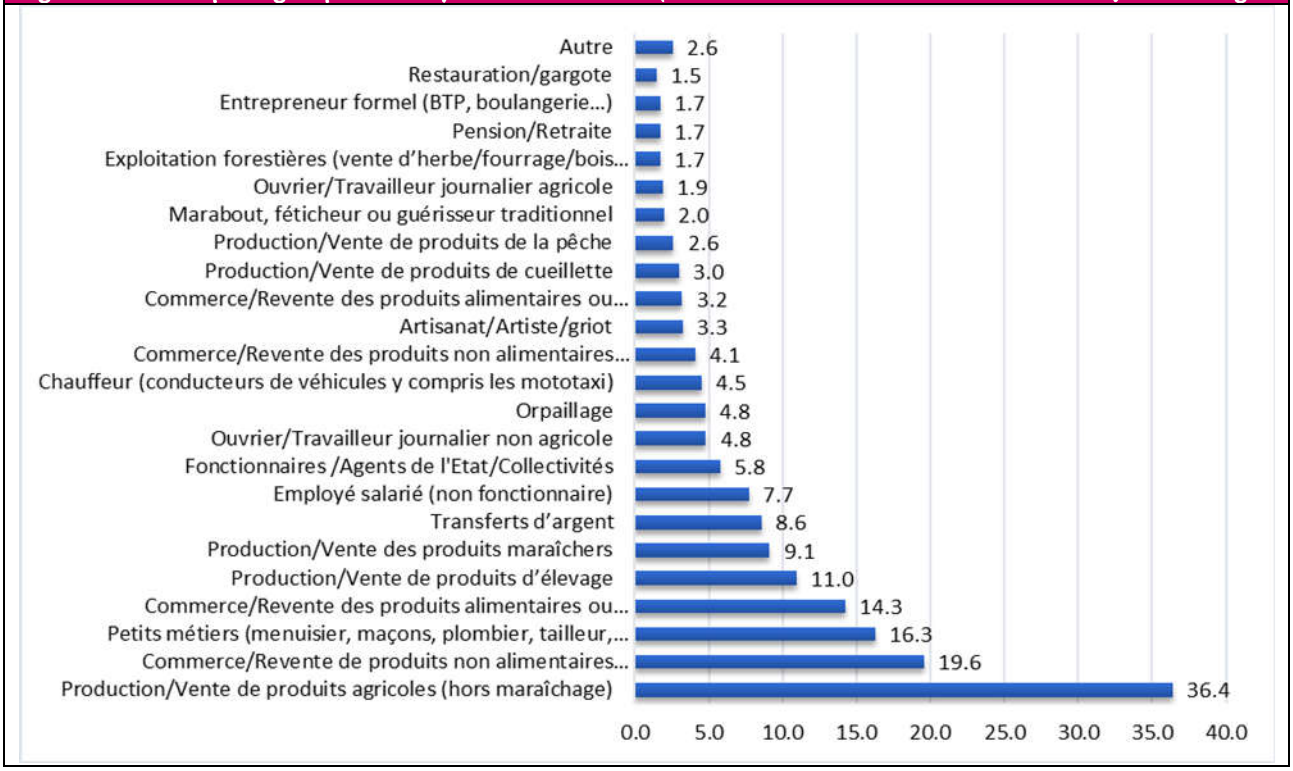
2.8. Sources de revenus des ménages

Les différentes sources de revenus des ménages ont été regroupées en tenant compte de leur poids dans le revenu total et de leur diversité afin de créer des groupes de moyens de subsistance (GMS). Ces groupes, qui évoluent au fil du temps en fonction des contextes locaux et des stratégies individuelles, fournissent des informations précieuses sur les capacités, les biens et les activités qui permettent aux ménages d'assurer leur survie et d'améliorer leur bien-être.

L'enquête révèle que l'agriculture traditionnelle domine largement les moyens de subsistance des ménages, représentant 36,4% des sources de revenu. Elle est suivie par le « Commerce/Revente de produits non alimentaires » représentant 19,6% des revenus et par les « Petits métiers » (menuisier, maçons, plombier, tailleur, réparateur moto etc.) qui représentent 16,3%.

L'agriculture demeure la principale activité permettant de subvenir aux besoins des populations dans la plupart des régions à l'exception de Bamako, Gao, Kidal, Ménaka et Tombouctou où le Commerce/Revente de produits non alimentaires constitue la première source de revenu.

Figure n°5: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages



✓ **Estimation du revenu total actuel (en cash) des ménages**

Le revenu mensuel moyen des ménages est de 179 637 FCFA contre 169 465 FCFA en septembre 2024 soit une hausse de 6%.

Une hausse du revenu est observée dans toutes les régions à l'exception de celles de Kayes, Sikasso, Gao, Bamako et Ménaka où il est en baisse. La hausse la plus importante est à Ségou avec un écart de 25 620 FCFA entre les 2 périodes, soit une hausse de 17,5% et à Mopti avec un écart de 11 674 FCFA soit une hausse de 11,1%.

Selon le niveau cercle, le revenu moyen mensuel varie entre 376 398 FCFA à Yélimané et 63 283 FCFA à Douentza.

Le revenu mensuel moyen (186 296FCFA) en milieu urbain dépasse celui de la zone rurale (176 899 FCFA) et les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes de 28%.

Tableau n°11: Estimation du revenu total (en cash) de septembre 2024 et 2023 des ménages par région

Région	Revenu total sept. 2025		Revenu total sept. 2024		Variation par rapport à septembre 2025 (en%)	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Kayes	217 569	184 000	232 972	184 000	-6,61	0,00
Koulikoro	208 721	140 000	207 658	165 000	0,51	-15,15
Sikasso	172 553	135 500	183 249	150 000	-5,84	-9,67
Ségou	171 608	138 000	145 988	126 760	17,55	8,87
Mopti	117 108	100 000	105 433	95 000	11,07	5,26
Tombouctou	109 822	90 400	103 275	86 000	6,34	4,26
Gao	112 494	100 000	157 418	85 000	-28,54	17,65
Kidal	144 430	120 000	133 362	115 097	8,31	4,26
Bamako	199 286	152 500	205 117	150 000	-2,84	1,67
Taoudenni	128 648	118 500	116 416	89 750	10,51	32,03
Ménaka	88 331	80 000	108 507	102 000	-18,59	-21,57
National	**179 637**	**135 000**	**169 465**	**127 000**	**6,00**	**6,30**

✓ **Contribution des femmes et des enfants aux revenus globaux des ménages**

La contribution du revenu des femmes au revenu des ménages est de 16,3% en moyenne au niveau national. Cette contribution est presque similaire à celle de septembre 2024 (17,0%). Sur le plan régional, les plus fortes valeurs enregistrées pour la contribution des femmes sont celles de Kidal (22,7%) et Ségou (18,5%). Les plus faibles taux sont à Ménaka et Kayes avec respectivement 9,4 et 9,1%. La contribution du revenu des femmes au revenu global du ménage reste relativement faible en général.

L'analyse au niveau cercle montre que la contribution des femmes dans les revenus globaux des ménages est beaucoup plus faible et ne dépasse pas les 5,0% dans les cercles de Diéma, Bafoulabé, Nioro, Yélimané et Nara.

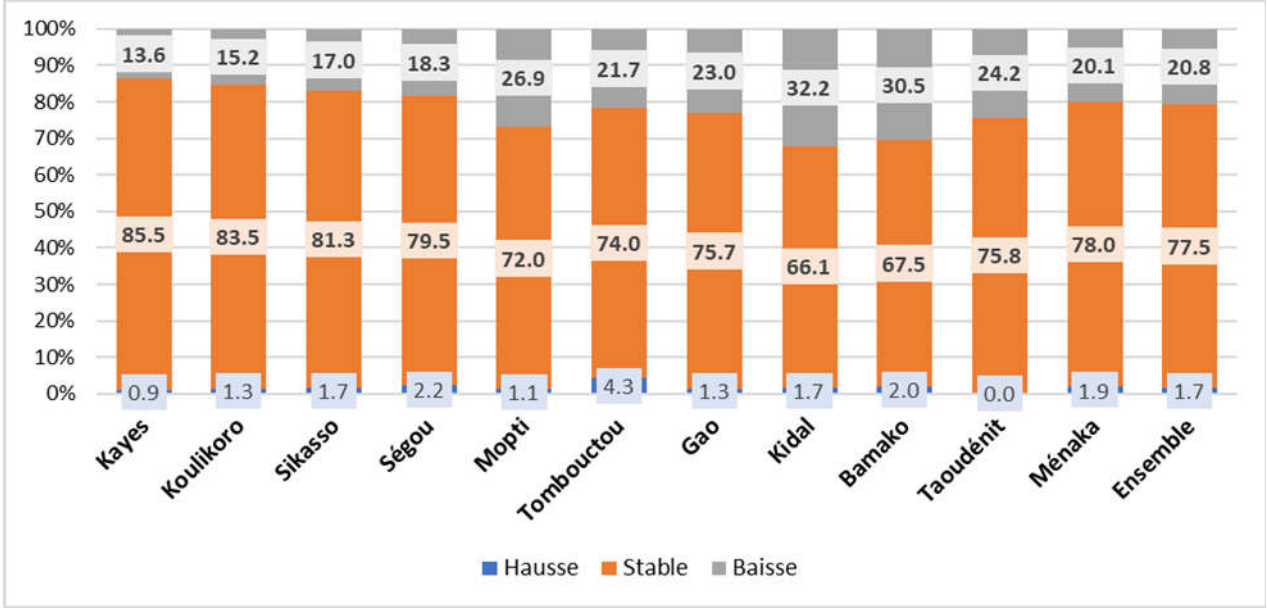
Quant aux enfants (garçons et des filles de moins de 15 ans) leur contribution aux revenus globaux des ménages est de moins de 2% en moyenne au niveau national.

✓ **Stabilité des revenus actuels & Evolution (au cours des 12 derniers mois) des revenus des ménages**

Selon 75,5% des ménages, leurs revenus sont restés stables par rapport à l'année passée à la même période. Cependant à l'exception des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako on observe dans le reste des régions des proportions non négligeables de ménages (supérieur à 20,0%) ayant déclaré des baisses de revenus. Cette proportion est de plus de 30,0% dans les régions de Kidal et de Bamako.

Plus de 50% des ménages dans les cercles de Tin-Essako (73,6%), Yorosso (71,5%), Bla (68,5%), Bla (64,8%) et Mopti (56,6%) ont déclaré une baisse de leurs revenus par rapport à l'année passée à la même période.

Figure n°6: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages (%)



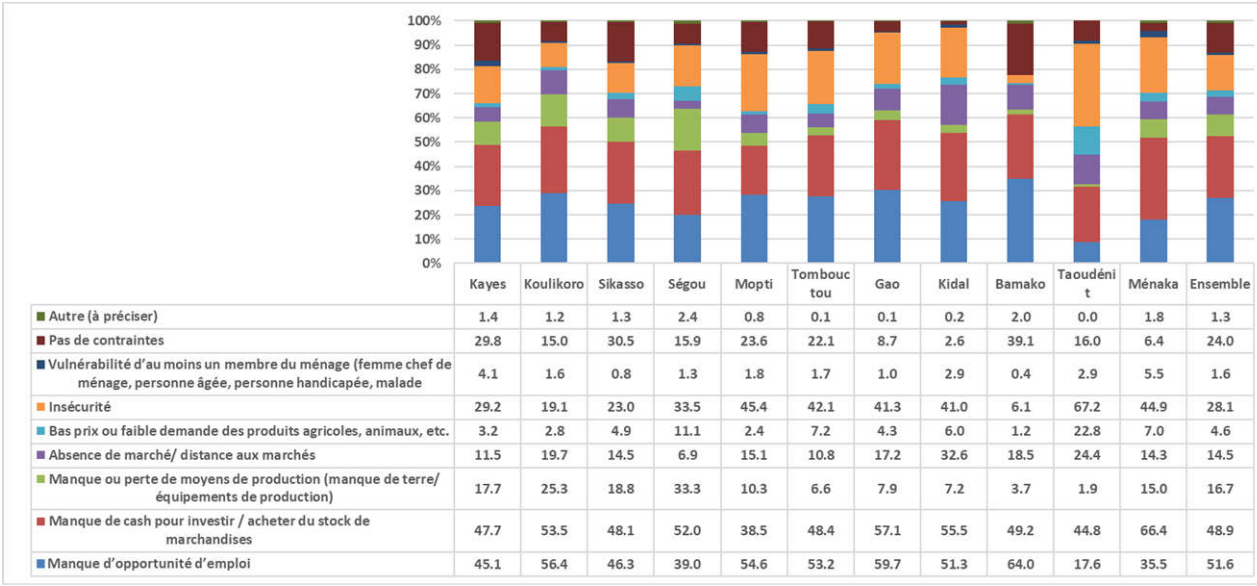
✓ **Contraintes pesant sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages**

Le manque d'opportunité d'emploi (51,6%), le manque de cash pour investir/acheter du stock de marchandises (48,9%), l'insécurité (28,1%) et le manque ou perte de moyens de production (manque de terre/ équipements de production) (16,7%) constituent les quatre principales contraintes qui entravent les activités génératrices de revenu des ménages (AGR).

On doit dire que, l'insécurité civile constitue une contrainte majeure aux AGR dans les régions du Nord et du Centre avec des proportions importantes. Son impact affecte 45,4% des ménages contre 48,5% en septembre 2024 à Mopti, 42,1% contre 61,2% en septembre 2024 à Tombouctou, 41,3% contre 49,0% en septembre 2024 à Gao et 41,3% contre 49,0% en septembre 2024 à Kidal.

Dans l'ensemble, on remarque une baisse de la proportion des contraintes liées à l'insécurité dans ces régions du centre et du nord. Ce qui dénote une amélioration de la situation sécuritaire dans cette zone.

Figure n°7: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%)



	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudénit	Ménaka	Ensemble
Autre (à préciser)	1.4	1.2	1.3	2.4	0.8	0.1	0.1	0.2	2.0	0.0	1.8	1.3
Pas de contraintes	29.8	15.0	30.5	15.9	23.6	22.1	8.7	2.6	39.1	16.0	6.4	24.0
Vulnérabilité d'au moins un membre du ménage (femme chef de ménage, personne âgée, personne handicapée, malade	4.1	1.6	0.8	1.3	1.8	1.7	1.0	2.9	0.4	2.9	5.5	1.6
Insécurité	29.2	19.1	23.0	33.5	45.4	42.1	41.3	41.0	6.1	67.2	44.9	28.1
Bas prix ou faible demande des produits agricoles, animaux, etc.	3.2	2.8	4.9	11.1	2.4	7.2	4.3	6.0	1.2	22.8	7.0	4.6
Absence de marché/ distance aux marchés	11.5	19.7	14.5	6.9	15.1	10.8	17.2	32.6	18.5	24.4	14.3	14.5
Manque ou perte de moyens de production (manque de terre/ équipements de production)	17.7	25.3	18.8	33.3	10.3	6.6	7.9	7.2	3.7	1.9	15.0	16.7
Manque de cash pour investir / acheter du stock de marchandises	47.7	53.5	48.1	52.0	38.5	48.4	57.1	55.5	49.2	44.8	66.4	48.9
Manque d'opportunité d'emploi	45.1	56.4	46.3	39.0	54.6	53.2	59.7	51.3	64.0	17.6	35.5	51.6

✓ **Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage**

Le montant minimum mensuel moyen nécessaire pour vivre sur la base des déclarations des ménages est de 139 084 contre 137 042 FCFA en septembre 2024. Ce montant minimum pour vivre déclaré par les ménages est inférieur au revenu moyen des ménages (179 637FCFA).

Ce montant minimum pour vivre est plus élevé dans les régions de Kidal (247 102 FCFA), Bamako (181 408 FCFA) et Taoudenni (171 812 FCFA).

Ce montant mensuel nécessaire pour vivre est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural soit 164 624 FCFA contre 128 585 FCFA et plus élevé pour les hommes (139 166 FCFA) que pour les femmes (137 980 FCFA).

Tableau n°12:Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage

Région	Estimation montant minimum 2025		Estimation montant minimum 2024	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	148 869	150 000	171 863	150 000
Koulikoro	140 159	125 000	139 886	100 000
Sikasso	112 487	100 000	116 037	75 000
Ségou	117 676	92 000	104 844	80 000
Mopti	124 773	100 000	103 690	75 000
Tombouctou	139 850	125 000	160 435	140 000
Gao	149 339	125 000	161 488	150 000
Kidal	247 102	250 000	197 766	190 000
Bamako	181 407	150 000	166 142	150 000
Taoudenni	171 817	150 000	120 536	115 000
Ménaka	85 682	70 000	107 454	140 000
National	**139 084**	**115 000**	**137 042**	**100 000**

2.9. Accès au marché

En termes d'accès aux marchés, 28,5% des communautés ont un marché dans leur village et 19,1% mettent plus de deux heures pour accéder au marché principal. Les régions de Mopti, Sikasso, Tombouctou et Ségou sont celles où la proportion des communautés qui font plus d'une heure pour accéder au marché est la plus élevée avec respectivement 27,4%, 23,7%, 23,3% et 23,1%.

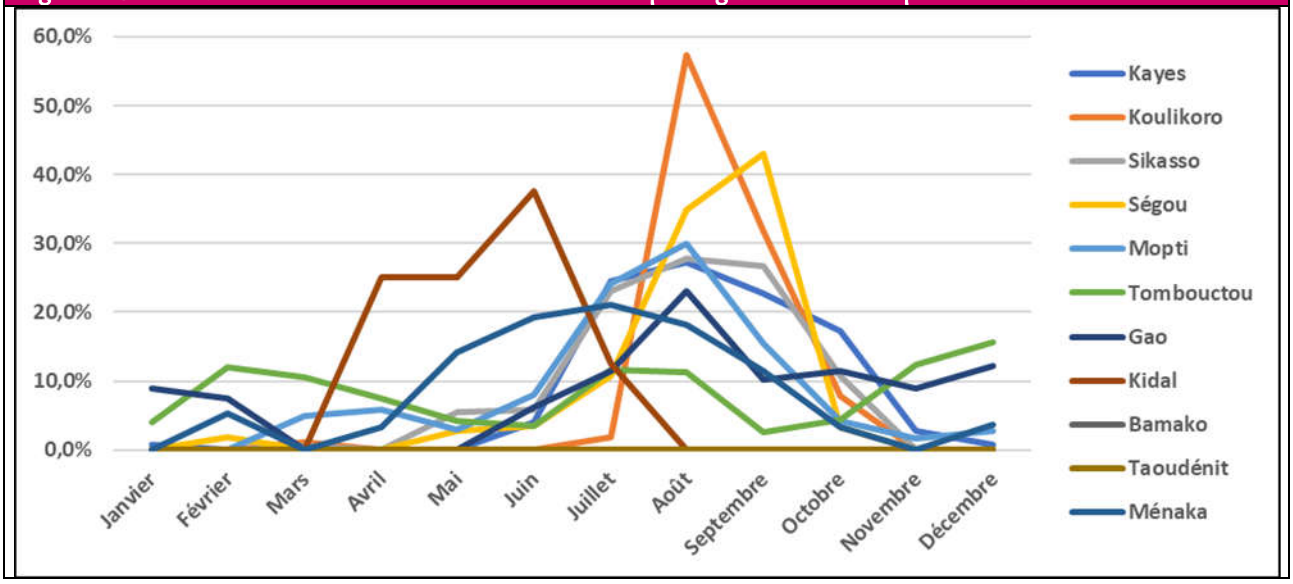
La région de Taoudenni a la plus forte proportion de communautés avec 100% qui ont un marché dans leur village. Les régions de Koulikoro et Sikasso ont respectivement 37,2% et 33,6% de leurs communautés qui ont des marchés dans le village.

Par ailleurs, 22,7% des communautés rencontrent des difficultés d'accès au marché. Cette proportion varie d'une région à une autre et elle est plus importante dans les régions de Gao 41,4%, Kayes pour 32,5%, Tombouctou 26,6% et Sikasso 26,3%.

Ces difficultés d'accès sont plus accentuées dans les cercles de Diré (97,0%), Nara (94,6%), Ménaka (91,5%), Ségou (82,1%) et Koro (75,3%). L'inaccessibilité en lien avec les conditions d'hivernage pour 55,7% des communautés, l'insécurité pour 44,0% et les inondations pour 33,0% sont les principales raisons de difficultés d'accès aux marchés. Elles s'accentuent entre les mois de juillet et août pour la plupart des communautés.

Les difficultés d'accès aux marchés commencent à s'atténuer dans l'ensemble à partir des mois de septembre et octobre comme le montre la figure ci-dessus.

Figure n°8: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN Septembre 2025



2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages

✓ **Niveau des dépenses mensuelles**

Au niveau national, le niveau moyen des dépenses alimentaires mensuelles est de 83 628 FCFA avec une médiane de 72 500 FCFA. Cette moyenne est plus élevée dans les régions de Kidal (105 710 FCFA), Kayes (101 103 FCFA), le District de Bamako (100 200 FCFA) et Taoudenni (95 684 FCFA). Comparativement en milieu rural, le niveau moyen des dépenses alimentaires mensuelles est supérieur en milieu urbain (95 276 FCFA contre 78 839 FCFA) et plus important pour les ménages dirigés par hommes que pour ceux dirigés par les femmes (84 118 FCFA contre 77 004 FCFA).

Les dépenses non alimentaires sont de 67 572 FCFA en moyenne au niveau national. Elles sont plus élevées dans le District de Bamako (107 775 FCFA), dans les régions de Kayes (73 020 FCFA) et de Koulikoro (72 461 FCFA).

La part des dépenses globales attribuées aux produits alimentaires est de 58,3% au niveau national et 13,5% des ménages consacrent trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation. Les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation sont observées dans les régions de Taoudenni (56,2%), Kidal (35,9%), Ménaka (31,2%), Gao (26,1%), Tombouctou (22,0%) et Mopti (19,8%).

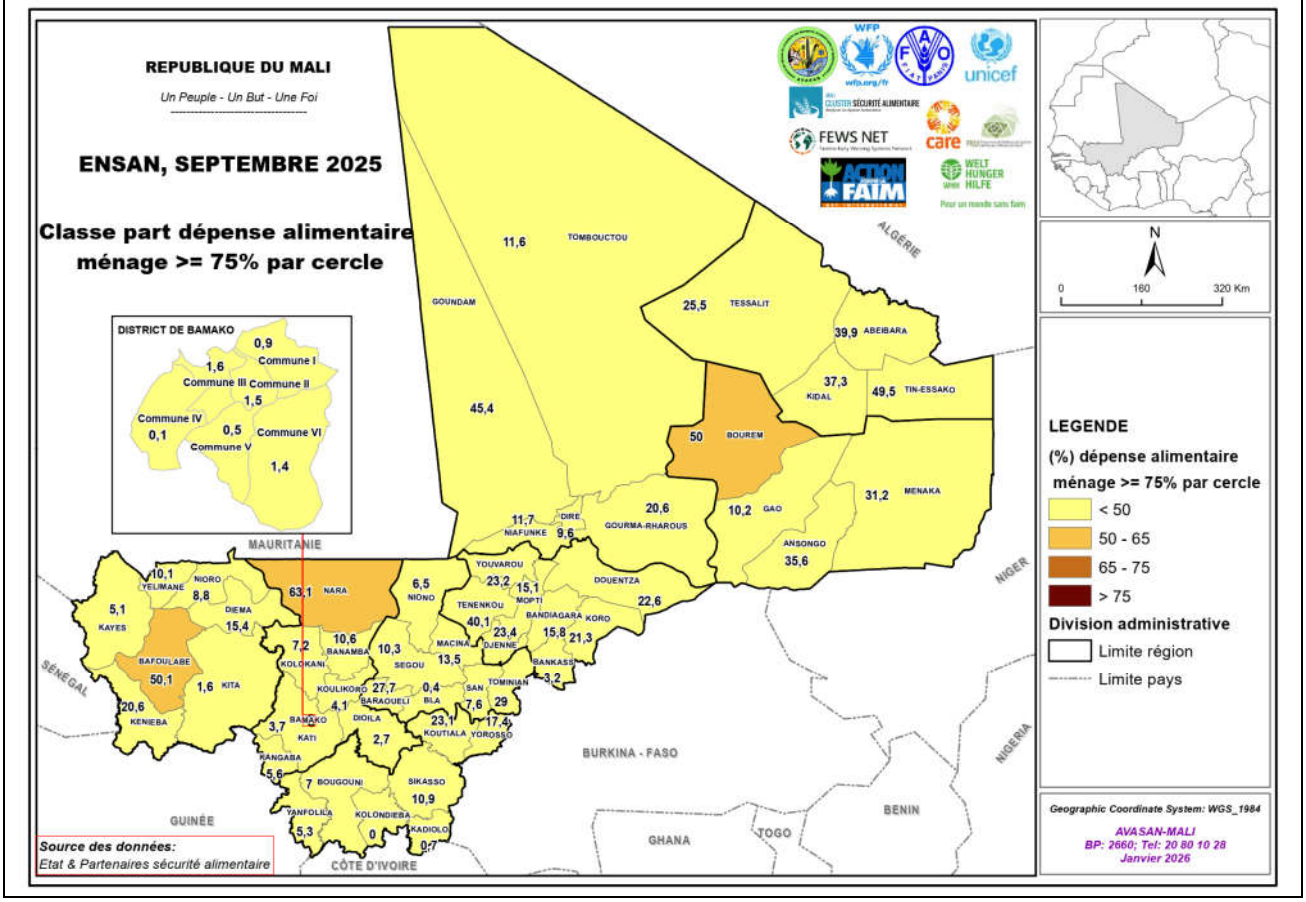
Les cercles de Nara (63,1%), Taoudenni (56,2%), Bafoulabé (50,1%), Bourem (50,0%), Tin Essako (49,5%), Abéïbara (39,9%), Kidal (37,2%), Ansongo (35,6%) et Ménaka (31,2%) enregistrent les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation (cf. carte ci-dessous pour plus de détails).

La proportion des ménages qui consacre trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation a légèrement baissé dans l'ensemble entre septembre 2025 (13,5%) et l'année passée à la même période (18,2%).

Tableau n°13:Niveau des dépenses alimentaires mensuelles par région

Régions	Dépense alimentaire		Dépense non alimentaire		Part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	101 103	91 500	73 020	58 333	59,7	60,3
Koulikoro	94 192	84 000	72 461	54 333	60,5	61,2
Sikasso	78 657	67 500	64 746	47 583	57,5	57,8
Ségou	76 800	65 000	65 167	48 433	57,9	58,9
Mopti	60 622	50 000	39 858	26 050	60,1	64,2
Tombouctou	71 668	64 000	53 096	37 833	61,0	62,5
Gao	71 285	60 000	41 380	35 000	63,3	67,5
Kidal	105 710	99 500	63 132	40 667	66,4	67,9
Bamako	100 200	87 500	107 775	86 500	50,1	50,2
Taoudenni	95 684	72 500	25 516	19 500	75,8	77,6
Ménaka	88 515	73 600	43 092	32 333	66,5	67,4
Total	**83 628**	**72 500**	**67 572**	**49 667**	**58,3**	**59,1**

Carte n°5: Catégorie part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses globales (>=75%) suivant les cercles



✓ **Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires**

La propre production (53,1% des ménages), l'achat en espèce ou en crédit (marchés/magasins) (46,6% des ménages) et le paiement en nature (7,4%), constituent les trois principales sources d'approvisionnement des ménages.

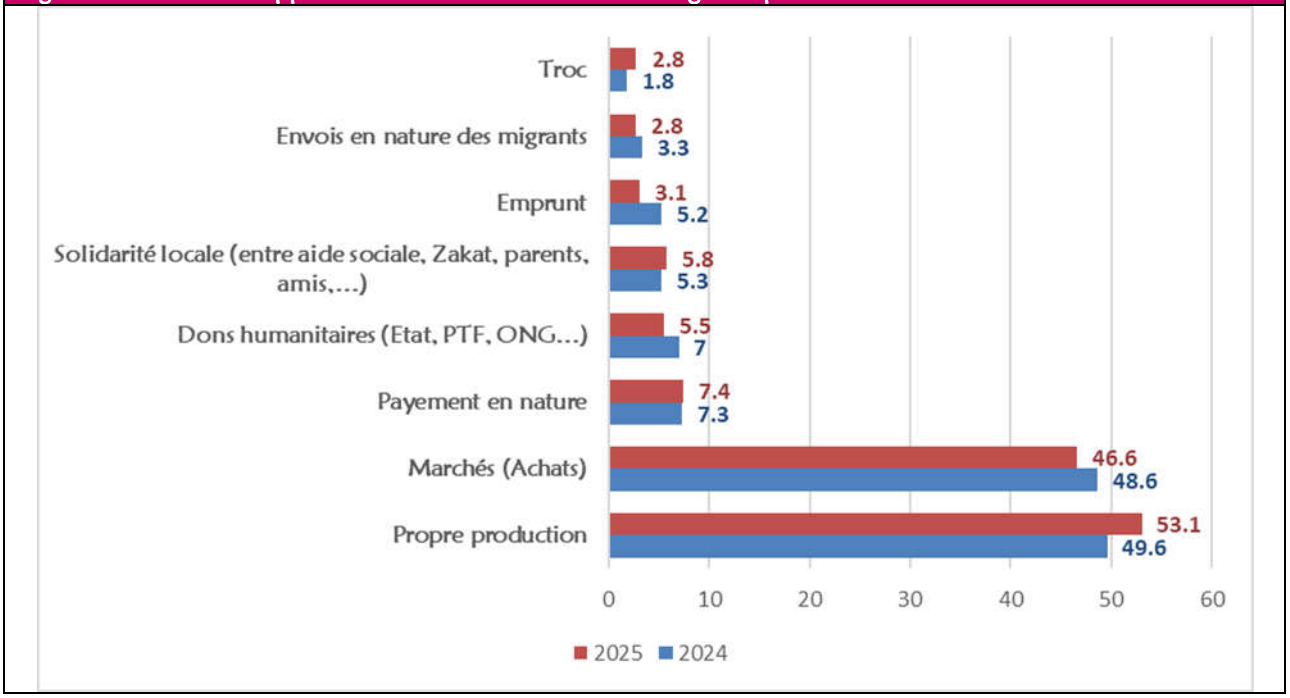
La principale source d'approvisionnement des ménages en produits alimentaires est l'achat en espèce ou en crédit (marchés/magasins) dans le District de Bamako et dans les régions de Gao, Taoudenni, Tombouctou, Kayes, Sikasso tandis que la propre production constitue la principale source d'approvisionnement dans les régions de Ségou, Mopti, Sikasso, Kayes et Koulikoro.

Par ailleurs, 5,5% des ménages ont déclaré les dons humanitaires comme une de leurs sources d'approvisionnement. Cette proportion est élevée dans les régions de Ménaka (65,9%), Kidal (32,0%),

Taoudenni (27,2%), Gao (12,9%), Mopti (12,2%) et Tombouctou (8,9%). Elle est en diminution par rapport à 2024 et cela pourrait s'expliquer par l'insécurité dans ces différentes régions qui empêche les humanitaires à bien mener leurs activités.

De même, 3,1% des ménages ont déclaré l'emprunt dans les sources d'approvisionnement dans l'ensemble mais plus élevée dans les régions de Ménaka (29,2%) et Taoudenni (25,1%). Comparativement à l'année dernière à la même période, cette proportion est en baisse de -2,1%.

Figure n°9: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires



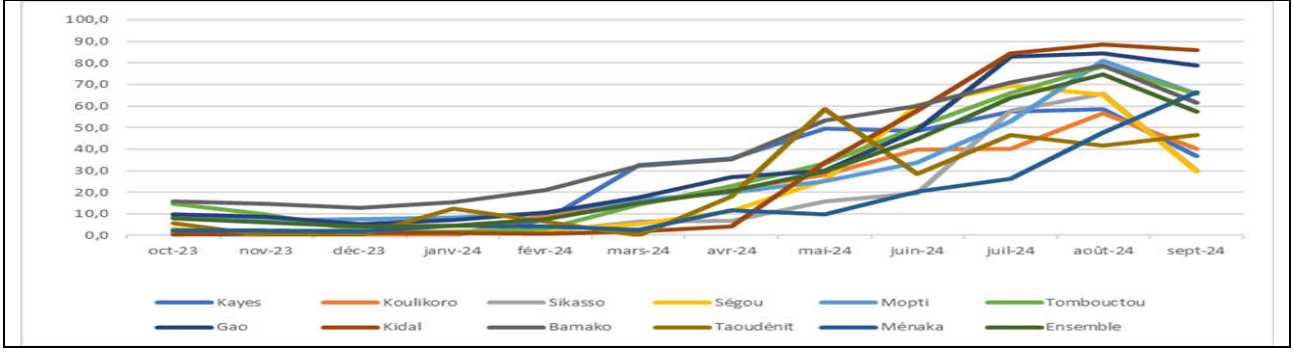
✓ **Proportion des ménages ayant eu des difficultés d'accès aux aliments**

Au cours des 12 derniers mois, 12,2% des ménages ont déclaré avoir connu des mois pendant lesquels ils n'ont pas eu assez de nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Cette proportion est inférieure à celle de septembre 2024 (19,2%). On note que les ménages des régions de Mopti (35,8%), Ménaka (30,6%), Taoudenni (30,4%), Kidal (24,6%) sont ceux qui ont été les plus confrontés aux difficultés pour satisfaire les besoins alimentaires de leurs ménages au cours des 12 derniers mois. Au niveau cercle, les cercles de Mopti (58,3%), Tin Essako (53,8%), Bourem (47,5%), Ténenkou (46,3%), Youwarou (39,5%), Kidal (35,6%), Douentza (33,4%), Djenné (31,2%), Ménaka (30,6%) et Taoudenni (30,4%) ont les plus forts taux.

Les prix trop élevés des denrées (49,2%), faible récolte/pas de récolte pour (44,3%) des ménages et la perte de revenu (37,3%) constituent les trois principales difficultés d'approvisionnement des ménages. La proportion des ménages ayant évoqué l'insécurité comme une difficulté d'approvisionnement est en hausse (23,8% contre 16,8% des ménages en septembre 2024). L'insécurité reste toujours une difficulté majeure d'approvisionnement des ménages évoquée par une proportion non négligeable dans les régions de Ségou (41,7%), Ménaka (40,1%), Taoudenni (36,7%), Tombouctou (26,7%) et Kidal (26,1%).

✓ **Mois d'accès difficiles aux aliments**

Figure n°10: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins



La courbe ci-dessus montre que les mois de difficultés d'accès à la nourriture commencent en avril-mai pour culminer en juillet-août (sommet soudure alimentaire).

2.11. Epargne des ménages

La proportion des ménages qui ont constitué une épargne au cours des six derniers mois est de 17,1%. Elle est presque similaire à celle de septembre 2024 qui était de 16,9%. L'analyse par région montre que ce taux est relativement plus élevé dans les régions de Sikasso (24,8%), Tombouctou (20,8%) et Mopti (20,0%).

Le montant moyen épargné est en baisse dans l'ensemble (119 415 FCFA contre 136 790 FCFA en 2024). Toutefois, l'analyse par région montre une hausse du montant moyen épargné dans la plupart des régions comparées à 2024.

On observe une tendance à épargner davantage en milieu urbain qu'en milieu rural, 159 669 FCFA contre 102 630 FCFA et les femmes ont des taux d'épargne supérieurs, comparés à ceux des hommes soit 129 866 FCFA contre 118 840 FCFA.

Tableau n°14: Epargne des ménages selon la région

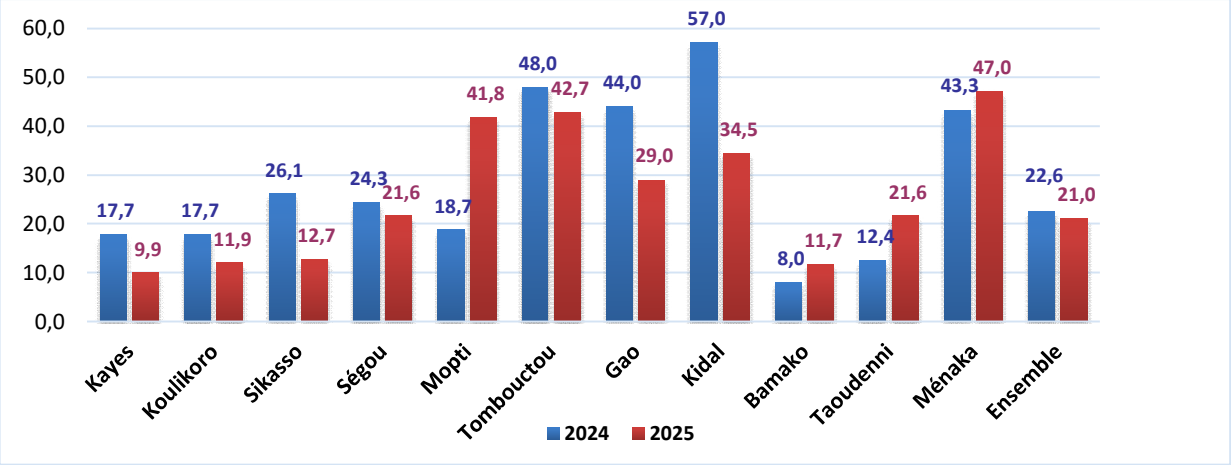
Régions	% de ménages ayant épargné	Montant actuel en FCFA épargné 2025		Montant actuel en FCFA épargné sept 2024	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	10,2	90 656	50 000	88 091	50 000
Koulikoro	17,3	119 640	75 000	197 759	75 000
Sikasso	24,8	139 207	100 000	126 850	100 000
Ségou	17,2	126 027	75 000	97 242	65 000
Mopti	20,0	55 426	30 000	86 239	50 000
Tombouctou	20,8	87 260	50 000	103 254	62 000
Gao	4,9	65 247	40 000	46 644	42 000
Kidal	6,5	126 531	100 000	176 097	100 000
Bamako	16,2	200 681	150 000	136 692	120 000
Taoudenni	6,3	115 709	100 000	104 469	120 000
Ménaka	7,5	36 695	40 000	18 912	75 000
Total	17,1	**119 415**	**75 000**	**136 790**	**80 000**

2.12. Accès aux Crédits

La proportion des ménages qui a contracté une dette au cours des six derniers mois est de 21,0%. Elle est en baisse par rapport à celle de septembre 2024 (22,6%). Comparé à septembre 2024, la proportion des ménages qui a contracté une dette au cours des six derniers mois a connu une baisse moyenne à importante dans toutes les régions du pays à l'exception de celle de Ménaka, Mopti et Taoudenni où elle est en hausse.

La proportion de ménages ayant contracté une dette au cours des six derniers mois est plus élevée dans les ménages ruraux (23,9%) que dans les ménages urbains (14,0%). Cette proportion a évolué dans le même sens que celle de l'année dernière à la même période. Elle est moins élevée dans les ménages dirigés par les hommes (20,2%) que ceux dirigés par les femmes (31,4%).

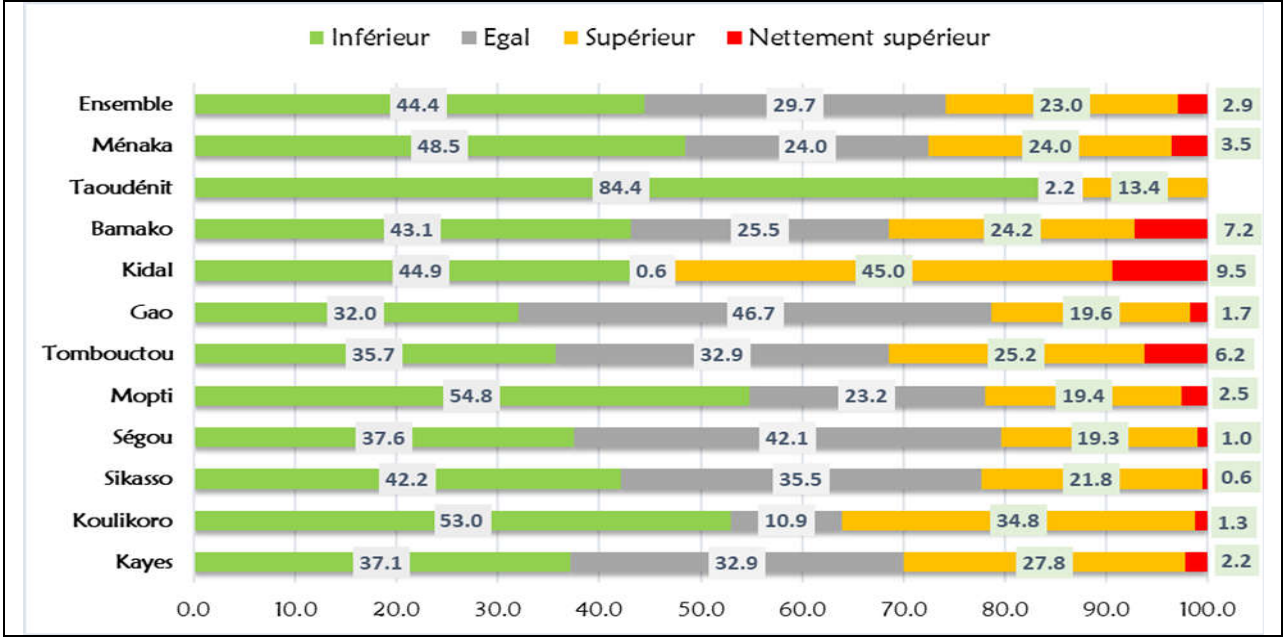
Figure n°11: Proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des 6 derniers mois selon la région (%)



Les ménages ont déclaré que leur niveau d'endettement est égal à celui de l'année passée pour (5,9%), supérieur pour (4,6%) et nettement supérieur pour (0,6%) et inférieur pour (8,8%). Le taux de ménages avec un niveau d'endettement nettement supérieur a diminué par rapport à 2024.

L'achat de produit alimentaire (11,6%) est la principale raison qui pousse les ménages à s'endetter. Ils s'endettent ensuite pour faire face aux dépenses de santé (7,7%), aux achats d'autres biens de consommation non alimentaires (6,2%) et aux dépenses d'intrants agricoles (5,4%).

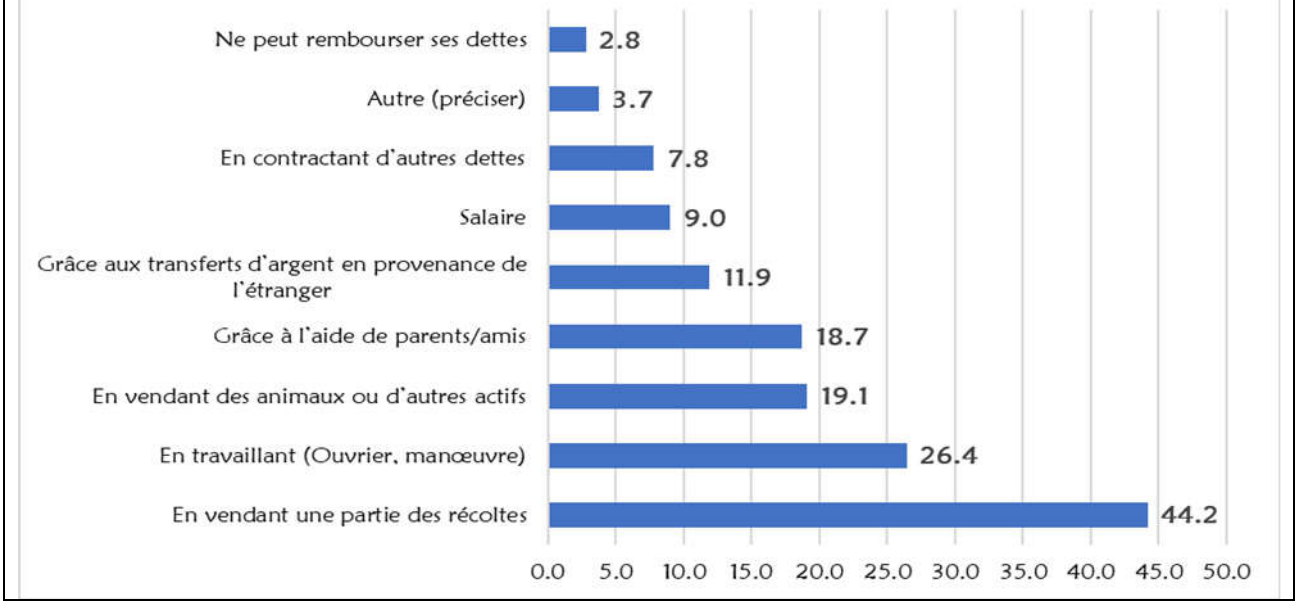
Figure n°12: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période selon la région (%)



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, plus de la moitié des ménages devront combiner la vente d'une partie de la récolte (44,2%) et le travail de manœuvre ou ouvrier (26,4%) pour rembourser les dettes contractées principalement pour l'acquisition de produits alimentaires. Les aides des parents et les amis serviront également à rembourser les dettes pour (18,7%) des ménages et (19,1%) d'entre eux devront vendre leurs animaux ou d'autres actifs pour rembourser leurs dettes.

La proportion de ménages utilisant une partie de la récolte pour rembourser les dettes contractées est plus importante comparativement aux autres modalités du fait de la réussite de la campagne agricole en cours.

Figure n°13: Modalités de remboursement des dettes (%)



2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages

2.13.1. Consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages ainsi qu'aux apports énergétiques et protéiniques adéquats, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement, hygiène) satisfaisant[2]. C'est donc un bon indicateur de la dimension d'accessibilité de la sécurité alimentaire et de la qualité de la consommation alimentaire qui influe sur l'état nutritionnel.

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule suivante

$$\text{Score} = a_{cereale}x_{cereale} + a_{legmnse}x_{legmnse} + a_{leg}x_{leg} + a_{fruit}x_{fruit} + a_{animal}x_{animal} + a_{sucre}x_{sucre} + a_{lait}x_{lait} + a_{huile}x_{huile}$$

Avec :

ai = Poids attribué au groupe d'aliments

xi = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Tableau n°15:Groupes d'aliments

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, igname, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Lait/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0.5
Huiles et graisses	Huiles	0.5
Condiments, épices	Condiments (*)	0
(*) Les condiments ne sont pas considérés comme un groupe d'aliments du fait de leur poids nul.		

Source: *OMXF, PAM.*

Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils standard 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : Pauvre (SCA ≤ 28), Limite (SCA > 28 et SCA ≤ 42) et Acceptable (SCA > 42).

- ✓ **Groupe de score de consommation alimentaire**

Les proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont enregistré une hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à septembre 2024. En effet, 5,7% des ménages présentaient une consommation alimentaire pauvre en septembre 2025, contre 4,0% en septembre 2024.
Par ailleurs, la part des ménages ayant une consommation alimentaire limite est restée globalement stable par rapport à septembre 2024, avec 15,9% en septembre 2025 contre 16,1% en septembre 2024.
En revanche, la proportion de ménages avec une consommation alimentaire acceptable a légèrement reculé, passant de 79,9% en septembre 2024 à 78,4% en septembre 2025.

[2] Ruel M. (2003)

Tableau n°16: Distribution des groupes de score de consommation alimentaire ENSAN septembre 2025 selon la région (%)

Région	Groupes de Consommation Alimentaire - seuils 28/42			
	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Kayes	6,2	11,7	82,1	100
Koulikoro	1,2	16,5	82,4	100
Sikasso	4,3	19,6	76,1	100
Ségou	2,9	19,5	77,6	100
Mopti	7,2	20,2	72,5	100
Tombouctou	8,0	15,2	76,8	100
Gao	20,0	19,0	61,0	100
Kidal	5,6	18,0	76,4	100
Bamako	6,0	6,1	87,9	100
Taoudenni	15,7	20,9	63,4	100
Ménaka	9,6	32,9	57,5	100
Ensemble sept. 2025	**5,7**	**15,9**	**78,4**	**100**
Ensemble sept. 2024	**4,0**	**16,1**	**79,9**	**100**
Ensemble fév. 2024	**4,0**	**20,0**	**76,0**	**100**
Ensemble sept. 2023	**6,8**	**17,2**	**76,0**	**100**

L'analyse des groupes de consommation alimentaire met en évidence des disparités régionales marquées, avec une concentration des situations les plus préoccupantes dans les régions du Nord et du Centre.

Les régions de Ménaka, Gao et Taoudenni apparaissent comme les plus critiques :

- ✓ Ménaka présente la situation la plus préoccupante, avec 42,5% des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite, dont 9,6% en consommation pauvre.
- ✓ Gao enregistre une proportion de consommation alimentaire pauvre et limite (39,0%) élevée dont 20,0% de pauvre.
- ✓ Taoudenni affiche également des niveaux élevés de consommation alimentaire pauvre et limite (36,6%), dont 15,7% en consommation pauvre.

Par ailleurs, les régions de Mopti et Tombouctou présentent des niveaux de vulnérabilité significatifs, avec respectivement 27,4% et 23,2% des ménages en consommation alimentaire non acceptable, les exposant à un risque élevé de détérioration en cas de chocs supplémentaires.

Figure n°14: Distribution (%) des groupes de consommation alimentaires pauvre et limite et acceptable selon la région ENSAN septembre 2025

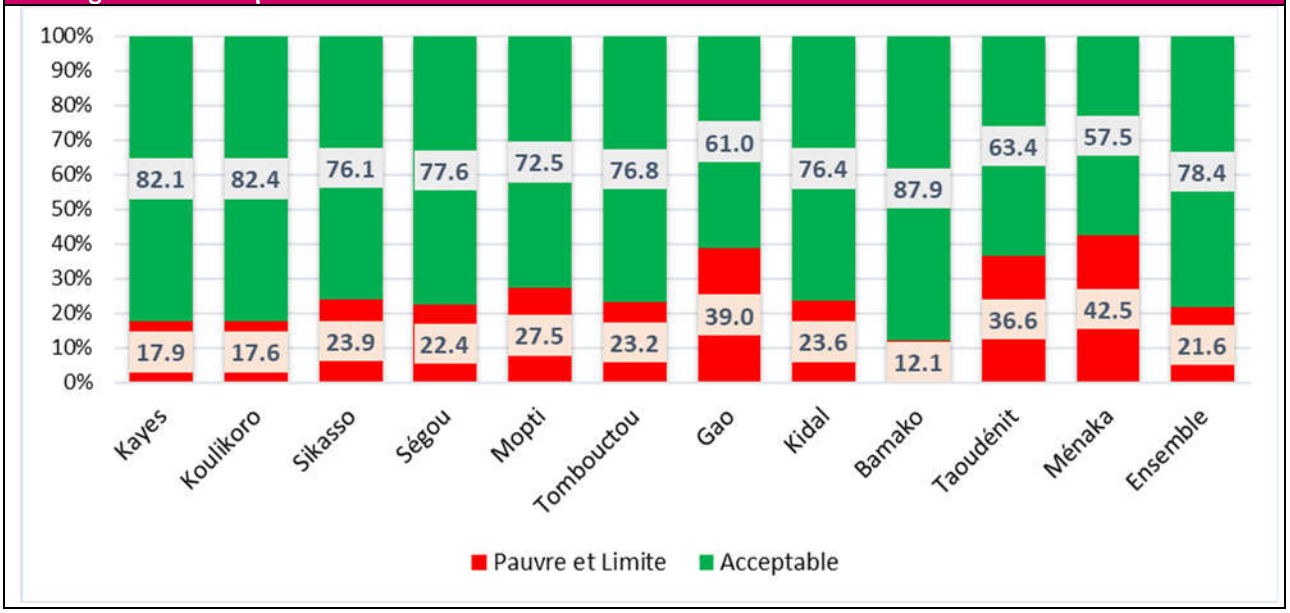


Tableau n°17:Groupe de consommation alimentaire entre Février 2016 et septembre 2025 (%)

Consommation alimentaire	Pauvre (%)	Limite (%)	Acceptable (%)
Février 2016	9,7	17,3	73,0
Septembre 2016	9,7	18,3	72,0
Février 2017	8,3	18,8	72,9
Septembre 2017	8,9	16,4	74,7
Février 2018	7,7	16,5	75,8
Septembre 2018	5,9	14,7	79,5
Septembre 2019	4,9	13,1	82
Février 2020	5,6	12,6	81,8
Septembre 2020	5,7	14,4	79,9
Février 2021	7,7	14,8	77,5
Septembre 2021	8,3	16,3	75,4
Septembre 2022	9,9	17,0	73,0
Septembre 2023	6,8	17,2	76
Septembre. 2024	4,0	16,1	79,9
Septembre. 2025	**5,7**	**15,9**	**78,4**

Sur la période 2016-2025, la consommation alimentaire des ménages a connu une amélioration globale, malgré des fluctuations marquées liées aux chocs climatiques, sécuritaires, sanitaires et économiques.

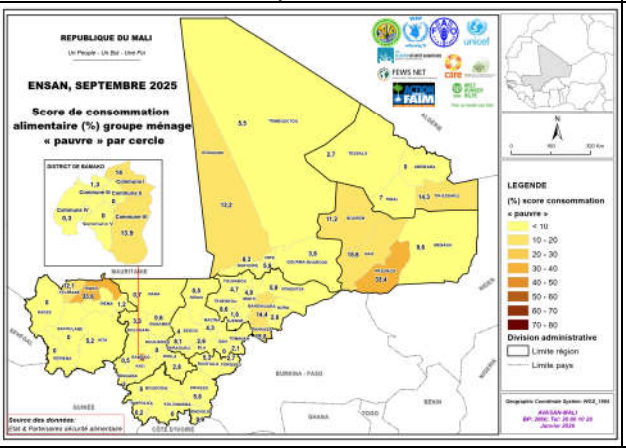
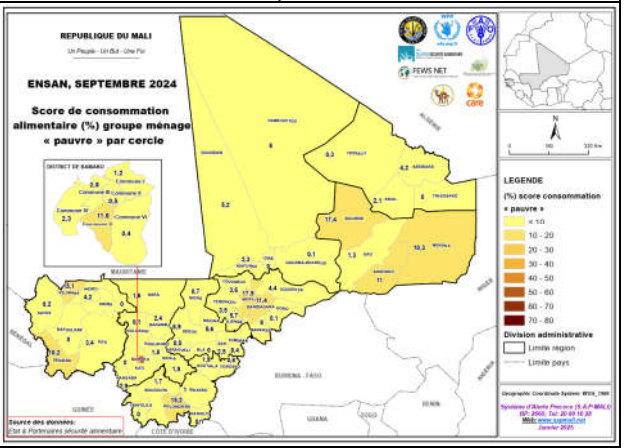
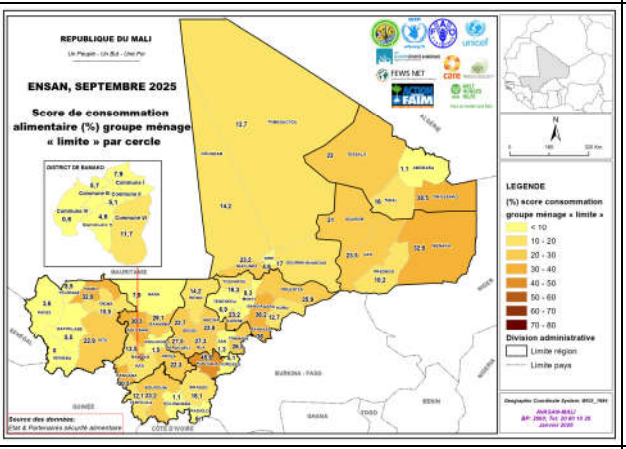
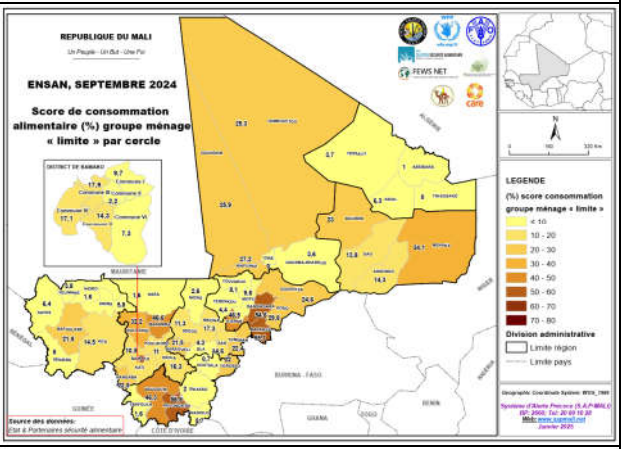
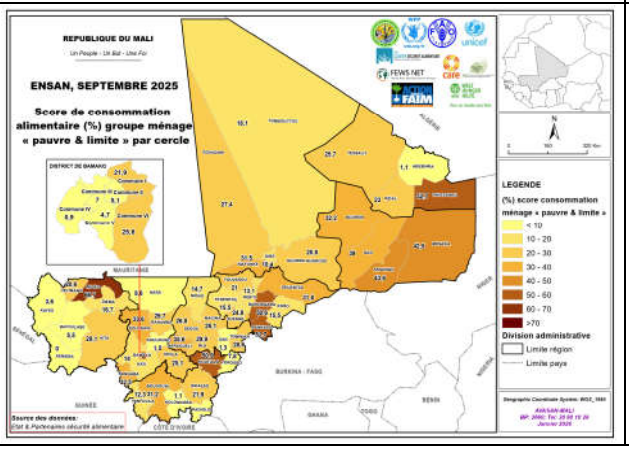
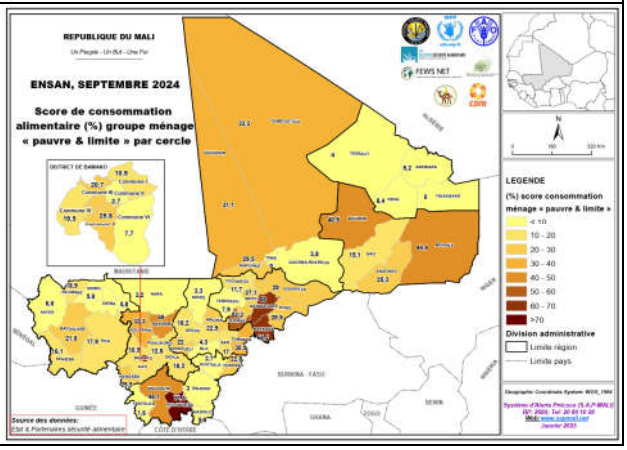
Entre 2016 et 2019, la situation s'est nettement améliorée, avec une baisse continue de la consommation alimentaire pauvre et une augmentation de la part des ménages en consommation acceptable. À partir de 2020, une phase de détérioration est observée, culminant en 2022 avec des niveaux élevés de consommation pauvre et un recul significatif de la consommation acceptable.

Depuis 2023, une reprise progressive est constatée, traduisant une amélioration relative des conditions alimentaires. Toutefois, en septembre 2025, une légère dégradation est notée, marquée par une hausse de la consommation alimentaire pauvre, en particulier dans les régions structurellement vulnérables.

Figure n°15:Evolution (%) du Score de Consommation Alimentaire au niveau national – Février 2016 – Septembre 2025



Carte n°6: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle

ENSAN septembre 2025	ENSAN septembre 2024
	
	
	

2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages

L'outil de notation de la consommation alimentaire du PAM, ajusté afin de mieux intégrer la dimension nutritionnelle, met l'accent sur la consommation d'aliments riches en vitamine A, en fer et en protéines au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête. À l'échelle nationale, les résultats de septembre 2025 indiquent une évolution contrastée de ces indicateurs.

La proportion de ménages ayant une consommation quotidienne d'aliments riches en vitamine A est restée relativement stable, s'établissant à 44,2% contre 43,9% en septembre 2024. Toutefois, la part des ménages n'ayant jamais consommé ce type d'aliment a augmenté avec 14,7% contre 12,4% en septembre 2024.

Concernant les aliments riches en fer, la proportion de ménages ayant une consommation quotidienne a enregistré un léger recul avec 61,8% contre 66,4% en septembre 2024. Parallèlement, la proportion des ménages n'en ayant jamais consommé a connu une dégradation de 7,8% contre 6,3%, indiquant une dégradation de la qualité nutritionnelle de l'alimentation.

En revanche, la consommation d'aliments riches en protéines demeure relativement satisfaisante, avec 71,0% des ménages déclarant une consommation quotidienne en septembre 2025, bien qu'en légère baisse par rapport à septembre 2024 (73,8%). La proportion de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en protéines est de 3,7% contre 2,3% en septembre 2024.

Sur le plan régional, les situations les plus préoccupantes sont observées dans les régions de Ménaka, Gao et Taoudenni. La région de Ménaka affiche les plus faibles proportions de ménages consommant quotidiennement des aliments riches en fer (23,3%) et en protéines (53,1%). Par ailleurs, la région de Mopti enregistre la plus faible proportion de consommation quotidienne d'aliments riches en vitamine A, avec 29,9% des ménages concernés.

Tableau n°18: Consommation d'aliments riches en micronutriment selon la région (%)

Région	FG Vit A Catégorie			FG Protéines Catégorie			FG Fer Catégorie		
	Jamais consommé	Parfois consommés 1 à 6 fois	Consommé chaque jour au moins	Jamais consommé	Parfois consommés 1 à 6 fois	Consommé chaque jour au moins	Jamais consommé	Parfois consommés 1 à 6 fois	Consommé chaque jour au moins
Kayes	14,2	41,2	44,5	5,5	13,6	80,9	10,7	34,3	55,0
Koulikoro	9,9	57,2	32,8	0,6	36,5	62,9	5,6	42,6	51,8
Sikasso	20,8	42,0	37,2	2,4	28,5	69,1	6,6	27,2	66,2
Ségou	21,6	40,8	37,6	1,8	30,5	67,7	3,8	20,4	75,8
Mopti	18,0	52,1	29,9	4,1	32,0	63,8	7,3	26,1	66,6
Tombouctou	8,7	30,6	60,8	4,5	19,8	75,7	15,1	40,9	44,0
Gao	18,8	35,3	45,9	13,9	24,6	61,5	22,2	37,2	40,6
Kidal	4,8	24,1	71,1	3,6	22,7	73,6	18,6	52,3	29,1
Bamako	6,5	21,8	71,7	3,6	11,5	84,9	2,3	22,6	75,2
Taoudenni	10,8	27,8	61,3	9,8	20,9	69,2	64,6	30,3	5,1
Ménaka	7,4	47,3	45,3	4,8	42,1	53,1	30,8	45,9	23,3
Ensemble Sept 2025	**14,7**	**41,1**	**44,2**	**3,7**	**25,3**	**71,0**	**7,8**	**30,4**	**61,8**
Ensemble Sept 2024	**12,4**	**43,8**	**43,9**	**2,3**	**23,9**	**73,8**	**6,3**	**27,4**	**66,4**

2.13.3. Diversité alimentaire des ménages

2.13.3.1. Méthode d'analyse

L'analyse du score de diversité alimentaire se résume en un simple comptage de groupes alimentaires consommés par les cibles à travers un rappel de 24 heures.

Il communique des informations importantes sur la qualité du régime alimentaire des cibles et surtout leur accès économique aux denrées alimentaires (SDAM). L'analyse du SDAM inclut 12 groupes alimentaires.

Tableau n°19:Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible

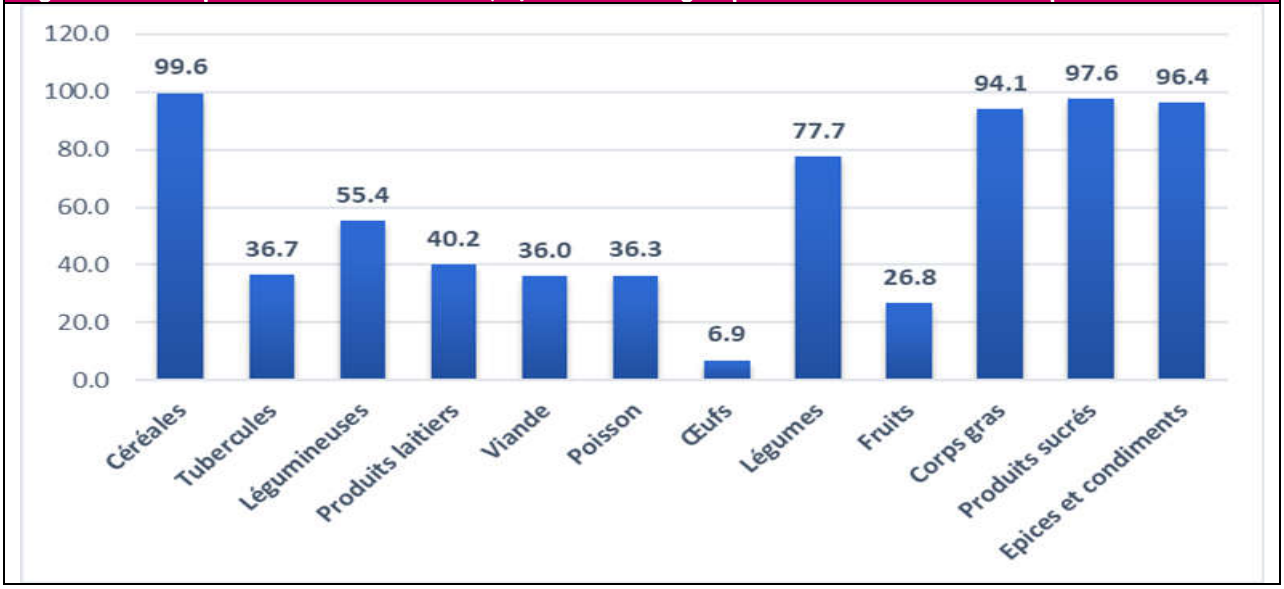
Groupes alimentaires (questionnaire)	SDAM (Ménage) 12 groupes
1. Céréales	1. Céréales ;
2. Légumes et Tubercules riches en vitamine A	2. Racines et tubercules blanches
3. Autres racines et tubercules	3. Légumes tous types et feuilles vertes
4. Légumes à feuilles vert foncé	4. Fruits tous types
5. Autres légumes	5. Viande, Abats
6. Fruits riches en vitamine A	6.Œufs
7. Autres fruits	7. Poisson
8. Abats	8. Légumineuses, noix et graines
9. Autres viandes et volailles	9. lait et produits laitiers
10. Œufs	10. Huiles et Graisses
11. Poissons	11. Sucreries miel
12. Protéagineux, Oléagineux, Graines	12. Epices, Condiments
13. Lait et produits laitiers	
14. Huiles et Graisses	
15. Aliments contenant de l'Huile de palme rouge (+ de Vita A)	
16. huile de palme rouge	
17. Epices et condiments	

2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires

L'analyse de la fréquence de consommation des groupes alimentaires montre une forte dépendance aux céréales, consommées par la quasi-totalité des ménages (99,6%) au niveau national, confirmant leur rôle central dans l'alimentation. Les corps gras, les produits sucrés ainsi que les épices et condiments sont également largement consommés, avec des proportions respectives de 94,1%, 97,6% et 96,4%, traduisant une alimentation énergétiquement dense.

En revanche, la consommation des groupes alimentaires à forte valeur nutritionnelle demeure limitée. Les légumineuses sont consommées par 55,4% des ménages, les produits laitiers par 40,2%, la viande par 36,0% et le poisson par 36,3%. La consommation des œufs reste particulièrement faible à l'échelle nationale (6,9%), tout comme celle des fruits (26,8%), révélant une insuffisance marquée en micronutriments.

Figure n°16: Fréquence de consommation (%) de différents groupes alimentaires du SDAM septembre 2025



Le tableau suivant donne les détails de chaque groupe alimentaire par région.

Tableau n°20: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM selon la région (%)

Région	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble sept.2024	Ensemble Fév. 2024	Ensemble sept.2023
Céréales tous les types	100,0	100,0	100,0	100,0	99,5	96,4	99,5	99,3	99,9	99,7	98,3	99,9	99,5	99,6	99,4	99,6	99,1	100,0
Tubercules et racines	37,2	36,8	30,4	27,6	27,3	55,3	38,5	30,2	51,4	27,6	29,3	43,8	33,7	36,3	42,2	36,7	35,6	37,2
Légumineuses	77,4	70,1	57,0	55,8	37,3	42,0	36,1	8,8	55,9	26,9	10,6	52,0	56,9	56,4	42,0	55,4	53,2	77,4
Laits et produits laitiers	47,2	30,1	34,0	27,3	26,3	68,4	51,7	83,3	56,2	83,2	40,7	49,4	36,5	39,5	49,3	40,2	39,8	47,2
Viandes tous les types	39,6	30,2	30,2	22,6	24,1	47,8	44,6	48,1	59,8	16,4	40,6	51,2	29,7	35,4	43,5	36,0	40,2	39,6
Poissons et fruits de mer	27,2	28,5	40,0	57,3	33,8	28,2	38,0	0,4	37,4	16,1	0,5	39,8	34,9	36,3	36,7	36,3	37,4	27,2
Œufs	6,7	5,4	3,0	4,5	3,6	2,5	13,1	1,0	18,2	3,3	1,1	13,6	4,2	6,9	7,5	6,9	7,5	6,7
Légumes tous les types	75,8	93,3	86,6	90,7	67,3	53,9	33,8	33,9	85,0	24,9	15,2	73,6	79,4	78,8	62,6	77,7	76,6	75,8
Fruits tous les types	31,1	31,9	23,0	22,2	12,6	16,4	13,2	4,0	51,5	20,5	1,1	40,3	21,2	26,9	25,6	26,8	27,4	31,1
Huiles et graisses	91,2	97,5	95,5	95,3	91,6	92,8	97,4	95,9	92,9	70,2	83,7	94,3	94,0	94,0	94,1	94,1	92,2	91,2
Sucre et produits sucrés	99,0	99,8	97,1	99,1	96,4	94,2	99,4	97,2	96,4	79,5	82,2	97,6	97,6	97,8	95,4	97,6	97,2	99,0
Epices et condiments	98,9	93,9	99,0	99,1	95,1	95,0	98,5	95,9	94,5	76,0	66,4	95,8	96,6	96,6	93,7	96,4	96,3	98,9

2.13.3.3.Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM)

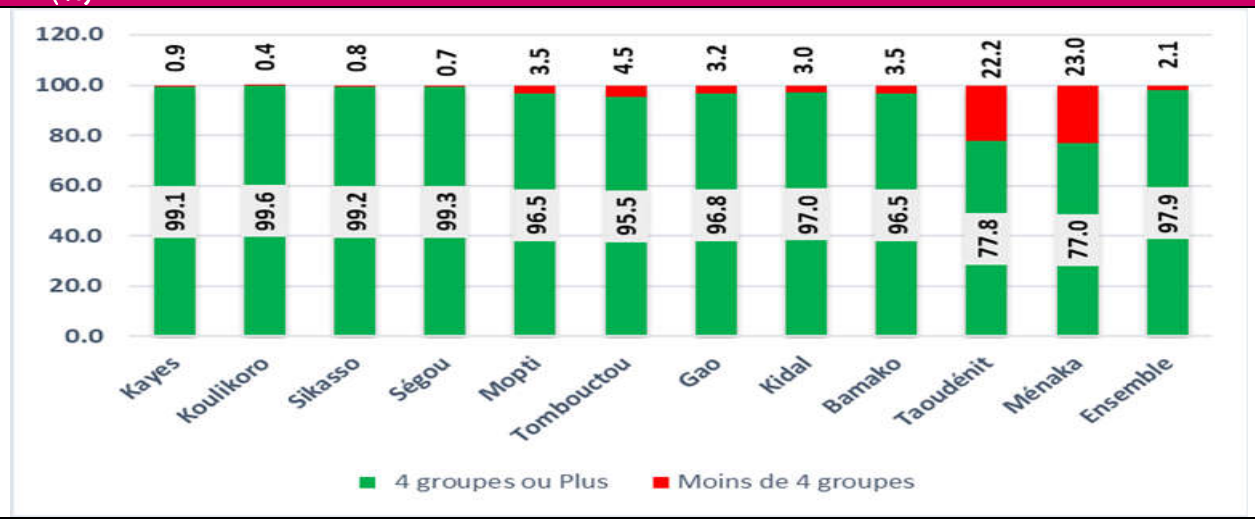
La moyenne nationale du nombre de groupes alimentaires consommés par les ménages s'établit à 7,02 en septembre 2025, identique à celle de septembre 2024 mais légèrement supérieure à celle de septembre 2023

(6,81). Depuis septembre 2017, où elle était de 6,2, cette moyenne a progressivement augmenté, traduisant une amélioration continue de la diversité alimentaire.

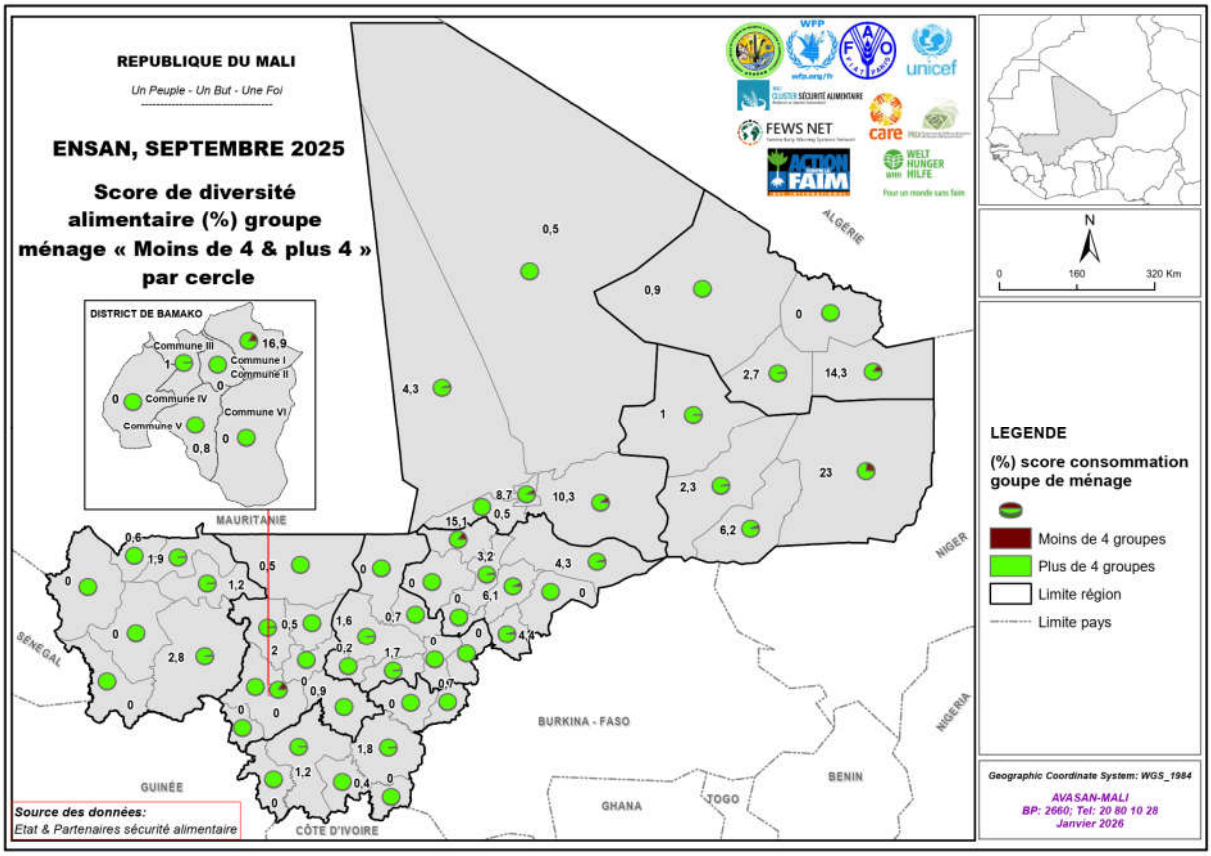
En septembre 2025, 97,9% des ménages ont consommé au moins 4 groupes alimentaires au cours des 24 heures précédant l'enquête, un niveau presque similaire à septembre 2024 (97,5%) et supérieure à septembre 2023 (96,5%). Cette stabilité confirme une consolidation de la diversité alimentaire au niveau national.

Sur le plan régional, la majorité des zones suivent cette tendance positive. Toutefois, Ménaka demeure la région la plus vulnérable, avec 20,1% des ménages n'ayant pas atteint le seuil des 4 groupes alimentaires. Les régions du sud (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou) affichent des niveaux plus favorables, tandis que certaines régions du nord (Tombouctou, Taoudenni, Kidal) présentent des écarts plus marqués selon les groupes alimentaires.

Figure n°17: Répartition des ménages selon le groupe de score de diversité alimentaire Sept 2024 selon la région (%)



Carte n°7: Score de diversité alimentaire (%) groupe de ménage « moins de 4 groupes & plus de 4 groupes » par cercle



2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire

Le profil de consommation est construit à partir des classes de diversité alimentaire (Diversité faible, moyenne et élevée). Dans chaque classe de diversité alimentaire (faible, moyenne, élevée), le pourcentage des ménages qui consomment chacun des 12 groupes alimentaires est calculé et les groupes d'aliments qui sont consommés par plus de 50% des ménages sont ainsi inclus dans le profil de consommation alimentaire.

Dans l'ensemble, le profil de consommation des ménages en septembre 2025 comportait 6 groupes d'aliments consommés par 50% ou plus des ménages. Il est constitué par les céréales (99,6% contre 99,1% en septembre 2024) accompagnés d'épices et de condiments (96,4% contre 96,3% en septembre 2024), de sucre et produits sucrés (97,6% contre 97,2% en septembre 2024), d'huiles et graisses (94,1% contre 92,2% en septembre 2024), de légumes (77,7% contre 76,6% en septembre 2024) et des légumineuses noix et graines (55,4% contre 53,2% en septembre 2024).

Le profil de consommation varie selon le groupe de diversité alimentaire. Ainsi, il en ressort :

- ✓ les ménages avec une diversité faible consommaient essentiellement les céréales (88,1% soutenues avec 11,5% de tubercules et 8,0% de légumineuses) et associées aux sucres et produits sucrés (39,1%) et aux épices et condiments (30,5%).
- ✓ le profil de la classe de diversité moyenne (4 à 5 groupes alimentaires) était surtout constitué de céréales (99,5%), de sucre et produits sucrés (96,5%), d'épices et de condiments (91,6%), d'huiles et graisses (84,9%) et légumes tous les types (42,5%).
- ✓ la classe de diversité alimentaire élevée quant à elle avait un profil constitué des céréales (99,9%), les sucres et produits sucrés (99,3%), les épices et de condiments (99,0%), les huiles et graisses (97,8%), les légumes (88,0%) et de légumineuses noix et graines (66%), le lait et produits laitiers (48,5%), les viandes tous les types (44,0%) et les poissons et fruits de mer (43,9%).

Tableau n°21:Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité

Diversité Faible (<= 3 groupes)	Diversité Moyenne (4 et 5 groupes)	Diversité élevée (>=6 groupes)	Ensemble
Céréales (88,1)	Céréales (99,5)	Céréales (99,9)	99,6
	Produits sucrés (96,5)	Produits sucrés (99,3)	97,6
	Epices et condiments (91,6)	Epices et condiments (99,0)	96,4
	Corps gras (84,9)	Corps gras (97,8)	94,1
		Légumes (88,0)	77,7
		Légumineuses (66,0)	55,4

2.13.3.5. Nombre de repas

La fréquence moyenne des repas au niveau national s'établit à 4 repas par jour, avec une médiane également de 4, traduisant une relative stabilité globale. Toutefois, des disparités régionales persistent. Les régions du sud (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou) se caractérisent par une meilleure régularité alimentaire, tandis que les régions du nord (Tombouctou, Taoudenni, Kidal et Ménaka) demeurent limitées à 3 repas par jour.

Chez les enfants âgés de 6 à 15 ans, la moyenne est de 3 repas par jour, avec une médiane oscillant entre 3 et 4 selon les régions. Les régions du sud offrent une plus grande stabilité, avec généralement 4 repas quotidiens.

S'agissant des adultes, la moyenne est de 3 repas par jour dans l'ensemble des régions, traduisant une homogénéité nationale des habitudes alimentaires au sein de cette catégorie.

Les analyses selon le milieu de résidence (urbain et rural) révèlent des différences minimes : les jeunes enfants consomment en moyenne 4 repas par jour, tandis que les enfants plus âgés et les adultes se limitent à 3 repas par jour, quel que soit le milieu.

Enfin, aucune différence significative n'est observée selon le sexe du chef de ménage, les moyennes de repas demeurant identiques entre ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par les femmes. Comparativement à septembre 2024, la situation reste globalement stable.

Tableau n°22: Répartition des ménages selon le nombre de repas des différentes catégories d'âge suivant la région

Région	Nombre de repas selon l'âge					
	Enfants ([2-5 ans])		Enfants ([6-15 ans])		Adultes	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	4	4	4	4	3	3
Koulikoro	4	4	3	4	3	3
Sikasso	4	4	4	4	3	3
Ségou	4	5	4	4	3	3
Mopti	4	4	3	3	3	3
Tombouctou	3	3	3	3	3	3
Gao	4	3	3	3	3	3
Kidal	3	3	3	3	3	3
Bamako	4	4	4	3	3	3
Taoudenni	3	3	3	3	3	3
Ménaka	3	3	3	3	3	3
Milieu de résidence						
Urbain	4	4	3	3	3	3
Rural	4	4	3	3	3	3
Sexe du chef de ménage						
Masculin	4	4	3	3	3	3
Féminin	3	4	3	3	3	3
Ensemble Sep 2025	**4**	**4**	**3**	**3**	**3**	**3**
Ensemble Sep 2024	**4**	**4**	**3**	**3**	**3**	**3**

2.14. Changement dans les habitudes alimentaires

Les habitudes alimentaires pour 3,8% des ménages ont connu des changements pour la période concernée et en baisse par rapport à septembre 2024 où elle était de 6,5%. Ce chiffre est plus élevé dans les régions de Ménaka (18,5%), Taoudenni (18,4%) et Mopti (11,3%). Au niveau des cercles, les taux les plus élevés de ménages ayant connus des changements dans les habitudes sont enregistrés à Douentza (27,2%), Djenné (20,2%), Ménaka (18,5%), Taoudenni (18,4%) et Bla (18,0%). Suivant le milieu de résidence, 3,4% des ménages vivant en milieu urbain ont signalé un changement dans leurs habitudes alimentaires contre 3,9% pour ceux du milieu rural. En outre, 5,7% des ménages dirigés par une femme ont signalé un changement dans leurs habitudes alimentaires contre 3,6% pour ceux dirigés par un homme.

Les changements dans les habitudes alimentaires sont aussi bien positifs que négatifs. Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires ont été signalés par 2,5% des ménages contre 6,1% en septembre 2024, avec des proportions plus importantes dans les régions de Mopti (8,2%), Kidal (4,0%) et Tombouctou (3,1%), tandis que les changements positifs ont été plus signalés dans les régions de Ménaka et Taoudenni (18%). Les changements négatifs ont porté sur la baisse des quantités, la baisse de la qualité des repas et la baisse du nombre de repas. Les changements positifs dans les habitudes alimentaires ont porté sur la hausse de quantité, l'amélioration de la qualité et la hausse du nombre de repas.

Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires relatifs à la baisse des quantités sont jugés importantes par 31,6% des ménages concernés, moyens par 44,8% et faibles par 23,6%. Quant à ceux relatifs à la baisse de la qualité, ils sont jugés faibles par 25,3% des ménages concernés, moyens par 32,5% et importants par 42,3%.

La faible disponibilité des produits sur les marchés et les difficultés d'accès aux denrées sont les deux raisons qui expliquent principalement les changements négatifs dans les habitudes alimentaires pour 1 ménage sur 4. En outre, l'envoie des migrants et les appuis humanitaires sont les principales raisons qui expliquent les changements positifs dans les habitudes alimentaires.

2.15. Mode de préparation des repas

Les modes de préparation des aliments au niveau des ménages sont dominés par la bouillie consommée par 73,5% des ménages (essentiellement servi au petit déjeuner) dans presque toutes les régions, suivie du riz à la sauce (58,4%) et du tôt 46,6% (surtout consommé dans les régions du sud et du centre du pays où il est consommé par environ 1 ménage sur 3).

S'agissant du riz à la sauce, il est plus fréquent dans le District de Bamako, les régions de Ménaka et Kidal que dans les autres régions tout comme le riz au gras (à l'exception de Bamako).

Le couscous reste une préférence de la région de Kayes où il est consommé par 55,8% des ménages. Cette tendance (hiérarchie des modes de préparation) est presque similaire à celles de septembre 2024 et de septembre 2023 avec quelques variations dans les proportions de ménages concernés.

Tableau n°23: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%)

Mode de préparation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
Bouillie de céréales	87,0	80,7	85,7	90,6	62,2	50,3	42,4	54,0	62,4	95,5	30,7	73,5
Riz à la sauce	59,1	54,9	43,2	58,8	61,3	55,6	53,5	68,3	74,8	29,4	69,5	58,4
Tôt (pates de céréales, tubercules)	21,2	60,3	67,8	59,0	70,6	26,7	9,2	5,3	25,7	17,1	15,9	46,6
Riz au gras	14,5	9,9	10,5	10,3	25,9	55,1	73,4	63,7	17,9	80,0	72,2	21,8
Couscous	55,8	14,7	0,6	9,1	5,7	3,9	2,1	12,3	5,5	1,3	6,9	12,8
Café au lait/lipton/pain	10,7	15,6	10,7	4,4	4,7	4,3	1,8	10,0	33,7	0,0	0,2	12,1
Sauce de viande poisson	1,6	0,9	3,3	3,2	4,5	33,8	39,4	4,0	13,0	7,0	1,3	8,4
Brisure de sorgho/ maïs (nièn-nièn-kini)	16,2	6,6	12,4	9,1	1,1	1,5	0,0	0,2	1,4	0,0	1,4	6,6
Niébé au gras	5,6	7,7	2,4	2,8	8,7	8,2	9,6	6,8	2,6	0,6	13,4	5,5
Ragoût de tubercules	2,9	2,1	2,7	1,7	1,4	6,5	1,6	0,4	9,3	0,3	0,9	3,5
Pâte alimentaire (à base de blé)	2,7	1,3	0,8	0,7	0,8	11,2	6,9	33,7	3,9	11,8	40,4	3,2
Salade de laitue	0,8	3,3	0,9	1,1	0,6	0,9	0,3	0,0	6,8	0,0	0,0	2,1

2.16. Préférences alimentaires des ménages

La préférence des denrées pour les ménages est fonction de la disponibilité locale du produit liée à la production et à l'approvisionnement des marchés selon les saisons, de son coût qui évolue selon les périodes de l'année et des habitudes de consommation.

2.16.1. Types de céréales préférées

Les céréales les plus préférées en termes de consommation alimentaire au Mali sont le mil (55,8% des ménages), le riz local (51,6%), le maïs (33,6%) et le riz importé (30,3%). Par région, il ressort que le maïs est la céréale la plus préférée dans la région de Sikasso (71,6%), le riz importé est plus préféré dans les régions de Ménaka (81,3%) et Kidal (59,1%), le mil dans la région de Mopti (94,5%) et le sorgho dans celle de Kayes (50,6%).

Tableau n°24: Répartition des ménages (%) selon les deux types de céréales préférées

Désignation	Sorgho	Mil	Maïs	Blé	Riz local	Riz Importé	Fonio	Autres
Kayes	50,6	25,6	47,3	0,7	19,0	53,7	2,8	0,4
Koulikoro	42,4	36,5	52,6	0,3	34,6	31,8	1,7	0,0
Sikasso	19,5	32,8	71,6	1,4	42,2	29,5	2,8	0,2
Ségou	19,2	71,9	23,5	2,6	73,0	7,8	1,9	0,0
Mopti	16,8	94,5	6,2	1,6	51,4	28,5	0,9	0,0
Tombouctou	10,0	79,9	7,3	5,5	89,4	6,9	0,4	0,5
Gao	12,8	46,5	6,5	3,9	59,7	67,9	0,5	2,1
Kidal	8,7	33,2	12,0	51,4	30,7	59,1	2,0	3,0
Bamako	12,8	61,7	28,3	2,1	64,8	28,1	1,9	0,2
Taoudenni	4,4	86,7	4,1	12,0	78,4	13,4	1,0	0,0
Ménaka	2,0	52,6	4,4	25,5	22,0	81,3	12,4	0,0
Ensemble	**24,2**	**55,8**	**33,6**	**2,4**	**51,6**	**30,3**	**1,9**	**0,3**

2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages

Les oignons (79,5% des ménages), les feuilles vertes (71,9%) et la tomate (38,0%) sont les légumes les plus préférés par les ménages du pays et cela pour toutes les régions. La tomate occupe la deuxième place dans la région de Kidal (72,5%). Cette tendance est similaire celle de septembre 2024.

Tableau n°25: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages

Désignation	Feuilles vertes	Oignon	Tomates	Laitue (salade)	Carottes	Choux pomme	Autre
Kayes	76,6	86,6	25,8	7,0	0,3	3,8	0,0
Koulikoro	79,5	76,8	27,4	15,5	0,2	0,7	0,0
Sikasso	84,1	85,9	20,7	6,7	0,2	2,0	0,4
Ségou	77,0	82,8	27,2	7,5	0,6	2,3	2,6
Mopti	62,0	77,5	43,0	10,1	2,7	4,8	0,0
Tombouctou	35,5	94,4	53,3	5,2	2,9	6,6	2,2
Gao	66,9	57,7	31,2	28,2	3,6	2,3	7,2
Kidal	16,0	90,1	72,5	9,3	9,2	2,7	0,1
Bamako	79,0	70,8	25,7	21,1	1,4	2,0	0,0
Taoudenni	8,8	75,9	50,2	0,0	14,3	0,3	31,1
Ménaka	9,1	50,2	42,4	13,0	1,6	37,0	23,9
Ensemble	**71,9**	**79,5**	**30,7**	**11,9**	**1,3**	**3,0**	**1,2**

2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage

La préférence en termes de légumineuses pour la consommation des ménages porte principalement sur l'arachide (93,4%) et le niébé/haricot (92,8% des ménages). Les taux sont très proches dans presque toutes les régions.

Tableau n°26: Répartition des ménages (%) selon les types de légumineuses préférés par les ménages

Désignation	Niébé/Haricot	Arachide	Amande	Voandzou	Soja	Sésame	Autre
Kayes	97,2	96,6	3,1	0,9	0,2	2,0	0,0
Koulikoro	91,0	96,6	1,2	1,0	4,2	6,0	0,0
Sikasso	87,2	97,7	1,1	1,2	3,9	1,3	7,6
Ségou	94,0	91,9	1,6	6,3	2,0	3,4	0,6
Mopti	95,3	90,1	4,7	4,7	2,3	2,7	0,2
Tombouctou	94,6	96,1	4,4	0,6	2,5	0,3	1,5
Gao	89,2	78,9	8,5	0,7	0,6	4,2	9,6
Kidal	78,0	80,6	12,5	7,6	6,3	13,1	1,9
Bamako	95,2	94,6	4,1	1,8	2,5	1,7	0,0
Taoudenni	60,1	64,3	1,3	0,0	15,8	5,5	32,4
Ménaka	71,7	67,4	5,8	0,0	3,8	0,4	27,6
National	**92,8**	**93,4**	**3,2**	**2,5**	**2,5**	**2,9**	**2,1**

2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage

Les tubercules sont consommés par une bonne partie des ménages du pays selon leur disponibilité. En termes de préférence, la pomme de terre est le tubercule le plus préféré (72,4%) suivi des ignames (63,3%) et de la patate douce (49,7%).

Tableau n°27: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages

Désignation	Ignames	Pomme de terre,	Patate douce,	Manioc (atchéké, gary)	Autre
Kayes	72,8	67,8	56,0	3,4	0,0
Koulikoro	57,7	82,9	47,4	11,7	0,3
Sikasso	61,0	75,9	50,7	9,1	3,0
Ségou	78,0	54,6	52,9	13,0	0,9
Mopti	60,3	64,6	60,8	14,1	0,2
Tombouctou	35,8	81,4	78,6	3,2	0,9
Gao	49,8	71,5	32,2	27,9	9,6
Kidal	37,2	92,4	45,4	24,2	0,7
Bamako	73,3	82,5	24,8	19,4	0,0
Taoudenni	29,1	50,3	52,0	2,7	34,1
Ménaka	14,9	72,0	60,9	4,9	23,9
Ensemble	**63,3**	**72,4**	**49,7**	**12,3**	**1,5**

2.17. Echelle de l'Insécurité Alimentaire basée sur les Expériences (FIES)

2.17.1. Aperçu sur la FIES

La FIES fonctionne sur les principes qui sous-tendent la mesure de la sécurité alimentaire vécue et ces principes ont une longue histoire fondée sur des études ethnographiques menées pour comprendre l'expérience de l'insécurité alimentaire. Les recherches ont révélé que l'insécurité alimentaire, du point de vue des individus et des ménages, se caractérise par l'incertitude et l'anxiété concernant l'accès aux aliments et les changements dans la consommation alimentaire, conduisant généralement à adopter une alimentation moins équilibrée et de qualité inférieure. Avec la gravité de l'insécurité alimentaire augmentant, l'individu réduit la quantité de nourriture consommée, et à mesure que la taille des portions diminue, des repas sont sautés, et, dans le pire des cas, les personnes sont contraintes de ne pas manger pendant des jours entiers. Ces dimensions de l'expérience de l'insécurité alimentaire apparaissent être communes à toutes les cultures, ouvrant ainsi la voie à une échelle de mesure commune, valide sur le plan international.

Le module d'enquête FIES est composé de huit questions, ou "items", est utilisé pour collecter des données sur l'occurrence de conditions et d'expériences typiques d'un ménage ou d'un individu confronté à "l'insécurité alimentaire". Chaque question composant le module FIES fait référence à une expérience différente et est liée à un niveau de gravité différent de l'insécurité alimentaire, qui est traité comme un trait "latent" mesurable.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modéré + sévère et sévère est estimée à travers ces 8 items en utilisant un modèle économétrique de la théorie des réponses aux items (modèle de Rasch). Le tableau suivant fournit les informations sur les données utilisées dans l'estimation du modèle et du calcul de la prévalence.

Tableau n°28: Données utilisées dans l'estimation de la FIES du calcul de la prévalence

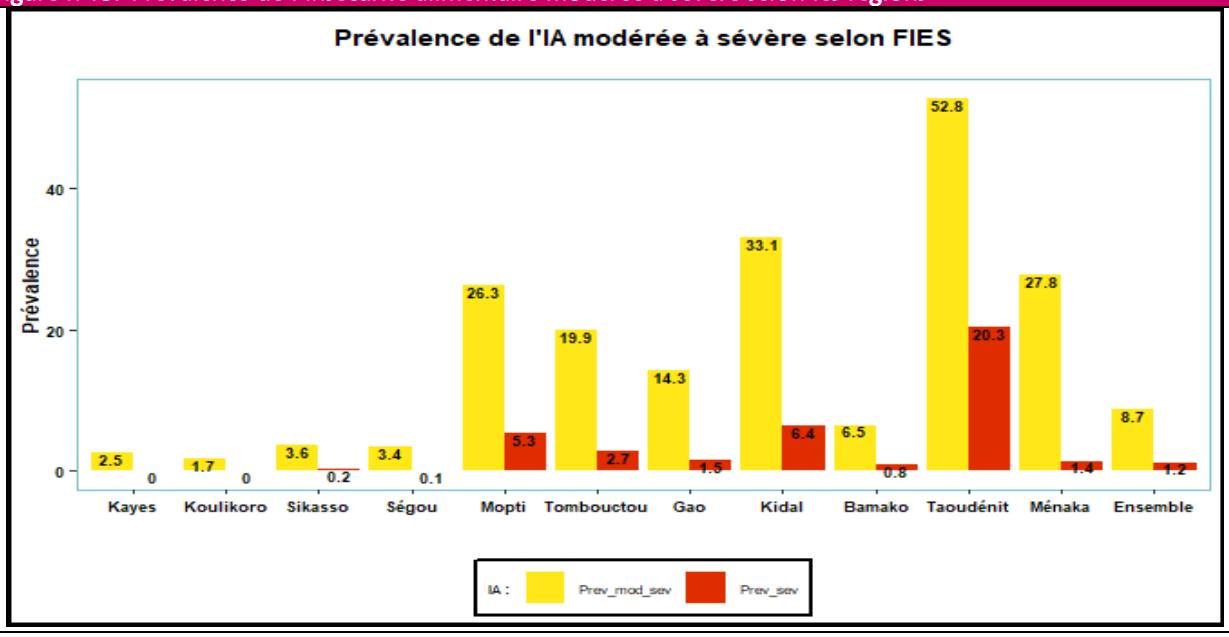
Taille de l'échantillon enquêté	15 715 ménages
Nombre de cas incomplets	784 soit 5% de l'échantillon
Observations et décisions suivant l'analyse descriptive des réponses manquantes	*Les observations avec données manquantes représentent 5% de l'échantillon, l'exclusion de ces cas n'aurait pas d'incidence significative sur la qualité des paramètres estimés par le modèle de Rasch*
Nombre et pourcentage de cas extrêmes	10 437 soit 66,4% de l'échantillon total
Taille d'échantillon utilisé dans la validation statistique et la vérification de la qualité des données	4 494 observations soit environ 28,6% de l'échantillon
Nombre d'items utilisés dans l'estimation	8 items
Item écarté	
Items uniques après la normalisation	RUNOUT, FEWFOODS
Score de fiabilité de Rasch	0.79

Source : *ENSAN-Septembre 2025, calcul des auteurs*

2.17.2. Analyse des résultats de FIES

Il ressort des estimations une prévalence de 8,7% d'insécurité alimentaire modérée à sévère dont 1,2% de la forme sévère. Cette prévalence est en baisse par rapport à septembre 2024 où elle était de 12,7% et 1,5% respectivement pour la forme modérée et sévère. Cette prévalence est plus importante dans les ménages dirigés par une femme (17,7%) que dans ceux dirigés par un homme (8,0%). Selon les régions, les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions de Taoudenni (52,8%), Kidal (33,1%), Mopti (26,3%) et Tombouctou (19,9%).

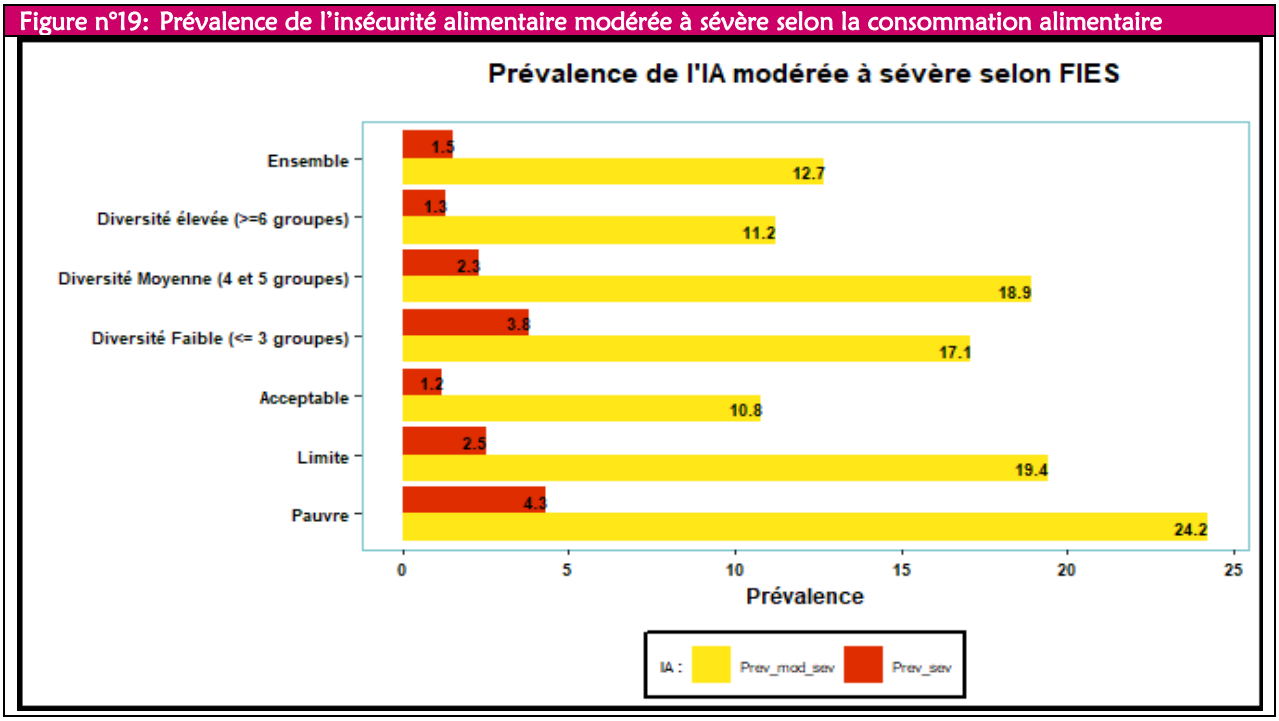
Figure n°18: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon les régions



✓ **Consommation alimentaire et prévalences de l'insécurité alimentaire suivant la FIES**

Le graphique suivant donne la prévalence de l'insécurité alimentaire suivant les classes de consommation alimentaire. Il ressort que les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont les prévalences les plus élevées tant pour la forme modérée que sévère.

Figure n°19: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon la consommation alimentaire



Par ailleurs, les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable et/ou une diversité alimentaire élevée, connaissent également l'insécurité alimentaire basée sur les expériences dans la mesure où plus de 7,2% des ménages ayant une diversité alimentaire élevée sont en insécurité alimentaire (dont 0,9% de forme sévère).

2.18. Analyse de la résilience des ménages aux chocs

La résilience des ménages aux chocs qui affectent leur sécurité alimentaire a été analysée à travers l'outil RIMA-II développé par la FAO. Quatre piliers sont utilisés pour estimer la mesure directe de la résilience et le résultat est ventilé au moyen de l'indice de la capacité de résilience (RCI, qui estime la capacité des ménages à faire face aux chocs et aux facteurs de stress, et à éviter des effets négatifs à long terme). La matrice de la structure

de la résilience (RSM) indique dans quelle mesure chaque pilier contribue à déterminer la capacité de résilience.

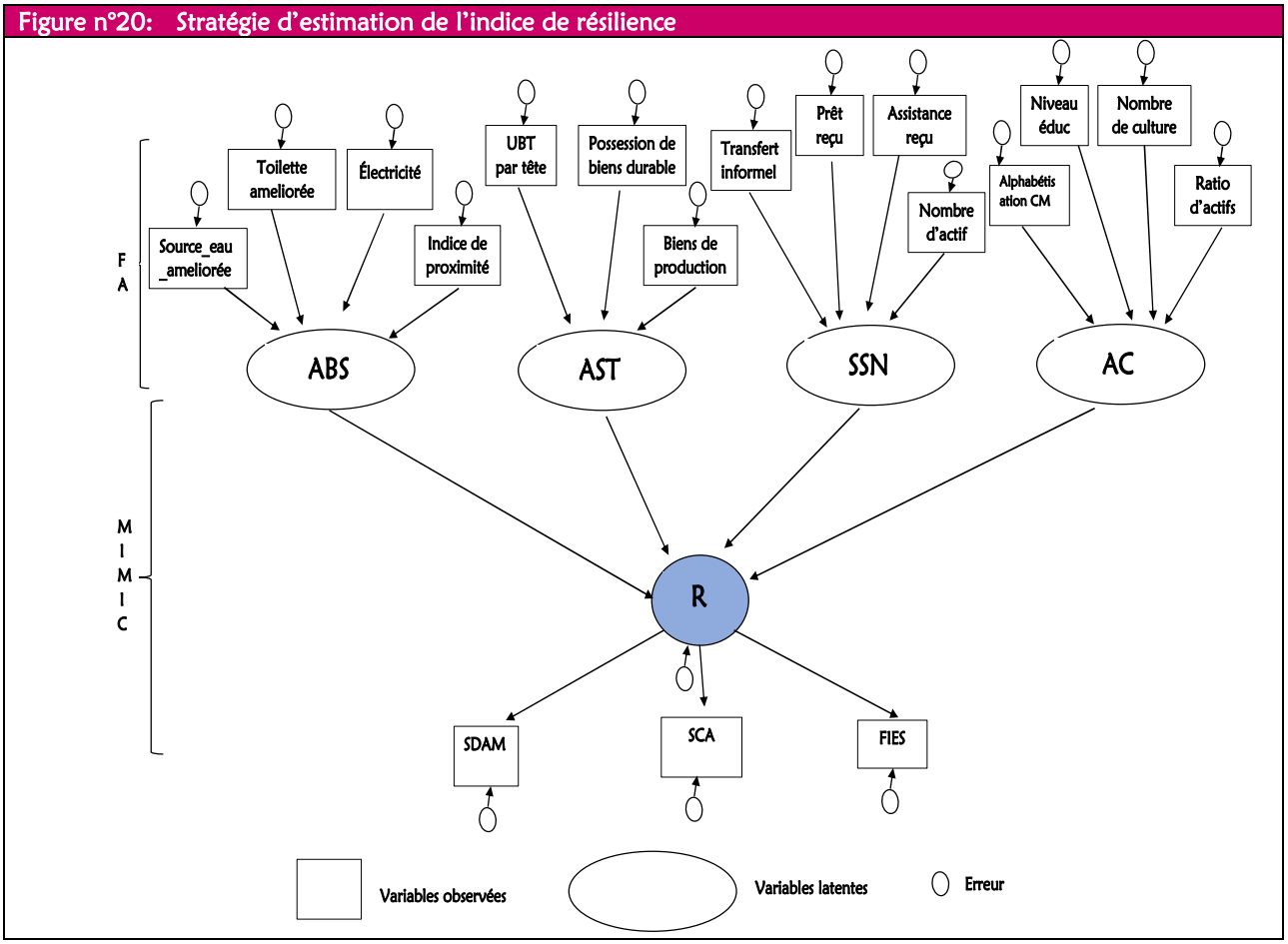
Tableau n°29: Description des piliers de la résilience selon l'approche RIMA

Piliers de la résilience	Définition
Capacité d'adaptation – AC (Adaptive Capacity)	La capacité d'adaptation est la capacité d'un ménage à s'adapter à une nouvelle situation et à élaborer de nouvelles stratégies de subsistance.
Filets de protection sociale – SSN (Social Safety Nets)	Le pilier Filets de protection sociale mesure la capacité des ménages à obtenir une aide de parents, d'amis ou du gouvernement, et à accéder à une assistance rapide et fiable fournie par des organisations internationales, des institutions caritatives et des ONG.
Actifs –AST (Assets)	Ce pilier comprend les actifs productifs et non productifs. Les actifs productifs sont les principaux éléments qui permettent aux ménages d'assurer leur subsistance, en produisant des biens consommables ou commercialisables. La terre, le bétail et les biens durables sont des exemples d'indicateurs. Des ensembles d'actifs productifs spécifiques au contexte, contribuant à déterminer la création du revenu des ménages sont évalués. D'autres actifs corporels non productifs tels que les maisons, les véhicules et les équipements ménagers reflètent les niveaux de vie et la richesse d'un ménage.
Accès aux services de base – ABS (Access to Basic Services)	L'accès aux services de base reflète la capacité d'un ménage à satisfaire ses besoins essentiels et à accéder et utiliser efficacement les services de base, tels que l'accès à l'école, aux installations sanitaires, aux infrastructures et aux marchés.

Source : RIMA-II : une version améliorée du modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (FAO, 2016).

La méthodologie RIMA considère la sécurité alimentaire comme une conséquence spécifique de la résilience. La stabilité de la sécurité alimentaire dépend d'un système alimentaire résilient. Le rôle de la résilience est de maintenir le niveau de sécurité alimentaire en présence de chocs.
Dans le diagramme suivant, les indicateurs de sécurité alimentaire (SDAM, SCA, FIES) sont les réalisations de la résilience et sont directement observables et mesurés.

Figure n°20: Stratégie d'estimation de l'indice de résilience



Source : Adapté de D'Errico et al. (2016).

Le tableau suivant est relatif aux variables utilisées pour la construction des piliers de la résilience. Il fournit les statistiques descriptives pour chaque variable et donne des indications sur la qualité globale des données. Par exemple il ressort que 91,6% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée et 93,9% ont accès à une toilette améliorée. Quant à l'électricité, 25,6% des ménages y ont accès.

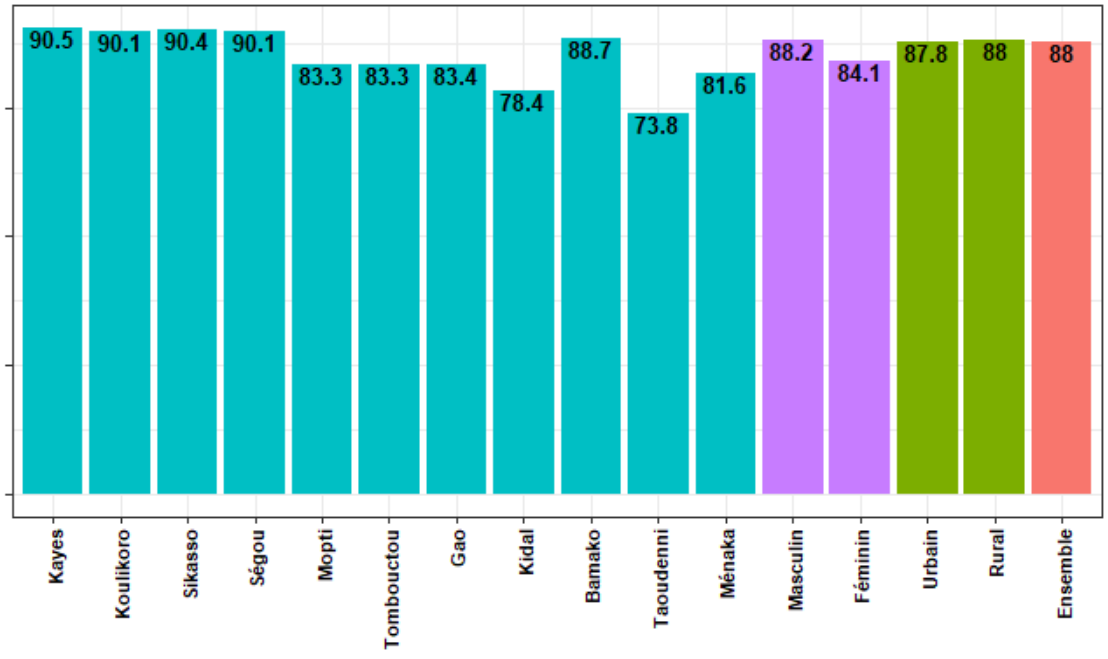
Tableau n°30: Statistiques descriptives des variables utilisées

Pilier	Variables	Moyenne	Ecart type	Médiane	Minimum	Maximum
ABS	Accès à une source d'eau améliorée (%)	91,6	27,7	100	0,0	100
	Accès à une toilette améliorée (%)	93,9	23,9	100	0,0	100
	Accès à l'électricité (%)	25,6	43,6	0,0	0,0	100
	Proximité aux services sociaux de base	4,0	0,7	4,0	1,5	5,2
AST	Stock de céréales per capita	43,6	164,9	16,7	0,0	6 550,0
	Superficie de terre agricole per capita	0,3	0,5	0,1	0,0	6,2
	Nombre d'Unité de Bétail tropical per capita	0,4	0,9	0,0	0,0	14,5
SSN	Indice de possession de biens agricoles	0,0	1,0	-0,4	-0,9	4,7
	Réception de transferts informels (%)	13,0	33,6	0,0	0,0	100
	Ménage ayant accès au crédit (%)	25,0	43,3	0,0	0,0	100
AC	Ménage ayant reçu une assistance (%)	26,0	43,9	0,0	0,0	100
	Nombre d'actifs productifs non agricoles	4,4	3,4	4,0	0,0	41,0
	Niveau d'éducation du CM (variable ordinale)	1,2	1,4	1,0	0,0	5,0
	Nombre de source de revenus	1,7	0,8	2,0	1,0	4,0
	Diversification des sources de revenu	1,8	2,0	1,0	0,0	6,0

2.18.1. Analyse de l'indice de la capacité de résilience (RCI)

L'indice de la capacité de résilience des ménages a été rééchelonné de telle sorte que sa valeur varie entre 0 (le ménage le moins résilient) et 100 (le plus résilient). Son analyse suivant les régions montre que les ménages des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou ont les indices de résilience les plus élevés suivis de ceux du district de Bamako (88,7). Une dégradation de l'indice de résilience est observée dans le district de Bamako par rapport aux années précédentes, cette situation pourrait être imputable aux effets combinés des difficultés d'approvisionnement en carburant et des délestages que traverse la capitale malienne.

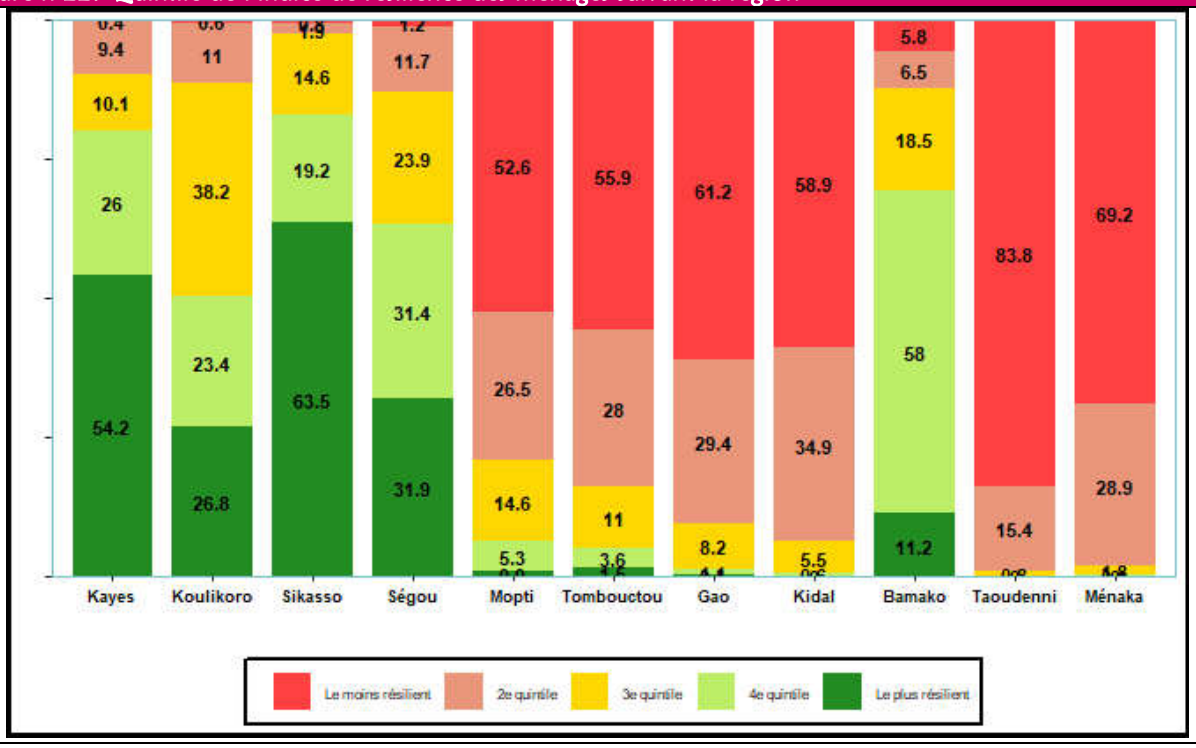
Figure n°21: Matrice de la capacité de résilience des ménages



Suivant le milieu de résidence, il n'y a pas de différence importante dans la valeur de l'indice entre les milieux urbain et rural. Selon le sexe du CM, les ménages dirigés par une femme ressortent être moins résilients que ceux dirigés par un homme avec des indices moyens de 88,2 contre 84,1.

Une répartition des ménages en 5 classes de l'indice de résilience montre que 63,5% des ménages de la région de Sikasso sont dans le quintile de résilience le plus élevé pendant que 83,8% des ménages de la région de Taoudenni et 69,2% de ceux de Ménaka sont dans le quintile de résilience le plus faible. Le graphique suivant donne la répartition des ménages suivant les classes de l'indice de résilience.

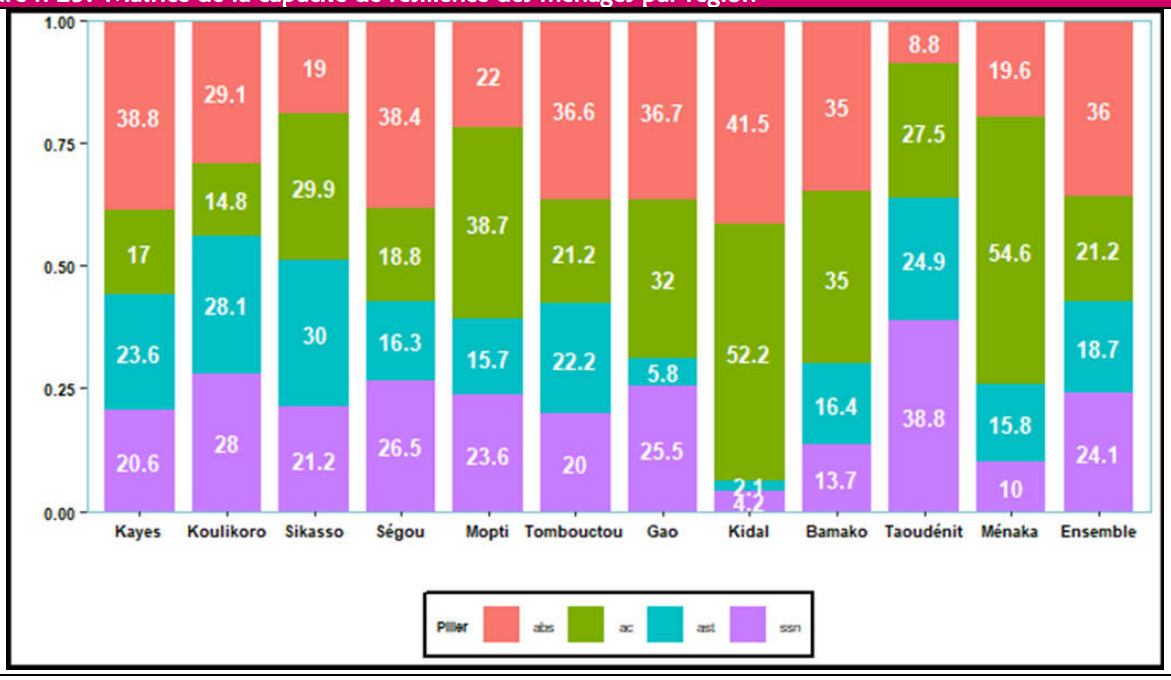
Figure n°22: Quintile de l'indice de résilience des ménages suivant la région



2.18.2. Analyse de la Matrice de la Structure de Résilience (RSM)

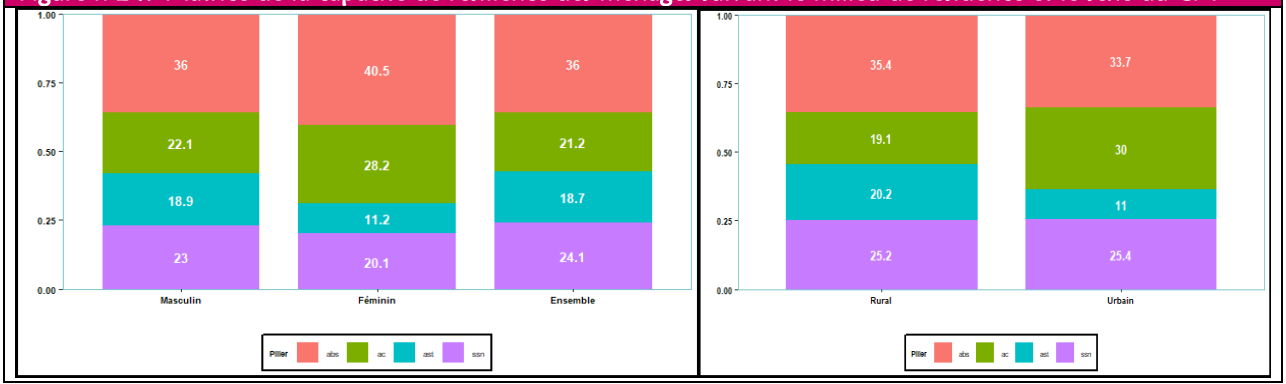
Il ressort des estimations que la résilience des ménages du Mali est portée essentiellement par les piliers ABS et SSN avec une contribution moyenne respective de 36,0% et 24,1% au RCI. Le pilier AST a la contribution la plus faible. Cependant, cette analyse globale cache des disparités suivant les régions. En effet, une contribution assez importante du pilier AST est constatée dans les régions de Sikasso (38,8%), Koulikoro (28,1%) et Taoudenni (24,9%) contrairement aux autres régions du pays. Aussi, le pilier AC a une contribution assez importante dans les régions de Kidal, Ménaka et Mopti.

Figure n°23: Matrice de la capacité de résilience des ménages par région



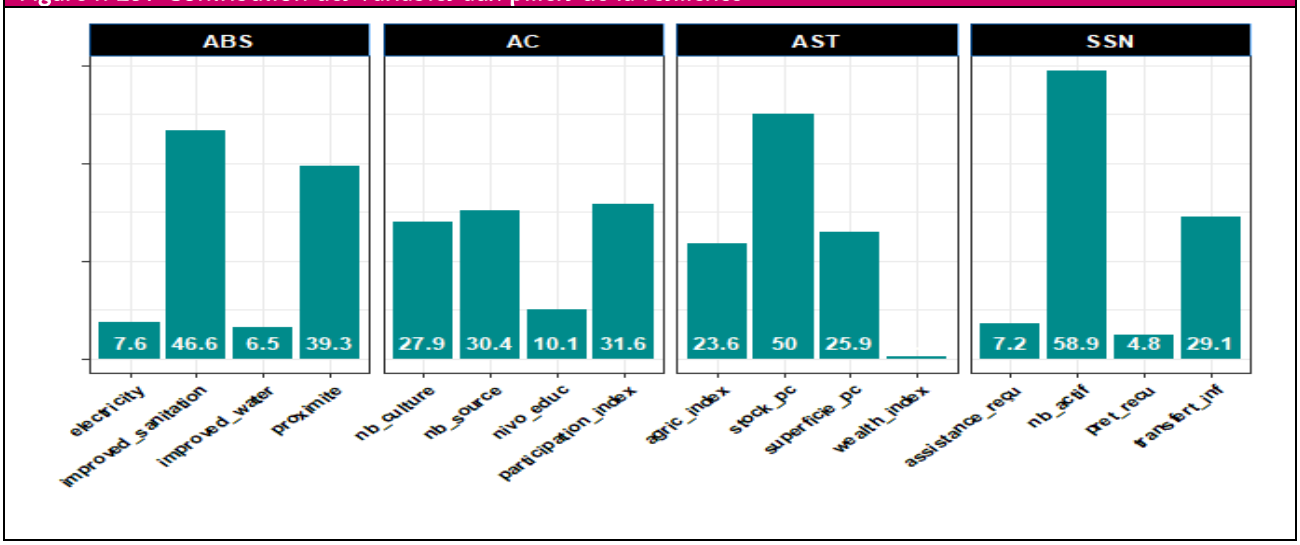
Le graphique ci-dessous donne la contribution des piliers à la résilience suivant le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Figure n°24: Matrice de la capacité de résilience des ménages suivant le milieu de résidence et le sexe du CM



S'agissant de la contribution des variables dans les piliers, le graphique suivant donne, pour chaque pilier, la contribution des variables qui la composent. Pour le pilier ABS, l'accès à une toilette améliorée et la proximité aux services sociaux de base apportent la plus grande contribution. Pour le pilier AC, c'est le ratio d'actifs du ménage et la diversité des sources de revenu qui apportent la plus grande contribution. Le stock de céréales disponible par personne et la taille de la superficie agricole disponible par membre contribuent le plus au pilier des Actifs. Enfin, le nombre d'actif du ménage et la réception de transferts informels (transferts venant des proches/connaissances) par les ménages sont les variables qui apportent la plus grande contribution au pilier des filets sociaux.

Figure n°25: Contribution des variables aux piliers de la résilience

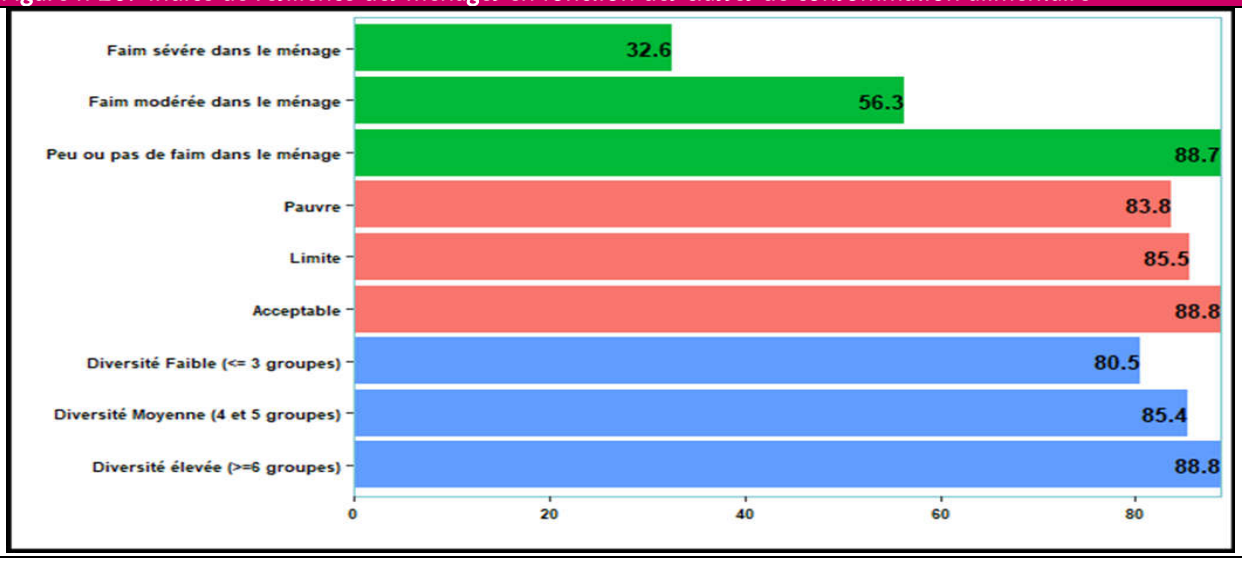


2.18.3. Résilience et consommation alimentaire

Quel que soit l'indicateur de consommation alimentaire considéré, l'indice de résilience croit à mesure que la situation alimentaire des ménages s'améliore. C'est ainsi que les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont un indice de résilience moyen de 83,8 contre 85,5 pour ceux ayant une consommation alimentaire limite et 88,8 pour les ménages qui ont une consommation alimentaire acceptable.

Il en est de même pour le score de diversité alimentaire, plus l'alimentation du ménage est diversifiée, plus le ménage a un score de résilience élevé.

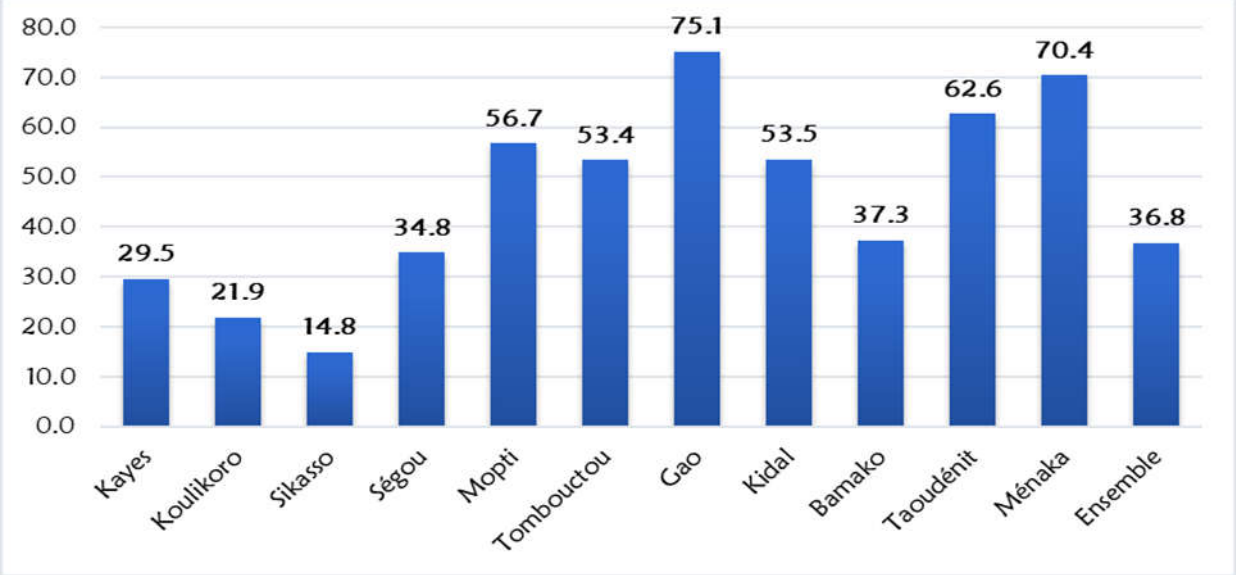
Figure n°26: Indice de résilience des ménages en fonction des classes de consommation alimentaire



2.19. Chocs

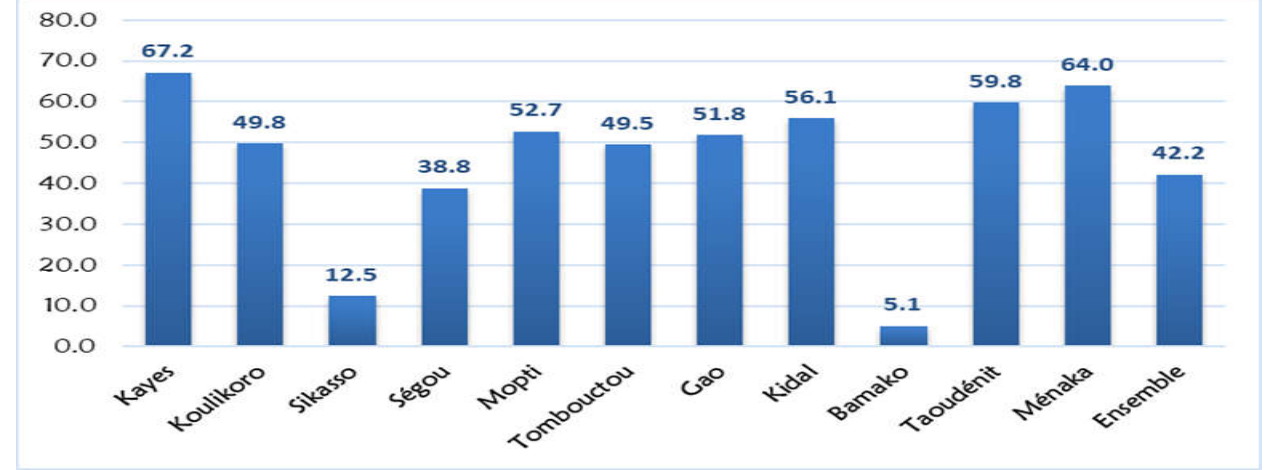
Les données révèlent une forte disparité régionale dans l'exposition des ménages aux chocs. Globalement, 36,8% des ménages déclarent avoir subi un choc, mais cette proportion varie considérablement selon les régions. Les régions du nord et du centre (Gao, Ménaka, Mopti, Tombouctou, Taoudenni, Kidal) présentent des niveaux particulièrement élevés, dépassant souvent 50%, avec un pic à Gao (75,1%) et Ménaka (70,4%). À l'inverse, les régions du sud (Sikasso, Koulikoro, Kayes) enregistrent des proportions plus faibles, inférieures à 30,0%. Bamako se situe dans une position intermédiaire (37,3%). Ces résultats traduisent l'impact différencié des crises sécuritaires, économiques et climatiques selon les zones et mettent en évidence la vulnérabilité des régions du nord et du centre du pays.

Figure n°27: Régions les plus affectés par au moins un choc plus que la moyenne nationale en septembre 2025 (%)



Les données révèlent une forte disparité régionale dans la prévalence de l'insécurité, vols et braquages. Globalement, 42,2% des ménages déclarent avoir subi un incident, mais cette proportion varie considérablement selon les régions. Les zones du nord et du centre (Taoudenni, Ménaka, Kidal, Gao, Mopti) présentent des niveaux particulièrement élevés, dépassant souvent 50%, avec des pics à Ménaka (63,9%), Taoudenni (59,8%), Gao (51,8%) et Kayes qui se distingue comme l'une des régions les plus touchées avec (67,1%). À l'inverse, les régions du sud (Sikasso, Koulikoro) et notamment Bamako enregistrent des taux nettement plus faibles (5,1%). Ces résultats traduisent l'impact différencié des crises sécuritaires et socio-économiques selon les zones.

Figure n°28: Distribution de l'insécurité/vol/braquage selon les régions en septembre 2025 (%)



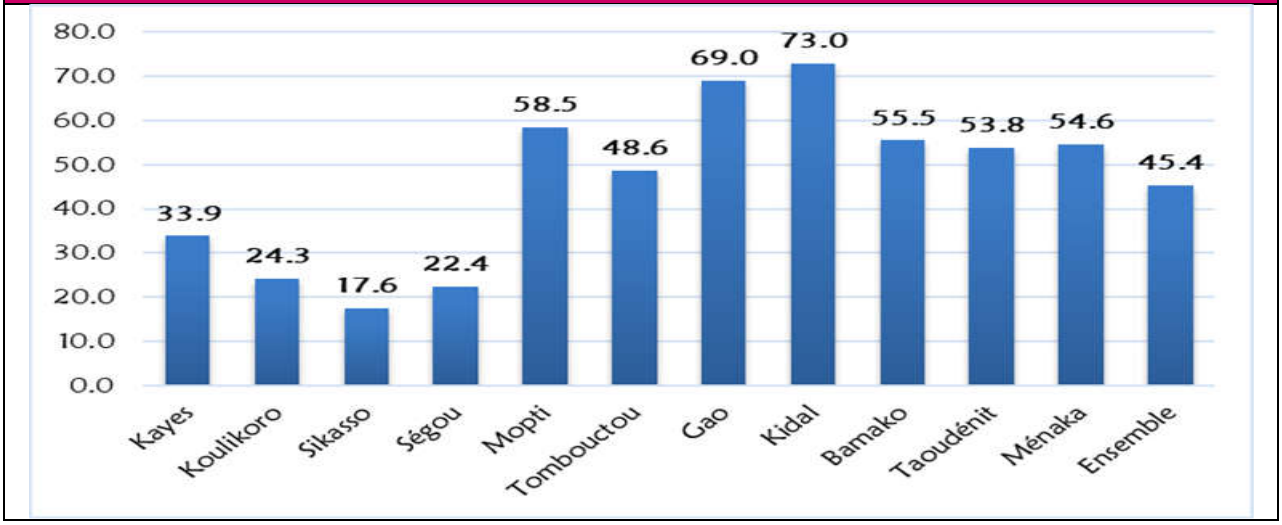
Au niveau national, 42,2% des ménages ont déclaré avoir subi au moins un choc lié à l'insécurité, aux vols ou aux braquages. L'analyse régionale met en évidence de fortes disparités, étroitement corrélées aux contextes sécuritaires. Les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Kayes (67,2% contre 11,1% en septembre 2024), Ménaka (64,0% contre 30,0%), Taoudenni (59,8% contre 56,4%), Kidal (56,1% contre 46,4%), Mopti (52,7% contre 48,3%) et Gao (51,8% contre 51,1%). Des niveaux intermédiaires sont enregistrés dans les régions de Koulikoro (49,8% contre 12,3% en septembre 2024), Tombouctou (49,5% contre 41,5%) et Ségou (38,8% contre 35,9%). Par contre, les taux les plus faibles sont observés dans les régions relativement plus stables du sud, notamment Sikasso (12,5% contre 2,0%) et surtout Bamako (5,1% contre 1,9%).

L'analyse par zones de moyens d'existence (ZME) confirme cette hétérogénéité. Les ZME les plus affectées par les chocs d'insécurité sont le « Nord-ouest sorgho, transfert et élevage » (78,6%), le « Delta du Niger riz, bovins et pêche » (69,1%), le « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (66,6%), la « Boucle du Niger riz et pêche » (62,5%) et le « Nomadisme et commerce transsaharien » (59,5%). En revanche, certaines ZME présentent des niveaux quasi nuls, notamment le « Plateau Dogon – mil et échalote » et « l'Ouest arachide, sorgho et maïs » (0,0%).

Par ailleurs, le milieu rural apparaît nettement plus exposé aux chocs d'insécurité, avec 52,1% des ménages concernés, contre seulement 16,7% en milieu urbain.

Enfin, une légère différence selon le sexe du chef de ménage est observée : 45,5% des ménages dirigés par des femmes ont déclaré avoir subi un choc d'insécurité, contre 41,9% de ceux dirigés par des hommes.

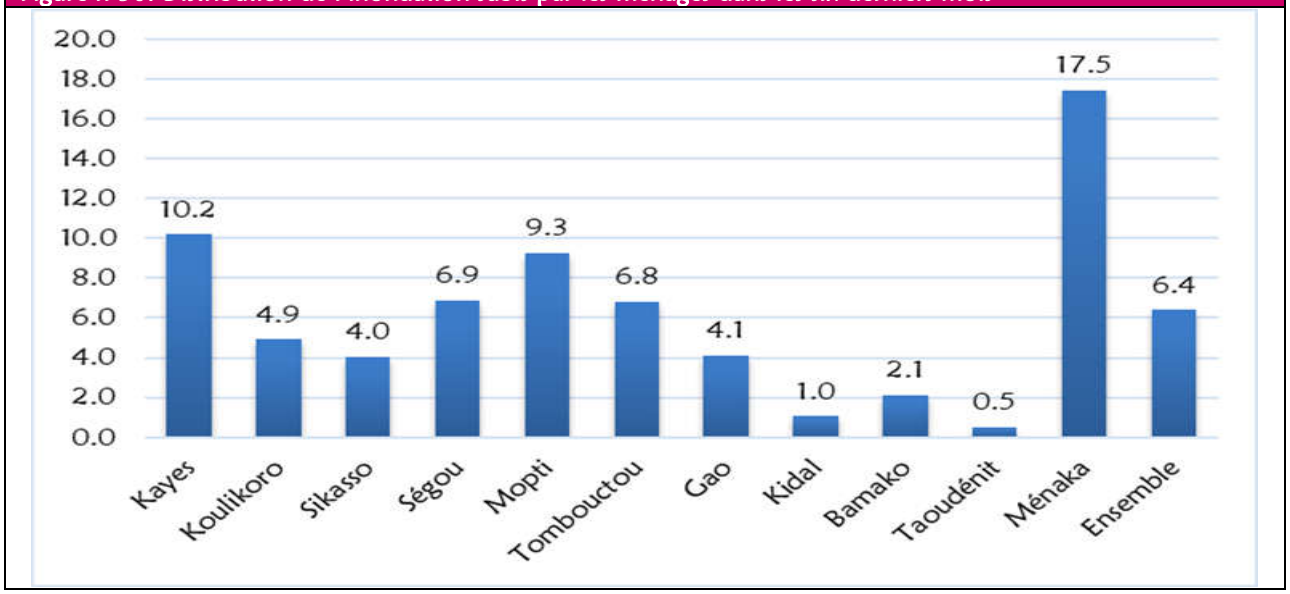
Figure n°29: Distribution de la hausse des prix des denrées alimentaires subis par les ménages dans les six derniers mois



Les déclaration de hausse des prix des denrées alimentaires connaissent une augmentation généralisée à l'échelle nationale, marquée toutefois par de fortes disparités régionales. En septembre 2025, la proportion de ménages déclarant une augmentation des prix comme choc s'établit à 45,4%, par rapport à septembre 2024 (48,4%). Cette évolution suggère une relative stabilisation des prix au niveau national.

Les régions du nord et du centre demeurent les plus affectées par la hausse des prix, avec des proportions de ménages touchés particulièrement élevés à Kidal (72,9%), Gao (69,0%), Mopti (58,5%), Ménaka (54,6%) et Taoudenni (53,8%). À l'inverse, les ménages des régions du sud, notamment celles de Sikasso (17,6%), Koulikoro (24,3%) et Ségou (22,4%) sont faiblement touchés traduisant une meilleure disponibilité locale des produits agricoles et une faible dépendance aux marchés grâce à leur propre production. Les régions de Kayes (33,9%) et du District de Bamako (55,5%) se situent dans une position intermédiaire, reflétant des dynamiques contrastées entre zones de production et de consommation.

Figure n°30: Distribution de l'inondation subis par les ménages dans les six derniers mois

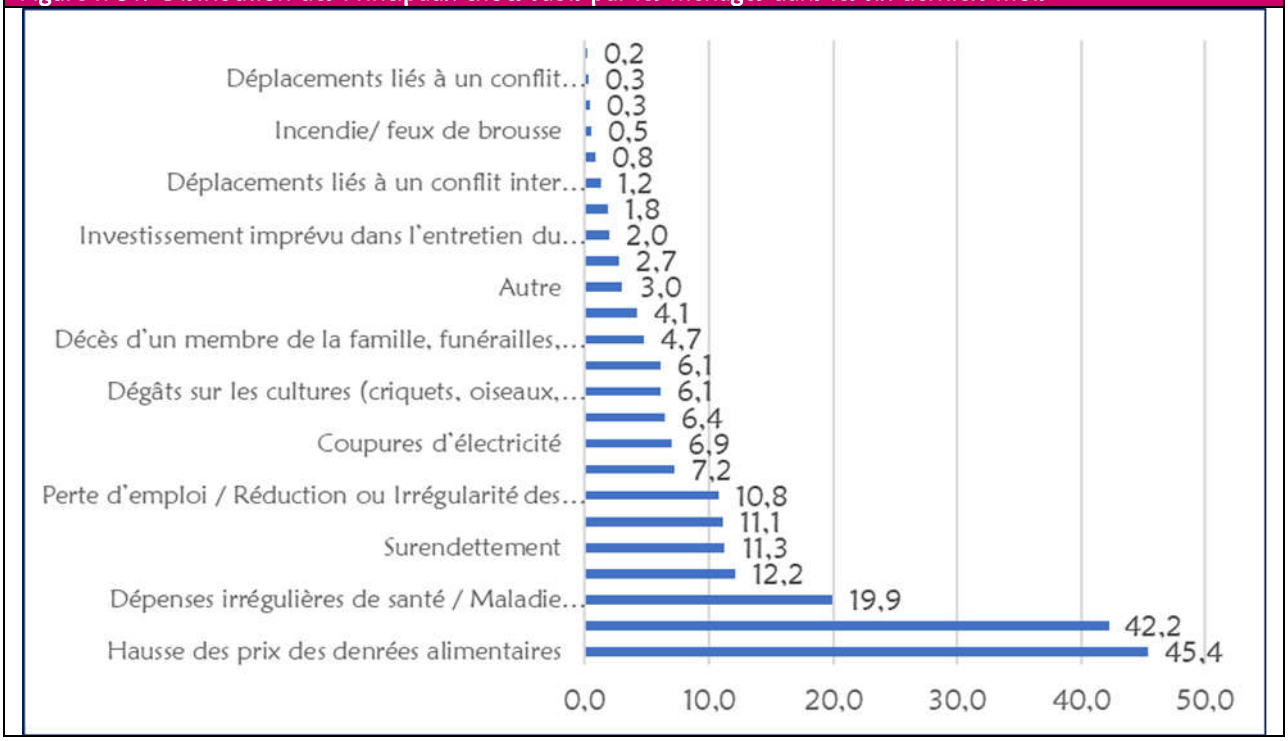


Les inondations comme choc concerne une proportion relativement faible de ménages (6,4%) dans le pays. Des fortes disparités régionales caractérisent l'exposition aux inondations à l'échelle nationale. Les déclarations des inondations comme choc pendant les 6 derniers mois sont plus élevées dans les régions de Ménaka pour 17,5% des ménages. Kayes pour 10,2% et de Mopti pour 9,3%.

À un niveau intermédiaire, les régions de Ségou (6,9%) et de Tombouctou (6,8%) se situent autour de la moyenne nationale (6,4%).

En revanche, les régions de Koulikoro, Gao, Sikasso, Bamako, Kidal et Taoudenni présentent des proportions relativement faibles de ménages déclarant les inondations comme un choc durant les 6 derniers mois. Les incidences particulièrement réduites observées à Bamako (2,1%), Kidal (1,1%) et Taoudenni (0,5%).

Figure n°31: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois



Les résultats de l'enquête révèlent qu'au niveau national, 36,8% des ménages ont déclaré avoir subi au moins un choc au cours des six (6) mois précédant l'enquête, en baisse notable par rapport à septembre 2024 (47,9%). Cette exposition demeure légèrement plus marquée en milieu rural (37,4%) qu'en milieu urbain (35,4%).

Les principaux chocs rapportés par les ménages sont dominés par des facteurs structurels et conjoncturels, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires (45,4%), l'insécurité, les vols et les braquages (42,2%), ainsi que les dépenses irrégulières liées à la santé, en particulier les maladies chroniques ou graves au sein des ménages (19,9%).

En termes de fréquence d'exposition, les chocs restent récurrents à l'échelle nationale. Parmi les ménages ayant déclaré un choc, 39,4% l'ont subi une seule fois (contre 38,7% en septembre 2024), 33,5% à deux reprises (contre 34,3%), tandis que 27,0% y ont été confrontés trois fois ou plus, un niveau identique à celui observé en septembre 2024.

Les régions les plus touchées par les chocs répétitifs (trois fois ou plus) sont Bamako (50,2% contre 50,1% en septembre 2024), Kayes (42,1% contre 11,7% en septembre 2024), ainsi que Kidal (31,7% contre 33,0%). Par ailleurs, la proportion de ménages fortement exposés aux chocs est nettement plus élevée en milieu urbain (36,8%) qu'en milieu rural (23,2%). Les ménages dirigés par des hommes apparaissent également légèrement plus exposés aux chocs répétés que ceux dirigés par des femmes (27,2% contre 24,9%).

S'agissant de l'exposition globale aux chocs, les proportions les plus élevées de ménages affectés sont observées dans les régions de Gao (75,1% contre 73,3% en septembre 2024), Ménaka (70,4% contre 70,2%), Taoudenni (62,6% contre 52,1%) et Mopti (56,7% contre 56,1%).

Au niveau communautaire, 41,9% des communautés enquêtées ont déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs au cours des six (6) derniers mois, en recul significatif par rapport à septembre 2024 (56,9%). Toutefois, certaines régions demeurent particulièrement affectées, notamment Kidal (93,3% contre 88,9% en septembre 2024) et Mopti (83,8% contre 82,2%).

Enfin, l'analyse au niveau des cercles met en évidence une concentration très élevée des chocs dans plusieurs localités. La quasi-totalité des communautés déclarent avoir subi au moins un choc au cours des six (6) derniers mois dans les cercles de Kadiolo, Kolondièba, Douentza, Koro, Youwarou, Ansongo, Bourem, Abéïbara et Tin Essako (100% chacun), ainsi qu'à Kidal (94,4%), Djenné (93,5%), Gourma Rharous (89,7%), Dioïla (84,5%), Mopti (81,9%), Tessalit (75,0%), Bandiagara (72,0%), Yélimané (70,8%) et Taoudenni (70,4%).

A l'inverse, aucun choc n'a été signalé par les communautés dans les cercles de Diéma, Kéniéba, Koulikoro, Banamba, Kangaba, Yanfolila et Yorosso (0,0%).

2.20. Stratégies d'adaptation

2.20.1. Stratégies d'adaptation alimentaires

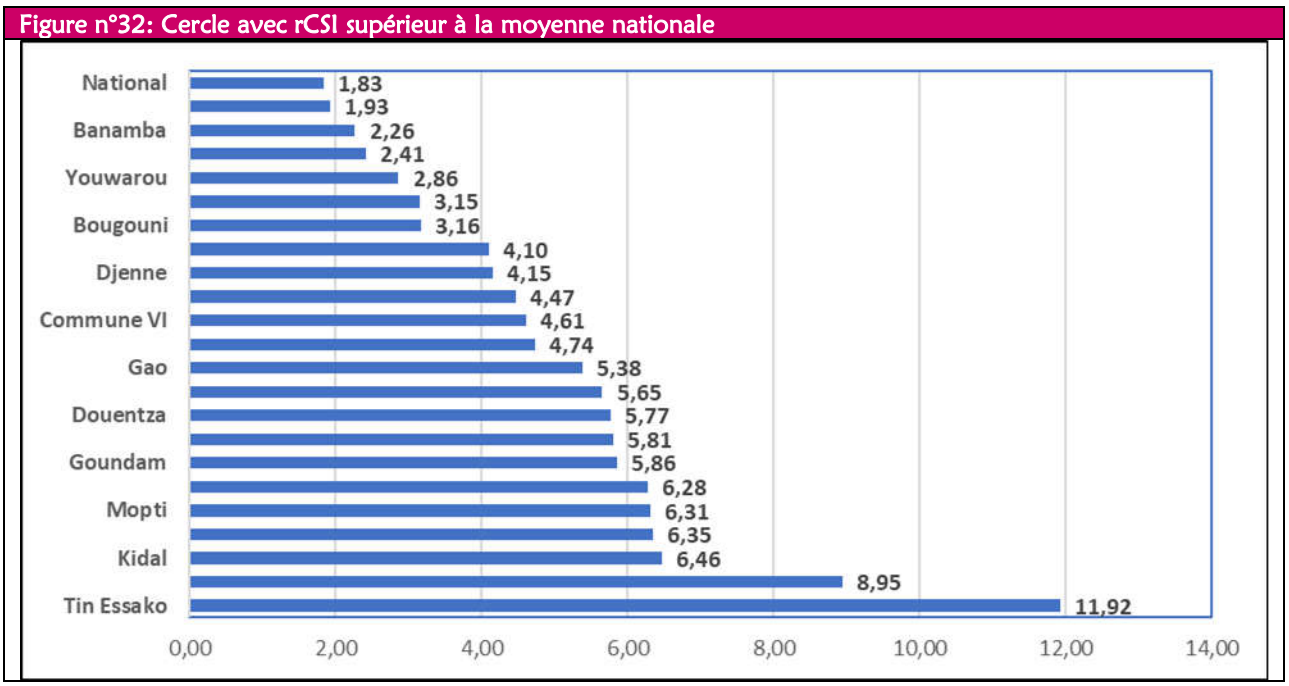
Les stratégies qui concernent la sphère alimentaire sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (rCSI), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des volumes des repas, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont eu recours à ces stratégies d'adaptation et ils sont plus vulnérables.

Au niveau national, l'indice des stratégies alimentaires connait une légère amélioration de la situation de vulnérabilité par rapport à septembre 2024 avec un score de 1,83 contre 2,09 ; ce qui dénote une légère amélioration de la situation de sécurité alimentaire globale. Ce niveau d'adoption des stratégies bien qu'élevé au niveau national cache des disparités entre les régions. Ainsi, les régions de Kidal (6,13 contre 9,96 en septembre 2024), Tombouctou (4,67 contre 8,96 en septembre 2024), Gao (4,55 contre 7,00 en septembre 2024) Ménaka (4,47 contre 8,54 en septembre 2024) et Mopti (4,05 contre 2,55 en septembre 2024) ont les indices plus élevés.

Les ménages dirigés par les femmes sont plus vulnérables que ceux dirigés par les hommes avec un indice de stratégie de survie deux fois plus élevé que celui des hommes chefs de ménage (3,86 contre 1,68) en septembre 2025 ; (4,4 contre 2,1) en septembre 2024, (2,3 contre 2,0) en septembre 2023 ; (3,7 contre 1,9) en septembre 2022, (3,7 contre 1,9) en septembre 2021.

Cette situation d'indice de stratégie de survie largement au-dessus de la moyenne régionale quoiqu'une légère diminution par endroit, peut relativement s'expliquer par la persistance de l'insécurité et les séquelles des aléas climatiques récurrents dans ces zones. La moyenne assez élevée pour les régions de Kidal, Tombouctou, Ménaka et Gao illustre cette situation de détérioration.

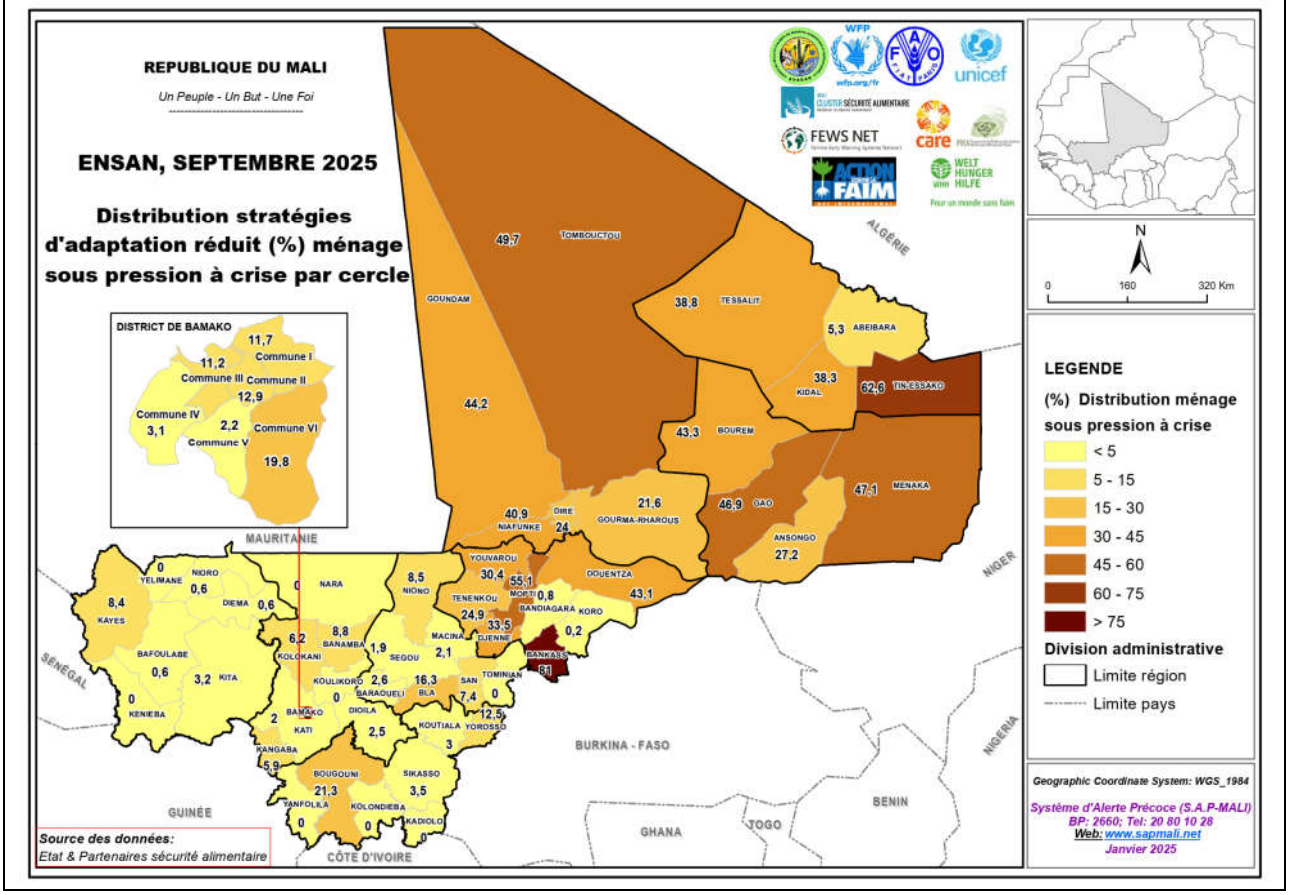
Figure n°32: Cercle avec rCSI supérieur à la moyenne nationale



Le graphique ci-dessus présente les cercles avec un rCSI supérieur à la moyenne nationale.

La carte ci-dessous illustre un nombre important de ménages notamment des cercles de Bankass, Tin Essako, Mopti, Taoudenni, Tombouctou, Ménaka, Gao, Goundam, Bourem, Douentza, Niafunké, Tessalit, Kidal, Djenné, Youwarou, Ansongo, Ténenkou, Diré, Gourma-Rharous, Bougouni, Commune VI, Bla et Ségou (entre 14,2% et 81,0%) utilise plus des stratégies alimentaires. Ce recours élevé aux stratégies alimentaires les rend vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bien que cette situation soit moins sévère comparativement à celle de l'année dernière à la même période notamment dans certaines localités des régions du nord du pays.

Carte n°8: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle



Il ressort de l'analyse que les ménages des zones de moyen d'existence « Zone de lacs mil et sorgho » (41,1% contre 47,5% en septembre 2024), « Nomadisme et commerce transsaharien » (40,5% contre 32,3% en septembre 2024), « Nord élevage transhumant » (39,0% contre 74,2% en septembre 2024), « Boucle du Niger riz et pêche » (34,2% contre 60,6% en septembre 2024), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (33,7% contre 42,2% en septembre 2024), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (32,4% contre 33,9% en septembre 2024), « Centre-est mil et élevage transhumant » (24,4% contre 20,1% en septembre 2024) utilisent plus de stratégies d'adaptation alimentaires. Ces zones de moyen d'existence ont en commun le facteur insécurité qui perturbe la vie socio-économique.

2.20.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires

S'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :

- ⇨ Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress : les stratégies de stress conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne). Dans le cadre de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; de dépenser son épargne ; d'emprunter ou d'acheter la nourriture à crédit ; d'emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux (déstockage) ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise : les stratégies de crise affectent directement la productivité future. Dans le cas de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; de réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles l'éducation, la santé ; de retirer les enfants de l'école ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence : les stratégies d'urgence affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit ici de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

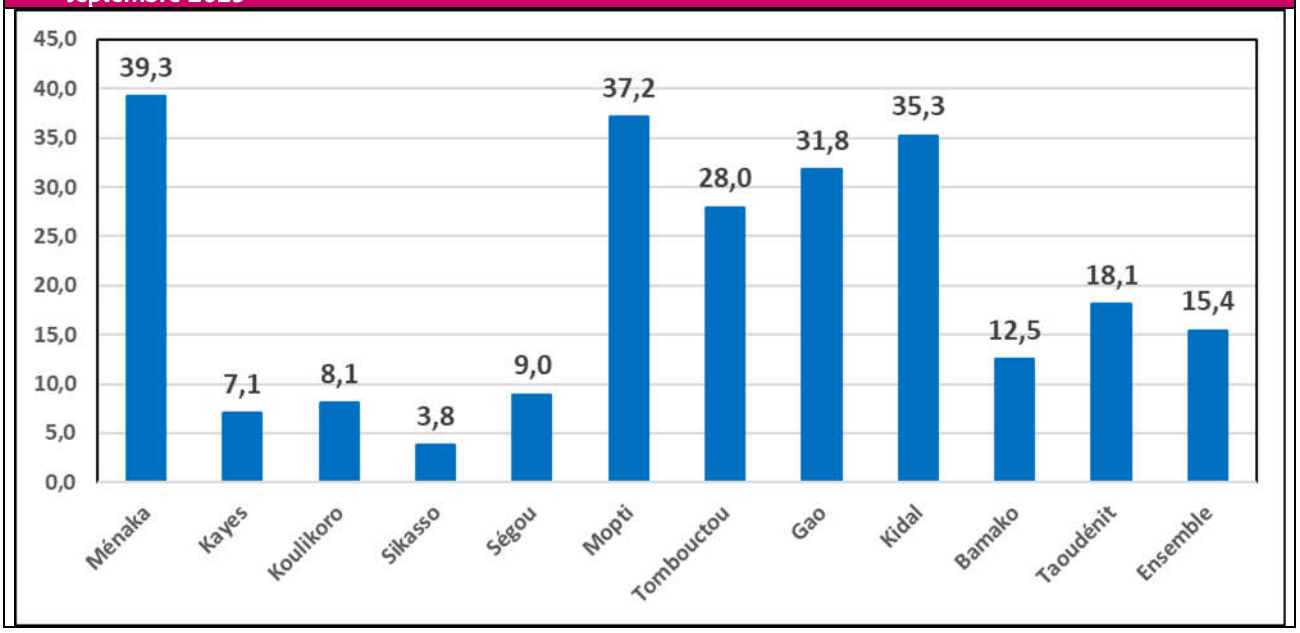
Au niveau national, 15,4% des ménages ont fait recours à des stratégies d'adaptation non alimentaires au cours des 30 derniers jours contre 16,8% en septembre 2024 et 14,2% en septembre 2023.

De même, la proportion de ménages ayant eu recours à des stratégies de crise et d'urgence sont en diminution, mais en augmentation pour le stress par rapport aux enquêtes précédentes (cf. tableau illustratif ci-dessous).

Tableau n°31: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%)

Période	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Septembre 2025	84,6	8,5	4,7	2,3
Septembre 2024	85,8	7,7	5,8	3,0
Septembre 2023	85,8	7,2	3,9	3,2
Septembre 2022	85,3	6,9	4 ,3	3,5
Septembre 2021	78,5	10,6	6,5	4,4
Septembre 2020	61,7	19,8	12,4	5,1
Septembre 2019	63,8	22,8	7,2	6,2
Septembre 2018	70,9	14,9	1,3	12,9
Septembre 2017	71,1	13,9	4,2	10,8
Février 2017	60,0	26,0	5,0	8,0
Septembre 2016*	55,7	31,3	6,6	6,4
Février 2016*	49,2	30,5	6,7	13,7
Septembre 2015	75,0	16,0	3,0	6,0
Février 2015	59,5	25,6	6,9	8,0
Septembre-14	**56,0**	**24,3**	**7,1**	**12,6**

Figure n°33: Distribution des ménages ayant eu recours à des stratégies non alimentaires selon les régions septembre 2023



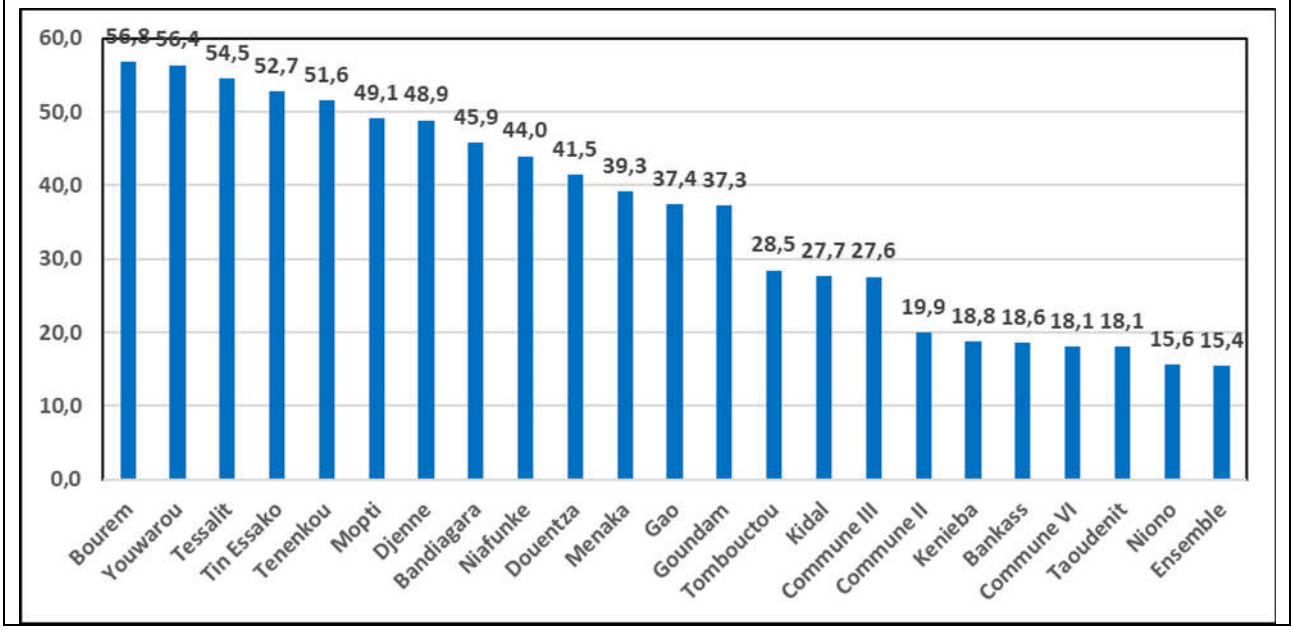
Il ressort de l'analyse que les régions de Ménaka (39,3% contre 31,1% en septembre 2024), Mopti (37,2% contre 18,8% en septembre 2024), Kidal (35,3% contre 32,5% en septembre 2024), Gao (31,8% contre 47,9% en septembre 2024), Tombouctou (28,8% contre 43,3% en septembre 2024), Taoudenni (18,1% contre 17,3% en septembre 2024) ont eu recours à plus de stratégies d'adaptation aux moyens d'existence de la phase stress à urgence. Ailleurs, des proportions faibles par rapport à la moyenne nationale sont également observées au niveau des ménages des autres régions (cf. graphique ci-dessus). Il convient de signaler que dans ces mêmes localités, les stratégies de crise et d'urgence ont été les plus utilisées. On observe une intensification des stratégies d'adaptation non alimentaires telles que dépenser l'épargne, emprunter de l'argent/nourriture auprès d'un prêteur formel/banque, réduire les dépenses non alimentaires non essentielles (l'éducation, la santé/médicaments), vendre plus d'animaux (non productifs) que d'habitude. Cette situation résulte essentiellement d'une augmentation des dépenses irrégulières.

Tableau n°32: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région en septembre 2025

Région	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Kayes	92,9	5,8	1,2	0,1
Koulikoro	91,9	6,3	0,9	0,9
Sikasso	96,2	1,5	1,6	0,8
Ségou	91,0	5,5	1,5	2,0
Mopti	62,8	19,9	12,0	5,2
Tombouctou	72,0	19,2	6,0	2,7
Gao	68,2	10,7	16,6	4,6
Kidal	64,7	12,3	8,0	14,9
Bamako	87,5	5,0	5,2	2,2
Taoudenni	81,9	3,0	9,3	5,8
Ménaka	60,7	17,2	4,8	17,3
National	**84,6**	**8,5**	**4,7**	**2,3**

A l'échelle cercle (cf. carte n°09 stratégies de crise à urgence), un nombre important de ménages a eu plus recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence notamment : Bourem 56,8% contre 47,9% en septembre 2024, Tessalit 54,5% contre 26,9% en septembre 2024, Djenné 48,9% contre 35,2% en septembre 2024 et Tin Essako 52,7% contre 8,9% en septembre 2024.

Figure n°34: Distributions des cercles ayant le plus eu recours que la moyenne aux stratégies d'adaptation non alimentaires



Le tableau ci-dessous illustre les zones de moyen d'existence où les ménages ont eu recours aux stratégies non alimentaires de crise à urgence : « Delta du Niger riz bovins et pêche » (41,6% contre 17,9% en septembre 2024), « Zone de lacs mil et sorgho » (40,3% contre 38,2% en septembre 2024), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (35,1% contre 10,5% en septembre 2024). « Nord élevage transhumant » (34,2% contre 29,5% en septembre 2024), « Nomadisme et commerce transsaharien » (33,7% contre 22,2% en septembre 2024) « Boucle du Niger riz et pêche » (29,4% contre 30,2% en septembre 2024), « Centre-est mil et élevage transhumant » (24,4% contre 13,4% en septembre 2024), « Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage » (10,8% contre 18,5% en septembre 2024).

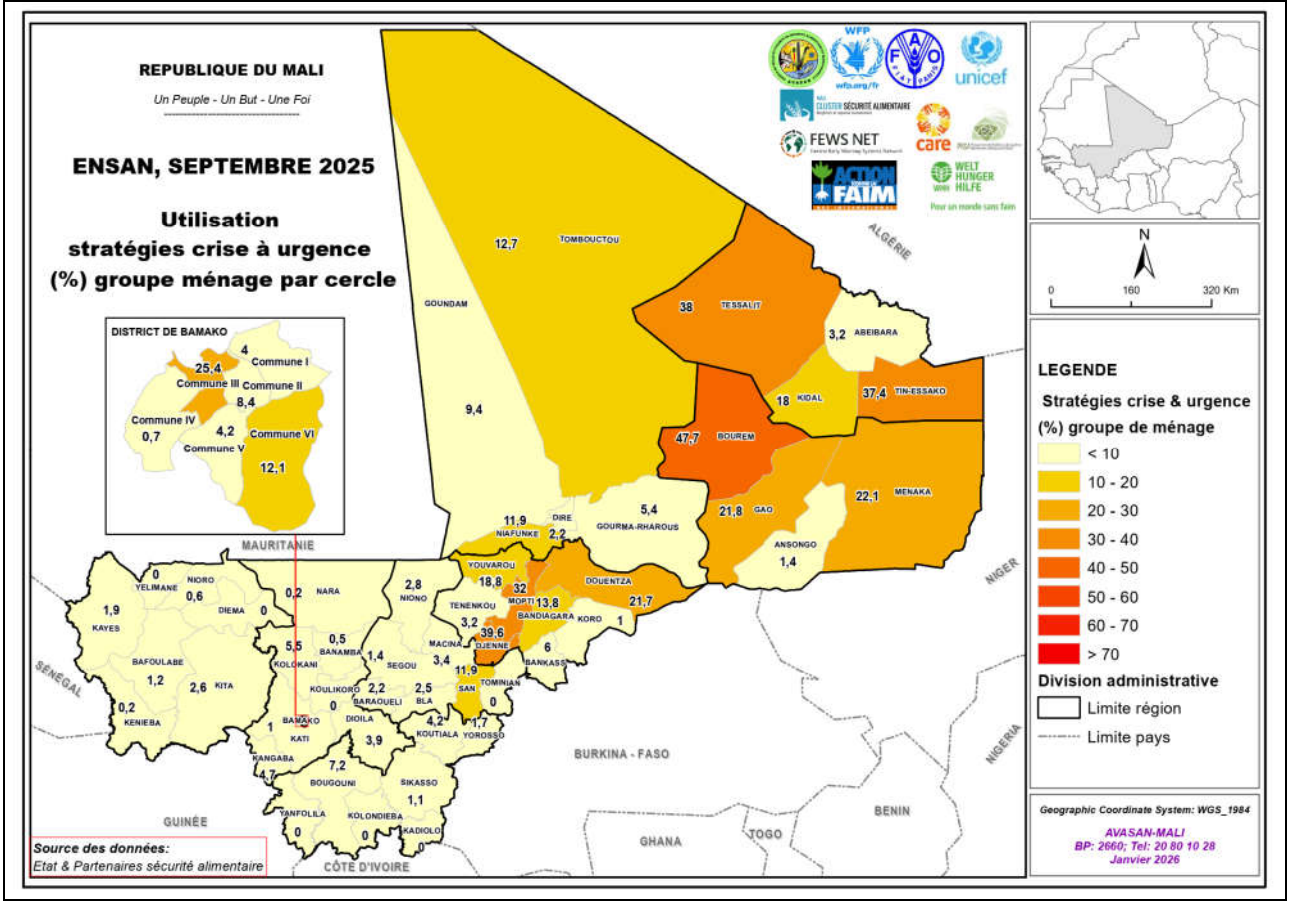
Tableau n°33: Distribution des stratégies non alimentaires regroupées en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle suivant les zones de moyens d'existence (%)

Code de la zone de moyens d'existence (ZME)	Stratégie regroupée en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle			
	A eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Nomadisme et commerce transsaharien	66,3	11,3	9,1	13,4
Nord élevage transhumant	65,8	23,0	6,2	5,0
Boucle Niger riz et pêche	70,6	8,9	16,8	3,6
Centre élevage transhumant, mil et transfert	64,9	21,1	3,6	10,4
Plateau dogon-mil échalote	52,1	33,5	3,5	10,9
Delta du Niger riz bovins et pêche	58,4	25,1	12,8	3,7
Office du Niger riz et maraîchage	88,1	9,3	1,5	1,1
Nord-ouest sorgho, transfert et élevage	96,9	3,0	0,1	0,0
Centre mil et sorgho	88,3	5,7	3,4	2,6
Sud-est sorgho, mil et coton	96,1	1,3	1,1	1,4
Sud-mais, coton et fruits	94,3	3,6	1,7	0,4
Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage	93,2	6,6	0,0	0,2
Centre-est mil et élevage transhumant	75,6	12,4	7,5	4,6
Zone lacs mil et sorgho	59,7	29,5	9,6	1,1
Ouest arachide, sorgho et maïs	91,0	5,0	2,9	1,0
Sud-ouest orpaillage et maïs	89,2	9,6	1,0	0,2
Milieu urbain	84,8	7,4	5,6	2,2
Ensemble	84,6	8,5	4,7	2,3

Les ménages dirigés par les femmes (28,3% contre 25,7% en septembre 2024) ont fait plus recours aux stratégies non alimentaires que les ménages dirigés par les hommes (14,5% contre 15,8% en septembre 2024).

Il en est de même pour le milieu de résidence (15,7% contre 18,6% en rural et 14,7% contre 11,4% en urbain).

Carte n°9: Stratégies de crise à urgence (%) groupes de ménages par cercle



2.21. Indice de la Faim

L'indice de la Faim est un Indice de privation alimentaire dans les ménages et utilise une approche expérientielle : l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice. Cet indice est utilisé dans les contextes à forte insécurité alimentaire.

Au niveau national, 97,8% des ménages sont dans la classe de faim « peu ou pas de faim » sur l'échelle de la faim contre 97,0% en 2024 ; ce qui est légèrement supérieur aux taux des cinq dernières années (97.2% en 2023, 97,3% en 2022, 95,7% en 2021 et 97,6% en 2020).

Tableau n°34: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%)

Evolution classe de faim dans les ménages				Répartition des ménages selon la classe de faim			
Période	Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	Nom de la région	Pas ou Peu de faim	Faim modérée	Faim sévère
Sept-25	97.8	1.9	0.2	Kayes	99.7	0.3	0.0
Sept-24	97.0	2.6	0.5	Koulikoro	99.9	0.1	0.0
Sept-23	97,2	2,5	0,4	Sikasso	99.4	0.6	0.0
Sept-22	97,3	2,3	0,3	Ségou	99.8	0.2	0.0
Sept-21	95,7	2,5	1,7	Mopti	93.4	5.3	1.3
Sept-20	97,6	2,1	0.3	Tombouctou	94.0	6.0	0.1
Sept-19	97,1	2,7	0,1	Gao	96.5	3.4	0.1
Sept-18	91,5	8,2	0,3	Kidal	87.8	11.5	0.7
Sept-17	94,4	5,3	0,3	Bamako	98.4	1.6	0.0
Févr-17	96,3	3,4	0,3	Taoudenni	73.1	26.9	0.0
Sept-16	94,3	5,4	0,3	Ménaka	96.0	4.0	0.0
Févr-16	96,8	3,0	0,2	**National**	**97.8**	**1.9**	**0.2**
Sept-15	93.0	7,50	0,5				

La proportion de la faim globale (cf. tableau ci-dessus) au niveau national est légèrement inférieure à celle de l'année dernière à la même période soit 2,2% contre 3,0% en septembre 2024. La proportion de ménage avec une faim modérée à sévère est plus élevée dans les régions de Taoudenni (26.9%), Kidal (12.2%), Mopti (6.6%), Tombouctou (6,1%) et Ménaka (4.0%). Ailleurs, elle est faible et oscille entre 0.1% et 1,6% en raison de la disponibilité des récoltes qui améliore l'accès aux aliments.

La proportion de ménages avec la faim modérée et sévère est plus élevée pour les ménages dirigés par les femmes que chez ceux dirigés par les hommes soit 7.5% contre 1,8% pour les hommes. Cette proportion chez les ménages dirigés par les femmes est supérieure à celle de septembre 2024 où elle était de 6,3%. Par contre, elle est inferieure chez les hommes par rapport à septembre 2024 où elle était de 2,8%.

Selon les zones de moyen d'existence, la proportion des ménages avec une faim modérée à sévère est plus élevée dans « Nomadisme et commerce transsaharien » (17.6%), « Nord élevage transhumant » (9,5%), « Zone lacs mil et sorgho » (7,8%), « Centre-est mil et élevage transhumant » (5,9%), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (5,0%) et « Boucle du Niger riz et pêche » (4,4%).

En termes de milieu de résidence, contrairement à l'année passée, la classe de faim modérée et sévère est plus élevée en milieu urbain (2,7% contre 1,7% en 2024) qu'en milieu rural (1,9% contre 3,6% en 2024).

2.22. Assistance et programmes d'aide

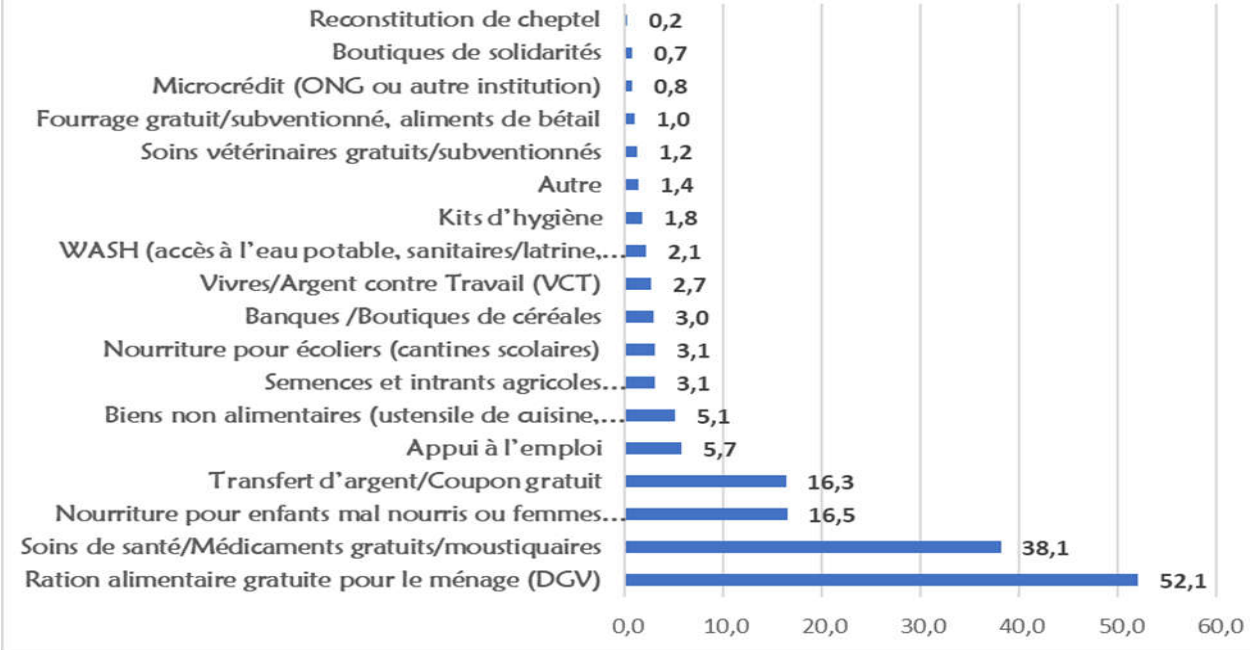
L'assistance alimentaire a été reçue par 23,8% des ménages durant les 6 derniers mois qui ont précédé la collecte contre 24,9% des ménages en septembre 2024 et 38,3% en septembre 2023. Une légère baisse de la couverture de l'assistance est observée de façon globale par rapport aux deux dernières années. Toutefois, la couverture en assistance alimentaire est relativement élevée dans les régions de Ménaka (84,3%), Kidal (65,8%), Gao (47,2%), Mopti (39,7%) et Koulikoro (32,8%), mais faible dans les autres régions où il est en dessous de 30%.

Selon le sexe du chef de ménage, environ, 23,5% des ménages dirigés par les hommes ont reçu de l'assistance alimentaire contre 28,4% pour les ménages dirigés par les femmes. Le taux d'assistance est plus élevé en milieu rural (27,4% contre 32,6% en 2024) qu'en milieu urbain (15,2% contre 6,5% en 2024).

2.22.1. Types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois

Les types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois ont porté principalement sur la ration alimentaire gratuite pour 52,1%, les soins de santé/médicaments gratuits/moustiquaires pour 38,1%, Nourriture pour enfants mal nourris ou femmes enceintes/ allaitantes pour 16,5%, Transfert d'argent/coupon gratuit pour 16,3%, Appui à l'emploi pour 5,7%, Biens non alimentaires pour 5,1%. Les autres types d'assistance occupent des proportions très faibles oscillant entre 0,3% et 3,0% (cf. graphique ci-dessous pour plus de détails).

Figure n°35: Types d'assistances reçues par les ménages les six (6) derniers mois



2.22.2. Donateurs des assistances

L'Etat reste le principal donateur des assistances. Par ordre d'importance, les principaux donateurs sont respectivement l'Etat dans 55,5% des cas, les ONG pour 33,2%, le système des nations unies (PAM, UNICEF, FAO) pour 25,7%, les parents pour 13,3% des cas. Les autres intervenants dans le domaine comme le CICR et le HCR particulièrement dans les régions de Kidal et de Ménaka, ont fait des assistances importantes. La contribution des parents/amis est relativement élevée à Bamako (22,5%), dans les régions de Koulikoro (37,6%), Ségou (17,3%) et Sikasso (12,9%).

Tableau n°35: Donateurs des assistances reçues selon la région

REGIONS	De qui avez-vous reçu l'assistance ? (%)											
	Etat	ONG	PAM	FAO	UNICEF	Parents/ Amis	CICR	HCR	MINUSMA	Jigiseme Yiri	Autre	Ensemble
Kayes	76,7	17,1	0,0	1,0	4,7	4,7	0,5	0,0	0,0	0,0	2,5	100,0
Koulikoro	81,7	10,9	4,3	0,5	1,9	37,6	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	100,0
Sikasso	46,1	43,9	0,0	0,0	0,0	12,9	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	100,0
Ségou	79,1	26,7	7,1	0,0	1,2	17,3	1,9	0,0	0,0	0,2	1,4	100,0
Mopti	50,6	50,0	18,1	0,9	0,3	1,1	0,6	0,3	0,0	0,0	2,2	100,0
Tombouctou	13,9	59,4	35,6	8,5	17,0	1,1	1,2	0,0	0,0	0,0	1,1	100,0
Gao	37,5	29,6	59,0	1,1	1,9	1,3	0,4	0,1	0,0	0,0	1,1	100,0
Kidal	19,1	13,1	75,8	0,5	3,9	1,5	10,8	0,8	0,0	0,0	0,2	100,0
Bamako	29,9	30,1	21,1	12,0	12,0	22,5	2,6	0,0	0,0	0,0	0,8	100,0
Taoudenni	27,3	46,6	40,0	0,0	18,9	0,0	3,6	1,1	0,0	0,0	1,1	100,0
Ménaka	38,4	55,9	63,5	3,7	16,6	3,7	20,1	4,9	0,0	0,0	3,5	100,0
National	55,5	33,2	20,0	2,0	3,7	13,3	1,5	0,3	0,0	0,0	1,6	100,0

L'utilisation de l'aide reçue est décidée majoritairement par tous les membres du ménage dans 56,9% des cas à l'échelle nationale. Cependant, dans la région de Kayes, la décision d'utilisation est prise par les femmes seules dans 56,6% des cas, et dans la région de Ménaka, où cette décision revient aux femmes seules (22,9% des cas) et aux hommes seuls (32,0%) des cas.

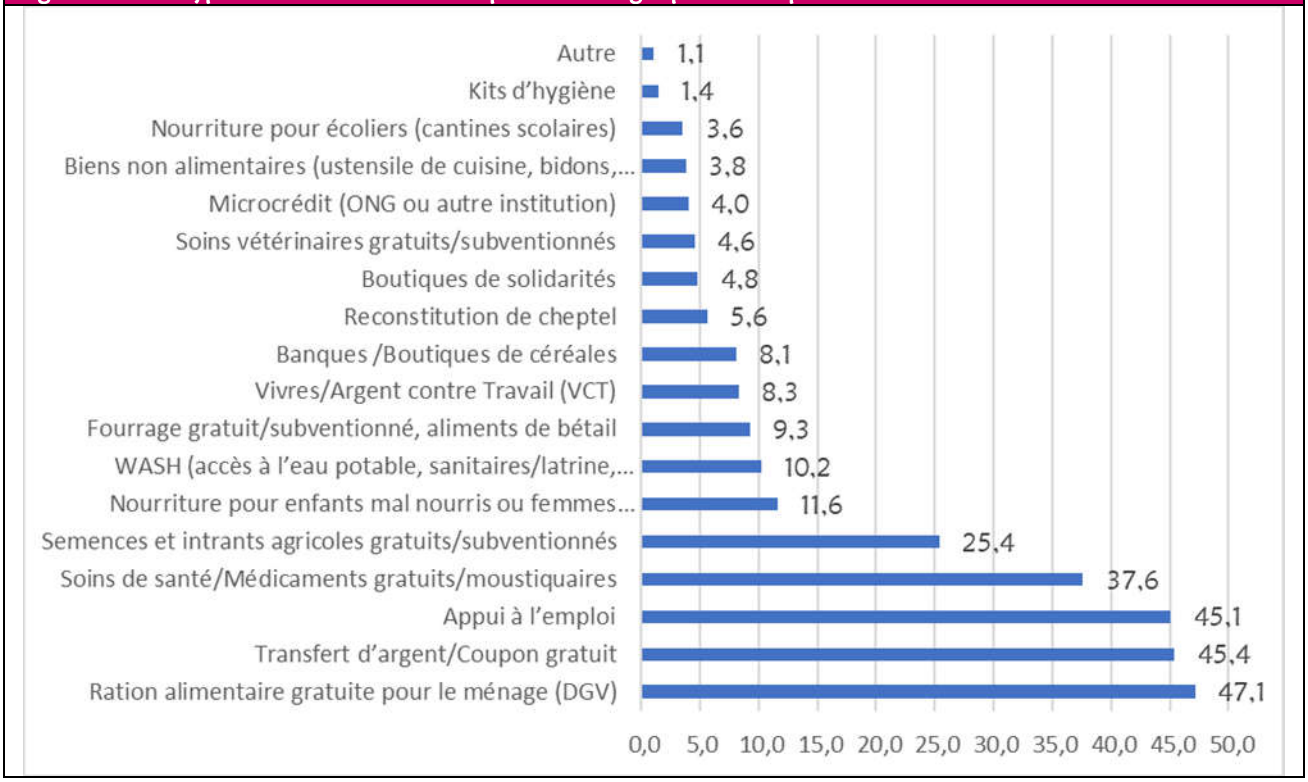
2.22.3. Types d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois

Les types d'assistance souhaitée par les ménages pour les six (6) prochains mois portent sur la ration alimentaire gratuite pour le ménage pour 47,1% des cas, le transfert d'argent/coupon gratuit pour 45,4%, l'appui à l'emploi pour 45,1%, les soins de santé/médicaments gratuits/moustiquaires pour 37,6% et les semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés pour 25,4% (cf. graphique illustratif ci-dessous pour plus de détails).

Selon le sexe du chef de ménage, les assistances souhaitées restent quasiment similaires. Cependant, certaines assistances sont plus sollicitées par les femmes que par les hommes. Parmi ces assistances on peut noter : Banques/Boutiques de céréales (10,6% contre 7,9% pour les hommes), le micro crédit (7,9% contre 3,8% pour les hommes), le transferts d'argent/coupon gratuit (53,8% contre 44,8% pour les hommes) sont plus sollicités par les ménages dirigés par les femmes. Par contre, les intrants agricoles (26,5% contre 9,3% pour les femmes), le fourrage gratuit/subventionné (9,7% contre 4,2% pour les femmes), les soins de santé/Médicaments gratuits (38,0% contre 31,9% pour les femmes), sont plus sollicités par les ménages dirigés par les hommes.

Selon le milieu de résidence, les assistances souhaitées restent également les mêmes sauf que le milieu rural a une préférence pour certaines assistances comparées au milieu urbain. Il s'agit surtout : des intrants agricoles (33,0% contre 6,0% pour le milieu urbain), des Soins vétérinaires gratuits/subventionnés (5,7% contre 1,6% en milieu urbain) et du WASH (accès à l'eau potable, sanitaires/latrine, savon/détergeant (11,7% contre 6,4% en milieu urbain).

Figure n°36: Types d'assistance souhaités par les ménages pour les 6 prochains mois



2.23. Sécurité Alimentaire

2.23.1. Classe de sécurité alimentaire

L'appréciation de la situation de sécurité alimentaire des ménages est réalisée à l'aide de l'approche CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security) développée par le PAM. Cette méthodologie CARI prend en compte les éléments suivants :

i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé ;
ii) l'accès aux aliments qui est mesuré par rapport à la vulnérabilité économique du ménage ; [3]

[3] (Capacité économique à répondre aux besoins essentiels ou la part des dépenses consacrées à l'alimentation). Dans le CARI, la vulnérabilité économique d'un ménage est déterminée à l'aide de l'ECMEN (Capacité économique à répondre aux besoins essentiels) ou, s'il n'est pas disponible, de la part des dépenses du ménage consacrée à l'alimentation. L'ECMEN est recommandée car il fournit une estimation plus forte de la

iii) L'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation) ;

iv) L'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation)

Les estimations de la situation de sécurité alimentaire des ménages dans ce rapport sont faites selon la nouvelle version du CARI (3ieme Edition).

Tableau n°36: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire)

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Vulnérables à l'insécurité alimentaire	Modérément en insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Score de consommation alimentaire	Acceptable	N/A	Limite	Pauvre
ECMEN	Dépenses totales>MEB		SMEB≥ Dépenses totales ≤MEB	Dépenses totales ≤SMEB
Part des dépenses alimentaires	< 50%	50% - 65%	65% - 75%	>= 75%
Indice de stratégie de survie	Aucune	Stratégie de stress (vente d'actifs non productifs)	Stratégie de crise (vente d'actifs productifs)	Stratégies d'urgence (vente d'actifs productifs majeurs)

Sur la base d'un algorithme incluant les indicateurs susmentionnés, les ménages sont classés en quatre groupes :

Tableau n°37: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI)

Classes de sécurité alimentaire	Conditions des ménages	Statut
En sécurité alimentaire	Capable d'assurer les besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	En sécurité alimentaire
Insécurité alimentaire légère	Dispose d'une consommation alimentaire minimale, mais incapable d'assurer certaines dépenses essentielles non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	
Modérément en insécurité alimentaire	Déficience de consommation alimentaire, OU, Capacité marginale d'assurer les besoins alimentaires minimaux seulement à travers l'épuisement accéléré des moyens d'existence	En insécurité alimentaire
En insécurité alimentaire sévère	Importante déficience de la consommation alimentaire, ou, Perte extrême des moyens d'existence aboutissant à d'importantes déficiences de consommation alimentaire, OU pire	

La distribution des classes de sécurité alimentaire au niveau national selon la nouvelle version (utilisation de l'ECMEN dans le calcul du CARI) de la méthodologie CARI est la suivante :

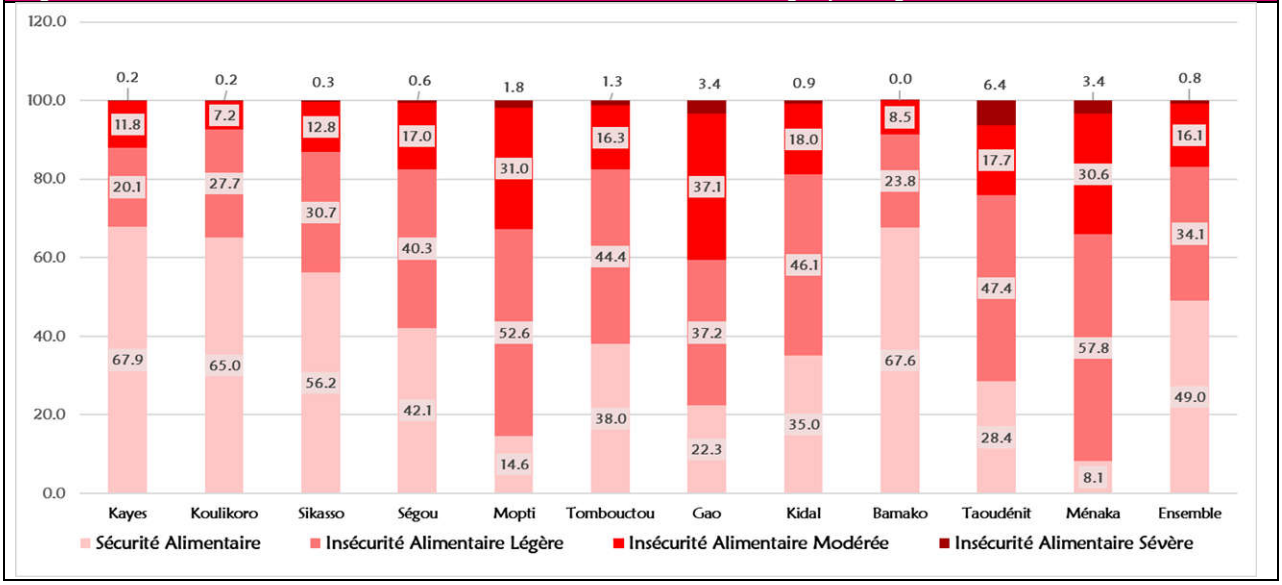
- ✓ 49,0% des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ✓ 34,1% des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ✓ 16,1% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire et
- ✓ 0,8% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

Au niveau national, la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 16,9% des ménages dont 0,8% de forme sévère. La prévalence de l'insécurité alimentaire au Mali reste globalement stable avec 16,9% contre 16,8% en septembre 2024.

Les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire sont Gao (40,6%), Ménaka (34,1%), Mopti (32,8%) et Taoudenni (24,2%), tandis que les niveaux restent plus faibles dans les régions du sud comme Koulikoro (7,3%), Sikasso (13,1%) et le District de Bamako (8,6%). Dans les régions de Tombouctou, Kidal et Ségou ces proportions varient entre 17,6% et 18,9%.

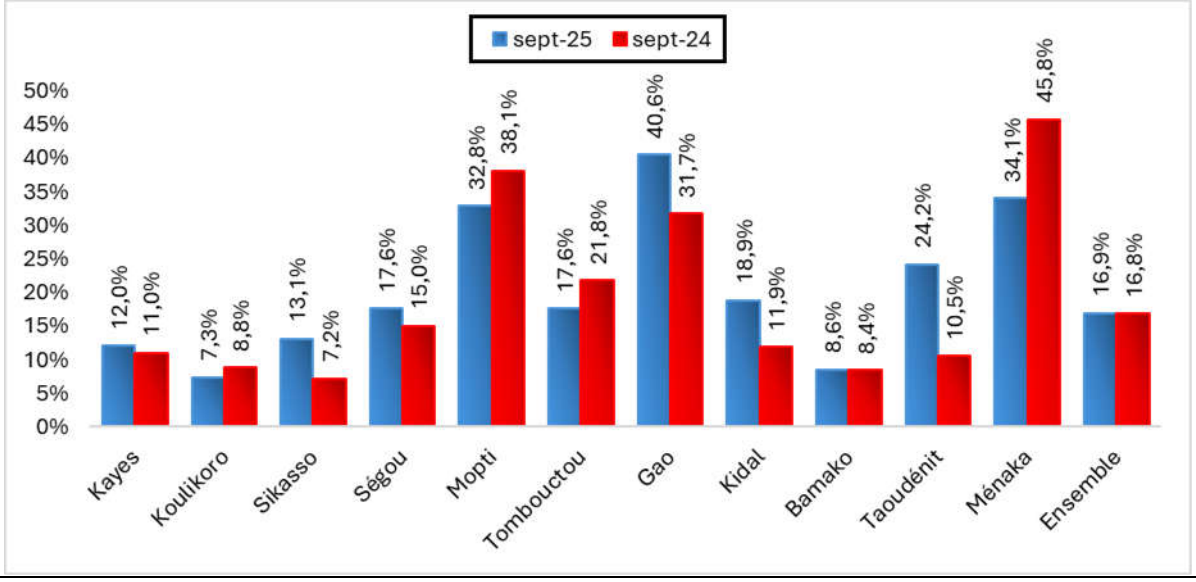
vulnérabilité des ménages. Son utilisation nécessite le calcul d'un Panier de dépenses minimum (MEB) et panier de dépenses minimum de survie (SMEB) à utiliser comme seuils de dépenses.

Figure n°37: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région



Au niveau des régions, par rapport à septembre 2024, on observe des améliorations dans plusieurs régions : Ménaka (45,8% contre 34,1%), Mopti (38,1% contre 32,8%), Tombouctou (21,8% contre 17,6%) et Koulikoro (8,8% contre 7,3%). En revanche, la situation se dégrade dans d'autres régions, notamment Taoudenni (10,5% contre 24,2%), Gao (31,7% contre 40,6%), Kidal (11,9% contre 18,9%), Sikasso (7,2% à 13,1%) et Ségou (15,0% contre 17,6%). La région de Kayes (11,0% contre 12,0%) et le District de Bamako (8,4% contre 8,6%) affichent de légères hausses. Ces variations montrent des évolutions contrastées selon les régions.

Figure n°38: Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par régions septembre 2025 et 2024



2.23.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire

La situation sur la sécurité alimentaire au Mali montre une forte corrélation avec le niveau de richesse des ménages : la situation s'améliore progressivement à mesure que le niveau de richesse augmente : l'insécurité alimentaire est la plus élevée chez les ménages pauvres (28,3%) et les plus pauvres (19,8%) et diminue progressivement avec l'amélioration du niveau de richesse, atteignant un minimum de 2,6% chez les plus riches.

Le quintile le plus pauvre est le plus touché par l'insécurité alimentaire : 19,8% des ménages de ce groupe sont en insécurité alimentaire (19,4% modérée + 0,4% sévère), soit presque 1 ménage sur 5. Les ménages du quintile le plus riche sont plus de 7 fois moins susceptibles d'être en insécurité alimentaire que ceux du quintile le plus pauvre (2,6% contre 19,8%).

Tableau n°38: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le quintile de richesse du ménages sept 2025

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Le plus pauvre	39.6	40.6	19.4	0.4
Pauvre	32.7	39.0	26.9	1.4
Moyen	38.4	39.8	20.3	1.5
Riche	58.4	30.5	10.7	0.4
Le plus riche	77.3	20.1	2.6	0.0

⇨ **Les ménages dirigés par des femmes et des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée) :**

✓ Les ménages dirigés par des femmes sont plus vulnérables que ceux dirigés par des hommes. La proportion des ménages en insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirige par les femmes (19,5%) que ceux dirigés par les hommes (16,7%).

✓ Pour ce qui est du niveau d'instruction du chef de ménage, l'insécurité alimentaire (modérée + sévère) est plus élevée chez les chefs ménages sans instruction (20,8%) que chez ceux ayant un niveau supérieur (4,1%).

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Aucun	43.1	36.0	19.5	1.3
Alphabétisé/Coranique	42.2	37.3	19.7	0.7
1er cycle fondamentale	56.3	33.0	10.4	0.3
2e cycle fondamentale	56.3	31.4	11.9	0.3
Secondaire	67.4	25.0	7.6	0.1
Supérieur	72.2	23.7	4.1	0.0

⇨ **Milieu de résidence :**

Les ménages urbains sont nettement mieux lotis que les ménages ruraux. La sécurité alimentaire atteint 61,0% en milieu urbain contre 44,1% en milieu rural. L'insécurité alimentaire (modérée + sévère) est presque deux fois plus élevée en zone rurale (19,3%) qu'en zone urbaine (10,8%).

⇨ **Insécurité alimentaire et stratégies d'adaptation de survie :**

L'indice moyen de stratégies de survie (rCSI) augmente nettement avec le degré d'insécurité alimentaire. Il est très faible chez les ménages en sécurité alimentaire (0,2), puis progresse à 2,8 pour l'insécurité alimentaire légère, 4,4 pour l'insécurité alimentaire modérée et atteint 11,2 chez les ménages en insécurité alimentaire sévère. Cela indique que plus les ménages sont en insécurité alimentaire, plus ils recourent à des stratégies d'adaptation graves (stress, crise ou urgence).

Tableau n°39: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon l'indice de stratégies du ménage

Classe	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
CSI réduit	0,2	2,8	4,4	11,2

⇨ **Insécurité alimentaire et ciblage : les ménages en insécurité alimentaire ont reçu davantage d'assistance**

Les ménages ayant reçu une assistance alimentaire présentent une situation de sécurité alimentaire plus dégradée que ceux qui n'en ont pas reçu.

✓ Chez les ménages sans assistance : 51,6% sont en sécurité alimentaire et seulement 16,0% en insécurité alimentaire (modérée + sévère).

✓ Chez les ménages avec assistance : la proportion en sécurité alimentaire est de 40,6% et l'insécurité alimentaire (modérée + sévère) atteint 19,8%.

Ces chiffres reflètent le ciblage efficace de l'assistance : elle est davantage distribuée aux ménages les plus vulnérables, ce qui explique pourquoi ceux qui en bénéficient affichent une prévalence d'insécurité alimentaire plus élevée.

Tableau n°40: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon que le ménage a reçu ou non une assistance alimentaire

Classe		Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages (%)			
		Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Assistance alimentaire reçue par le ménage	Non	51.6	32.4	15.3	0.7
	Oui	40.6	39.6	18.8	1.0

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les ménages déplacés, ceux qui cultivent peu de terres et ceux qui disposent de très faibles réserves financières sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire, particulièrement aux formes modérée et sévère.

Les résultats de l'ENSAN septembre 2025 montrent que les ménages déplacés sont beaucoup plus vulnérables que les résidents, avec 25,6% en insécurité alimentaire (modérée + sévère) contre 16,7% des résidents.

La taille moyenne du ménage varie peu entre les classes de sécurité alimentaire (entre 7,5 et 8,5 personnes), avec une légère hausse chez les ménages en insécurité alimentaire légère (8,5). En revanche, la superficie cultivée actuelle diminue fortement avec le degré d'insécurité alimentaire, passant de 5,7 ha en sécurité alimentaire à seulement 2,9 ha en insécurité sévère. De même, le montant moyen d'épargne chute drastiquement : 148 089 F CFA en sécurité alimentaire, 79 242 F CFA en insécurité légère, 49 782 F CFA en modérée et 62 046 F CFA en sévère.

Tableau n°41:Profil des ménages en insécurité alimentaire selon d'autres critères

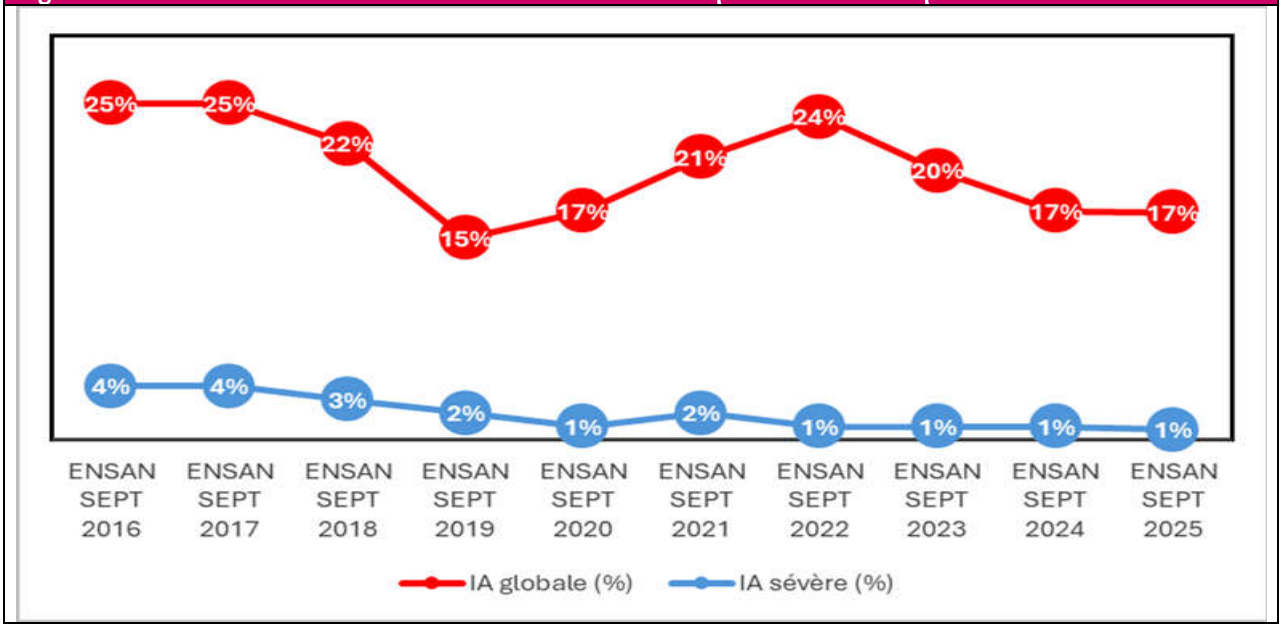
Profil des ménages	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Résident (%)	49.5	33.7	16.0	0.7
Déplacé (%)	15.3	59.1	23.1	2.5
Taille du ménage Moyen	7.8	8.5	8.1	7.5
Superficies actuelles cultivées (ha)	5.7	5.6	5.1	2.9
Montant Epargné (F CFA)	148 088.9	79 242.1	49 781.7	62 046.0

2.23.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali

Sur les cinq dernières années (septembre 2021 à septembre 2025), la prévalence de l'insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) au Mali a connu une évolution globalement favorable, passant de 21% en 2021 à 17% en 2025, après un pic à 24% en 2022. L'insécurité alimentaire sévère, quant à elle, est restée très faible et stable à 1% depuis 2022, contre 2% en 2021. Ainsi, en septembre 2025, la situation est nettement meilleure qu'en 2021-2022, avec une baisse de 4 à 7 points pour l'insécurité globale et une stabilisation durable de la forme sévère à un niveau très bas.

Sur les périodes antérieures (2016-2020), la prévalence globale était nettement plus élevée, oscillant entre 22% et 25% entre 2016 et 2018, avant une forte amélioration à 15% en 2019, suivie d'une légère remontée à 17% en 2020. L'insécurité sévère atteignait alors 3-4% avant de baisser progressivement à 1-2%. Globalement, la situation de septembre 2025 représente donc l'un des niveaux les plus bas observés sur la dernière décennie.

Figure n°39: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à septembre 2025



La situation de sécurité alimentaire des ménages, au niveau national, cache d'importantes disparités qui existent entre les différentes régions et entre les cercles. 27 cercles présentent des niveaux nettement supérieurs à cette moyenne nationale, indiquant des situations graves dans les cercles suivants :

- ✓ Bandiagara (60,8%), Tin Essako (58,2%) et Bankass (51,5%) affichent des taux très élevés.
- ✓ Suivent Bourem (48,9%), Nioro (47,0%), Douentza (40,7%), Gao (38,4%), Ansongo (38,2%), Youwarou et Ménaka (34,1%), tous bien au-dessus de la moyenne.
- ✓ Des niveaux encore élevés, mais légèrement inférieurs, sont observés à Barouéli (33,0%), Djenné (30,8%), Bla (26,2%), Goundam (25,7%), Tominian (25,0%) et Taoudenni (24,2%).

Ces zones, majoritairement situées dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou etc.

Figure n°40: Distribution (%) de l'insécurité alimentaires selon les cercles ENSAN SEPT 2025

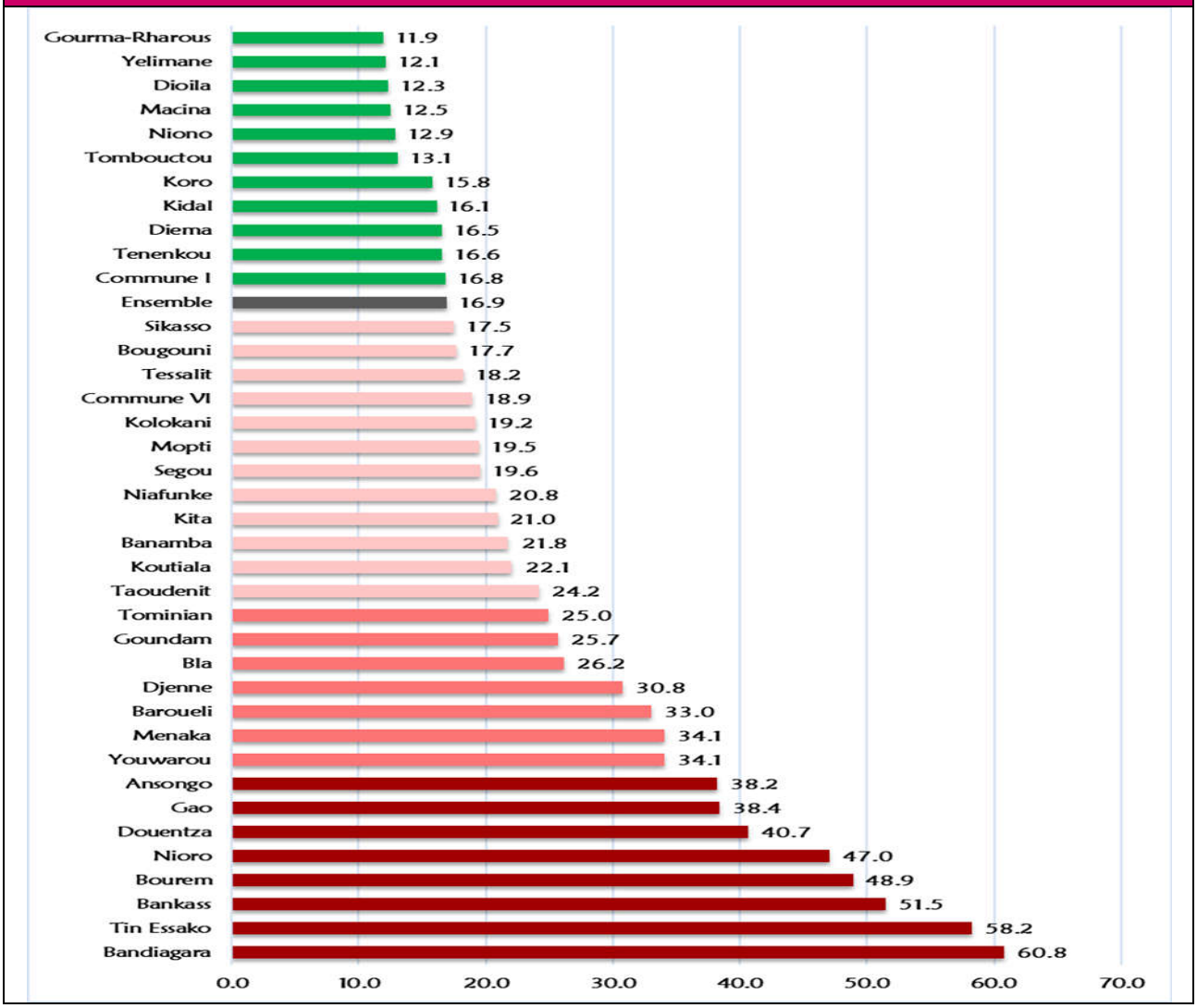


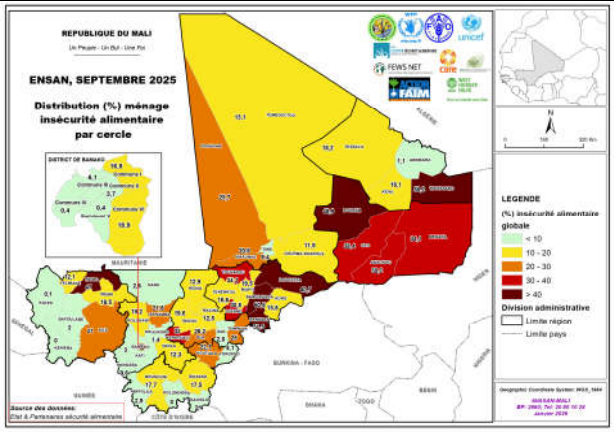
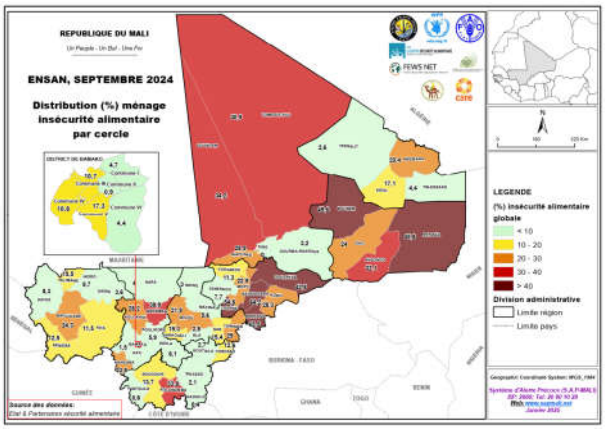
Tableau n°42: Comparaison des taux d'insécurité alimentaire de Septembre 2024 et Septembre 2020 (%)

Région	Cercle	ENSAN septembre 2025 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2024 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2023 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2022 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2021 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	Ecart septembre 2025_2024	Ecart septembre 2025_2023	Ecart septembre 2025_2022
Kayes	Kayes	0,1	8,3	2,8	14,38	0,4	-8,2	-2,7	-14,3
	Bafoulabe	2,0	24,3	52,7	33,43	17,4	-22,3	-50,7	-31,5
	Diéma	16,5	3,6	20,8	51,14	22,3	12,9	-4,3	-34,6
	Kéniéba	0,0	12,5	5,4	22,81	13,4	-12,5	-5,4	-22,8
	Kita	21,0	11,5	8,4	11,64	12,6	9,5	12,6	9,3
	Nioro	47,0	9,7	8,4	20,62	15,9	37,3	38,6	26,4
	Yélimané	12,1	15,5	0	21,27	0,5	-3,4	12,1	-9,1
Koulikoro	Koulikoro	1,4	5,9	0,7	60,57	7,8	-4,5	0,7	-59,2
	Banamba	21,8	38,9	25,3	28,64	38,6	-17,1	-3,5	-6,9
	Dioïla	12,3	6,1	0,1	51,66	53,8	6,2	12,2	-39,3
	Kangaba	9,6	23,8	9	41,94	29,6	-14,2	0,6	-32,4
	Kati	3,0	1,5	10,7	14,08	12,1	1,5	-7,7	-11,1

	Kolokani	19,2	28,2	56,9	66,86	78,3	-9,0	-37,7	-47,7
	Nara	2,6	4	3,7	9,98	24,4	-1,4	-1,1	-7,4
Sikasso	Sikasso	17,5	2,1	0,7	13,13	19,4	15,4	16,8	4,4
	Bougouni	17,7	13,7	23,2	9,82	17,8	4,0	-5,5	7,8
	Kadiolo	2,4	0,4	9,6	34,75	4,6	2,0	-7,2	-32,4
	Kolondièba	0,0	33,8	27,6	16,73	26,4	-33,8	-27,6	-16,7
	Koutiala	22,1	2,7	11,5	25,84	1,4	19,4	10,6	-3,8
	Yanfolila	2,9	0,8	9,3	48,61	9	2,1	-6,4	-45,7
	Yorosso	4,1	12,6	13,5	20,91	4,4	-8,5	-9,4	-16,8
Ségou	Ségou	19,6	21,9	14,7	10,68	7	-2,3	4,9	8,9
	Barouéli	33,0	19,3	9,7	60,32	4,6	13,7	23,3	-27,3
	Bla	26,2	2,8	25,9	17,52	28,3	23,4	0,3	8,6
	Macina	12,5	5,6	28,5	51,05	4,3	6,9	-16,0	-38,5
	Niono	12,9	3	2,6	6,76	37,6	9,9	10,3	6,1
	San	2,8	15,4	16,2	42,8	14,7	-12,6	-13,4	-40,0
	Tominian	25,0	29	24,5	69,26	24,6	-4,0	0,5	-44,3
Mopti	Mopti	19,5	22,9	15,4	29,43	5,2	-3,4	4,1	-10,0
	Bandiagara	60,8	64,2	73,2	38,64	62	-3,4	-12,4	22,2
	Bankass	51,5	65,5	64,8	64,95	42,3	-14,0	-13,3	-13,5
	Djenne	30,8	54,8	44,4	51,18	19,2	-24,0	-13,6	-20,4
	Douentza	40,7	42,8	45,6	49,19	45,5	-2,1	-4,9	-8,5
	Koro	15,8	28,3	56,2	72,42	75,5	-12,5	-40,4	-56,6
	Ténenkou	16,6	7,7	18,1	45,92	30,6	8,9	-1,5	-29,4
	Youwarou	34,1	11,3	62,1	66,99	24,6	22,8	-28,0	-32,9
Tombouctou	Tombouctou	13,1	30,9	35,7	18,27	34,4	-17,8	-22,6	-5,2
	Dire	9,4	0	0,1	10,15	11	9,4	9,3	-0,7
	Goundam	25,7	34,2	2,5	41,13	26,9	-8,5	23,2	-15,5
	Gourma-Rharous	11,9	3,2	19,6	35,41	28,4	8,7	-7,7	-23,5
	Niafunké	20,8	28,9	18,5	0	29,4	-8,1	2,3	20,8
Gao	Gao	38,4	24	29,2	52,3	23	14,4	9,2	-13,9
	Ansongo	38,2	32,1	73	19,29	66,7	6,1	-34,8	18,9
	Bourem	48,9	49,6	73	57,58	59,7	-0,7	-24,1	-8,7
	Ménaka	16,1	45,8	79	62,4	20,3	-29,7	-62,9	-46,3
Kidal	Kidal	1,1	17,1	3,3	16,77	20,2	-16,0	-2,2	-15,7
	Abéïbara	18,2	20,4	2	59,65	38,5	-2,2	16,2	-41,4
	Tessalit	58,2	2,6	11,4	10,37	38	55,6	46,8	47,9
	Tin-Essako	0,0	4,4	5,9	29,3	39,1	-4,4	-5,9	-29,3
Taoudenni	Taoudenni	24,2	10,5	0	-	-	13,7	24,2	
	Achouratt			0	-	-			
	Al-Ourche			0	-	-			
	Araouane			6,3	-	-			
	Boujbeha			4,2	-	-			
	Foum-Elba			0	-	-			
Ménaka	Ménaka	34,1	45,8	79	-	-	-11,7	-44,9	
	Andéramboukane			91,6	-	-			
	Inékar			90,1	-	-			
	Tidermène			55,3	-	-	0,0	-55,3	
Bamako	Commune I	16,8	4,7	4,6	5,77	2,9	12,1	12,2	11,0
	Commune Ii	3,7	0,9	1,7	4,48	0,6	2,8	2,0	-0,7
	Commune Iii	6,1	10,7	4,2	1,32	2,1	-4,6	1,9	4,8
	Commune Iv	0,4	10,8	0,3	10,77	11,5	-10,4	0,1	-10,4
	Commune V	0,4	17,3	4,7	19,3	0	-16,9	-4,3	-18,9
	Commune Vi	18,9	4,4	10	4,37	4,8	14,5	8,9	14,6

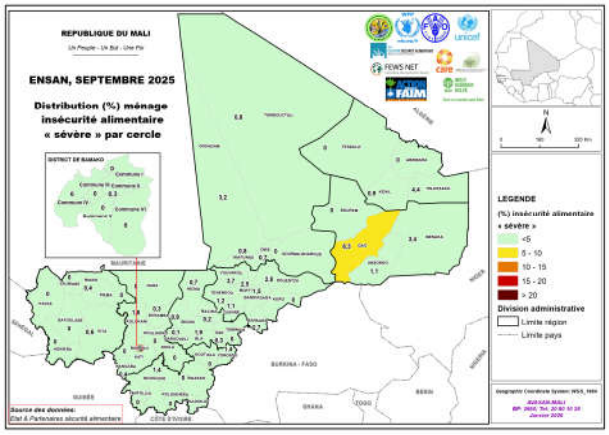
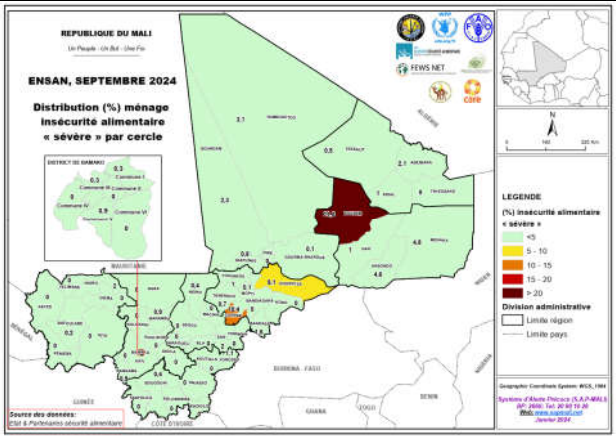
Les cercles ayant connus le plus de dégradation de leur situation de sécurité alimentaire entre septembre 2024 et septembre 2025 sont ceux de Goundam (31.7%), Abéïbara (18.4%) et Yélimané (15.5%).

Carte n°10: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle

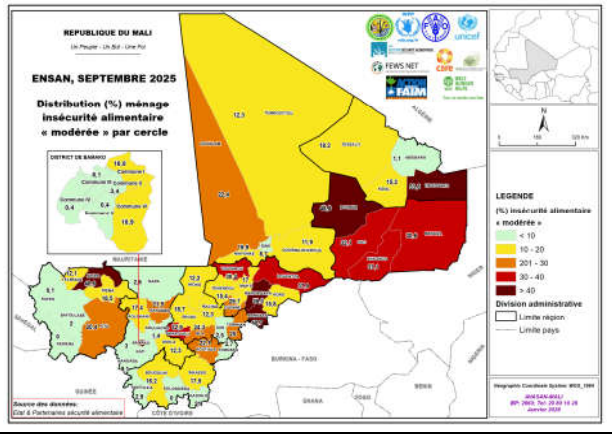
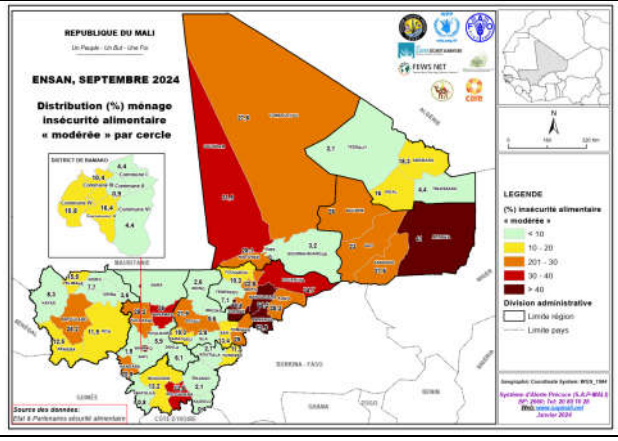
ENSAN septembre 2025	ENSAN septembre 2024
	

⇨ **Evolution de l'insécurité alimentaire (selon le type) au cours de 6 derniers mois**

Carte n°11: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle

ENSAN septembre 2025	ENSAN septembre 2024
	

Carte n°12: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle

ENSAN septembre 2025	ENSAN septembre 2024
	

2.23.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

L'analyse de la sécurité alimentaire en fonction des zones de moyens d'existence indique que les zones pastorales et agropastorales du nord et du centre (ML01, ML02, ML03, ML14) affichent des niveaux élevés d'insécurité modérée (21–34%) et sévère (jusqu'à 2,9%). Globalement, les zones du sud et urbaines concentrent les meilleures situations, tandis que les zones du centre et du nord enregistrent les niveaux d'insécurité les plus élevés.

Les disparités sont fortes selon les zones de moyens d'existence (ZME). Les zones les plus favorables sont le milieu urbain (ML17 : 63,4% en sécurité alimentaire), le sud-ouest orpaillage et maïs (ML16 : 78,4%), le sud-

ouest maïs, élevage et orpaillage (ML12 : 75,8%), le nord-ouest sorgho, transferts et élevage (ML08 : 65,3%), l'ouest arachide, sorgho et maïs (ML15 : 58,9%) et le sud-mais, coton et fruits (ML11 : 60,1%).
À l'inverse, les situations les plus préoccupantes concernent le plateau dogon-mil échalote (ML05 : 0,0% en sécurité alimentaire et 60,6% en insécurité modérée), le centre élevage transhumant, mil et transferts (ML04 : 15,9% en sécurité alimentaire) et le centre-est mil et élevage transhumant (ML13 : 23,8%).

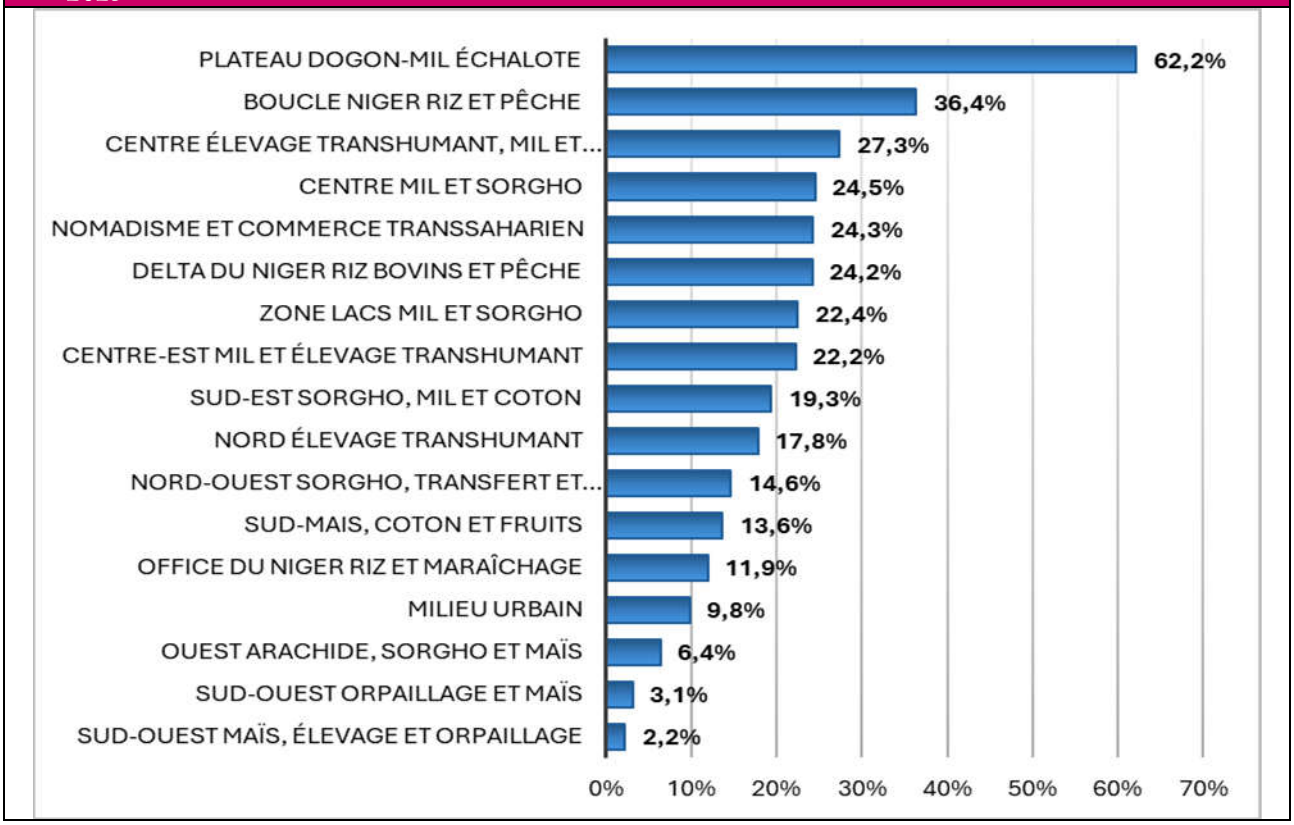
Tableau n°43: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence (ZME) septembre 2024 (%)

Zone de moyens d'existence	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire sévère
ML01 ; Nomadisme et commerce transsaharien	29.9	45.9	21.4	2.9
ML02 Nord élevage transhumant	36.5	45.7	15.8	2.0
ML03 Boucle Niger riz et pêche	28.3	35.3	33.7	2.7
ML04 Centre élevage transhumant, mil et transfert	15.9	56.8	25.0	2.4
ML05 Plateau dogon-mil échalote	0.0	37.8	60.6	1.6
ML06 Delta du Niger riz bovins et pêche	31.1	44.7	22.4	1.8
ML07 Office du Niger riz et maraîchage	46.4	41.6	11.5	0.5
ML08 Nord-ouest sorgho, transfert et élevage	65.3	20.1	14.6	0.0
ML09 Centre mil et sorgho	30.1	45.4	23.7	0.8
ML10 Sud-est sorgho, mil et coton	40.3	40.4	18.8	0.6
ML11 Sud-mais, coton et fruits	60.1	26.3	13.4	0.2
ML12 Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage	75.8	22.0	2.2	0.0
ML13 Centre-est mil et élevage transhumant	23.8	54.0	21.0	1.2
ML14 Zone lacs mil et sorgho	27.8	49.7	21.3	1.1
ML15 Ouest arachide, sorgho et maïs	58.9	34.7	5.7	0.7
ML16 Sud-ouest orpaillage et maïs	78.4	18.5	3.0	0.1
ML17 Milieu urbain	63.4	26.8	9.2	0.6
Ensemble	49.0	34.1	16.1	0.8

D'après les résultats de l'enquête, la prévalence de l'insécurité alimentaire (modérée + sévère) est très variable selon les zones de moyens d'existence au Mali. Elle est plus élevée dans les zones du « plateau dogon-mil échalote » avec 62,2% des ménages en insécurité alimentaire, suivi de la « boucle du Niger riz et pêche » avec 36,4% et du « centre élevage transhumant, mil et transfert » avec 27,3%. Viennent ensuite le « centre mil et sorgho » (24,5%), le « nomadisme et commerce transsaharien » (24,3%), le « delta du Niger riz bovins et pêche » (24,2%), la « zone des lacs mil et sorgho » (22,4%) et le « centre-est mil et élevage transhumant » (22,2%).

Les niveaux intermédiaires se situent entre 17,8% (nord élevage transhumant) et 19,3% (sud-est sorgho, mil et coton). Les situations les moins préoccupantes se trouvent dans les zones du sud et urbaines, avec seulement 2,2% dans le sud-ouest maïs, élevage et orpaillage, 3,1% dans le sud-ouest orpaillage et maïs, 6,4% dans l'ouest arachide, sorgho et maïs, 9,8% dans le milieu urbain, 11,9% dans l'Office du Niger riz et maraîchage et 13,6% dans le sud-mais, coton et fruits.

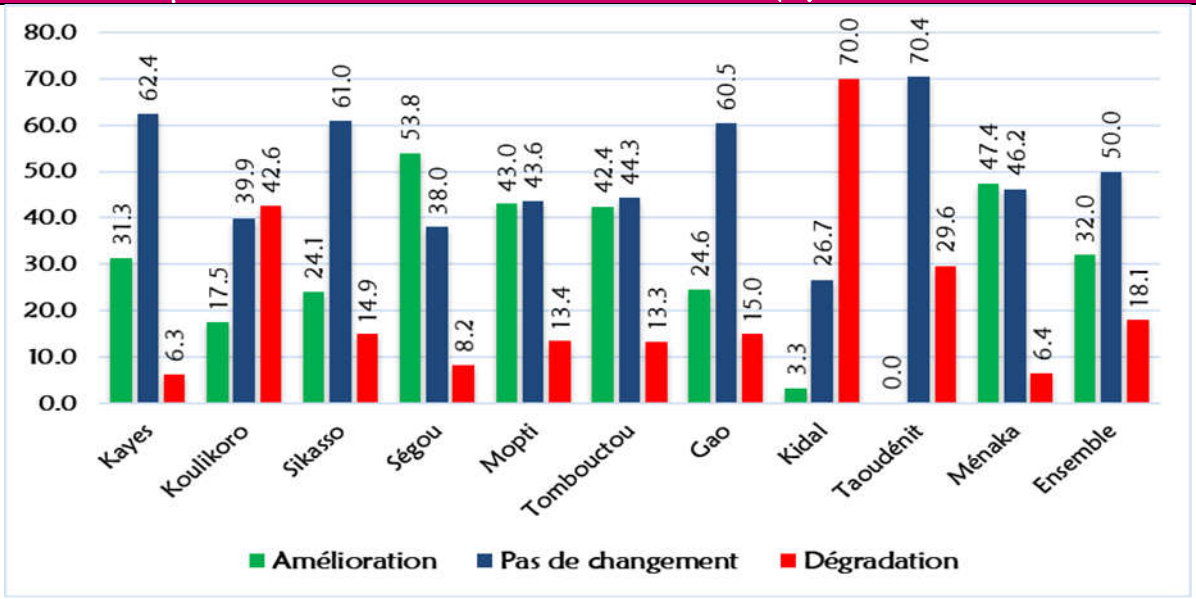
Figure n°41: Distribution de l'insécurité Alimentaire selon les Zones de moyens d'existence (ZME) ENSAN sept 2025



2.23.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire

Selon les perspectives communautaires recueillies dans le cadre de l'ENSAN septembre 2025, la situation alimentaire entre octobre et décembre 2025 devrait connaître une amélioration dans 32,0% des communautés au niveau national, une stabilité dans 50,0% des cas et une dégradation dans 18,1% des cas.
Les régions les plus optimistes sont Ségou (53,8% d'amélioration), Ménaka (47,4%), Mopti (43,0%), Tombouctou (42,4%) et Kayes (31,3%). À l'inverse, une dégradation est anticipée par une grande majorité des communautés à Kidal (70,0% de dégradation) et dans une proportion moindre à Taoudenni (29,6%), Koulikoro (42,6%) et Gao (15,0%). Les régions de Sikasso (61,0% de stabilité), Gao (60,5%) et Taoudenni (70,4%) prévoient majoritairement une stabilité de la situation alimentaire.
Globalement, la moitié des communautés s'entendent à une stabilité, tandis que la tendance à l'amélioration dépasse celle de la dégradation (32,0% contre 18,1%) grâce à l'amélioration saisonnière de l'accès des ménages aux aliments à la faveur des récoltes bien que faibles par endroits et à la baisse saisonnière des prix des denrées alimentaires.

Figure n°42: Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire au Mali (%)



2.24. Protection de l'enfance

La situation de la protection de l'enfance, tout comme la sécurité alimentaire, est une préoccupation majeure pour l'Etat du Mali dans un contexte marqué par l'insécurité. Il existe un lien fort entre ces deux concepts. L'insécurité alimentaire peut avoir pour effet d'aggraver les problèmes de nutrition, de santé et d'éducation des enfants, et, par conséquent, affecter également leur protection et leur bien-être. Pour ce passage de septembre 2025, l'ENSAN a consolidé les questions relatives à la protection de l'enfance sur recommandation de l'UNICEF.

2.24.1. Difficultés liées à l'éducation des enfants (4 à 17 ans)

La répartition des enfants de 4 à 17 ans montre une légère prédominance masculine (54,4%) par rapport au féminin (45,6%). Cette tendance est observée dans la majorité des régions, à l'exception de Bamako où les filles sont proportionnellement plus nombreuses (51,3%). Les régions de Sikasso (20,0%), Koulikoro (18,6%) et Ségou (15,5%) concentrent ensemble plus de la moitié des effectifs nationaux, traduisant leur poids démographique dans la population des enfants. À l'inverse, les régions de Taoudenni, Ménaka et Kidal représentent des parts très marginales (moins de 1% chacune). Cette distribution reflète à la fois les disparités régionales en termes de population et les dynamiques démographiques spécifiques à chaque zone.

Tableau n°44: Tableau 1: Répartition des effectifs des enfants de 4 à 17 ans par région

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion par région (%)
Kayes	444 409	54.3	374 172	45.7	818 582	12.1
Koulikoro	698 812	55.5	559 192	44.5	1 258 004	18.6
Sikasso	742 683	54.8	611 686	45.2	1 354 369	20.0
Ségou	584 078	55.6	465 926	44.4	1 050 003	15.5
Mopti	529 941	55.9	418 304	44.1	948 245	14.0
Tombouctou	135 277	55.1	110 180	44.9	245 457	3.6
Gao	126 124	52.7	113 362	47.3	239 486	3.5
Kidal	22 142	63.4	12 776	36.6	34 918	0.5
Bamako	384 216	48.7	405 532	51.3	789 748	11.7
Taoudenni	4 027	59.3	2 761	40.7	6 788	0.1
Ménaka	17 472	58.0	12 667	42.0	30 139	0.4
Ensemble	**3 689 181**	**54.4**	**3 086 558**	**45.6**	**6 775 739**	**100**

✓ **Inscription et fréquentation régulière de l'école pour les enfants de 4 à 17 ans**

Le tableau ci-dessous renseigne sur la fréquentation régulière de l'école par les enfants inscrits au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ce résultat estime que 98.9% des enfants inscrits fréquentent régulièrement l'école. Cependant, 1.4% de ces enfants n'ont pas pu se rendre à l'école en toute sécurité et dans les conditions sûres durant l'année scolaire.

Au niveau régional, la proportion des enfants inscrits ne fréquentant pas régulièrement l'école est plus élevée dans les régions du Nord, en occurrence Taoudenni (9.5%), Kidal (6.8%) et Ménaka (3.8%). À l'inverse, Bamako et Sikasso affichent la plus faible proportion avec 0.3%, suivis de Koulikoro (0.4%) et Kayes (0.8%).

Par ailleurs, parmi les enfants inscrits qui fréquentent régulièrement l'école, la proportion de ceux qui n'ont pas pu se rendre à l'école en toute sécurité et apprendre dans des conditions sûres est de 5.2% à Ménaka, 4.9% à Ségou, et 3.2% à Tombouctou.

Tableau n°45: Tableau 2: Fréquentation régulière de l'école par l'enfant (%)

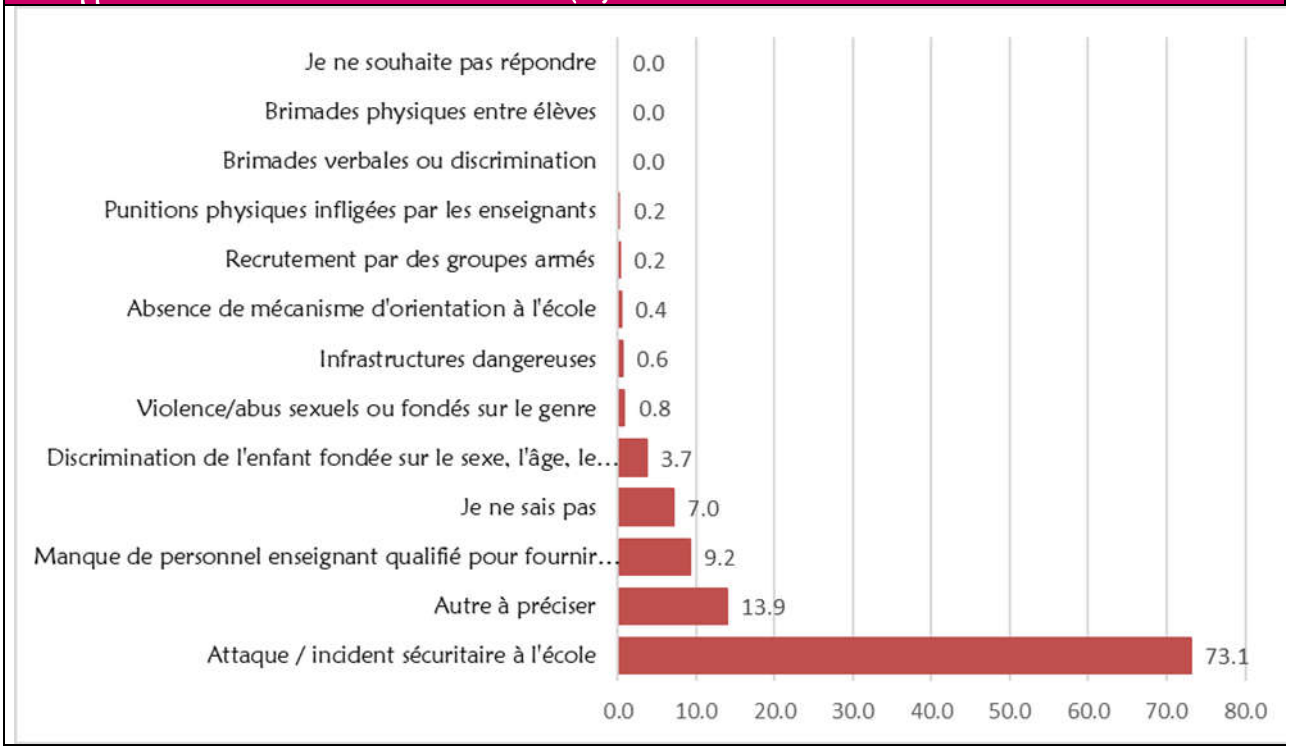
Region	Enfant inscrit, fréquentant régulièrement l'école		Enfant fréquentant régulièrement l'école en toute sécurité et apprendre dans des conditions sûres	
	Non	Oui	Non	Oui
Kayes	0.8	99.0	2.3	97.6
Koulikoro	0.4	99.3	0.7	98.8
Sikasso	0.3	99.6	0.1	99.7
Ségou	1.3	98.5	4.9	95
Mopti	2.9	96.5	0.9	98.5
Tombouctou	1.3	98.4	3.2	96.7
Gao	2	97.9	0.3	99.7
Kidal	6.8	91.8	2.1	96.2
Bamako	0.3	99.7	0.5	99.3
Taoudenni	9.5	80.8	0	90.9
Ménaka	3.8	91.9	5.2	91.7
Ensemble	**0.9**	**98.9**	**1.4**	**98.3**

✓ Obstacles à la fréquentation scolaire des enfants de 4 à 17 ans

Les obstacles à la fréquentation scolaire des enfants sont multiples. Les attaques et incidents sécuritaires à l'école constituent les principaux obstacles à la fréquentation scolaire des enfants avec 73.1% des cas. A cela s'ajoute le manque de personnel enseignant qualifié pour fournir un soutien psychosocial avec 9.2% des enfants concernés. Les contraintes liées à la discrimination fondée sur le sexe, l'âge, le handicap, le statut VIH… sont évoqués dans 3.7% des cas et celles liées à la violence/abus sexuels ou fondés sur le genre dans 0.8% des cas.

Les conditions sécuritaires dans certaines localités, ainsi que les charges domestiques ou économiques imposées aux enfants constituent des freins majeurs. À cela s'ajoutent des facteurs liés aux infrastructures scolaires insuffisantes (manque de salles de classe, absence de cantines ou de transport scolaire) et parfois des barrières socioculturelles qui affectent particulièrement les filles. Ces obstacles combinés limitent l'accès équitable à l'éducation et nécessitent des interventions ciblées pour améliorer la scolarisation et réduire les inégalités.

Figure n°43: Principaux obstacles rencontrés par l'enfant pour se rendre à l'école en toute sécurité et pour apprendre dans des conditions sûres à l'école (%)



✓ **Perturbation de l'éducation de l'enfant (4 à 17 ans)**

Au niveau national, l'éducation de 2.4% des enfants a été perturbée par l'absence des enseignants. Cette absence est due pour la plupart des cas à l'insécurité. En effet cette proportion est de 3.0% en milieu rural contre 1.1% en milieu urbain. Elle est plus élevée dans les régions du nord (zones d'insécurité persistante) comme en Kidal (34.9%), Taoudenni (22.4%) et Ménaka (9.5%).

En ce qui concerne la perturbation de l'éducation par les inondations, 1.9% des enfants inscrits ont été affectés dont 1.8% en milieu urbain et 1.9% en milieu rural. C'est dans la région de Ménaka qu'on trouve la plus forte proportion des enfants inscrits affectés par cet évènement. Elle est suivie des régions de Tombouctou (5.3%), de Ségou (4.4%) et de Gao (3.5%).

Les évènements tels que l'utilisation des écoles par les groupes armés et comme abri PDI ont aussi perturbés l'éducation des enfants avec respectivement comme proportions au niveau national, 0.8% et 0.3% des enfants inscrits. Les vents violents et la sècheresse ont causé des perturbations à l'éducation des enfants avec, pour chacun, une proportion de 0.3% d'enfants inscrits touchés.

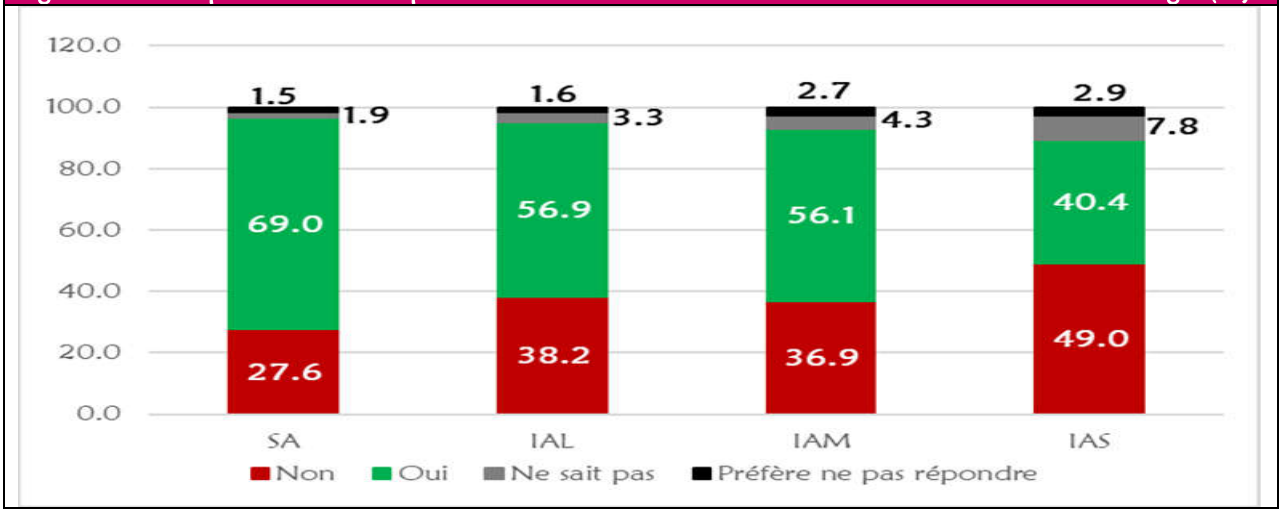
Tableau n°46: Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'éducation de l'enfant a-t-elle été perturbée par l'un des événements suivants (%)

Régions	Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'éducation de l'enfant a-t-elle été perturbée par l'un des événements suivant						
	Inondation	Vents violents	Sécheresse	Absence d'enseignants	Ecole utilisée comme abri PDI	Ecole utilisée par force/groupe armé	Aucun de ces évènements
Kayes	0.7	0.0	0.0	2.6	0.0	0.7	96.7
Koulikoro	0.5	0.1	0.3	0.6	0.0	0.6	98.8
Sikasso	2.4	1.2	1.2	0.9	0.2	0.2	96.8
Ségou	4.4	0.1	0.0	5.1	0.4	1.2	89.9
Mopti	0.4	0.0	0.1	1.5	0.3	2.2	97.2
Tombouctou	5.3	0.5	0.0	4.7	0.0	0.1	89.8
Gao	3.5	0.4	0.5	4.9	0.0	0.8	90.9
Kidal	2.3	0.6	0.4	34.9	0.4	23.0	39.5
Bamako	1.3	0.0	0.1	2.2	0.0	0.0	96.6
Taoudenni	0.0	0.0	0.0	22.4	0.0	2.2	78.6
Ménaka	11.7	0.0	0.0	9.5	6.0	0.1	75.1
Urbain	1.8	0.1	0.1	1.1	0.0	0.1	97.0
Rural	1.9	0.4	0.4	3.0	0.2	1.1	94.7
Ensemble	**1.9**	**0.3**	**0.3**	**2.4**	**0.2**	**0.8**	**95.4**

2.24.2. Insécurité alimentaire et fréquentation des enfants (4 à 17 ans)

Les résultats révèlent une intuition de relation entre la sécurité alimentaire des ménages et l'inscription des enfants à l'école. En effet, au niveau national, la proportion des enfants de 4 à 17ans, inscrits à l'école durant l'année scolaire 2024-2025 est plus élevée parmi les ménages en sécurité alimentaire (SA) (69.0%) contre 56.9% des ménages en insécurité alimentaire légère et 56.1% en insécurité alimentaire modéré (IAM). Parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère (IAS), cette proportion n'est que 40.4%.

Figure n°44: Répartition des inscriptions des enfants selon la situation de sécurité alimentaire des ménages (%)



Dans le tableau ci-dessous, on observe une grande disparité entre les régions. Le district de Bamako, affiche des taux d'inscription très élevés dans toutes les classes de sécurité alimentaire, traduisant une meilleure accessibilité aux services éducatifs et une sécurité alimentaire plus améliorée par rapport aux régions. À l'inverse, des zones comme Kidal et Taoudenni présentent des niveaux d'inscription nettement plus faibles dans toutes les classes de sécurité alimentaire, reflétant l'impact des contraintes sécuritaires et socio-économiques (y compris sécurité alimentaire).

Tableau n°47: Inscription des enfants selon la situation de sécurité alimentaire des ménages (%)

Région	CARI	Non	Oui	Ne sait pas	Préfère ne pas répondre	Région	CARI	Non	Oui	Ne sait pas	Préfère ne pas répondre
Kayes	SA	29.5	65.5	4.2	0.7	Gao	SA	22.2	71.7	1.1	4.9
	IAL	50.6	47.3	2.0	0.0		IAL	28.7	67.6	1.0	2.7
	IAM	44.6	47.2	6.5	1.6		IAM	48.4	49.1	0.5	2.0
	IAS	65.7	34.3	0.0	0.0		IAS	29.3	60.0	0.0	10.8
Koulikoro	SA	25.2	72.1	1.8	0.9	Kidal	SA	77.9	11.6	0.6	9.9
	IAL	34.1	63.0	2.4	0.5		IAL	53.4	35.9	0.9	9.8
	IAM	29.4	61.7	8.9	0.0		IAM	78.6	17.8	0.7	2.8
	IAS	71.0	29.0	0.0	0.0		IAS	100.0	0.0	0.0	0.0
Sikasso	SA	33.7	64.9	0.5	0.9	Bamako	SA	13.7	85.4	0.6	0.3
	IAL	42.4	56.7	0.5	0.3		IAL	13.9	84.8	1.3	0.0
	IAM	43.8	55.4	0.0	0.8		IAM	11.8	83.9	2.4	1.8
	IAS	66.7	33.3	0.0	0.0		IAS	0.0	100.0	0.0	0.0
Ségou	SA	27.6	64.4	2.3	5.6	Taoudenni	SA	63.8	12.2	0.0	24.0
	IAL	38.6	56.9	2.3	2.1		IAL	77.8	8.3	0.0	13.8
	IAM	32.6	54.7	10.6	2.2		IAM	47.2	28.3	10.0	14.4
	IAS	35.7	39.5	18.1	6.7		IAS	0.0	67.5	10.8	21.7
Mopti	SA	40.5	50.9	6.5	2.1	Ménaka	SA	28.5	67.4	3.0	1.1
	IAL	38.4	48.6	9.1	3.9		IAL	28.1	64.5	3.9	3.5
	IAM	37.5	54.0	2.4	6.1		IAM	61.4	30.6	7.3	0.6
	IAS	43.8	45.3	9.2	1.7		IAS	63.8	18.0	18.2	0.0
Tombouctou	SA	44.5	54.1	1.1	0.2	Ensemble	SA	**27.6**	**69.0**	**1.9**	**1.5**
	IAL	47.5	51.3	0.6	0.6		IAL	**38.2**	**56.9**	**3.3**	**1.6**
	IAM	51.9	46.2	0.0	1.9		IAM	**36.9**	**56.1**	**4.3**	**2.7**
	IAS	83.4	16.6	0.0	0.0		IAS	**49.0**	**40.4**	**7.8**	**2.9**

2.24.3. Enfants vivant hors du ménage (moins de 18 ans)

Les résultats de l'enquête révèlent que 4.2% des ménages ont au moins un enfant (moins de 18 ans) qui ne vit pas actuellement dans le ménage. Ce phénomène est plus constaté en milieu rural (4.8%) qu'en milieu urbain (2.7%). Les raisons les plus évoqués du fait d'avoir un enfant vivant hors du ménage sont : l'enfant quitte le domicile pour étudier, l'enfant quitte le domicile pour chercher un emploi ou l'enfant s'est marié et a quitté le foyer avec des proportions respectives de 42.1%, 27.7% et 28.2% des ménages.

Par ailleurs, parmi les ménages déplacés, 23.9% ont déclarés que l'enfant est resté dans la région d'origine et 33.2% ont déclarés que l'enfant a été séparé pendant le déplacement. Ces déclarations sont plus marquées dans les régions de Kayes (58.8% où les enfants sont restés dans la région d'origine), de Ségou (64.4% où les enfants ont été séparés), de Mopti (63.7% où les enfants ont été séparés) et de Ménaka (5.4% où les enfants sont restés dans la région d'origine).

Tableau n°48: Raison(s) pour lesquelles les enfants ne vivent pas dans le ménage (%)

Régions	Avoir un enfant, un fils ou une fille (de moins de 18 ans) qui ne vit pas actuellement dans le ménage ?		Raison(s) pour lesquelles les enfants ne vivent pas dans le ménage ?										
	Non	Oui	S'est marié(e) et a quitté le foyer	A quitté le domicile pour chercher un emploi	A quitté la maison pour étudier	A quitté la maison pour s'engager dans l'armée ou les groupes armés	Est resté(e) dans la région d'origine (si le ménage est déplacé)	A été séparé(e) pendant le déplacement (si le ménage est déplacé)	A été kidnappé(e)/enlevé(e)	A disparu (est parti(e) sans nouvelles)	Est détenu(e) arbitrairement	Ne sait pas	Préfère ne pas répondre
Kayes	96.4	3.6	29.8	16.8	51.1	0.0	58.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Koulikoro	95.7	4.3	26.7	17.9	52.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.2
Sikasso	94.3	5.7	29.2	40.1	41.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ségou	93.6	6.4	14.3	41.3	49.0	1.8	64.4	64.4	1.5	0.0	0.0	0.5	0.7
Mopti	94.0	6.0	40.8	22.0	26.6	0.0	0.0	63.7	0.0	0.0	0.0	4.4	0.0
Tombouctou	96.8	3.2	41.4	8.9	20.9	0.0	0.0	0.0	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Gao	98.8	1.2	35.7	3.0	56.4	20.9	0.0	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0
Kidal	97.1	2.9	12.9	16.8	63.7	3.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.4	0.0
Bamako	98.9	1.1	20.7	15.3	44.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4
Taoudenni	96.6	3.4	89.9	53.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.1
Ménaka	97.1	2.9	0.0	73.8	13.5	0.0	5.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Urbain	97.3	2.7	18.9	19.2	38.0	2.1	90.6	90.6	1.8	0.0	0.2	0.7	0.3
Rural	95.2	4.8	30.4	29.8	43.0	0.5	7.1	18.7	0.1	0.0	0.0	1.1	0.8
Ensemble	**95.8**	**4.2**	**28.2**	**27.7**	**42.1**	**0.8**	**23.9**	**33.2**	**0.4**	**0.0**	**0.0**	**1.0**	**0.7**

2.24.4. Enregistrement à la naissance et acte de naissance

✓ Enregistrement à la naissance à l'état civil

L'enregistrement des enfants à la naissance est globalement élevé au niveau national, avec 96,6% des ménages déclarant que tous les enfants ont été enregistrés. Toutefois, 3,4% des ménages rapportent au moins un enfant non enregistré, avec de fortes disparités régionales. Les raisons principales évoquées par les ménages pour le non enregistrement des enfants à la naissance sont entre autres : la négligence/oubli avec 33.8% des ménages, le manque d'information sur la procédure (33.7%) et la distance ou difficulté d'accès au centre d'état civil (26.3%). Moins de ménages (7.0%) évoquent des raisons relatives au coût ou frais liés à l'enregistrement.

Par région, l'enquête montre que les régions du Nord et du Centre présentent les taux les plus élevés de non enregistrement des enfants à la naissance, notamment à Kidal (18,4%), Taoudenni (12,2%), Tombouctou (9,8%) et Mopti (9,1%), tandis que les régions du Sud et Bamako (0,5%) affichent des taux faibles. L'accessibilité constitue l'obstacle majeur pour les ménages des régions de Kidal (73,9%) et Gao (57,3%), alors que le manque d'information prédomine à Taoudenni (81,8%) et Ménaka (63,0%).

Tableau n°49: Enregistrement de l'enfant à la naissance

Régions	Enregistrement à la naissance		Nombre moyenne d'enfants non enregistrés		Raisons de non enregistrement de l'enfant à la naissance (%)			
	Non	Oui	Moyenne	Médiane	Manque d'information sur la procédure	Coût ou frais liés à l'enregistrement	Distance ou difficulté d'accès au centre d'état civil	Négligence ou oubli
Kayes	97.5	2.5	4	3	11.2	2.4	44.8	13.7
Koulikoro	99.1	0.9	2	2	21.4	6.4	16.4	42.7
Sikasso	98.5	1.5	2	1	37.0	3.4	9.9	40.0
Ségou	97.6	2.4	2	2	28.9	6.9	18.0	40.0
Mopti	90.9	9.1	2	2	50.9	11.1	22.5	47.7
Tombouctou	90.2	9.8	2	2	45.8	2.7	40.6	42.5
Gao	97.9	2.1	2	2	17.7	2.8	57.3	18.5
Kidal	81.6	18.4	3	2	14.1	12.2	73.9	11.6
Bamako	99.5	0.5	2	1	4.3	8.6	0.0	3.8
Taoudenni	87.8	12.2	2	2	81.8	2.3	18.2	15.2
Ménaka	94.4	5.6	2	2	63.0	0.0	25.6	18.6
Ensemble	**96.6**	**3.4**	**2**	**2**	**33.7**	**7.0**	**26.3**	**33.8**

✓ **Disposition de l'acte de naissance pour les enfants**

Au niveau pays, 94,8% des ménages ont déclaré détenir un acte de naissance pour tous les enfants. Les raisons évoquées par les 5,2% de ménages ayant au moins un enfant sans acte de naissance sont principalement le non enregistrement de la naissance à l'état civil (20.7%), la perte ou destruction du document (20.7%) et le manque d'information (9.6%). Seul 2.9% évoquent des raisons financières tandis que 16.7% avancent d'autres raisons.

Tout comme l'enregistrement à la naissance, les régions du nord et centre ont les taux de ménages ayant au moins un enfant ne disposant pas d'acte de naissance, les plus élevés avec 19.0% à Taoudenni, 17.4% à Kidal, 13.3% à Ménaka et 12,0% respectivement à Tombouctou et Mopti.

La naissance non enregistrée à l'état civil demeure la principale raison dans toutes les régions sauf à Koulikoro, Sikasso (ou la perte ou destruction du document prédomine) et Kayes, Kidal (ou Difficultés d'accès au service d'état civil prédomine).

Tableau n°50: Disposition d'acte de naissance pour les enfants

Régions	Disposition d'actes de naissance (%)		Raisons de non disposition d'acte de naissance pour l'enfant (%)					
	Non	Oui	Naissance non enregistrée à l'état civil	Perte ou destruction du document	Difficultés d'accès au service d'état civil	Manque d'information sur la procédure	Coût ou frais liés à l'obtention du document	Autres
Kayes	95.5	4.5	24.2	16.3	25.5	6.2	6.6	21.3
Koulikoro	97.5	2.5	20.1	28.7	17.4	18.7	3.8	12.1
Sikasso	96.6	3.4	25.6	39.5	7.6	9.1	7.3	14.5
Ségou	95.2	4.8	24.1	17.3	18.1	17.2	0.4	26.6
Mopti	88.0	12.0	41.5	26.1	14.1	13.4	3.0	3.1
Tombouctou	87.9	12.1	72.2	13.6	11.0	2.4	0.0	0.8
Gao	97.3	2.7	42.7	31.2	19.0	0.0	0.0	7.1
Kidal	82.6	17.4	21.2	6.7	57.8	6.6	6.7	1.5
Bamako	99.3	0.7	8.2	3.1	3.5	0.2	2.0	83.1
Taoudenni	81.0	19.0	46.8	29.0	1.7	17.4	1.5	3.5
Ménaka	86.7	13.3	85.4	5.5	9.1	0.0	0.0	0.0
Ensemble	**94.8**	**5.2**	**36.2**	**20.7**	**15.1**	**9.6**	**2.9**	**16.7**

2.24.5. Travail des enfants au champs

Le tableau met en évidence qu'au niveau national, 35,1% des ménages qui pratiquent l'agriculture, déclarent la participation régulière des enfants du ménage aux travaux dans les champs familiaux, contre 64,9% qui indiquent ne pas y recourir. Cette pratique reste donc relativement répandue avec de fortes disparités selon les régions.

La proportion de ménages concernés est particulièrement élevée à Kidal (100%) et à Bamako (65,3%), suivies de Koulikoro (44,7%) et Sikasso (38,3%). Par contre, les niveaux les plus faibles sont observés à Tombouctou (19,0%), Ménaka (24,6%) et Gao (26,9%). Ces écarts traduisent des différences marquées dans les moyens d'existences, les pratiques agricoles et les contextes socioéconomiques.

S'agissant de la fréquence de participation, la majorité des enfants concernés travaillent quelques jours par semaine (42,8%), suivis de ceux qui travaillent tous les jours (27,7%). Près de 29,5% des enfants participent de manière occasionnelle, notamment durant les week-ends ou les vacances scolaires. Certaines régions présentent des taux plus élevés, notamment Mopti (43,6%) et Ségou (36,2%) où une proportion importante d'enfants travaille quotidiennement tandis qu'à Kidal et Ménaka la participation est exclusivement occasionnelle.

Tableau n°51:Travail des enfants au champ

Régions	Participation régulière des enfants aux travaux dans les champs familiaux (%)		Fréquence de travailler dans les champs %)		
	Non	Oui	Tous les jours	Quelques jours par semaine	Occasionnellement (week-ends, vacances, etc.)
Kayes	64.5	35.5	28.8	37.4	33.8
Koulikoro	55.3	44.7	10.2	63.8	26.1
Sikasso	61.7	38.3	25.1	42.5	32.4
Ségou	65.9	34.1	36.2	34.1	29.7
Mopti	69.7	30.3	43.6	33.8	22.6
Tombouctou	81.0	19.0	17.7	53.8	28.6
Gao	73.1	26.9	7.9	31.7	60.4
Kidal	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0
Bamako	34.7	65.3	16.3	60.4	23.3
Taoudenni					
Ménaka	75.4	24.6	0.0	0.0	100.0
Ensemble	**64.9**	**35.1**	**27.7**	**42.8**	**29.5**

✓ Impact du travail des enfants dans les champs

A la lecture du tableau ci-dessous, parmi les ménages déclarant faire participer les enfants au travaux champêtres, 87.4% estiment que ce travail n'a pas d'impact sur la scolarité ou le repos des enfants. Cependant, 12.6% disent que les travaux de ce genre impactent leur scolarité avec notamment des manques de temps pour étudier, des fatigues, des absentéismes scolaires etc.

En outre, plus d'un ménage, déclarant faire participer les enfants au travaux champêtres, sur sept pensent que le travail des enfants au champ est adapté à leur âge et à leur développement.

Tableau n°52: Impact du travail des enfants dans les champs (%)

Régions	Impact du travail dans les champs sur la scolarité des enfants ou leur repos		Adaptation du travail à l'âge des enfants et à leur développement		
	Non	Oui (manque de temps pour étudier, fatigue, absentéisme scolaire, etc.)	Non	Oui	NSP
Kayes	92.2	7.8	17.2	81.1	1.8
Koulikoro	89.4	10.6	17.6	80.9	1.5
Sikasso	91.7	8.3	20.9	74.5	4.6
Ségou	85.5	14.5	22.4	65.9	11.7
Mopti	83.7	16.3	29.9	59.1	11.0
Tombouctou	66.5	33.5	29.3	44.8	25.9
Gao	70.8	29.2	27.8	69.9	2.3
Kidal	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Bamako	59.0	41.0	0.0	100.0	0.0
Ménaka	100.0	0.0	0.0	68.9	31.1
Taoudenni					
Ensemble	**87.4**	**12.6**	**22.0**	**71.3**	**6.7**

2.24.6. Information sur l'existence du comité de protection des enfants

Dans l'ensemble, la connaissance de l'existence de comités de protection de l'enfance demeure limitée avec 82,3% qui ignorent leur existence. Toutefois, parmi les ménages informés, une majorité (70,3%) déclare bien comprendre le rôle principal de ces comités. La participation communautaire reste faible, près des deux tiers des ménages (62,7%) n'ont jamais pris part aux activités et seuls 17,8% se déclarent membres actifs. Malgré ce faible niveau d'implication, la perception est globalement favorable puisque 61,5% des ménages estiment que les comités contribuent effectivement à la protection des enfants, contre 20,4% qui en doutent et 18,1% qui n'ont pas d'avis. L'analyse met également en évidence de fortes disparités régionales, avec de meilleures proportions de ménages informés à Ménaka (43.6%) et Gao (29.4%), tandis que Taoudenni et Kayes se caractérisent par une très faible connaissance de ces mécanismes (respectivement 4.5% et 11.5%).

Tableau n°53: Information sur l'existence du comité de protection des enfants (%)

Régions	Information sur l'existence d'un comité de protection de l'enfance dans votre communauté ou votre quartier		Connaissance du principal rôle		Appartenance/participation aux activités du comité			Contribution du comité à la protection des enfants		
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui, je suis membre actif	Oui, j'ai participé à certaines activités	Non	Oui	NSP
Kayes	88.5	11.5	44.2	55.8	81.9	11.8	6.3	51.0	28.8	20.3
Koulikoro	78.6	21.4	36.0	64.0	67.8	10.8	21.3	5.9	73.4	20.7
Sikasso	78.4	21.6	17.5	82.5	68.6	16.2	15.2	19.4	71.5	9.0
Ségou	82.6	17.4	27.1	72.9	45.7	24.0	30.3	21.2	63.5	15.4
Mopti	86.3	13.7	41.8	58.2	64.3	11.2	24.4	14.8	41.9	43.3
Tombouctou	78.1	21.9	29.6	70.4	63.2	19.9	17.0	12.6	65.8	21.6
Gao	70.6	29.4	26.1	73.9	59.1	24.2	16.7	36.4	57.0	6.7
Kidal	75.9	24.1	17.0	83.0	52.3	17.5	30.2	9.3	65.6	25.2
Bamako	86.4	13.6	21.7	78.3	51.3	31.6	17.1	27.6	64.4	8.0
Taoudenni	95.5	4.5	55.9	44.1	77.4	22.6	0.0	10.8	33.3	55.9
Ménaka	56.4	43.6	32.4	67.6	74.1	4.9	21.0	8.2	57.3	34.5
Ensemble	**82.3**	**17.7**	**29.7**	**70.3**	**62.7**	**17.8**	**19.5**	**20.4**	**61.5**	**18.1**

2.25. Nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de 0 à 59 mois

La malnutrition est l'un des principaux problèmes de santé publique et de bien-être qui affecte les enfants dans les pays en développement en général et au Mali en particulier.

Selon la définition de l'OMS, la malnutrition se caractérise par un « état pathologique résultant de la carence ou de l'excès, relatif ou absolu, d'un ou plusieurs nutriments essentiels, que cet état se manifeste cliniquement ou ne soit décelable que par des analyses biochimiques, anthropométriques ou physiologiques ». Elle résulte aussi bien d'une alimentation inadéquate que d'un environnement sanitaire déficient. Les pratiques alimentaires inadéquates font référence, non seulement à la qualité et à la quantité des aliments donnés aux enfants, mais aussi aux étapes de leur introduction.

Au Mali, la malnutrition et le mauvais état de santé des populations apparaissent comme des problèmes majeurs de santé publique qui doivent trouver des solutions dans les programmes de développement.

Les données des enquêtes nutritionnelles ENSAN de septembre, 2024, 2023, 2022 et 2021 donnent des prévalences de :

- ✓ pour la malnutrition aiguë/émaciation 13.2% dont 3% de forme sévère en septembre 2024, 12,2% dont 3,5% de forme sévère en septembre 2023 ; 10,3% dont 3,9% de forme sévère en septembre 2022 et 9,9% dont 1,5% de forme sévère en septembre 2021 ;
- ✓ pour l'insuffisance pondérale ou malnutrition globale 22,8% dont 6% de forme sévère en septembre 2024; 15,3% dont 2,7% de forme sévère en septembre 2023 ; 10,7% dont 3,2% de forme sévère en septembre 2022 et 16,7% dont 3,6% de forme sévère en septembre 2021 ;
- ✓ et la malnutrition chronique ou retard de croissance 25% dont 8% de forme sévère en septembre 2024 ; 24,1% dont 6,9% de forme sévère en septembre 2023 ; 20,8% dont 8,8% de forme sévère en septembre 2022 et 24,7% dont 8,7% de forme sévère en septembre 2021.

La prévention de la malnutrition ainsi que la promotion des bonnes pratiques alimentaires, nutritionnelles, d'hygiène d'assainissement (WASH) est un axe privilégié d'intervention de l'Etat et de ses partenaires pour endiguer ce phénomène ; ce qui explique la prise en compte des données nutritionnelles dans l'enquête ENSAN.

2.25.1. Sensibilisation et éducation nutritionnelle

La section sur la sensibilisation/éducation nutritionnelle et la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans renseigne sur la proportion de FAP ayant été sensibilisée sur certains thèmes de bonnes pratiques nutritionnelles et de WASH.

- ⇨ **Participation/exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois**

Il ressort qu'en moyenne 30,1% des FAP avaient participé à une séance de sensibilisation ou d'éducation nutritionnelle au cours des 3 mois ayant précédé l'enquête contre 31,9% en septembre 2024, 37,1% en septembre 2023, 44,2% en 2022.

La diminution des proportions de FAP exposées aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle de 44,2% à 30,1% s'explique en grande partie par la situation sécuritaire dans le pays et le retrait de plusieurs ONG partenaires en 2025. La situation demande toujours une plus grande mobilisation de l'Etat et de ses partenaires pour la reprise et l'intensification des interventions partout dans le pays.

Tableau n°54: Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois au Mali de septembre 2021 à sept 2025 (%)

Région	Evolution de l'accès aux différents messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au Mali de septembre 2021 à septembre 2025 selon ENSAN (%) FAP				
	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-21
Kayes	**32,4**	27,7	25,0	36,3	7,5
Koulikoro	**16,4**	45,4	32,7	71,3	20,6
Sikasso	**26,7**	22,9	18,8	29,4	28,6
Ségou	**30,6**	38,3	61,3	48,3	21,9
Mopti	**39,1**	35,4	31,5	51,6	22,7
Tombouctou	**30,1**	22,9	51,5	77,8	15,9
Gao	**31,7**	8,2	30,9	37,5	12,0
Kidal	**32,7**	22,2	44,0	10,1	0,6
Bamako	**32,0**	36,8	54,2	32,7	22,6
Taoudenni	**28,7**	26,9	43,3	-	-
Ménaka	**53,5**	27,5	32,9	-	-
Ensemble	**30,1**	**31,9**	**37,7**	**44,2**	**18,3**

⇨ **Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois.**

Les messages diffusés portaient essentiellement sur :

- ✓ le lavage des mains avec le savon aux moments critiques et l'hygiène, évoqué par 35,6% des FAP contre 31,1% en 2024, 48,5% en septembre 2023 et 80,2% en septembre 2022 et 95,7% en septembre 2021 ;
- ✓ la pratique de l'allaitement maternel, notifiée par 34,9% des FAP contre 36,4% en septembre 2024, 40,4% en septembre 2023, 83,7% en septembre 2022 et 76,6% en septembre 2021 ;
- ✓ la consommation d'aliments variés a été signalée par 27,4% des FAP contre 28,1% en septembre 2024, 29,3% en septembre 2023 et 66,8% en septembre 2022 ;
- ✓ la reconnaissance des signes de la malnutrition chez l'enfant a été notifiée par 27,0% des FAP contre 26,7% en septembre 2024, 29,4% en 2023 et 60,8% de FAP en septembre 2022 ;
- ✓ la bonne utilisation des aliments a été évoquée par 26,8% des FAP contre 24,5% en septembre 2024, 28,2% en septembre 2023, 61,4% en septembre 2022 et 47,4% en septembre 2021.

Tableau n°55: Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2025 (%)

Région		Bamako	Gao	Kayes	Kidal	Koulikoro	Mopti	Ségou	Sikasso	Tombouctou	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
FAP exposées aux message	**Sept 25**	**32,0**	**31,7**	**32,4**	**32,7%**	**16,4**	**39,1%**	**30,6**	**26,7**	**30,1**	**28,7**	**53,5**	**30,1**
	Sept 24	27,7	45,4	22,9	38,3	35,4	22,9	8,2	22,2	36,8	26,9	27,5	**31,9**
	Sept 23	25,0	32,7	18,8	61,3	31,5	51,5	30,9	44,0	54,2	43,3	32,9	**37,7**
	Sept 22	36,3	71,3	29,4	48,3	51,6	77,8	37,5	10,1	32,7	-	-	**44,2**
	Sept 21	7,5	20,6	28,6	21,9	22,7	15,9	12,0	0,6	22,6	9,2	-	**18,3**
Lavage des mains avec le savon aux moments critiques et l'hygiène	**Sept 25**	**43,7**	**36,3**	**40,6**	**43,9**	**21,7**	**40,6**	**37,2**	**27,6**	**36,5**	**44,0**	**41,6**	**35,6**
	Sept 24	39,1	43,5	22,2	50,0	40,2	39,5	13,0	31,1	38,7	52,6	33,2	**37,8**
	Sept 23	38,7	54,8	26,2	65,6	46,5	56,6	37,5	51,3	64,1	53,3	42,0	**48,5**
	Sept 22	84,5	83,2	56,3	86,8	82,3	85,9	87,3	41,1	74,6	-	-	**80,2**
	Sept 21	92,3	91,0	98,8	98,0	90,3	96,5	98,1	66,7	99,3	95,7	-	**95,7**
Pratique de l'allaitement maternel, notifiée	**Sept 25**	**35,7**	**25,2**	**35,8**	**28,3**	**29,6**	**49,8**	**32,4**	**32,4**	**28,1**	**24,9**	**58,4**	**34,9**
	Sept 24	35,1	45,7	25,9	53,9	35,1	29,9	11,3	22,2	39,3	21,3	25,9	**36,4**
	Sept 23	27,3	46,5	20,2	67,2	33,4	52,8	27,6	43,3	52,8	24,9	33,9	**40,4**
	Sept 22	84,2	93,3	82,1	87,2	76,0	82,3	69,2	68,9	83,4	-	-	**83,7**
	Sept 21	92,3	61,9	88,1	82,2	73,1	72,9	75,1	66,7	68,8	82,6	-	**76,6**
Consommation d'aliments variés	**Sept 25**	**34,0**	**20,3**	**32,5**	**7,6**	**24,8**	**30,8**	**25,4**	**24,5**	**20,9**	**26,9**	**36,6**	**27,4**
	Sept 24	23,4	40,6	17,5	44,7	23,5	21,7	6,9	17,8	33,2	19,3	21,9	**28,1**
	Sept 23	16,8	30,0	18,0	50,7	21,0	45,2	23,6	36,4	38,6	19,4	16,5	**29,3**
	Sept 22	44,3	85,7	67,3	69,2	59,7	66,3	54,3	38,9	71,7	-	-	**66,8**
	Sept-21	76,4	51,5	76,3	62,8	53,2	48,7	31,0	33,3	40,1	82,6	-	**56,6**
Reconnaissance des signes de la malnutrition chez l'enfant	**Sept 25**	**32,6**	**24,1**	**28,7**	**27,4**	**26,9**	**26,9**	**23,0**	**25,3**	**24,5**	**22,8**	**51,2**	**27,0**
	Sept 24	25,9	41,1	18,2	32,3	23,9	24,0	6,7	15,6	28,6	15,7	22,3	**26,7**
	Sept 23	18,5	28,5	16,6	52,1	19,6	43,4	23,4	33,8	38,2	12,1	30,0	**29,4**
	Sept-22	40,5	71,7	70,0	63,0	43,6	69,0	64,0	41,1	59,2	-	-	**60,8**
	Sept-21	77,9	45,8	76,5	50,8	45,5	65,9	28,0	33,3	18,3	82,6	-	**51,0**
Bonne utilisation des aliments	**Sept 25**	**33,7**	**18,0**	**31,4**	**9,9**	**19,2**	**33,9**	**25,8**	**24,0**	**20,8**	**29,6**	**32,3**	**26,8**
	Sept 24	21,8	31,0	15,8	40,8	19,5	17,3	5,1	13,3	32,1	18,9	21,9	**24,5**
	Sept 23	16,0	29,2	16,7	47,9	22,9	45,4	23,0	28,4	34,2	19,4	16,1	**28,2**
	Sept-22	40,7	83,0	66,1	57,9	46,9	62,7	53,8	25,6	66,4	-	-	**61,4**
	Sept-21	70,2	43,4	71,2	51,9	37,6	46,1	23,8	16,7	27,1	82,6	-	**47,4**

Les activités des programmes de prévention de la malnutrition sont en général menées dans la communauté par les agents de santé, les agents de santé communautaires, les agents/animateurs des ONG à travers plusieurs canaux dont, les causeries débats, les boites à images, les affiches, les médias audiovisuels, etc. Ces messages sont généralement destinés à différentes cibles telles que les groupements féminins, les leaders communautaires, les élèves et étudiants, etc.

Il ressort que, comme par le passé, les sources ou canaux par lesquels les messages ont été reçus étaient essentiellement par ordre d'importance, l'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, …), suivis des agents de santé communautaires puis des agents des ONG et enfin des canaux de communication tels que les médias audiovisuels et SMS. Le rôle des agents des ONG était surtout prépondérant dans les régions de Ménaka, Kidal, Mopti, Taoudenni et Kidal.

Tableau n°56: Participation/Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2025 (%)

Région		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
Participation à une séance de sensibilisation éducation Nutritionnelle	**Septembre 2025**	**32,4**	**16,4**	**26,7**	**30,6**	**39,1**	**30,1**	**31,7**	**32,7**	**32**	**28,7**	**53,5**	**30,1**
	Septembre 2024	27,7	45,4	22,9	38,3	35,4	22,9	8,2	22,2	36,8	26,9	27,5	31,9
	Septembre 2023	25	32,7	18,8	61,3	31,5	51,5	30,9	44	54,2	43,3	32,9	37,7
	Septembre 2022	36,3	71,3	29,4	48,3	51,6	77,8	37,5	10,1	32,7	-	-	44,2
	Septembre 2021	7,5	20,6	28,6	21,9	22,7	15,9	12,0	0,6	22,6	9,2	-	18,3
Laver les mains avec le savon ou autres détergents		**40,6**	**21,7**	**27,6**	**37,2**	**40,6**	**36,5**	**36,3**	**43,9**	**43,7**	**44,0**	**41,6**	**35,6**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		63,8	29,8	48,5	55,8	31,6	23,0	28,3	76,7	77,7	13,5	35,2	48,0
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		29,7	57,7	40,3	27,1	40,2	56,0	21,5	16,4	5,8	63,5	18,5	33,6
Les agents d'une ONG		4,3	3,3	7,5	6,3	18,3	14,2	47,8	6,8	6,5	22,9	42,0	11,4
Média audio-visuelle et SMS		1,3	4,2	2,8	4,5	6,6	1,8	0,3	0,0	6,5	0,0	0,0	3,8
Ecole/centre de formation		0,9	5,0	0,8	6,3	1,5	4,5	2,0	0,0	3,1	0,0	2,5	2,8
Encourager/ pratiquer l'allaitement maternel		**35,8**	**29,6**	**32,4**	**32,4**	**49,8**	**28,1**	**25,2**	**28,3**	**35,7**	**24,9**	**58,4**	**34,9**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		61,7	37,9	59,2	59,9	44,4	30,1	44,6	63,5	79,8	22,9	58,2	54,2
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		30,6	48,1	32,3	25,2	37,6	53,2	33,5	22,2	5,9	53,0	7,9	31,6
Les agents d'une ONG		5,2	1,8	5,4	6,8	11,1	12,2	16,7	14,3	5,4	22,9	28,2	7,8
Média audio-visuelle et SMS		1,0	5,2	1,9	3,8	5,0	1,4	0,4	0,0	6,2	0,0	0,0	3,4
Ecole/centre de formation		1,6	6,5	0,9	4,2	1,3	2,9	4,3	0,0	2,1	1,2	4,0	2,6
Manger une variété d'aliments		**32,5**	**24,8**	**24,5**	**25,4**	**30,8**	**20,9**	**20,3**	**7,6**	**34,0**	**26,9**	**36,6**	**27,4**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		61,3	38,0	50,3	58,8	31,4	25,5	45,7	52,9	75,4	13,3	35,1	50,3
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		30,4	46,1	38,6	20,6	43,4	53,9	30,3	41,2	3,9	64,4	6,3	31,6
Les agents d'une ONG		5,5	0,8	6,8	8,9	18,2	16,2	18,6	5,9	7,0	22,2	47,7	9,8
Média audio-visuelle et SMS		1,1	6,1	3,2	4,8	6,3	1,6	0,5	0,0	8,3	0,0	0,0	4,4
Ecole/centre de formation		1,8	7,6	1,0	6,8	0,3	2,6	4,3	0,0	3,8	0,0	7,2	3,3
Reconnaître les signes de la malnutrition chez l'enfant		**28,7**	**26,9**	**25,3**	**23,0**	**26,9**	**24,5**	**24,1**	**27,4**	**32,6**	**22,8**	**51,2**	**27,0**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		61,4	29,8	54,5	63,5	32,4	34,3	52,5	54,1	74,3	44,7	23,2	51,0
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		29,8	55,8	34,2	16,7	41,6	47,2	34,1	32,8	4,9	25,0	14,2	31,1
Les agents d'une ONG		6,2	1,3	5,7	9,6	19,0	12,4	9,0	11,5	7,8	30,3	51,0	9,9
Média audio-visuelle et SMS		0,9	5,7	3,9	4,8	5,9	3,3	0,4	0,0	8,2	0,0	0,6	4,4
Ecole/centre de formation		1,8	7,0	1,6	4,8	0,8	2,4	4,0	1,6	3,4	0,0	5,8	3,1
Pratiquer l'alimentation de complément		**31,4**	**19,2**	**24,0**	**25,8**	**33,9**	**20,8**	**18,0**	**9,9**	**33,7**	**29,6**	**32,3**	**26,8**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		62,2	35,6	55,5	66,0	33,6	34,7	52,4	40,9	77,1	21,2	29,6	53,4
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		30,1	47,5	35,6	16,1	45,7	48,9	25,3	22,7	4,2	56,6	8,2	30,4
Les agents d'une ONG		5,5	2,0	5,6	7,2	14,9	11,8	15,7	31,8	7,0	21,2	54,1	9,0
Média audio-visuelle et SMS		0,7	5,9	2,5	4,7	4,0	1,8	1,2	0,0	7,1	0,0	0,0	3,6
Ecole/centre de formation		1,6	8,4	0,7	5,7	0,4	2,8	5,4	4,5	3,6	1,0	7,1	3,0

2.25.2. Alimentation et statut nutritionnel des femmes en âge de procréer (FAP)

La collecte des données de cette session de septembre 2025 a concerné 24 861 FAP contre 21 643 FAP en septembre 2024, 25 240 FAP en septembre 2023 et 20 528 en septembre 2022.

2.25.2.1. Caractéristiques sociodémographiques de la FAP

✓ **Age des Femmes en âge de procréer.**

L'âge moyen des FAP était de 29 ans comme depuis septembre 2021 avec les plus âgées (31 ans) à Ménaka et les plus jeunes à Bamako (27 ans). Les classes d'âges les plus représentées étaient celles des 25 à 29 ans (17,3%) et de 30 à 34 ans (16,4%).

Tableau n°57: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon leur classe d'âge ENSAN septembre 2025 (%)

Région	Age des femmes en âge de procréer selon les six dernies passages de ENSAN							
	Age moyen	<= 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans
Kayes	28	20,8	19,0	20,2	16,9	10,3	8,0	4,9
Koulikoro	28	19,7	17,5	20,3	15,7	12,5	8,7	5,6
Sikasso	29	18,3	15,2	17,3	16,4	15,1	10,4	7,1
Ségou	28	19,6	19,0	18,3	14,3	12,4	9,0	7,5
Mopti	30	20,6	12,9	16,6	14,5	16,6	10,9	8,0
Tombouctou	29	18,7	14,7	19,0	17,2	14,9	10,2	5,3
Gao	29	14,6	15,0	22,3	20,9	14,0	8,2	5,0
Kidal	30	10,3	17,0	23,3	18,4	17,5	8,5	4,9
Bamako	27	22,8	20,0	18,0	15,1	12,3	7,0	4,8
Taoudenni	30	14,1	12,9	21,0	21,3	19,5	8,7	2,7
Ménaka	31	12,2	12,5	21,5	18,5	15,8	11,9	7,6
Rural	28	19,7	17,5	20,3	15,7	12,5	8,7	5,6
Urbain	29	20,8	19,0	20,2	16,9	10,3	8,0	4,9
Ensemble sept 25	**29**	**19,6**	**16,8**	**18,7**	**16,0**	**13,6**	**9,2**	**6,2**
Ensemble sept 24	**29**	**15,9**	**18,1**	**19,7**	**17,7**	**14,1**	**9,2**	**5,2**
Ensemble sept 23	29	15,3	18,5	19,2	17,8	14,4	9,0	5,7
Ensemble sept 22	29	17,8	16,6	18,2	17,1	14,6	9,2	6,5
Ensemble sept 21	29	12,7	17,5	20,4	18,5	15,2	8,7	4,9

✓ Niveau d'instruction FAP

Au niveau national, les niveaux les plus représentés concernaient celles n'ayant aucun niveau d'instruction (51,2% contre 51,3% en septembre 2024), suivi des alphabétisées et/ou ayant fréquenté l'école coranique (19,1% contre 19,8% en septembre 2024) ; puis respectivement celles ayant fréquenté le premier cycle fondamental (11,3% contre 13,4% en septembre 2024) et le deuxième cycle fondamental (12,1% contre 7,4% en septembre 2024).

Tableau n°58: Répartition des FAP selon le niveau d'instruction par région, septembre 2025 (%)

Région	Aucun			Alphabétisé ou Coranique			1er cycle fondamentale			2e cycle fondamentale			Secondaire			Supérieur		
	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23
Kayes	**51,8**	71,1	66,1	**24,2**	14,5	21,8	**11,6**	9,7	5,4	**10,3**	4,4	5	**1,8**	0,7	2	**0,3**	0,1	0,3
Koulikoro	**58,9**	46,0	68,1	**11,8**	20,1	14,7	**15,4**	19,3	9,2	**8,6**	5,1	7,7	**3,8**	2,0	2,4	**1,4**	0,7	0,4
Sikasso	**59,9**	59,1	68,2	**8,3**	9,0	9,9	**12,6**	19,3	10,4	**14,3**	8,2	8,6	**4,6**	3,1	2,4	**0,4**	0,6	0,9
Ségou	**51,0**	56,3	57	**15,6**	12,7	16,3	**14,8**	14,1	12,3	**14,3**	9,9	7,7	**4,0**	4,0	3,3	**0,3**	0,8	1,3
Mopti	**50,3**	59,3	51,5	**28,8**	23,5	32,7	**8,5**	9,0	7,3	**8,9**	6,1	5	**3,2**	1,1	2,1	**0,2**	0,1	0,2
Tombouctou	**49,2**	33,3	29,9	**27,7**	45,4	56,4	**5,9**	8,7	5,6	**10,5**	4,1	4,3	**5,9**	4,7	3,3	**0,8**	1,6	0,6
Gao	**72,5**	60,4	73,3	**12,2**	14,3	13,9	**4,3**	8,0	8,5	**7,3**	2,6	5,1	**3,1**	4,3	1,7	**0,5**	0,5	0,1
Kidal	**29,1**	44,6	42,1	**55,6**	43,9	50,5	**2,7**	4,9	4,4	**8,5**	2,2	0,2	**4,0**	0,7	0,8	**0,0**	0,3	0
Bamako	**30,2**	30,0	29	**14,8**	9,7	12,2	**12,6**	16,9	11,8	**21,3**	19,3	16,2	**14,6**	17,9	19,1	**6,4**	4,8	8,6
Taoudenni	**33,8**	24,5	28,7	**65,9**	75,5	65	**0,0**	0,0	6	**0,3**	0,3	-	**0,0**	0,0	0	**0,0**	0,0	0
Ménaka	**64,4**	56,3	56,6	**30,4**	31,6	33,7	**4,6**	11,3	8	**0,7**	1,3	-	**0,0**	0,0	0,3	**0,0**	0,0	0,1
Ensemble	**51,2**	51,3	54,2	**19,1**	19,8	23,8	**11,3**	13,4	8,7	**12,1**	7,4	7,4	**5,0**	4,5	4,3	**1,3**	1,1	1,5

✓ Statut matrimonial des FAP

La majeure partie des FAP étaient mariées, soient 80,1% contre 85,5% en septembre 2024 et 85,4% en septembre 2023.

Parmi elles, 53,6% contre 55,4% en septembre 2024 et 59,9% en septembre 2023, étaient dans un régime monogamique. Il faut noter que 1,1% contre 1,2% en septembre 2024 et 1,7% en septembre 2023 d'entre elles étaient veuves et 18,2% étaient célibataires contre 12,4% en 2024.

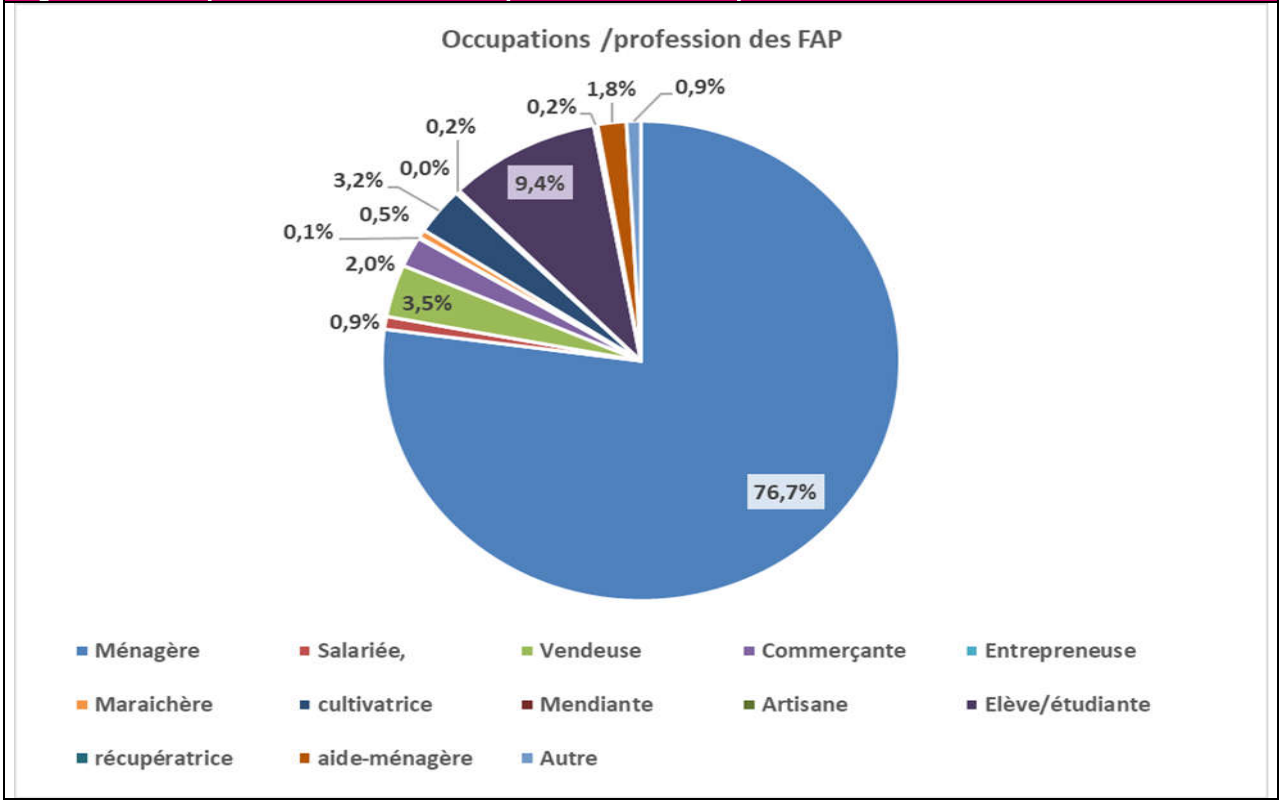
Tableau n°59: Répartition des FAP selon le statut matrimonial par région, septembre 2025 (%)

Région	Statut matrimonial (%)														
	Mariée monogame			Mariée polygame			Séparée/ Divorcée			Veuve			Célibataire		
	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23
Kayes	47,9	36,0	44,5	36,5	55,3	46,9	0,3	0,2	0,5	0,2	0,3	0,4	15,0	8,2	7,6
Koulikoro	53,1	54,2	50,8	30,8	35,9	39,5	0,2	0,2	0,1	0,4	0,5	0,3	15,5	9,2	9,2
Sikasso	40,5	40,7	52,6	42,1	52,1	36,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,4	0,6	17,0	6,5	10,3
Ségou	59,2	64,6	62,2	21,1	24,1	27,7	0,3	0,4	0,2	0,5	0,5	0,2	18,9	10,3	9,7
Mopti	50,0	52,9	59,0	31,2	31,1	25,4	0,1	0,3	0,5	0,2	0,8	1,1	18,5	14,9	14,0
Tombouctou	62,7	69,5	71,8	12,2	9,1	10,4	2,0	2,2	2,1	3,8	3,6	3,3	19,4	15,6	12,4
Gao	79,4	77,9	85,8	7,3	6,2	3,9	1,1	2,0	0,9	3,1	4,6	3,7	9,1	9,3	5,6
Kidal	74,0	82,1	89,1	2,7	1,0	0,3	5,8	6,4	3,5	8,5	5,9	4,6	9,0	4,6	2,6
Bamako	53,4	57,6	60,8	15,2	14,4	12,8	1,0	0,5	0,5	1,1	0,6	1,0	29,3	26,8	24,9
Taoudenni	79,0	83,9	75,0	0,6	0,4	1,7	3,6	3,6	2,3	7,2	3,6	6,0	9,6	8,4	15,0
Ménaka	83,5	74,9	66,5	0,3	12,6	1,5	0,0	3,2	3,1	4,6	5,3	12,5	11,6	4,0	16,4
Ensemble	53,6	55,4	59,9	26,5	30,1	25,5	0,6	0,8	0,8	1,0	1,2	1,7	18,2	12,4	12,1

✓ **Profession des FAP**

Les femmes étaient des ménagères à 76,7% contre 78,0% en septembre 2024, 81,0% en septembre 2023, 78,6% en septembre 2022 et 82,6% en septembre 2021 ; 9,4% des élèves/étudiantes (surtout à Bamako) contre 6,2% en septembre 2024, 6,4% en septembre 2023, 6,5% en septembre 2022, 3,0% en septembre 2021 ; 3,5% étaient des vendeuses contre 5,0% en septembre 2024, 3,4% en septembre 2023, 3,7% en septembre 2022, 3,6% en septembre 2021 (essentiellement dans la région de Sikasso).

Figure n°45: Répartirions des FAP selon la profession ENSAN septembre 2025



✓ **Principales activités sources de revenus des FAP**

Au niveau national, la proportion déjà importante de FAP n'ayant aucune activité comme source de revenus a augmenté par rapport aux deux précédentes sessions avec 66,9% contre 64,9% en septembre 2024, 65,8% en septembre 2023. Cette proportion était élevée et en augmentation dans les régions de Taoudenni (90,1% contre 67,1% en 2024), de Ménaka (86,1% contre 81,4% en septembre 2024) de Tombouctou (77,7% contre 64,5% en 2024) et Gao (77,6% contre 87,8% en septembre 2024). Celles exerçant des activités sources de revenus étaient surtout :

✓ dans le petit commerce avec une légère augmentation des pratiquantes (20,5% contre 20,3% en septembre 2024) avec une disparité observée dans les régions ;

- ✓ dans la production vente de produits agricoles/maraîchers avec 8,1% contre 8,8% en septembre 2024. Elles étaient localisées surtout dans la région Sikasso (17,5% contre 21,6% en septembre 2024, 19,4% en septembre 2023 et 36,6% en septembre 2022), Kayes (13,6% contre 16,1% en septembre 2024 et 17,5% en septembre 2023), la région de Koulikoro (13,5% contre 16,8% en septembre 2024, 12,9% en septembre 2023 et 18,0% en septembre 2022) ;
- ✓ Salariat (2,6%) essentiellement observé à Bamako (2,0% en septembre 2024, 1,0% en septembre 2023 et 5,5% en septembre 2022) ; l'aide-ménagère observée surtout à Bamako (1,4% contre 2,3% en septembre 2024) et l'orpaillage observé à Sikasso (2,9%) sont non négligeables dans ces localités.

Tableau n°60: . Répartition des FAP selon la principale source de revenus, septembre 2025 (%)

Désignation	Principales activités source de revenu													
	Pas de revenus	Petit commerce	Commerce	Production vente de produits agricole, maraîchers	Production vente de produits d'élevage	Production vente de produits de la pêche	Salaire	Exploitante de sable	Aides ménagère	Récupératrice	Orpaillage	Exploitation forestière	Autre à préciser	NA
Kayes	74,5	10,2	1,1	13,6	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	74,5
Koulikoro	66,0	17,0	1,4	13,5	0,1	0,1	0,3	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0	0,7	66,0
Sikasso	57,0	18,0	0,8	17,5	0,3	0,1	0,3	0,0	0,8	0,0	2,9	0,5	2,0	57,0
Ségou	56,8	30,3	0,2	9,9	0,8	0,2	0,2	0,0	0,4	0,0	0,0	0,2	0,8	56,8
Mopti	70,3	25,7	1,6	0,8	0,3	0,3	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,1	70,3
Tombouctou	77,7	16,7	2,1	0,7	0,8	0,0	0,3	0,0	0,5	0,0	0,0	0,3	0,7	77,7
Gao	77,6	21,0	0,9	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	77,6
Kidal	82,1	12,6	4,5	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	82,1
Bamako	63,2	27,3	3,5	0,2	0,0	0,0	2,6	0,0	1,4	0,1	0,0	0,0	1,6	63,2
Taoudenni	90,1	9,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	90,1
Ménaka	86,1	13,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	86,1
Rural	66,9	20,3	1,3	8,5	0,3	0,1	0,5	0,0	0,5	0,0	0,6	0,2	0,8	66,9
Urbain	66,9	24,0	3,0	2,4	0,2	0,3	1,0	0,1	0,6	0,0	0,0	0,1	1,3	66,9
Ensemble sept 25	**66,9**	**20,5**	**1,4**	**8,1**	**0,3**	**0,1**	**0,5**	**0,0**	**0,5**	**0,0**	**0,5**	**0,2**	**0,9**	**66,9**
Ensemble sept 24	64,9	20,3	1,4	8,8	1,1	0,2	0,6	0,0	0,7	0,0	1,0	0,3	0,5	0,5
Ensemble sept 23	65,8	20,7	1,4	7,4	0,4	0,1	0,7	0,0	0,7	0,0	1,5	0,9	0,4	0
Ensemble sept 22	69,6	14,0	0,7	11,2	0,5	0,1	1,0	0,0	0,8	0,1	0,9	0,3	0,7	0

- ✓ **Autres occupations de la FAP**

La préparation des repas : il était ressorti que 95,3% des FAP contre 96,2% en 2024, 47,2% en septembre 2023 et 94,2% en septembre 2022 cuisinaient.
Par ailleurs, 59,8% contre 56,2% en septembre 2024, 73,3% en septembre 2023, 55,1% en septembre 2022 et 40,0% en septembre 2021 cuisinaient 2 à 3 fois dans la semaine et 35,2% contre 40,0% en 2024 et 43,1% en septembre 2023 le faisaient tous les jours.

Tableau n°61:Répartition des FAP selon qu'elles faisaient ou non la cuisine ENSAN SEPT 2025 (%)

Région	La FAP fait Cuisine (%)											
	Non			Oui Parfois (2 à 3 fois/semaine)			Tous les jours			Non Applicable		
	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023
Kayes	3,6	2,6	2,6	72,1	73,7	84,4	24,3	23,6	20,8	0,1	0,1	0,2
Koulikoro	5,0	5,2	3,5	62,0	67,4	87,9	33,0	27,4	22,0	0,0	0,0	0,7
Sikasso	4,0	1,2	1,3	73,8	74,2	72,2	22,0	24,6	39,0	0,2	0,1	0,1
Ségou	6,1	4,5	1,9	70,2	60,1	77,3	23,5	35,2	36,5	0,3	0,2	0,0
Mopti	2,6	1,6	2,9	59,3	55,9	61,5	37,7	42,4	48,8	0,4	0,1	0,2
Tombouctou	6,2	7,9	3,0	37,0	34,1	63,6	56,4	57,9	81,8	0,4	0,1	0,0
Gao	2,4	4,3	6,6	16,3	21,7	62,7	79,8	73,9	66,2	1,5	0,1	0,1
Kidal	3,6	1,8	4,0	28,3	25,8	63,8	67,7	72,2	75,8	0,4	0,2	0,0
Bamako	7,2	4,9	13,4	53,5	46,2	70,0	38,8	48,8	39,8	0,5	0,1	0,5
Taoudenni	0,6	0,0	5,7	9,0	11,6	83,0	90,4	88,4	74,3	0,0	0,0	1,3
Ménaka	3,3	2,8	4,2	37,6	25,1	83,0	58,4	72,1	41,0	0,7	0,0	0,2
Rural	4,1	3,4	2,5	61,8	58,3	74,2	33,9	38,2	43,6	0,2	0,1	0,1
Urbain	7,0	4,8	10,0	52,6	49,1	69,9	39,9	46,0	41,1	0,5	0,1	0,6
Ensemble	4,7	3,7	4,1	59,8	56,2	73,3	35,2	40,0	43,1	0,3	0,1	0,2

✓ **Pratique de la vaisselle**

La vaisselle était faite 2 à 3 jours dans la semaine par 80,1% des FAP contre 72,9% en septembre 2024, 73,3% en septembre 2023, 76,1% et chaque jour par 16,3% des FAP contre 22,8% en septembre 2024 et 23,1% en septembre 2023.

Tableau n°62: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient la Vaisselle/laver habits oui ou non, ENSAN septembre 2025 (%)

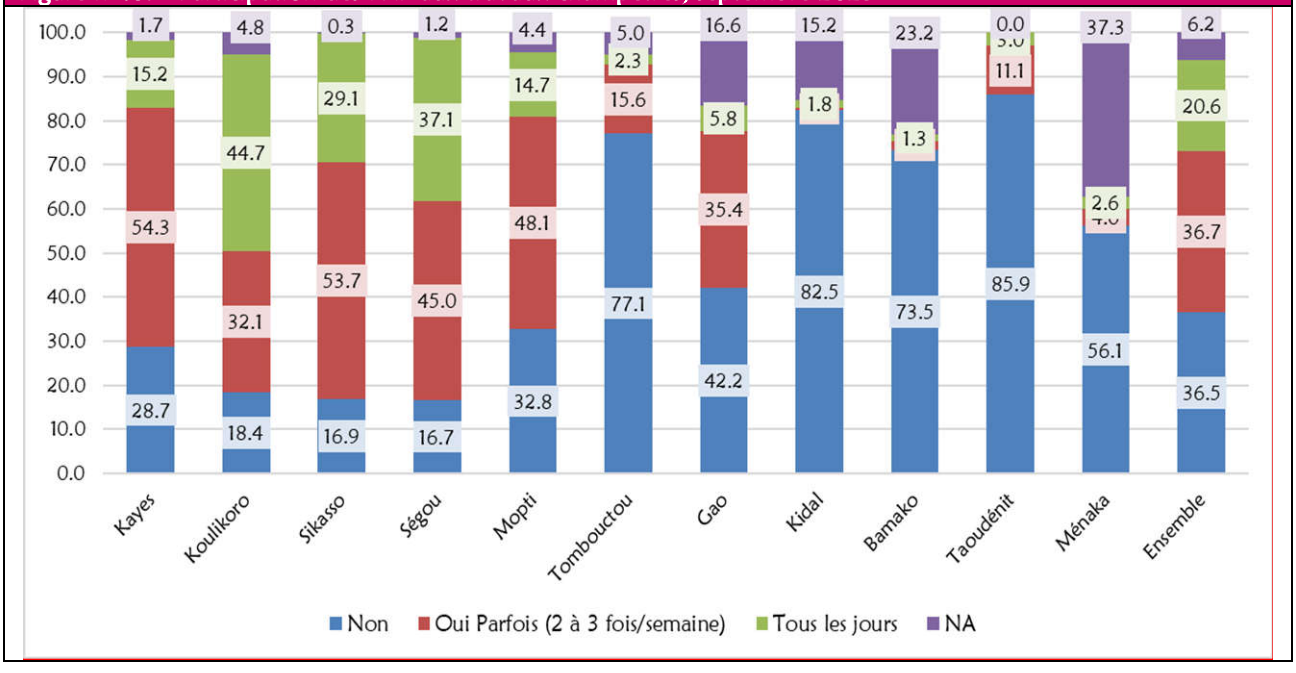
Région	Vaisselle/laver habits (%)											
	Non			Oui Parfois (2 à 3 fois /semaine)			Tous les jours			Non Applicable		
	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023
Kayes	1,4	1,3	2,1	85,3	88,6	84,4	13,2	10,1	13,3	0,1	0,0	0,2
Koulikoro	2,6	4,6	1,2	75,1	62,9	87,9	22,3	32,4	10,8	0,0	0,0	0,2
Sikasso	1,3	0,9	0,5	89,6	83,3	72,2	9,0	15,8	27,3	0,0	0,0	0,1
Ségou	1,6	2,9	1,3	90,4	68,6	77,3	7,8	28,4	21,5	0,2	0,1	0,0
Mopti	3,1	1,7	2,4	73,6	74,1	61,5	22,8	24,3	36,0	0,4	0,0	0,1
Tombouctou	7,7	10,4	3,6	70,3	59,0	63,6	21,5	30,5	32,7	0,5	0,1	0,1
Gao	2,6	8,0	5,6	74,5	69,0	62,7	20,8	22,5	31,5	2,2	0,5	0,2
Kidal	3,6	2,5	6,0	63,2	74,8	63,8	32,7	22,2	29,5	0,4	0,5	0,7
Bamako	8,5	8,0	10,9	69,5	69,2	70,0	21,6	22,7	18,6	0,4	0,1	0,5
Taoudenni	0,0	0,4	13,7	88,9	83,5	83,0	11,1	16,1	2,7	0,0	0,0	0,7
Ménaka	1,0	5,3	4,5	97,4	92,7	83,0	1,3	1,6	12,4	0,3	0,4	0,1
Rural	2,4	3,4	2,2	81,8	73,6	74,2	15,6	23,0	23,5	0,2	0,1	0,1
Urbain	6,6	6,8	7,9	73,9	70,8	69,9	18,9	22,3	21,7	0,6	0,1	0,5
Ensemble	**3,3**	**4,1**	**3,4**	**80,1**	**72,9**	**73,3**	**16,3**	**22,8**	**23,1**	**0,3**	**0,1**	**0,2**

✓ **Participation aux travaux champêtres :**

Les travaux champêtres occupent une grande partie du temps des femmes dans le milieu rural.

En cette période d'hivernage, 57,3% contre 55,5% en septembre 2024, 52,5% en septembre 2023 et 56,8% en septembre 2022 des femmes avaient déclaré être occupées par les travaux champêtres. Parmi elles, 36,7% contre 35,3% en septembre 2024, 33,1% en septembre 2023, 37,4% en septembre 2022 et 30,8% en septembre 2021 travaillaient dans le champ pendant 2 à 3 jours de la semaine, 20,6% contre 20,0% en septembre 2024 et 19,4% en septembre 2023 comme en septembre 2022 le faisaient tous les jours. Toutefois, ces taux cachent une forte disparité selon les régions, qu'elles soient agricoles ou non. Ainsi, les FAP des régions de Sikasso (82,8% en septembre 2024, 88,9% contre 83,8% en septembre 2023), Kayes (71,3% contre 85,5% en septembre 2024, 66,9% en septembre 2023), Ségou (82,1% contre 75,2% en septembre 2024, 75,9% en septembre 2023), Koulikoro (76,8% contre 74,2% en septembre 2024, 84,2% en septembre 2023) étaient les plus occupées par les travaux champêtres.

Figure n°46: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2025



✓ Statut physiologique des FAP

Au moment de l'enquête, 29,0% contre 30,1% en 2024 comme 2023 étaient allaitant. Par rapport à la grossesse, 7,8% des FAP contre 8,4% comme en septembre 2024 et 2023 étaient enceintes. Concernant celles qui étaient enceintes, l'âge moyen de leur grossesse était de 5 mois comme en septembre 2024 et 2023 ; donc le deuxième trimestre.

A cet âge de leur grossesse, 26,2% d'entre elles contre 11,2% en septembre 2024 et 20,8% en septembre 2023 n'avaient fait aucune Vaccination Anti Tétanique (VAT). Contrairement à celles-ci, 71,5% contre 88,4% en septembre 2024 et 76,9% en septembre 2023 en avaient fait dont, 24,4% contre 63,7% de VAT2-plus en septembre 2024 et 29,6% de VAT2-plus en septembre 2023.

Aussi, il est apparu que chaque mère avait fait 3 grossesses contre 3,6 grossesses en 2024 et 3,3 grossesses en 2023 avec 3,9 naissances vivantes contre 3,5 naissances vivantes en 2024 et 3,7 naissances vivantes en 2023. Elles avaient signalé 0 décès d'enfants de moins de 5 ans en septembre 2025 contre 0,4 décès en 2024 et 0,3 décès en 2023 et 4 enfants vivants contre 3,4 en 2024 et 3,3 septembre 2023.

Toutes les régions avaient les plus forts nombres de naissance vivante avec 3 enfants et plus à l'exception des régions de Kidal (2) et Taoudenni (2). Cette situation pourrait s'expliquer par une forte absence des services sociaux de base causée par la situation politico sécuritaire.

Tableau n°63: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon des statuts physiologiques, septembre 2025 (%)

Désignation	Allaite	Enceinte	Age moyen des grossesses	Si enceinte Nbre de VAT actuel				Nbre de VAT lors dernière grossesse bouclée				Nombre Total de grossesse	Nombre d'enfant né vivant	Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés	Nombre d'enfants vivant maintenant	
				Rien	VAT1	VAT2 PLUS	NA	Rien	VAT1	VAT2 PLUS	NA	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Kayes	29,2	5,5	5	7,9	62,1	28,1	2,0	22,2	12,2	61,3	4,3	2	3	0	3	3670
Koulikoro	33,5	7,5	5	34,3	24,7	39,7	1,3	19,6	13,3	57,5	9,7	3	4	0	4	3180
Sikasso	35,2	8,0	5	34,4	51,1	14,2	0,3	12,6	12,7	63,9	10,8	3	4	0	4	3984
Ségou	25,9	7,0	5	31,6	51,0	17,5	0,0	17,1	14,0	56,2	12,6	4	5	0	5	3775
Mopti	31,7	6,4	5	21,5	47,5	30,5	0,4	25,1	22,7	39,4	12,8	3	4	0	4	3468
Tombouctou	24,3	13,6	5	16,8	50,0	23,6	9,6	30,2	18,7	32,7	18,4	4	5	0	4	2366
Gao	35,0	16,8	5	20,0	60,0	20,0	0,0	36,9	24,5	32,1	6,5	3	3	0	3	924
Kidal	23,3	8,5	4	31,6	31,6	36,8	0,0	58,3	11,7	22,9	7,2	3	2	0	2	223
Bamako	19,7	4,5	5	16,1	48,3	35,7	0,0	18,7	8,0	58,5	14,8	2	3	0	3	3174
Taoudenni	19,2	9,6	5	56,3	34,4	9,4	0,0	45,8	18,6	34,4	1,2	2	2	0	2	334
Ménaka	31,4	22,8	4	72,5	21,7	5,8	0,0	60,4	4,6	26,1	8,9	3	3	0	3	303
Ensemble	**29,0**	**7,8**	**5**	**26,2**	**47,5**	**24,3**	**2,0**	**21,9**	**14,6**	**52,3**	**11,1**	**3**	**4**	**0**	**4**	**25401**
Rural	30,9	8,4	5	27,8	46,1	23,8	2,3	21,9	14,8	53,0	10,3	3	4	0	4	19950
Urbain	22,0	5,6	5	17,4	55,1	27,2	0,3	22,1	14,1	49,7	14,1	2	3	0	3	5451
Ensemble	**29,0**	**7,8**	**5**	**26,2**	**47,5**	**24,3**	**2,0**	**21,9**	**14,6**	**52,3**	**11,1**	**3**	**4**	**0**	**4**	**25401**
Masculin	29,7	8,0	5	26,8	47,1	23,9	2,2	21,0	14,8	53,2	11,0	3	4	0	4	23288
Féminin	18,7	6,0	5	20,2	46,8	33,0	0,0	33,5	12,8	39,4	14,4	2	3	0	3	1573
Ensemble	**29,0**	**7,8**	**5**	**26,4**	**47,1**	**24,4**	**2,1**	**21,8**	**14,7**	**52,3**	**11,2**	**3**	**4**	**0**	**4**	**24861**

2.25.2.2. Score de Diversité alimentaire Individuel des FAP

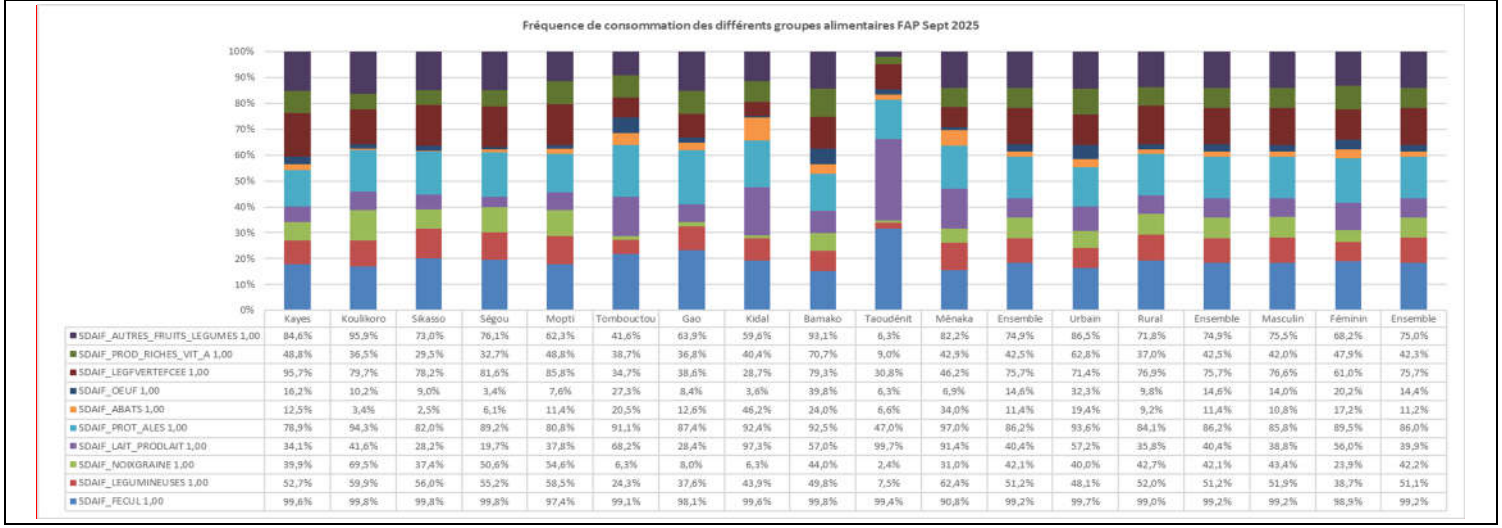
Le score de diversité alimentaire moyen des femmes en âge de procréer était de 5,38 groupes alimentaires contre 5,29 en septembre 2024, 5,51 en septembre 2023, 5,63 en septembre 2022 ; 5,1 en septembre 2021.

Tableau n°64: Distribution du Score moyen et de la consommation d'au moins 5 groupes alimentaires des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), septembre 2025 (%)

Région	Score de diversité alimentaire des femmes en âge de procréer (%)								
	SDAIF moyen			Moins de 5 groupes alimentaires			5 groupes alimentaires et plus		
	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 25	Sept 24	Sept 23
Kayes	5,63	5,99	5,71	30,7	31,8	30,3	69,3	68,2	69,7
Koulikoro	5,91	5,40	5,95	16,4	31,8	11,3	83,6	68,2	88,7
Sikasso	4,96	5,19	5,59	35,2	30,1	24,0	64,8	69,9	76,0
Ségou	5,14	5,54	5,96	29,2	21,1	20,1	70,8	78,9	79,9
Mopti	5,45	5,07	4,94	35,4	44,1	42,4	64,6	55,9	57,6
Tombouctou	4,52	4,64	5,00	54,4	55,6	46,1	45,6	44,4	53,9
Gao	4,20	3,87	4,92	64,7	78,0	57,1	35,3	22,0	42,9
Kidal	5,18	5,38	5,15	34,1	94,9	81,9	65,9	5,1	18,1
Bamako	6,50	5,43	6,05	15,8	34,7	23,9	84,2	65,3	76,1
Taoudenni	3,15	5,85	5,07	89,5	10,4	55,0	10,5	89,6	45,0
Ménaka	5,85	5,48	4,73	30,4	30,8	50,2	69,6	69,2	49,8
Urbain	6,11	5,46	5,99	21,2	35,1	28,3	78,8	64,9	71,7
Rural	5,18	5,24	5,40	35,5	39,3	33,7	64,5	60,7	66,3
Ensemble	5,38	**5,29**	**5,51**	32,4	**38,4**	**32,7**	67,6	**61,6**	**67,3**

Les aliments les plus consommés par les ménages étaient les céréales avec 99,2% contre 99,1% en septembre 2023 et 2024, 99,3% en septembre 2022 et 99,1% en septembre 2021 ; les protéines animales (viandes, poissons…) avec 86,2% contre 80,3% en septembre 2024, 80,0% en septembre 2023, 81,6% en septembre 2022 et 79,5% en septembre 2021 ; les légumes et feuilles vertes foncées avec 75,7% contre 69,5% en septembre 2024, 74,4% en septembre 2023, 73,6% en septembre 2022 et 60,4% en septembre 2021 et les autres légumes et fruits avec 74,9% contre 70,9% en septembre 2024, 69,4% en septembre 2023, 71,6% en septembre 2022 et 48,1% en septembre 2021 ; et les légumineuses avec 51,2% contre 53,8% en septembre 2024, 55,3% en septembre 2023, 57,6 en septembre 2022 et 57,4% en septembre 2021. Les abats et les œufs étaient très nettement moins consommés par les FAP.

Figure n°47: Distribution de la fréquence de consommation des dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN septembre 2024



Le tableau ci-dessous illustre l'historique des fréquences des consommation alimentaire des FAP.

Tableau n°65: Fréquence de consommation de dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN, septembre 25 (%)

Région	Céréales			Légumineuses			Noix et Graines			Lait et produits laitiers			Protéines animales (produits carnés)			Abats			Œufs			Légumes et feuilles vert foncé			Produits riches Vit A (légumes et fruits)			Autres Légumes et autres fruits		
	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23
Kayes	99,6	99,8	99,6	52,7	74,1	69,3	39,9	53,8	43,6	34,1	42,6	75,5	78,9	70,1	80,7	12,5	19,5	6,2	16,2	14,2	16,3	95,7	91,3	72,4	48,8	51,9	49,9	84,6	81,0	57,3
Koulikoro	99,8	99,7	99,9	59,9	60,5	59,3	69,5	55,6	63,1	41,6	31,0	51,7	94,3	73,8	83,0	3,4	5,5	4,7	10,2	7,7	10,2	79,7	73,2	95,4	36,5	64,3	38,1	95,9	69,0	89,3
Sikasso	99,8	99,3	99,7	56,0	64,9	48,7	37,4	53,1	62,6	28,2	26,4	34,3	82,0	77,0	74,9	2,5	2,2	1,3	9,0	2,7	3,1	78,2	60,6	92,1	29,5	62,5	62,2	73,0	70,9	79,8
Ségou	99,8	99,8	98,3	55,2	61,3	71,0	50,6	41,3	59,0	19,7	37,0	45,5	89,2	93,2	83,4	6,1	6,7	6,6	3,4	7,0	8,4	81,6	89,5	90,4	32,7	35,0	61,1	76,1	83,2	72,1
Mopti	97,4	99,4	98,4	58,5	47,5	53,8	54,6	41,5	47,2	37,8	33,4	35,2	80,8	82,1	73,3	11,4	12,2	10,3	7,6	13,0	9,7	85,8	74,0	73,8	48,8	39,8	32,4	62,3	64,3	60,3
Tombouctou	99,1	96,5	99,6	24,3	32,0	34,8	6,3	15,2	10,1	68,2	65,6	71,8	91,1	81,3	93,3	20,5	20,5	26,4	27,3	24,1	14,9	34,7	40,2	49,5	38,7	37,4	38,0	41,6	51,4	61,8
Gao	98,1	99,0	94,5	37,6	41,1	43,7	8,0	2,7	28,8	28,4	39,6	48,5	87,4	88,0	62,2	12,6	9,8	29,1	8,4	11,5	25,0	38,6	39,2	45,6	36,8	19,5	62,4	63,9	36,7	52,2
Kidal	99,6	95,6	98,9	43,9	40,0	41,5	6,3	15,6	25,5	97,3	93,3	92,4	92,4	84,4	61,1	46,2	33,3	35,3	3,6	17,8	23,6	28,7	26,7	35,6	40,4	60,0	47,6	59,6	71,1	53,1
Bamako	99,8	98,6	99,6	49,8	35,9	50,7	44,0	32,7	30,7	57,0	37,3	54,4	92,5	89,2	91,3	24,0	12,4	18,4	39,8	28,7	33,8	79,3	66,9	68,8	70,7	58,7	72,4	93,1	82,8	84,7
Taoudenni	99,4	99,6	99,0	7,5	52,6	32,9	2,4	6,8	0,7	99,7	77,1	99,0	47,0	98,0	87,9	6,6	71,1	64,0	6,3	1,2	3,8	30,8	37,8	28,4	9,0	43,0	55,0	6,3	97,6	36,3
Ménaka	90,8	99,2	99,4	62,4	51,4	66,4	31,0	16,2	3,1	91,4	87,0	85,7	97,0	92,7	67,8	34,0	19,8	37,3	6,9	2,8	3,9	46,2	56,3	28,9	42,9	68,8	37,5	82,2	53,8	43,3
Ensemble	99,2	99,1	99,1	51,2	53,8	55,3	42,1	40,6	43,5	40,4	39,2	53,2	86,2	81,3	80,0	11,4	11,7	12,3	14,6	13,2	13,3	75,7	69,5	74,0	42,5	49,7	50,9	74,9	70,9	69,4

2.25.3. Statut Nutritionnel des FAP

Le statut nutritionnel des FAP a été évalué sur la base du PB et de et l'IMC dans toutes les régions.

⇨ **Indice de Masse Corporelle (IMC)**

L'indice de masse corporelle est une grandeur qui permet d'estimer la corpulence d'une personne. L'Organisation Mondiale de la Santé a défini cet indice comme le standard pour évaluer les états de dénutrition (ou maigreur) et de surpoids chez l'adulte. Elle a également défini des intervalles standards (maigreur, indice normal, surpoids, obésité) en se basant sur la relation constatée statistiquement entre l'IMC et le taux de mortalité. Cet indice se calcule en fonction de la taille et du **poids à l'aide de la formule suivante :**

$$IMC = Poids\ (Kg) / [Taille\ (m)]^2$$

Tableau n°66: Seuils pour l'interprétation de l'IMC chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) non enceintes

IMC (kg.m²)	Interprétation
IMC < 16,5	Maigreur Sévère
16,5 ≤ IMC < 18,5	Maigreur modérée
18,5 ≤ IMC < 25,0	Normal
25,0 ≤ IMC < 30,0	Surpoids
30,0 ≤ IMC < 40,0	Obésité (stade 1 et stade 2)

⇨ **Périmètre Brachial**

Tableau n°67: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	PB (mm)
Risque de mortalité (sévère)	PB < 180 pour les femmes
Malnutrition Aigüe Modérée	PB <210 pour les femmes

2.25.3.1. Prévalence de la Malnutrition/insuffisance pondérale

Le statut nutritionnel des femmes en âge de procréer a été évalué sur la base de l'Indice Masse Corporelle (IMC) et du Périmètre Brachial (PB). Il ressort que :

- ✓ le poids moyen des FAP était de 61,8 contre 62,8 kg en septembre 2024 et 63,4 kg en septembre 2023. Ainsi, les FAP avec plus de 60 kg vivaient surtout dans les régions de Kidal, Taoudenni, Tombouctou, Gao, Ménaka et le District de Bamako ;
- ✓ la taille moyenne des FAP étaient de 1,62 m comme en 2024 contre 1,63 m en septembre 2023 ;
- ✓ l'IMC moyen était de 23,96 contre 24,01 en septembre 2024 et 23,99 en septembre 2023 et plus élevé dans les régions de Kidal, Ménaka, Taoudenni, Tombouctou et le District de Bamako comme dans les enquêtes précédentes.

Quant à la prévalence du déficit énergétique chronique ou Insuffisance pondérale chez les FAP, elle était de 7,7% dont 1,6% de forme sévère contre 8,2 % dont 1,5% de forme sévère en septembre 2024 et 9,4% dont 3,9% de forme sévère en septembre 2023.

Les FAP de la région de Kayes (10,7% contre 10,5% en septembre 2024 et 16,7% en septembre 2023) étaient les plus affectées par l'insuffisance pondérale.

Tableau n°68: Statut Nutritionnel des FAP (%), ENSAN septembre 2025

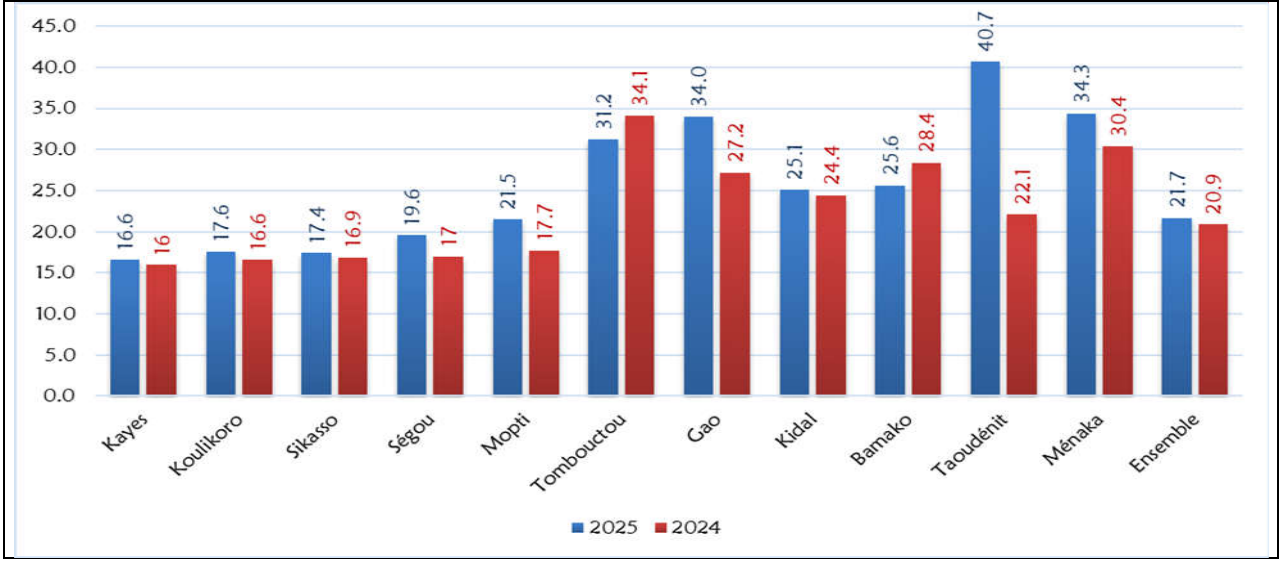
Région	Poids moyen Kg	Taille moyenne (Cm)	IMC Moyenne	PB moyen (Cm)	Classe d'INSP								
					INSP_SEVERE	INSP_MODEREE	IP_GLOBALE	NORMAL	SURPOIDS	OBESITE_CL ASSE1	OBESITE_CL ASSE2	OBESITE_CL ASSE3	Nombre pondéré
Kayes	58,95	1,62	22,62	268	1,5	9,2	10,7	68,4	16,6	3,5	0,5	0,3	3 670
Koulikoro	60,31	1,62	23,01	279	1,1	6,5	7,5	69,5	17,6	4,2	0,9	0,2	3 180
Sikasso	59,98	1,61	23,01	278	0,9	6,5	7,4	68,6	17,4	5,4	0,9	0,2	3 984
Ségou	60,63	1,62	23,15	278	1,0	6,9	7,9	65,6	19,8	5,4	1,1	0,2	3 775
Mopti	60,06	1,60	23,32	279	1,3	5,2	6,5	66,1	21,5	4,7	0,9	0,2	3 468
Tombouctou	66,18	1,62	25,23	292	5,2	3,0	8,2	42,7	31,2	14,7	2,5	0,7	2 366
Gao	65,65	1,64	24,50	276	2,8	5,0	7,8	48,5	34,1	6,9	1,8	0,9	924
Kidal	75,63	1,62	29,57	291	0,4	1,8	2,2	33,6	25,1	30,5	3,6	4,9	223
Bamako	65,99	1,63	27,20	290	1,5	5,5	7,0	51,1	25,6	11,5	3,6	1,2	3 174
Taoudenni	69,78	1,66	25,34	253	0,3	0,3	0,6	50,8	40,8	5,4	2,1	0,3	334
Ménaka	61,45	1,50	28,37	188	1,0	3,3	4,3	33,0	34,3	13,5	5,9	8,9	303
Rural	60,92	1,61	23,39	275	1,7	6,2	7,8	63,9	21,0	5,8	1,0	0,4	19 950
Urbain	64,99	1,62	26,02	288	1,5	5,8	7,4	53,4	24,3	10,7	3,2	1,1	5451
Masculin	61,60	1,62	23,61	278	1,6	6,1	7,7	62,3	21,3	6,8	1,4	0,5	23 288
Féminin	64,71	1,63	29,14	281	2,0	5,9	7,9	52,8	27,1	8,8	2,4	1,1	1573
Ensemble 2025	***61,80***	***1,62***	***23,96***	***278***	***1,6***	***6,1***	***7,7***	***61,7***	***21,7***	***6,9***	***1,5***	***0,6***	***24 861***
Ensemble 24	62,88	1,62	24,01	279	1,5	6,7	8,2	61,5	20,9	6,7	1,7	1	
Ensemble 23	63,38	1,63	23,99	286	3,9	5,5	9,4	52,6	24,8	10,3	1,2	1,7	
Ensemble 22	61,55	1,62	23,39	278	2,2	7,4	9,6	60,5	21,9	6,7	0,3	1	
Ensemble 21	62,81	1,62	23,98	282	1,9	6,6	8,5	58,1	22,4	7,8	1	2,2	

2.25.3.2. Prévalence du surpoids et de l'obésité chez les FAP

✓ **Surpoids**

En effet, la prévalence du surpoids présente une légère hausse avec 21,7% contre 20,9% en septembre 2024 et 24,8% en 2023. Comparé à septembre 2023, une aggravation de la situation est observée dans les régions de Kayes (16,6 contre 16,0% en septembre 2024 et 13,9% en septembre 2023), Gao (34,1 contre 27,2% en septembre 2024 et 21,5% en septembre 2023), Taoudenni (40,8% contre 15,9% en septembre 2024 et 22,1% en septembre 2023) et Ménaka (34,3% contre 30,4% en septembre 2024 et 34,7% en septembre 2023). Les régions de Tombouctou (34,1% contre 34,3% en septembre 2023), Taoudenni, Ménaka et Gao restent les régions les plus affectées. Cette prévalence apparait assez élevée dans le district de Bamako avec 25,6%.

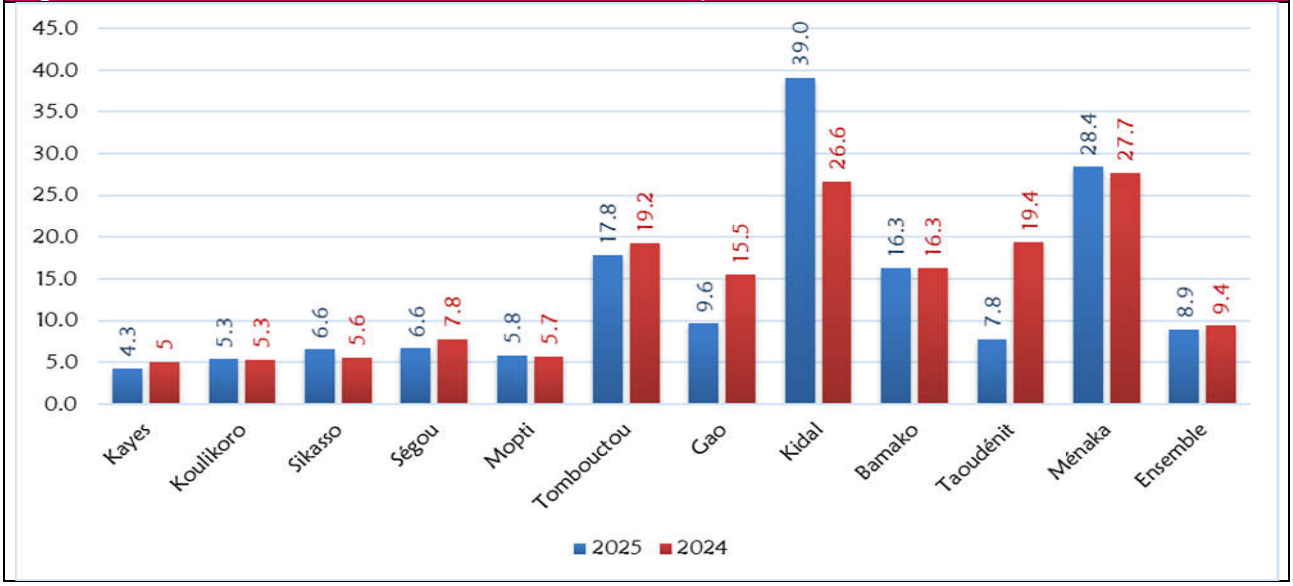
Figure n°48: Prévalence du surpoids et l'obésité chez les FAP (%), ENSAN 2025



✓ **Obésité**

La prévalence de l'obésité était de 8,7% contre 9,4% en septembre 2024 et 9,8% en septembre 2023. Les régions les plus affectées étaient celles de Kidal avec 39% contre 26,6% en septembre 2024 et 20,4% en septembre 2023 ; Ménaka avec 28,4% contre 24,7% en septembre 2024 et 37,7% en septembre 2023 et Tombouctou avec 17,9% contre 16,2% en septembre 2024 et 27,2 en septembre 2023.

Figure n°49: Prévalence de l'obésité chez les FAP (%), ENSAN sept 2025



2.25.4. Situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois

La présente analyse porte sur les données de 21 752 enfants de 0 à 59 mois contre 22 973 enfants de 0 à 59 mois en septembre 2024 tous issus de 15 715 ménages contre 15 962 ménages en 2024.

2.25.4.1. Caractéristique des enfants de 6 à 59 mois

Les garçons restent plus nombreux que les filles avec un sexe ratio de 1,08 contre 1,21 en septembre 2024 et 1,18 en septembre 2023 en faveur des garçons.
L'âge moyen des enfants étaient de 30,4 mois contre 29,7 mois en septembre 2024 et 30,0 mois en septembre 2023. Les proportions d'enfants dans les différentes classes d'âge adoptées sont presque similaires à celles des enquêtes précédentes. Les classes d'âge les plus représentées restaient celles des 24-35 mois, 12-23 mois, 36-47 mois et 48-59 mois.

Tableau n°69: Distribution (%) des enfants selon le sexe et la classe d'âge et la région septembre 2025

Désignation	Sexe des enfants		Age enfant	Classe d'Age des enfants						
	Masculin	Féminin	Moyenne	0 - 6 mois	6 - 8 mois	9 - 11 mois	12 - 23 mois	24 - 35 mois	36 - 47 mois	48 - 59 mois
Kayes	47,1	52,9	31,0	4,4	4,3	4,3	21,1	22,9	22,1	20,9
Koulikoro	48,1	51,9	30,4	8,1	4,0	4,7	18,1	22,6	20,2	22,2
Sikasso	45,9	54,1	30,9	6,1	4,2	4,3	19,7	21,0	21,0	23,8
Ségou	47,1	52,9	30,5	8,1	4,1	5,4	18,6	21,0	20,0	22,8
Mopti	44,2	55,8	30,0	6,4	4,7	5,3	19,1	20,5	21,3	22,7
Tombouctou	42,7	57,3	31,0	2,9	2,1	5,2	20,5	22,0	23,2	24,1
Gao	48,7	51,3	32,3	1,6	2,6	6,5	18,8	24,1	22,8	23,7
Kidal	46,9	53,1	41,4	0,4	3,1	2,2	14,7	21,0	23,7	34,8
Bamako	49,1	50,9	31,8	5,7	4,4	4,7	17,1	23,7	22,7	21,7
Taoudenni	50,5	49,5	34,3	1,1	3,5	3,2	12,3	28,1	26,3	25,6
Ménaka	48,4	51,6	31,7	4,0	1,3	5,8	17,0	33,2	27,4	11,2
Rural	46,1	53,9	30,9	6,0	3,9	4,9	17,9	23,0	22,5	21,8
Urbain	48,6	51,4	31,4	5,8	4,0	4,8	19,0	22,2	21,6	22,7
Masculin	46,6	53,4	31,0	5,7	4,0	4,8	19,3	22,0	21,4	22,9
Féminin	47,1	52,9	31,0	5,8	4,0	4,8	19,0	22,2	21,6	22,7
Ensemble sept 25	**48,1**	**51,9**	**30,4**	**5,9**	**4,0**	**4,8**	**19,2**	**22,1**	**21,4**	**22,6**
Ensemble sept 24	**54,7**	**45,3**	**29,7**	**6,7**	**4,8**	**5,2**	**20,3**	**22,2**	**20,5**	**20,3**
Ensemble sept 23	**54,2**	**45,8**	**30,0**	**3,8**	**5,4**	**5,1**	**21,6**	**21,9**	**21,5**	**20,7**
Ensemble sept 22	**54,3**	**45,7**	**29,0**	**6,9**	**4,3**	**4,9**	**20,4**	**21,7**	**21,5**	**20,3**
Ensemble sept 21	**53,7**	**46,3**	**30,0**	**5,5**	**4,7**	**4,6**	**19,5**	**21,9**	**22,0**	**21,8**

2.25.4.2. Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE)

⇨ **Initiation précoce de l'allaitement au sein ou mise au sein précoce :**

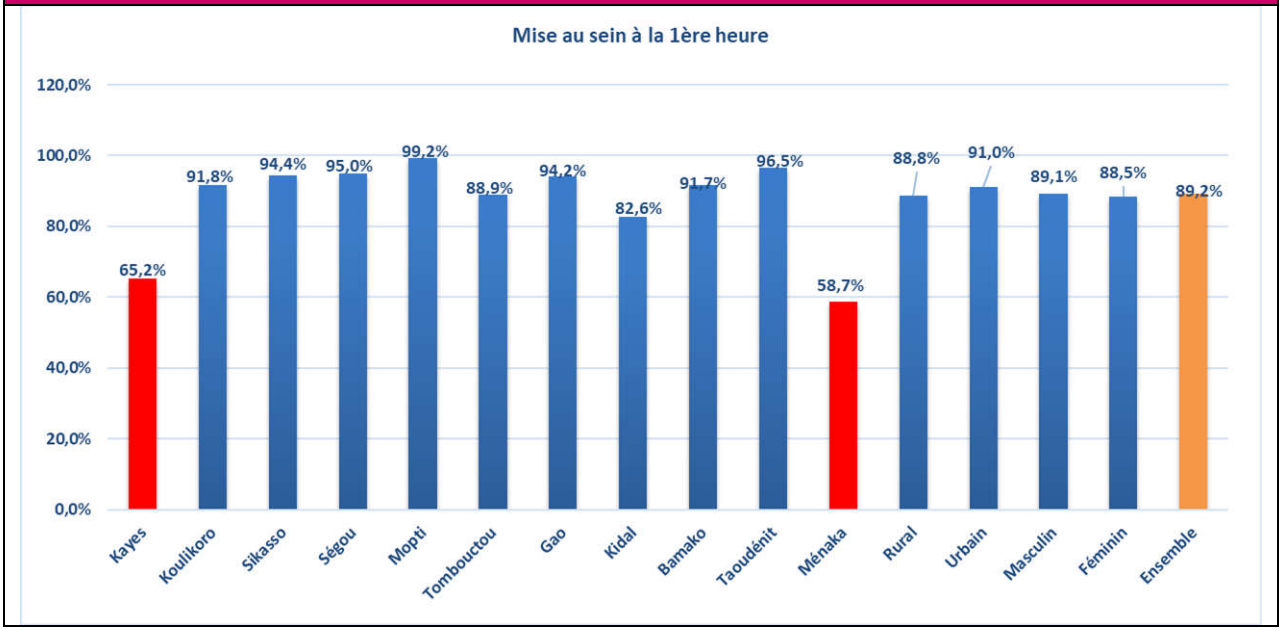
Il s'agit là de la proportion d'enfants nés les 24 derniers mois et qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance.

A la première heure, ce taux était de 89.2% contre 88,0% en 2024 et 89,5% en septembre 2023 pour le niveau national. A l'échelle des régions, ce taux variait de 99,2% à Mopti à 58,8% Ménaka. Ces taux sont encourageants mais restent affectés par la faible fréquentation des services sociaux de base due d'une part à la réduction des interventions préventives de la malnutrition et d'autre part aux déplacements des populations causées par la crise sécuritaire. Les taux les plus bas sont observés à Ménaka (58,7%) et Kayes (65,2%).

Tableau n°70: Répartition (%) des enfants de 0 à 23 mois selon le délai de mise au sein et la région, ENSAN septembre 2025

Région	Pendant combien de temps après l'accouchement l'enfant a été mis au sein pour la 1ère fois (%)					
	Dans les 30 min	30-59 min	1-12 h	12-24 h	Plus d'une journée	Ne sait pas
Kayes	35,2	30,0	29,3	3,9	0,5	1,1
Koulikoro	65,3	26,5	8,0	0,0	0,0	0,2
Sikasso	81,4	13,0	5,6	0,1	0,0	0,0
Ségou	64,7	30,2	4,3	0,0	0,0	0,7
Mopti	92,4	6,9	0,4	0,0	0,0	0,3
Tombouctou	77,0	11,9	3,6	0,7	2,0	4,8
Gao	91,1	3,1	2,8	2,1	0,0	0,9
Kidal	58,7	23,9	6,5	0,0	0,0	10,9
Bamako	82,3	9,5	1,9	0,6	0,0	5,7
Taoudenni	26,3	70,2	0,0	0,0	0,0	3,5
Ménaka	28,6	30,2	41,3	0,0	0,0	0,0
Rural	70,4	18,8	8,4	0,8	0,2	1,4
Urbain	78,5	12,5	4,3	0,8	0,1	3,8
Masculin	68,6	20,2	9,2	0,8	0,3	0,9
Féminin	70,4	18,8	8,4	0,8	0,2	1,4
Ensemble sept 25	***69,8***	***19,4***	***8,4***	***0,8***	***0,2***	***1,4***
Ensemble sept 24	**66,2**	**21,7**	**8,8**	**1,4**	**0,4**	**1,5**
Ensemble sept 23	**72,3**	**17,2**	**6,4**	**0,7**	**0,2**	**3,1**
Ensemble sept 22	**71,9**	**18,9**	**4,1**	**0,9**	**0,8**	**3,5**
Ensemble sept 21	**57,4**	**24,2**	**8,9**	**1,0**	**0,8**	**7,8**

Figure n°50: Proportion d'enfants de 0 à 23 mois mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance selon la région en septembre 2025



⇨ **D'autres caractéristiques de l'allaitement**

Tableau n°71: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de l'ANJE et la région (%), ENSAN septembre 2025

Région	L'enfant a reçu le colostrum	L'enfant actuellement allaité	L'enfant a été allaité hier pendant le jour et la nuit	L'enfant a été nourri (e) au lait maternel soit avec un gobelet, une cuillère ou un biberon	L'enfant a reçu un autre liquide (eau boisson, infusion, décoction…) hier pendant le jour et la nuit	Taux d'allaitement maternel et exclusif
	(%)					
Kayes	95,6	86,1	86,1	52,1	84,4	35,6
Koulikoro	95,6	91,8	91,5	8,1	79,4	46,2
Sikasso	98,6	94,1	93,4	23,0	78,5	62,4
Ségou	96,7	89,6	88,9	18,5	85,5	25,6
Mopti	98,9	90,4	90,5	34,2	75,7	52,1
Tombouctou	86,4	93,7	92,4	45,6	66,8	42,9
Gao	99,1	93,6	89,9	30,6	86,9	12,5
Kidal	78,3	95,7	95,7	39,1	71,7	00,0
Bamako	95,9	79,5	78,9	**53,0**	75,9	33,3
Taoudenni	96,5	98,2	98,2	40,4	43,9	50,0
Ménaka	84,1	95,2	90,5	**76,2**	73,0	25,0
Rural	95,4	83,3	82,5	46,9	78,7	38,7
Urbain	96,2	91,4	90,8	28,8	79,0	45,0
Ensemble sept 25	**96,1**	**89,9**	**89,3**	**32,0**	**79,0**	43,7
Ensemble sept 24	**95,1**	**87,1**	**87,0**	**26,7**	**76,4**	41,2

Donner le colostrum à l'enfant devient de plus en plus une pratique courante chez les mères. En effet, 96,1% des enfants de 0 à 23 mois contre 95,1% en septembre 2024 et 96,4% en septembre 2023 avaient reçu le colostrum. Le taux le plus faible était observé à Kidal avec 78,3%.

Au moment de l'enquête, 89,9% des enfants contre 87,1% en septembre 2024 et 85,9% en septembre 2023 étaient allaités. Le taux le plus faible était observé à Bamako (79,5%).

En moyenne, 89,3% de ces enfants contre 87,0% en septembre 2024, 85,7% en septembre 2023 avaient été allaités la veille pendant le jour et la nuit. Là aussi, le taux le plus faible était observé à Bamako (78,9%).

Aussi, 32,0% des enfants contre 26,7% en septembre 2024 et 36,7% en septembre 2023 étaient nourris avec le lait maternel avec une cuillère, un biberon, un gobelet, … Cette pratique était plus observée à Ménaka (76,2%), Bamako (53,0%) et Tombouctou (45,6%), …

Le taux d'allaitement exclusif (AME) était de 43,7% avec de fortes disparités entre les régions. Les taux les plus faibles étaient observés dans les régions de Gao, Ménaka, Ségou, Bamako et Kayes.

NB : les 0% de la région de Kidal s'expliquent probablement par le don de jus de datte aux enfants dès les premiers jours de la naissance.

Tableau n°72: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de la consommation alimentaire, septembre 2025 (%)

Désignation	Pendant combien de mois l'enfant a-t-il été allaité	Hier durant le jour ou la nuit (NOM) a-t-il consommé des aliments solides ou semi-solides ?		Nombre de repas d'aliments solides/semi-solides	L'enfant a reçu hier Bouillie, bouillie « nafama », Pain, Biscuits, Beignets et autres préparations enrichies (tout âge)
	Moyenne	Oui (%)	Ne sait pas (%)	Moyenne	Oui (%)
Kayes	12	54,1	1,4	2	92,1
Koulikoro	11	65,1	0,2	2	92,3
Sikasso	12	72,3	3,3	3	92,8
Ségou	21	69,5	1,9	3	95,7
Mopti	11	72,2	0,3	2	90,4
Tombouctou	12	46,9	6,9	3	82,2
Gao	13	77,4	4,6	4	71,7
Kidal	11	41,3	8,7	5	81,1
Bamako	11	73,4	3,0	5	93,3
Taoudenni	10	50,9	0,0	5	79,6
Ménaka	9	31,7	1,6	2	93,9
Rural	12	65,7	2,2	3	92,5
Urbain	13	65,5	5,2	5	90,0
Masculin	13	65,1	0,2	2	90,5
Féminin	12	54,1	1,4	2	92,1
Ensemble sept 2025	**11**	**65,1**	**0,2**	**2**	**92,3**
Ensemble sept 2024	14	61,5	1,0	2	89,4

Les enfants de 6 à 23 mois étaient nourris au sein depuis 13 mois en moyenne contre 14 mois en septembre 2024, et 12 mois en septembre 2023.

Aussi, 65,1% d'entre eux contre 61,5% en septembre 2024 et 68,6% en septembre 2023 avaient consommé des aliments solides/semi solides la veille de l'enquête.

Le nombre moyen de repas semi solides et solides était de 2, stable par rapport à 2024 mais en dégradation contre 3 en septembre 2023.

Par rapport à l'alimentation de complément, ils ressortaient que 90,5% des enfants contre 89,4% en septembre 2024 et 88,5% en septembre 2023 avaient consommé de la bouillie de céréales enrichie (bouillie « nafama »), du pain, des biscuits, des beignets et autres préparations enrichies la veille de l'enquête.

⇨ Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'1 an.

Les pratiques d'alimentation constituent les facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants et qui affecte la morbidité et la mortalité des enfants. Parmi ces pratiques, celles concernant l'allaitement revêtent une importance particulière. En effet, par ses propriétés particulières (il est stérile et il transmet les anticorps de la mère et tous les éléments nutritifs nécessaires aux enfants dans les premiers mois d'existence), le lait maternel prévient les carences nutritionnelles et limite l'apparition de la diarrhée et d'autres maladies. Aussi par son intensité et sa fréquence, l'allaitement prolonge l'infécondité post-partum et par conséquent, l'intervalle inter génésique ; ce qui influe sur le niveau de la fécondité et donc sur l'état de santé des enfants et des mères.

Il s'agit de la proportion d'enfants âgés de 12 à 15 mois qui sont nourris au lait maternel. Sa formule est :

$$\frac{\text{Enfants âgés de 12 à 15 mois qui ont eu du lait maternel le jour précédent}}{\text{Enfants âgés de 12 à 15 mois}}$$

Cet indicateur englobe l'allaitement par une nourrice et le lait tiré du sein maternel.

Tableau n°73: Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (12 à 15 mois) ENSAN septembre 2025

Région	Poursuite de l'allaitement (enfants de 12 à 15 mois) (%)					
	Septembre 2025	Septembre 2024	Septembre 2023	Septembre 2022	Septembre 2021	Septembre 2020
Kayes	93,5	94,9	86,9	94,3	96,6	99,5
Koulikoro	92,4	88,5	99,1	92,8	94,1	98,9
Sikasso	95,6	96,3	93,1	93,8	93,8	98,6
Ségou	98,1	96,3	95,0	85,8	94,8	99,4
Mopti	95,6	94,1	97,2	91,3	82,3	93,4
Tombouctou	95,0	91,1	95,7	90,1	89,1	100,0
Gao	100,0	93,7	80,4	82,5	90,8	97,6
Kidal	100,0	77,8	96,7	56,0	82,0	94,4
Bamako	84,3	93,2	89,0	91,0	88,5	97,9
Taoudenni	100,0	87,5	90,9	-	-	-
Ménaka	91,7	80,0	78,3	-	-	-
Urbain	87,3	94,3	89,4	-	-	-
Rural	95,6	92,6	93,3	-	-	-
Ensemble	**94,2**	**92,9**	**92,4**	**89,5**	**90,4**	**97,9**

Il est apparu que 94,2% des enfants de 12 à 15 mois contre 92,9% en septembre 2024 et 92,4% en septembre 2023 continuaient à être allaités.la pratique était plus observée en milieu rural (95,6%) qu'urbain (87,3%).

⇨ Nombre minimum de repas

Le nombre de repas consommé par les enfants recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé suivant l'âge est :

- ✓ >=2 repas pour les enfants de 6-8 mois et qui continue à être allaité
- ✓ >=3 repas pour les enfants de 9-23 mois et qui continue à être allaité
- ✓ >=4 repas pour les enfants de 9-23 mois non allaité.

Le nombre de repas consommé par les enfants à la veille de l'enquête est peu satisfaisant au vu des résultats obtenus :

- pour les enfants de 6 à 8 mois qui continuaient à être allaités, le taux d'accès au nombre minimum de 2 repas était de 26,6% ;

- pour les enfants de 9 à 23 mois qui continuaient à être allaités, le taux d'accès au nombre minimum de 3 repas était de 23,4% contre 22,3% en septembre 2024 et 18,2% en septembre 2023 ;
- pour les enfants de 9 à 23 mois non allaités, le taux était au nombre minimum de 4 repas était de 5,0% contre 6,0% en septembre 2024 et 2,0% en septembre 2023.

Des efforts doivent être faits dans le domaine de la promotion de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles pour améliorer le niveau de cet indicateur.

Tableau n°74: Proportion d'enfants de 9 à 23 mois allaités et qui ont consommé au moins 3 repas la veille selon la région (%), ENSAN septembre 2025 (%)

Région	Enfant de 6-8 mois ayant accès au régime minimum acceptable	Enfant de 9 -23 mois ayant accès au régime minimum acceptable					
	Sept-2025	Sept-2025		Sept-2024		Sept-2023	
	Allaités	Allaités	Non allaité	Allaités	Non allaité	Allaités	Non allaité
Kayes	13,3	10,7	5,1	14,1	2,4	7,3	6,8
Koulikoro	39,8	35,8	5,0	24,1	11,3	18,2	2,0
Sikasso	22,7	25,3	3,0	18,8	2,8	25,3	5,9
Ségou	26,0	23,1	6,6	32,4	6,1	28,1	4,3
Mopti	29,6	29,6	4,3	19,9	3,9	34,8	3,9
Tombouctou	21,4	16,6	1,6	19,9	2,6	13,2	4,6
Gao	13,8	28,5	1,4	29,0	2,0	9,3	6,5
Kidal	0,0	10,5	2,6	21,1	24,6	13,5	3,8
Bamako	37,7	22,0	13,3	22,2	7,6	11,4	4,5
Taoudenni	30,0	18,6	2,3	30,4	4,3	2,9	2,9
Ménaka	100,0	13,7	2,0	34,5	20,2	1,4	0,0
Rural	30,6	19,2	9,6	22,6	7,0	13,3	4,3
Urbain	25,7	24,3	4,0	22,3	5,6	20,3	4,6
Ensemble	**26,6**	**23,4**	**5,0**	**22,3**	**6,0**	**18,2**	**2,0**

⇨ Introduction d'aliments de complément

L'OMS recommande l'introduction d'aliments solides dans l'alimentation des enfants à l'âge de 6 mois, car à partir de cet âge, le lait maternel seul n'est plus suffisant pour assurer la croissance optimale de l'enfant.

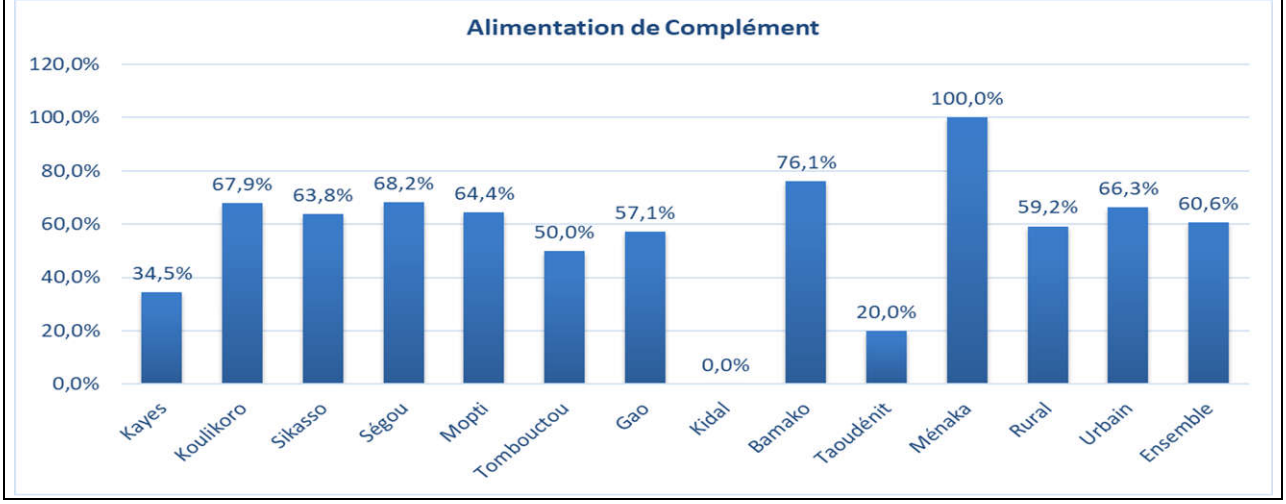
Nourrissons âgés de 6 à 8 mois ayant reçu des aliments solides, semi-solides ou mous le jour précédent

Nourrissons de 6 à 8 mois

Cet indicateur est l'une des deux parties de l'indicateur antérieur sur l'alimentation complétée en temps opportun, qui intégrait également l'allaitement au sein. Il reste dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

La proportion d'enfants de 6 à 8 mois ayant bénéficié d'une introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous était de 60,6% contre 50,8% en septembre 2024 et 47,6% en septembre 2023.

Figure n°51: Distribution du taux d'introduction de l'aliment de complément selon la région (enfant de 6 à 8 mois) septembre 2025



La proportion d'enfants ayant bénéficié d'une introduction d'aliments de complément était assez faible dans les régions de Kidal (0,0% contre 40,0% en septembre 2024) Taoudenni (20,0% contre 0% en septembre 2024), Kayes (34,5% contre 38,5% en septembre 2024) et Tombouctou (50,0% contre 34,4% en septembre 2024),

⇨ **Diversification alimentaire minimum :**

Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant au moins à 4 groupes alimentaires distincts.

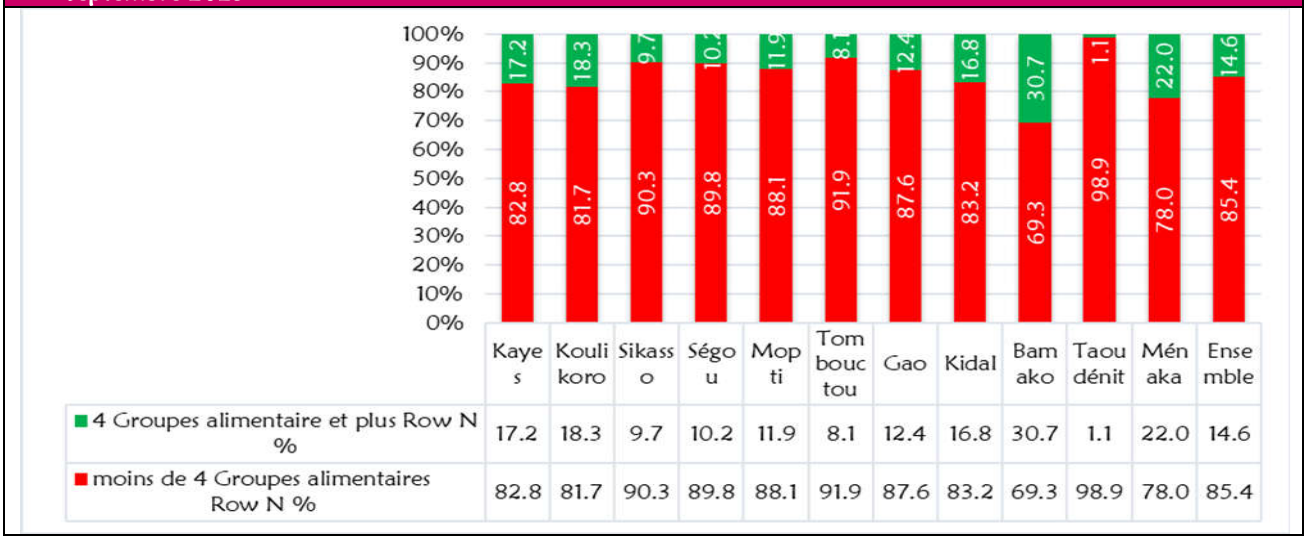
Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant à au moins 4 groupes d'aliments distincts le jour précédent

Enfants de 6 à 23 mois

Le seuil est fixé à au moins 4 des 7 groupes d'aliments cités ci-dessus, car il s'associe à un meilleur régime alimentaire, que l'enfant soit allaité au sein ou pas. Dans la plupart des populations, la consommation d'aliments appartenant à au moins 4 groupes le jour précédent, signifie que l'enfant a eu une grande probabilité de manger au moins un aliment d'origine animale et un fruit ou légume ce jour-là, en plus d'un aliment de base (céréales, racines ou tubercules).

Dans ce présent passage, une forte majorité des enfants de 6 à 23 mois soit 85,7% contre 87,7% en septembre 2024 et 83,7% en septembre 2023 n'avaient pas eu la diversité minimum acceptable. Toutes les régions étaient concernées avec un fort taux d'enfants ayant consommé moins de 4 groupes alimentaires la veille. Cette situation expose ces enfants à un fort risque de malnutrition aiguë.

Figure n°52: Distribution du taux de Diversité minimum acceptable selon la région (enfant de 6 à 23 mois), septembre 2025



	Kayes	Kouli koro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tom bouc tou	Gao	Kidal	Bam ako	Taou dénit	Ména ka	Ense mble
4 Groupes alimentaire et plus Row N %	17.2	18.3	9.7	10.2	11.9	8.1	12.4	16.8	30.7	1.1	22.0	14.6
moins de 4 Groupes alimentaires Row N %	82.8	81.7	90.3	89.8	88.1	91.9	87.6	83.2	69.3	98.9	78.0	85.4

⇨ **Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants**

Les féculents étaient les plus consommés avec 78,0% contre 68,2% en septembre 2024 et 2023.

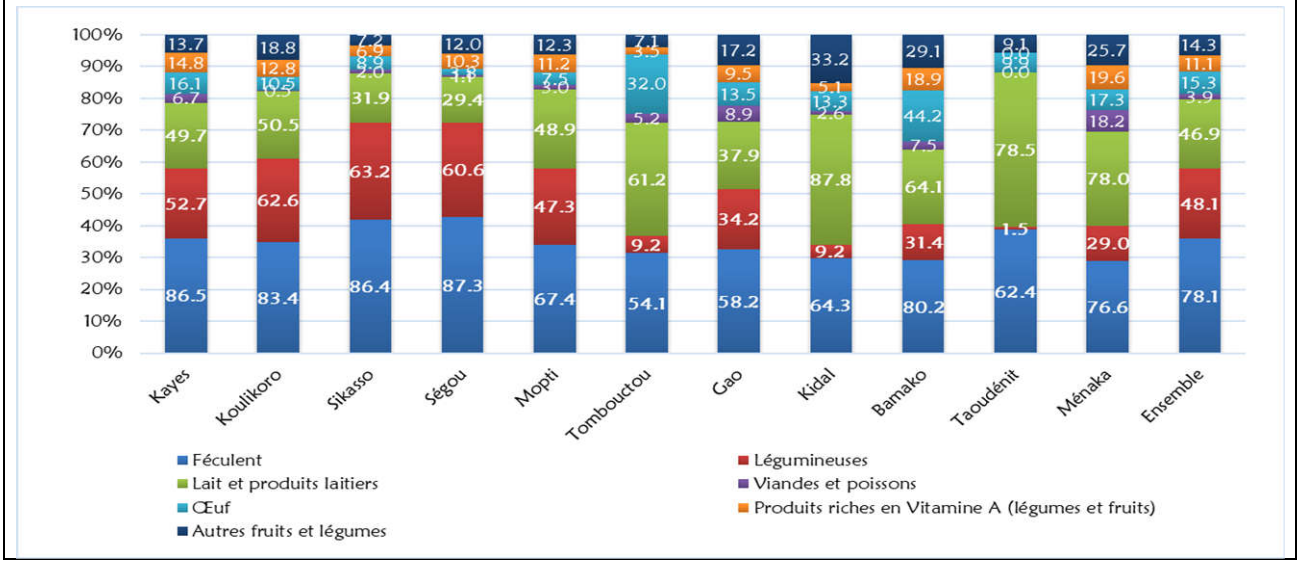
Le lait et les produits laitiers avec 46,4% contre 44,6% en septembre 2024 et 49,3% en septembre 2023 et les légumineuses avec 48,0% contre 36,2% en septembre 2024 et 35,2% en septembre 2023 étaient les groupes alimentaires les plus consommés par les enfants.

La consommation des protéines animales (viandes et poissons) reste très faible (3,8%), contre produits riches en vitamines A, des œufs, des autres fruits et légumes était faible et s'était dégradée par rapport à septembre 2023 et 2022 dans l'ensemble.

Tableau n°75: Fréquence (%) de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2025

Région	Classe de SDAIE des enfants de 6 A 23 mois (%)										
	Féculent	Légumineuses	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Œuf	Produits riches en Vitamine A (légumes et fruits)	Autres fruits et légumes	SDAIE Moyen 6_23	Moins de 4 groupes alimentaire	4 groupes alimentaires ou plus	Nombre non pondéré
Kayes	86,5	52,7	49,7	6,7	16,1	14,8	13,7	2,40	82,8	17,2	1 092
Koulikoro	83,4	62,6	50,5	0,5	10,5	12,8	18,8	2,39	81,7	18,3	889
Sikasso	86,4	63,2	31,9	2,0	8,9	6,9	7,2	2,07	90,3	9,7	1 165
Ségou	87,3	60,6	29,4	1,1	3,8	10,3	12,0	2,05	89,8	10,2	846
Mopti	67,4	47,3	48,9	3,0	7,5	11,2	12,3	1,98	88,1	11,9	881
Tombouctou	54,1	9,2	61,2	5,2	12,0	3,5	7,1	1,72	91,9	8,1	548
Gao	58,2	34,2	37,9	8,9	13,5	9,5	17,2	1,80	87,6	12,4	310
Kidal	64,3	9,2	87,8	2,6	13,3	5,1	33,2	2,15	83,2	16,8	45
Bamako	80,2	31,4	64,1	7,5	44,2	18,9	29,1	2,75	69,3	30,7	634
Taoudenni	62,4	1,5	78,5	0,0	9,9	0,0	9,1	1,61	98,9	1,1	54
Ménaka	76,6	29,0	78,0	18,2	17,3	19,6	25,7	2,64	78,0	22,0	54
Rural	77,8	50,4	43,8	3,5	11,0	10,1	11,8	2,08	87,9	12,1	5 447
Urbain	79,4	37,8	61,0	5,4	34,4	15,3	25,1	2,58	73,9	26,1	1 171
Masculin	78,2	48,8	45,9	3,6	14,7	10,8	13,7	2,16	85,8	14,2	3 560
Féminin	73,4	31,6	57,5	7,4	20,4	11,8	17,6	2,20	84,2	15,8	3 058
Ensemble sept 25	**78,0**	**48,0**	**46,4**	**3,8**	**15,0**	**10,9**	**13,9**	**2,16**	**85,7**	**14,3**	**6 618**
Ensemble sept 24	68,2	36,2	44,6	3,2	11,4	6,8	12,1	1,83	90,3	9,7	6 464
Ensemble sept 23	68,2	35,3	49,3	3,4	13,1	9,0	11,2	1,90	88,7	11,3	7 590
Ensemble sept 22	76,8	52,6	46,3	6,3	16,6	14,5	17,0	2,30	84,1	15,9	2 553
Ensemble sept 21	50,1	38,0	44,5	1,1	7,6	11,7	15,0	1,7	89,7	10,3	6 898

Figure n°53: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaire par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2025



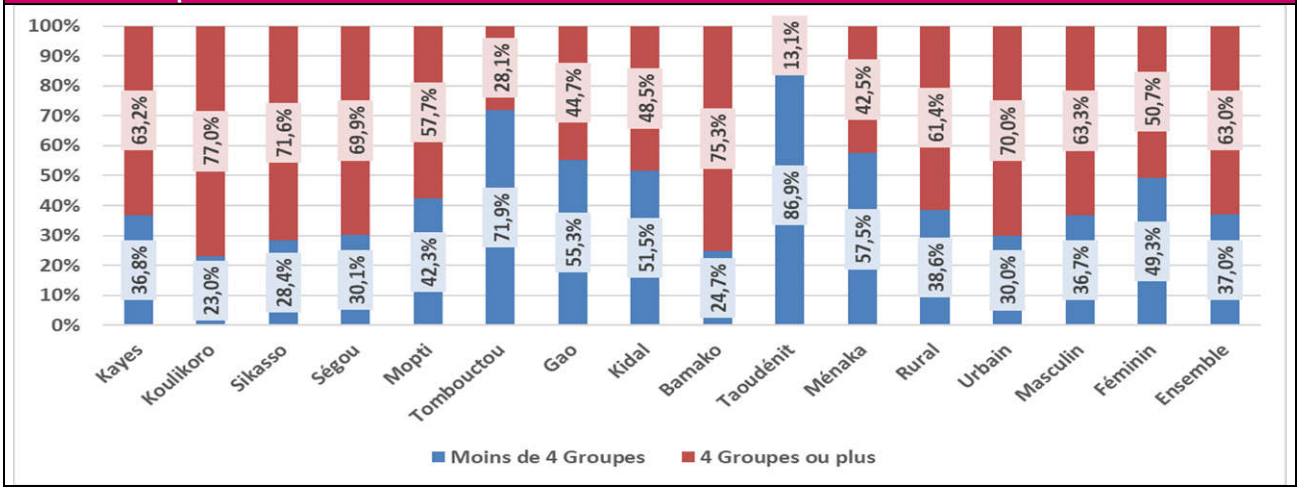
2.25.4.3. Score de diversité alimentaire individuel des enfants de 24 à 59 mois en septembre 2025

Le score de diversité alimentaire (nombre de groupes alimentaires) était de 4 comme en septembre 2024 et 2023.

Dans l'ensemble, 37,0%des enfants de 24 à 59 mois contre 39,1% en septembre 2024 et 35,3% en septembre 2023 avaient consommé moins de 4 groupes alimentaires ; ce qui correspond à une relative amélioration de la consommation alimentaire chez ces enfants.

Cette proportion d'enfants avec une faible diversification alimentaire (moins de 4 groupes alimentaires) était très élevée dans les régions de Taoudenni avec 86,9% contre 45,0% en septembre 2024, Tombouctou avec 71,9% contre 73,4% en septembre 2024 ; Ménaka avec 57,5% contre 67,4% en septembre 2024 ; Gao avec 55,3% contre 73,0% en septembre 2024, Kidal avec 51,5% contre 56,8% en septembre 2024. En dehors de toute habitude de consommation alimentaire, cette situation montre une inadéquation de la diète chez les enfants de ce groupe d'âge dans ces régions ; ce qui constitue un risque pour ces enfants de faire une malnutrition.

Figure n°54: Distribution du taux de Diversité Alimentaire acceptable des enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN sept 2025



Les groupes alimentaires les plus consommés étaient :

- ✓ les féculents avec 82,8% contre 83,6% en septembre 2024 et 86,4% en septembre 2023 ;
- ✓ les viandes et poissons avec 67,1% contre 62,6% en septembre 2024 et 63,2% en septembre 2023 ;
- ✓ les autres fruits et légumes avec 65,8% contre 68,7% en septembre 2024 et 61,5% en septembre 2023 ;
- ✓ les légumes et feuilles vert-foncées avec 60,0% contre 53,7% en septembre 2024 et 61,9% en septembre 2023 ;
- ✓ les légumineuses avec 48,1% contre 50,6% en septembre 2024 et 51,4% en septembre 2023 ;
- ✓ Et le lait et les produits laitiers avec 46,9% contre 45,1% en septembre 2024, 52,4% en septembre 2023.

La consommation des œufs avec 15,3% est en amélioration par rapport à septembre 2024 (12,6%).

La consommation des abats est en diminution avec les 7.3% contre les 8,6% de septembre 2024 et 9,3% en septembre 2023.

Tableau n°76: Distribution (%) de la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois en septembre 2025

Régions	Féculent	Légumineuses	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Œuf	Les abats	Produits riches en Vitamine A	Légumes et feuilles vert foncé	Autres fruits et légumes	SDAIE moyen des enfants 24_59	Moins de 4 Groupes	4 Groupes ou plus	Nombre non pondéré
Kayes	91,6	52,7	49,7	58,8	16,1	10,2	16,2	66,8	60,7	4,23	36,8	63,2	3 513
Koulikoro	86,8	62,6	50,5	81,1	10,5	2,2	14,4	68,9	81,9	4,59	23,0	77,0	3 037
Sikasso	91,5	63,2	31,9	69,0	8,9	3,1	7,6	71,6	74,7	4,22	28,4	71,6	3 878
Ségou	89,1	60,6	29,4	76,6	3,8	3,5	12,9	71,4	72,7	4,20	30,1	69,9	2 759
Mopti	72,2	47,3	48,9	54,7	7,5	4,8	14,0	76,5	52,9	3,79	42,3	57,7	3 164
Tombouctou	56,9	9,2	61,2	59,2	32,0	12,4	7,6	8,5	29,1	2,76	71,9	28,1	1 900
Gao	78,2	34,2	37,9	75,3	13,5	13,6	14,9	32,9	63,9	3,65	55,3	44,7	1 085
Kidal	73,5	9,2	87,8	51,5	13,3	25,5	8,7	8,7	61,7	3,40	51,5	48,5	196
Bamako	83,3	31,4	64,1	76,6	44,2	14,1	25,9	51,9	85,8	4,77	24,7	75,3	2 257
Taoudenni	64,2	1,5	78,5	14,6	9,9	3,3	0,0	1,5	22,3	1,96	86,9	13,1	274
Ménaka	79,9	29,0	78,0	45,8	17,3	31,8	29,0	24,3	48,6	3,84	57,5	42,5	214
Rural	82,8	50,4	43,8	65,4	11,0	6,3	11,9	63,0	63,0	3,98	38,6	61,4	18 198
Urbain	82,9	37,8	61,0	74,9	34,4	11,6	22,2	46,7	78,4	4,50	30,0	70,0	4 079
Masculin	82,9	48,8	45,9	67,3	14,7	6,9	13,4	60,9	66,2	4,07	36,7	63,3	20 753
Féminin	79,2	31,6	57,5	64,6	20,4	12,7	16,7	41,5	57,4	3,82	49,3	50,7	999
Ensemble sept25	**82,8**	**48,1**	**46,9**	**67,1**	**15,3**	**7,3**	**13,8**	**60,0**	**65,8**	**4,07**	**37,0**	**63,0**	**22 277**
Ensemble sept24	**83,6**	**50,6**	**45,1**	**62,6**	**12,6**	**8,6**	**13,8**	**53,7**	**68,7**	**4,0**	**39,1**	**60,9**	**13 449**
Ensemble sept23	**86,4**	**51,4**	**52,4**	**63,2**	**14,0**	**9,3**	**15,3**	**61,9**	**61,5**	**4**	**35,3**	**64,7**	**14 808**
Ensemble sept22	**81,3**	**52,6**	**46,3**	**60,2**	**16,6**	**11,2**	**18,9**	**58,0**	**60,6**	**4,1**	**37,9**	**62,1**	**16 026**
Ensemble sept21	**69,3**	**54,2**	**49,5**	**62,1**	**8,8**	**6,9**	**18,8**	**54,9**	**52,3**	**3,8**	**45,9**	**54,1**	**15 715**

En somme, **85,3%** des enfants de 6 à 23 mois contre 90,3% en septembre 2024 avaient consommés moins de 4 groupes alimentaires la veille contre 88,7% en septembre 2023 **(légère amélioration).**

Concernant les enfants de 24 à 59 mois, 37,0% contre 39,1% d'entre eux en septembre avaient consommé moins de 4 groupes alimentaires la veille contre 35,5% en septembre 2023 **(légère amélioration).**

La diversité alimentaire chez les enfants de moins de 5 ans en général et spécifiquement ceux de 6-23 mois continue d'être problématique dans le pays, ce qui justifie en partie la précarité nutritionnelle de ces enfants

Tableau n°77: Evolution des Scores de diversité alimentaire individuel des enfants de 6 à 23 mois et 24 à 59 mois de sept 2019 à septembre 2024

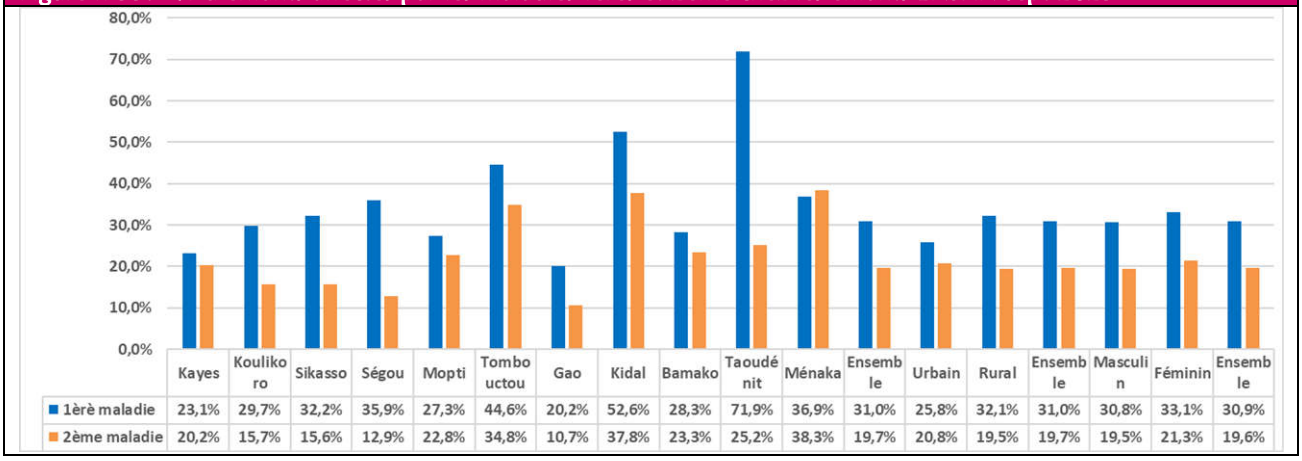
Région	Enfants de 6_23mois avec SDAI<4 groupes alimentaire (%)								Enfants de 24_59mois avec SDAI<4 groupes alimentaire (%)							
	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 20	Fév. 20	Sept 19	Sept 25	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 20	Fév. 20	Sept 19
Kayes	82,8	85,6	85,5	92,4	98,7	75,0	93,7	83,6	36,8	43,8	44,5	43,6	49,8	20,6	60,9	46,7
Koulikoro	81,7	95,8	88,7	72,6	83,7	83,8	92,6	86,0	23,0	35,5	19,4	22,6	38,8	42,8	65,4	53,4
Sikasso	90,3	95,3	95,8	92,8	84,7	74,2	72,6	74,5	28,4	32,1	18,0	31,0	22,3	24,7	46,7	22,4
Ségou	89,8	87,7	88,3	86,1	92,6	72,8	95,0	80,7	30,1	16,9	17,6	23,4	24,5	34,6	67,2	33,5
Mopti	88,1	88,6	91,2	79,6	83,6	64,9	86,2	70,9	42,3	26,2	39,4	36,7	43,6	38,4	64,6	47,4
Tombouctou	91,9	90,2	90,2	73,7	92,6	63,7	92,7	84,9	71,9	73,4	50,5	45,9	62,7	45,7	68,1	74,2
Gao	87,6	99,1	75,6	92,6	94,6	79,1	95,7	89,2	55,3	73,0	68,5	66,7	67,0	68	83,7	71,6
Kidal	83,2	79,7	92,0	84,5	100,0	82,3	98,4	86,8	51,5	56,8	71,4	69,5	79,1	55,2	85,8	60,7
Bamako	69,3	79,7	80,7	78,5	89,8	61,8	82,6	60,5	24,7	27,3	21,5	35,0	34,1	28,7	48,0	32,0
Taoudenni	98,9	100,0	100,0		-	-	-	--	86,9	45,0	70,9		-	-	-	-
Ménaka	78,0	100,0	99,6		-	-	--		57,5	67,4	73,9		-	-	-	-
Ensemble	85,7	**90.3**	**88,7**	**84,1**	**89,7**	**72,5**	**87,1**	**77,4**	37,0	**39,1**	**35,5**	**37,9**	**45,9**	**38,5**	**34,4**	**42,4**

2.25.4.4. Statut sanitaire des enfants de 6 à 59 mois en septembre 2024

Au cours des deux semaines ayant précédé le passage des enquêteurs, 30,9% des enfants contre 36,7% en septembre 2024 et 32,7% en septembre 2023 avaient fait une première maladie.

Aussi, au cours de la même période, 19,6% d'entre eux contre 26,9% en septembre 2024 et 22,3% en septembre 2023 avaient fait une deuxième maladie.

Figure n°55: % d'enfants affectés par les maladies 1ères et 2ème chez les enfants ENSAN sept-2025



2.25.4.4.1. Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes

Dans l'ensemble, 34,5% des enfants contre 21,6% en septembre 2024, 18,1% en septembre 2023 étaient tombés malades.

Les régions de Kidal avec une prévalence de 55,1% contre 20,2% en septembre 2024 ; Taoudenni avec 54.5% contre 42,9% en septembre 2024; de Ménaka avec 52.3% contre 33,8% en septembre 2024 et de Tombouctou avec 45.5% contre 31,7% en septembre 2024 d'enfants tombés malades étaient les plus affectées par les maladies.

Chez les enfants tombés malades, les maladies et ou signes les plus fréquentes étaient :

- ✓ les cas de paludisme qui représentaient la pathologie la plus fréquente soit 13,7% contre 23,3% en septembre 2024 et 20,6% en septembre 2023 ;

- ✓ les fièvres plus ou moins isolées avec 14,0% contre 21,6% en septembre 2024 et 16,8% en septembre 2023 ;
- ✓ les IRA avec 3,0% contre 4,3% en septembre 2024 et 2,8% en septembre 2023 ;
- ✓ et les diarrhées avec 1,6% contre 2,9% en septembre 2024 et 2,5% en septembre 2023.

En somme, les enfants avaient été moins affectés par les maladies qu'en septembre 2024 avec plus de cas de paludisme, des fièvres plus ou moins isolées, d'IRA et des diarrhées.

Tableau n°78: Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes selon la région septembre 2025

Région	Maladie ayant affecté les enfants au cours des semaines précédentes (%)									
	Enfants tombés malade	Paludisme	Fièvre	IRA (infections Respiratoires aigües)	Diarrhée	Rougeole	Vomissements	Douleur abdominale	Maladie de la peau	Autres
Kayes	31,9	15,7	11,4	1,0	1,9	0,0	1,4	0,4	0,1	0,0
Koulikoro	30,2	5,5	18,9	1,9	1,7	0,0	0,4	1,0	0,5	0,2
Sikasso	34,2	16,1	13,8	1,7	0,6	0,0	0,6	0,0	0,4	1,0
Ségou	32,4	9,3	10,0	11,5	1,2	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Mopti	35,3	12,6	14,4	3,8	1,8	0,1	0,8	0,9	0,7	0,2
Tombouctou	45,5	19,9	20,0	0,5	1,5	0,2	1,9	0,7	0,3	0,6
Gao	21,5	12,5	7,2	0,7	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,4
Kidal	55,1	22,9	17,3	3,0	3,3	0,0	5,0	2,3	0,3	1,0
Bamako	34,5	18,5	9,9	1,9	2,0	0,1	0,6	0,2	0,3	0,9
Taoudenni	54,5	13,5	27,4	0,2	7,1	0,2	3,4	1,7	1,1	0,0
Ménaka	52,3	18,9	22,2	3,3	3,6	0,0	4,0	0,0	0,0	0,3
Rural	35,1	13,3	14,6	3,3	1,6	0,0	1,0	0,5	0,4	0,4
Urbain	31,4	15,7	11,0	1,6	1,4	0,1	0,5	0,3	0,3	0,7
Ensemble 25	**34,5**	**13,7**	**14,0**	**3,0**	**1,6**	**0,0**	**0,9**	**0,5**	**0,3**	**0,4**
Ensemble 24	30,2	5,5	18,9	1,9	1,7	0,0	0,4	1,0	0,5	0,2
Ensemble 23	34,2	16,1	13,8	1,7	0,6	0,0	0,6	0,0	0,4	1,0
Ensemble 22	32,4	9,3	10,0	11,5	1,2	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1

2.25.4.4.2. Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD

⇨ Supplémentation en Vitamine A

Il est ressorti que 65,8% des enfants contre 67,9% en septembre 2024 et 69,4% en septembre 2023 avaient reçu la capsule de VIT A au cours des 6 derniers mois.

A l'échelle régionale, les taux les plus faibles étaient observés à Kidal avec 37,8% contre 36,7% en septembre 2024 et 41,9% en septembre 2023 ; Taoudenni avec 42,0% contre 43,8% en septembre 2024 et 11,2% en septembre 2023 et Ménaka avec 43,9%.

⇨ Déparasitage

Le taux de déparasitage était de 69,3% contre 63,0% en septembre 2024 et 66,4% en septembre 2023.

A l'échelle régionale, la région de Kidal (25,0% contre 48,5% en septembre 2024 et 41,9% en septembre 2023), Ménaka (46,7%), Gao (46,5%) avaient les plus faibles taux de couverture.

⇨ Utilisation de la Moustiquaire Imprégnée Insecticide Longue Durée (MIILD)

Pour ce qui concerne la prévention du paludisme, 89,9% des enfants contre 89,3% en septembre 2024 et 88,5% en septembre 2023 avaient dormis sous MIILD la nuit précédente. Les taux les plus faibles d'utilisation des moustiquaires étaient observés dans les régions de Kidal avec 61,2% contre 59,6% en septembre 2024 et 59,1% en septembre 2023 et Taoudenni (75,9% contre 66,0% en septembre 2024, 53,7% en septembre 2023). Il faut toutefois, signaler que les régions de Kidal et Taoudenni sont nettement moins exposées aux moustiques que les autres régions du pays.

⇨ La CPS (Chimioprophylaxie saisonnière) pour prévenir le paludisme

Par rapport à la prévention du paludisme, le taux de couverture de la CPS était de 73,6% contre 69,6% en septembre 2024 et 68,7% en septembre 2023.

Par ailleurs 94,3% des mères et tutrices d'enfant contre 85,9% en septembre 2024 et 92,5% en septembre 2023 avaient déclaré que la CPS protégeaient les enfants contre le paludisme.

Les taux de couverture les plus faibles de CPS étaient de 31,6% contre 34,6% en septembre 2024 et 46.8% en septembre 2023 à Kidal et 48,5% contre 48,3% en septembre 2024 et 45,1% en septembre 2023 à Taoudenni.

⇨ Taux de vaccination

La vaccination était à jour pour 86,8% contre 67,9% des cibles (enfants de 0 à 23 mois) en septembre 2024 et 81,0% en septembre 2023.

Ces taux étaient plus faibles dans les régions de Kidal avec 41,3% contre 36,7% en septembre 2024 et 37,2% en septembre 2023, Tombouctou avec 65,8% contre 66,5% en septembre 2024 et 59,7% en septembre 2023 et Gao avec 62,1% contre 86,4% en septembre 2024 et Taoudenni avec 74,5% contre 43,8% en septembre 2024 et 43,6% en septembre 2023 et en raison très probablement de l'accès difficile à ces zones à cause de l'insécurité.

Tableau n°79: Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD vaccination, septembre 2025

Région	L'enfant a-t-il reçu la capsule/gouttes de vitamine A au cours des 6 derniers mois ? (insérer la photo des capsules de Vit A)	L'enfant (12 à 23 mois) a-t-il été déparasité au cours des 6 derniers mois ?		Est-ce-que l'enfant a eu la CPS (prévention paludisme) au cours des 6 derniers		Pensez-vous que la CPS protège les enfants contre le palu ?		Est-ce que l'enfant a dormis sous moustiquaire Imprégné Longue Durée (MILD) la nuit passée	Vaccination de l'enfant à jour pour son âge
	Oui	Oui	NA	Oui	NA	Oui	Ne sait pas	Oui	Oui
Kayes	70,9	76,3	5,7	76,1	7,0	95,2	2,5	89,9	90,1
Koulikoro	52,7	56,4	0,8	59,9	0,3	96,8	1,2	84,8	83,0
Sikasso	82,7	84,1	1,2	88,7	0,6	90,9	3,1	93,9	94,8
Ségou	65,3	75,2	0,3	81,0	1,4	98,4	0,2	79,5	92,5
Mopti	73,0	79,9	2,7	85,9	0,9	94,7	2,7	95,1	89,2
Tombouctou	52,2	60,8	8,8	60,3	7,1	94,4	1,2	88,0	65,8
Gao	50,8	46,5	3,9	49,5	4,2	95,5	1,7	96,3	62,1
Kidal	37,8	25,0	5,0	31,6	7,1	90,3	1,6	61,2	41,3
Bamako	63,0	68,9	0,8	65,0	0,6	90,9	4,4	98,6	98,6
Taoudenni	42,0	51,5	0,0	48,5	2,2	91,7	0,0	75,9	74,5
Ménaka	43,9	46,7	0,0	77,1	1,4	87,3	4,2	87,4	71,5
Rural	69,2	71,1	1,1	73,0	1,5	94,1	2,7	96,0	93,7
Urbain	65,1	68,8	3,3	73,7	2,8	94,3	2,1	88,6	85,2
Ensemble sept 25	**65,8**	**69,3**	**2,8**	**73,6**	**2,5**	**94,3**	**2,2**	**89,9**	**86,8**
Ensemble sept 24	67,9	63,0	1,0	69,6	0,8	85,9	5,9	89,3	67,9
Ensemble sept 23	69,4	66,4	0,8	68,7	1,1	92,5	3,7	88,5	81,0

⇨ **Prise en charge des enfants malnutris**

Tableau n°80: Evolution des taux de Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD, vaccination en septembre 2025

Région	L'enfant a eu la VITA au cours des 6 derniers mois (%)			L'enfant a été déparasité au cours des 6 derniers mois (%)			L'enfant a dormis sous MIILD la veille (%)			Vaccination à jour (%)		
	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23	Sept-25	Sept-24	Sept-23
Kayes	70,9%	62,1	42,3	76,3%	43,5	42,8	89,9%	90,1	72,4	90,1%	62,1	65,3
Koulikoro	52,7%	79,7	90,3	56,4%	70,6	84,8	84,8%	90,2	98,5	83,0%	79,7	95,9
Sikasso	82,7%	67,9	69,6	84,1%	73,1	63,4	93,9%	92,5	97,9	94,8%	67,9	96,4
Ségou	65,3%	63,7	77,8	75,2%	61,4	81,4	79,5%	95,2	93,6	92,5%	63,7	95,1
Mopti	73,0%	79,9	78,9	79,9%	70,7	68,7	95,1%	85,2	83,4	89,2%	79,9	80,5
Tombouctou	52,2%	59,7	77,0	60,8 %	53,5	71,1	88,0%	83,6	90,0	65,8%	59,7	66,5
Gao	50,8%	86,4	58,1	46,5%	60,2	44,3	96,3%	95,5	75,5	62,1%	86,4	59,3
Kidal	37,8%	36,7	41,9	25,0 %	48,5	47,0	61,2%	59,6	59,1	41,3%	36,7	37,2
Bamako	63,0%	63,5	67,7	68,9%	73,6	76,5	98,6%	96,9	97,5	98,6%	63,5	94,4
Taoudenni	42,0%	43,8	11,2	51,5%	17,4	19,6	75,9%	66,0	53,7	74,5%	43,8	43,6
Ménaka	43,9%	73,9	48,1	46,7%	51,6	47,8	87,4%	98,3	80,2	71,5%	73,9	49,6
Rural	65,1%	67,8	68,5	68,8%	60,8	63,7	88,6%	88,4	86,8	85,2%	67,8	78,3
Urbain	69,2%	72,1	73,5	71,1%	74,7	78,4	96,0%	95,4	94,1	93,7%	72,1	93,4
Ensemble	**65,8%**	**67,9**	**69,6**	**69,3%**	**63,1**	**66,8**	**89,9%**	**89,7**	**88,8**	**86,8%**	**67,9**	**81,9**

⇨ Admission des enfants malnutris dans les programmes de récupération nutritionnelle

Tableau n°81: Répartitions des proportions (%) d'enfants dans un programme de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë septembre 2025

Région	Non pas dans un programme			Oui URENAM			Oui URENAS			Oui URENI			Oui PNP		
	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2025	Sept 2024	Sept 2023
Kayes	91,5%	90,2	96,7	2,0%	9,7	2,9	6,5%	0,2	0,1	0,0%	0,0	0,1	0,0%	0,0	0,1
Koulikoro	99,7%	98,6	97,7	0,1%	1,3	1,5	0,1%	0,1	0,1	0,0%	0,0	0,0	0,1%	0,0	0,6
Sikasso	98,8%	98,7	99,1	1,2%	1,2	0,8	0,0%	0,1	0,0	0,0%	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,1
Ségou	98,4%	97,9	96,5	0,9%	1,8	2,7	0,0%	0,2	0,5	0,0%	0,1	0,1	0,7%	0,1	0,1
Mopti	97,8%	99,1	97,0	2,0%	0,7	2,3	0,1%	0,2	0,1	0,1%	0,0	0,1	0,0%	0,0	0,4
Tombouctou	96,7%	91,8	90,6	1,4%	5,1	0,6	0,5%	2,5	1,8	1,4%	0,5	0,1	0,0%	0,0	6,9
Gao	99,3%	94,5	97,1	0,6%	4,3	2,8	0,0%	1,0	0,1	0,1%	0,1	0,1	0,0%	0,1	0,0
Kidal	89,8%	99,2	82,8	8,2%	0,2	14,7	1,5%	0,7	1,1	0,0%	0,0	0,4	0,5%	0,0	1,1
Bamako	89,8%	98,8	94,3	1,9%	0,9	3,6	7,6%	0,3	1,4	0,6%	0,0	0,6	0,0%	0,0	0,0
Taoudenni	79,6%	86,7	59,8	6,2%	4,9	23,2	12,0%	3,4	7,7	2,2%	3,9	7,7	0,0%	1,0	1,5
Ménaka	94,4%	100,0	89,2	1,4%	0,0	7,4	0,9%	0,0	2,9	2,8%	0,0	0,3	0,5%	0,0	0,3
Rural	92,9%	97,2	95,3	1,7%	2,4	3,4	5,0%	0,3	0,8	0,3%	0,1	0,4	0,1%	0,0	0,0
Urbain	96,9%	96,4	95,4	1,4%	2,9	2,6	1,4%	0,5	0,6	0,2%	0,1	0,2	0,1%	0,0	1,2
Masculin	96,1%	96,4	95,3	1,5%	2,9	2,4	2,0%	0,5	0,7	0,3%	0,1	0,2	0,1%	0,0	1,0
Féminin	91,5%	90,2	96,7	2,0%	9,7	2,9	6,5%	0,2	0,1	0,0%	0,0	0,1	0,0%	0,0	0,1
Ensemble	99,7%	98,6	97,7	0,1%	1,3	1,5	0,1%	0,1	0,1	0,0%	0,0	0,0	0,1%	0,0	0,6

Très peu d'enfants étaient pris en charge dans un programme nutritionnel avec 3,9% contre 3,6% en septembre 2024 et 4,7% en septembre 2023. Cette situation peut être attribuée essentiellement à l'insécurité qui a sérieusement affecté l'accès aux services sociaux de base.

2.25.5. Statut nutritionnel des enfants

2.25.5.1. Indicateurs

L'état nutritionnel d'un enfant résulte de son passé nutritionnel (ancien et récent) et des maladies ou infections l'ayant affecté. Le risque qu'a l'enfant de contracter certaines maladies dépend lui aussi de cet état nutritionnel. Ainsi, un enfant mal nourri constitue sans doute un terrain favorable pour certaines maladies, augmentant du coup sa probabilité de mourir.
Le statut nutritionnel des enfants est évalué au moyen :

- ✓ d'indicateurs anthropométriques calculés à partir de l'âge et des mesures de la taille et du poids. Avec l'âge, la taille et le poids, il est possible de déterminer les indicateurs, poids/taille (poids pour taille), taille/âge (taille pour âge) et poids/âge (poids pour âge) ;
- ✓ de la présence des œdèmes bilatéraux des membres inférieurs ;
- ✓ du sexe de l'enfant est toujours pris en compte dans l'analyse du statut nutritionnel des enfants.

2.25.5.2. Méthode d'analyse

L'analyse des données a été faite avec :

- le logiciel ENA for SMART qui est un logiciel multi fonction permettant de faire la planification (calcul de la taille, échantillonnage, tirage des grappes…), la formation, la saisie, l'analyse des données (normalisation des mesures selon les normes de l'OMS), la sortie des résultats et le rapportage ;
- et SPSS 25 pour les analyses uni et bi variées (tableaux de fréquences, les tableaux croisés multiples, les tests statistiques…

i) Les différents indices nutritionnels et leurs seuils

A partir des données de base que sont le sexe, l'âge, le poids, la taille, la présence d'œdèmes nutritionnels, ont composé les différents indices nutritionnels

ii) Indice poids/taille (malnutrition aiguë ou émaciation)

Il exprime le poids d'un enfant en fonction de sa taille. Cet indice met en évidence un enfant qui est maigre, mais ne permet pas de différencier un enfant trop petit pour son âge (qui a donc souffert de malnutrition dans le passé) d'un enfant de taille satisfaisante. C'est l'indice qui est utilisé pour mesurer la malnutrition aiguë appelée émaciation, c'est à dire une malnutrition récente. Il exprime une situation conjoncturelle mais réversible.
Selon la classification de l'OMS 1995, un taux de prévalence de l'émaciation compris entre, 5% et 9% est jugé moyen mais constituant déjà un problème de santé publique, élevé entre 10% et 14% et très élevé s'il est ≥15.

iii) Indice taille/âge (malnutrition chronique ou Retard de croissance)

Il exprime la taille d'un enfant en fonction de son âge. Il met en évidence un retard de croissance à un âge donné, mais ne permet pas de différencier deux enfants de taille égale et d'âge égal, dont l'un serait très maigre (émacié) et l'autre très gros (obèse). Cet indice reflète plus l'histoire nutritionnelle que l'état nutritionnel actuel de l'enfant. C'est l'indice utilisé pour mesurer la malnutrition chronique. Il exprime une situation structurelle et est difficilement réversible.
Selon la classification de l'OMS 1995, un taux de prévalence de retard de croissance inférieur à 20% est jugé faible, moyen entre 20% et 29%, élevé entre 30% et 39% et en fin très élevé s'il est ≥ 40%.

iv) Indice poids/âge (insuffisance pondérale ou malnutrition globale)

Il exprime le poids d'un enfant en fonction de son âge. Cependant, cet indice ne permet pas de différencier deux enfants de même poids et de même âge, dont l'un serait grand et maigre (émacié) et l'autre plus petit et plus gros (retard de croissance). Il est utilisé dans les consultations de SMI et les programmes de suivi de croissance car il est un bon moyen qui permet de suivre la croissance d'un enfant par le gain de poids d'une consultation à l'autre ou mensuellement.
Selon la classification de l'OMS 1995 ; un taux de prévalence d'insuffisance pondérale <10% est faible, moyen entre 10% et 19%, élevé entre 20% et 29% et très élevé s'il est ≥30%.

Tableau n°82: Valeurs limites utilisées pour définir les différents types de malnutrition

Formes	Malnutrition aiguë Poids/Taille (P/T	Malnutrition chronique Taille/Age (T/A)	Insuffisance Pondérale Poids/Age (P/A)
Globale	< -2 ET et/ou œdèmes	< -2 ET	< -2 ET
Modérée	< -2 ET ≥ -3 ET	< -2 ET et ≥ -3 ET	< -2 ET et ≥ -3 ET
Sévère	< -3 ET et/ou œdèmes	< -3 ET	< -3 ET

Tableau n°83: Importance en termes de santé publique de la Prévalence (P) des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000)

Importance en termes de santé publique de la Prévalence des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000) et sphère standard pour les taux de mortalité							
Indicateurs de Malnutrition				Niveau de Prévalence (Onis M. et al. 2018)	Classification de la situation (OMS 2000)	Indicateurs de Mortalité	
MAG*	MAS*	MC**	IP***			TBD/CDR[A]	TDM5/U5DR"
< 2,5%	=0%	< 2,5%	< 2,5%	Très faible	Pas de crise	=0	=0
2,5 à 4%	=0%	2,5 à 9%	2,5 à 4%	Faible	Acceptable	=0	=0
5 à 9%	0 à 1%	10 à 19%	5 à 9%	Modérée	Précaire	0 à 1 décès	0 à 2 décès
10 à 14%	1 à 2%	20 à 29%	10 à 14%	Elevée	Alerte	1 à 2 décès	2 à 4 décès
≥ 15%	> 2%	≥ 30%	≥ 15%	Très Elevée	Urgence	> 2 décès	> 4 décès
* Malnutrition Aigüe Globale ou Sévère, **Malnutrition Chronique Globale, ***Insuffisance Pondérale Globale, Taux Brut des Décès "Taux des Décès des Moins de 5 ans (décès/10000 personnes / jour)							

Ainsi, on déterminera les différentes formes de malnutrition selon une déviation standard par rapport à la médiane de – 2 écarts-type ou Z-score :

L'émaciation ou malnutrition aiguë exprimée par un rapport Poids/taille < - 2 Ecart-type plus les cas d'œdème,

Le retard de croissance ou malnutrition chronique exprimée par un rapport Taille/Age < - 2 Ecart –Type,

L'insuffisance pondérale ou malnutrition globale exprimée par le rapport Poids/Age <-2 Ecart-type,

Les enfants sont classés selon leur statut nutritionnel selon le Z-score en cinq catégories :

Enfants malnutris modérés dont les indices nutritionnels sont >=-3 Ecart-Type et < - 2 Ecarts-type,

Enfants malnutris sévères dont les indices nutritionnels sont <-3 Ecart-Type (plus les cas d'œdème pour la malnutrition aiguë)

Enfants à risque de malnutrition sont ceux dont les indices nutritionnels sont compris entre >=– 2 Ecart-Type et <–1 Ecart-Type (surtout utile en situation urgence)

Enfants normaux dont les indices nutritionnels sont >-1 Ecart-Type et <=2 Ecarts-type.

Enfants obèses dont les indices nutritionnels sont > 2 Ecart-Type.

Le périmètre brachial (PB)

Le périmètre brachial est utilisé lors d'un dépistage rapide des enfants et mesure le risque de mortalité. C'est aussi un indicateur de malnutrition aiguë de façon secondaire. Cette propriété semble être liée à l'association entre le PB et la masse musculaire. La mesure du PB varie peu chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et peut à ce titre être utilisée indépendamment de l'âge. Le périmètre brachial est donc mesuré chez les enfants âgés de 6 à

59 mois et chez les femmes âgées de 15-49 ans et a été analysé comme un indicateur de malnutrition aigüe en utilisant des seuils bien spécifiques (voir tableau ci-dessous).

Tableau n°84: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	PB (mm)
Risque de mortalité	PB<115 pour les enfants
Malnutrition Aigüe Modérée	115 ≤ PB<125 pour les enfants

Résultats : Prévalence des différentes types et forme de malnutrition de enfants de 6 à 59 mois. Statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

2.25.5.3. Malnutrition Aiguë

Tableau n°85: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions ENSAN sept 2025

Région /cercle	N	Malnutrition Aigüe Globale (P/T) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Modérée (P/T) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (P/T) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Nombre d'œdème
Kayes	2 764	11,8% (10,1-13,8 95% CI)	10,3% (8,7-12,1 95% CI)	1,5% (1,1- 2,1 95% CI)	13
Koulikoro	2 540	9,0% (7,8-10,4 95% CI)	7,3% (6,2- 8,6 95% CI)	1,7% (1,3- 2,3 95% CI)	15
Sikasso	3 229	5,3% (4,4- 6,4 95% CI)	4,4% (3,6- 5,4 95% CI)	0,9% (0,6- 1,3 95% CI)	9
Ségou	2 348	6,8% (5,6- 8,3 95% CI)	5,7% (4,7- 7,1 95% CI)	1,1% (0,7- 1,6 95% CI)	5
Mopti	2 484	8,9% (7,4-10,6 95% CI)	8,2% (6,8- 9,9 95% CI)	0,7% (0,4- 1,1 95% CI)	10
Tombouctou	1 542	11,1% (7,6-15,9 95% CI)	9,5% (6,4-14,0 95% CI)	1,6% (1,0- 2,4 95% CI)	9
Gao	832	10,1% (4,4-21,5 95% CI)	8,8% (3,6-20,1 95% CI)	1,3% (0,5- 3,2 95% CI)	8
Kidal	168	8,3% (3,0-20,9 95% CI)	6,0% (3,3-10,5 95% CI)	2,4% (0,3-16,2 95% CI)	1
Ménaka	180	12,8% (0,3-86,6 95% CI)	8,9% (3,1-23,1 95% CI)	3,4% (0,0-100,0 95% CI)	4
Taoudenni	239	3,4% (0,1-51,8 95% CI)	2,2% (1,3- 3,6 95% CI)	1,3% (0,0-99,6 95% CI)	3
Bamako	2 006	9,2% (6,4-13,0 95% CI)	7,3% (5,1-10,5 95% CI)	1,8% (1,1-3,1 95% CI)	10
Ensemble Mali sept 2025	**18 325**	**8,7% (8,0- 9,4 95% CI)**	**7,4% (6,7- 8,0 95% CI)**	**1,3% (1,2-1,5 95% CI)**	**90**
Ensemble Mali sept 2024	**19 142**	**13,2% (11,3-15,4 95%**	**10,2% (9,0-11,6 95% CI)**	**3,0% (2,1- 4,2 95% CI)**	**73**

La prévalence de la malnutrition aiguë était de 8,7% dont 1,3% de forme sévère contre 13,2% dont 3,0% de forme sévère en septembre 2024 au niveau national.

Les régions les plus affectées étaient celles de Ménaka avec 12,8% dont 3,4% de forme sévère contre 16,2% dont 2,7% de forme sévère en septembre 2024, Kayes avec 11,8% dont 1,5% de forme sévère contre 15,6% dont 5,7% de forme sévère en septembre 2024, Tombouctou avec 11,1% dont 1,6% de forme sévère contre 14,5% dont 5,0% de forme sévère en septembre 2024 et Gao avec 10,1% dont 1,3% de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de la malnutrition aiguë est jugée précaire au niveau national (5% à 9%), élevée à Ménaka, Kayes, Tombouctou et Gao.

Considéré par rapport au sexe des enfants, la prévalence de la malnutrition aiguë était plus élevée chez les garçons que les filles et les différences étaient statistiquement significatives P<0,0005.

Tableau n°86: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2025

Région	Sexe	N	Malnutrition Aigüe Globale (P/T) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Modérée (P/T) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (P/T) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Nombre d'œdème
Kayes	Garçons	1 416	14,9% (12,5-17,7 95% CI)	12,9% (10,7-15,5 95% CI)	2,0% (1,3- 2,9 95% CI)	8
	Filles	1 348	8,6% (6,9-10,7 95% CI)	7,6% (6,0- 9,5 95% CI)	1,0% (0,6- 1,8 95% CI)	5
	Total	**2 764**	**11,8% (10,1-13,8 95% C**	**10,3% (8,7-12,1 95% CI)**	**1,5% (1,1- 2,1 95% CI)**	**13**
Koulikoro	Garçons	1 314	11,8% (10,0-13,9 95% CI)	9,8% (8,2-11,8 95% CI)	2,0% (1,3- 2,9 95% CI	6
	Filles	1 226	6,0% (4,8- 7,6 95% CI)	4,6% (3,4- 6,1 95% CI)	1,5% (0,9- 2,4 95% CI)	9
	Total	**2 540**	**9,0% (7,8-10,4 95% CI)**	**7,3% (6,2- 8,6 95% CI)**	**1,7% (1,3- 2,3 95% CI)**	**15**
Sikasso	Garçons	1 710	6,7% (5,5- 8,3 95% CI)	5,6% (4,4- 7,0 95% CI)	1,2% (0,7- 1,8 95% CI)	6
	Filles	1 519	3,8% (2,8- 5,1 95% CI)	3,2% (2,3- 4,4 95% CI)	0,6% (0,3- 1,1 95% CI)8	3
	Total	**3 229**	**5,3% (4,4- 6,4 95% CI)**	**4,4% (3,6- 5,4 95% CI)**	**0,9% (0,6- 1,3 95% CI)**	**9**
Ségou	Garçons	1 241	8,5% (6,8-10,6 95% CI)	7,5% (5,9- 9,4 95% CI)	1,0% (0,6- 1,7 95% CI)	2
	Filles	1 107	5,0% (3,7- 6,6 95% CI)	3,8% (2,7- 5,2 95% CI)	1,2% (0,6- 2,2 95% CI)	3
	Total	**2 348**	**6,8% (5,6- 8,3 95% CI)**	**5,7% (4,7- 7,1 95% CI)**	**1,1% (0,7- 1,6 95% CI)**	**5**
Mopti	Garçons	1 313	10.2% (8.1-12.8 95% CI)	9.5% (7.5-12.1 95% CI)	0.7% (0.3- 1.4 95% CI)	5
	Filles	1 171	7.4% (5.9- 9.3 95% CI)	6.7% (5.3- 8.5 95% CI)	0.7% (0.3- 1.3 95% CI)	5
	Total	**2 484**	**8.9% (7.4-10.6 95% CI)**	**8.2% (6.8- 9.9 95% CI)**	**0.7% (0.4- 1.1 95% CI)**	**10**
Tombouctou	Garçons	803	14.6% (9.8-21.1 95% CI)	12.3% (8.1-18.4 95% CI)	2.2% (1.2- 4.3 95% CI)	6
	Filles	739	7.3% (4.5-11.6 95% CI)	6.5% (3.7-11.2 95% CI)	0.8% (0.4- 1.7 95% CI)	3
	Total	**1 542**	**11.1% (7.6-15.9 95% CI)**	**9.5% (6.4-14.0 95% CI)**	**1.6% (1.0- 2.4 95% CI)**	**9**
Gao	Garçons	408	10.5% (6.0-17.9 95% CI)	8.8% (4.5-16.7 95% CI)	1.7% (0.6- 5.0 95% CI)	4
	Filles	424	9.7% (3.0-27.0 95% CI)	8.7% (2.5-26.4 95% CI)	0.9% (0.3- 3.4 95% CI)	4
	Total	**832**	**10.1% (4.4-21.5 95% CI)**	**8.8% (3.6-20.1 95% CI)**	**1.3% (0.5- 3.2 95% CI)**	**8**
Kidal	Garçons	91	7.7% (1.8-27.1 95% CI)	4.4% (1.2-14.3 95% CI)	3.3% (0.5-17.6 95% CI)	0
	Filles	77	9.1% (4.1-19.1 95% CI)	7.8% (3.9-14.8 95% CI)	1.3% (0.1-24.3 95% CI)	1
	Total	**168**	**8.3% (3.0-20.9 95% CI)**	**6.0% (3.3-10.5 95% CI)**	**2.4% (0.3-16.2 95% CI)**	**1**
Ménaka	Garçons	92	14.1% (0.5-83.7 95% CI)	9.8% (0.8-58.2 95% CI)	4.3% (0.0-82.2 95% CI)	1
	Filles	88	11.4% (0.3-85.7 95% CI)	8.0% (3.0-19.5 95% CI)	3.3% (0.0-100.0 95% C.I.)	3
	Total	**180**	**12.8% (0.3-86.6 95% CI)**	**8.9% (3.1-23.1 95% CI)**	**3.4% (0.0-100.0 95% CI)**	**4**
Taoudenni	Garçons	116	0.9% (0.0-100.0 95% CI)	0.9% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% C.I.)	0
	Filles	123	5.8% (0.1-79.9 95% CI)	3.3% (1.0-10.7 95% CI)	2.4% (0.0-98.1 95% C.I.)	3
	Total	**239**	**3.4% (0.1-51.8 95% CI)**	**2.2% (1.3- 3.6 95% CI)**	**1.3% (0.0-99.6 95% C.I.)**	**3**
Bamako	**Garçons**	1 031	10,5% (6,9-15,7 95% CI)	8,5% (5,5-12,9 95% CI)	1,9% (1,1-3,6 95% CI)	3
	Filles	975	7,3% (5,1-10,5 95% CI)	6,1% (4,3- 8,4 95% CI)	1,7% (1,0-2,9 95% CI)	7
	Total	**2 006**	**9,2% (6,4-13,0 95% CI)**	**7,3% (5,1-10,5 95% CI)**	**1,8% (1,1-3,1 95% CI)**	**10**
Mali sept 2025	Garçons	9 530	10,6% (9,7-11,6 95% CI)	9,0% (8,2- 9,9 95% CI)	1,5% (1,3-1,8 95% CI)	43
	Filles	8 795	6,6% (5,9- 7,4 95% CI)	5,5% (4,9- 6,3 95% CI)	1,1% (0,9-1,3 95% CI)	47
	Total	**18 325**	**8,7% (8,0- 9,4 95% CI)**	**7,4% (6,7- 8,0 95% CI)**	**1,3% (1,2-1,5 95% CI)**	**90**
Mali sept 2024	Garçons	10 474	14,9% (12,8-17,2 95% CI)	11,6% (10,2-13,1 95% CI)	3,3% (2,3- 4,6 95% CI)	78
	Filles	8 668	11,2% (9,3-13,4 95% CI)	8,7% (7,4-10,0 95% CI)	2,6% (1,7- 3,9 95% CI)	70
	Total	**19 142**	**13,2% (11,3-15,4 95% CI)**	**10,2% (9,0-11,6 95% CI)**	**3,0% (2,1- 4,2 95% CI)**	**148**

2.25.5.4. Malnutrition chronique

La prévalence de la malnutrition chronique était de 17,4% dont 4,7% de forme sévère contre 22,8% dont 8,6% de forme sévère en septembre 2024 au niveau national. Ce taux est en diminution par rapport aux taux moyens de 24% de l'ENSAN de septembre 2023.
Les régions les plus affectées étaient celles de Mopti avec 22,7% dont 5,0% de forme sévère contre 27,2% dont 11,3% de forme sévère en septembre 2024, Koulikoro avec 21,6% dont 8,6% de forme sévère contre

24,6% dont 7,2% de forme sévère en septembre 2024 et Sikasso avec 19,5% dont 6,5% de forme sévère contre 21,5% dont 5,6% de forme sévère en septembre 2024.
Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de la malnutrition Chronique est précaire (10%-19%) au niveau national.

Tableau n°87: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions ENSAN sept 2025

REGION /CERCLE	N	Malnutrition Chronique Globale (T/A) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Chronique Modérée (T/A) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (T/A) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	2 764	15,3% (13,3-17,5 95% CI)	10,3% (8,7-12,1 95% CI)	1,5% (1,1- 2,1 95% CI)
Koulikoro	2 472	21,6% (19,0-24,5 95% CI)	13,1% (11,4-15,0 95% CI)	8,6% (7,1-10,4 95% CI)
Sikasso	3 119	19,5% (17,4-21,8 95% CI)	13,0% (11,6-14,5 95% CI)	6,5% (5,1- 8,2 95% CI)
Ségou	2 348	17,2% (14,9-19,7 95% CI	13,9% (12,2-15,8 95% CI)	3,2% (2,2- 4,6 95% CI)
Mopti	2 484	22.7% (20.3-25.2 95% CI)	17.7% (16.1-19.5 95% CI)	5.0% (3.7- 6.5 95% CI)
Tombouctou	1 542	15.0% (10.9-20.3 95% CI)	11.5% (8.1-15.9 95% CI)	3.5% (2.0- 5.9 95% CI)
Gao	832	12.0% (8.6-16.5 95% CI)	10.9% (7.7-15.4 95% CI)	1.1% (0.3- 4.0 95% CI)
Kidal	168	13.1% (5.6-27.8 95% CI)	10.7% (5.8-18.8 95% CI)	2.4% (0.3-16.2 95% CI)
Ménaka	188	10.1% (0.7 - 65.7 95% CI)	10.1% (0.7 - 65.7 95% CI)	0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)
Taoudenni	232	1.7% (0.0-100.0 95% CI)	1.7% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)
Bamako	1 996	13,3% (9,8-17,9 95% CI)	9,9% (7,5-13,0 95% CI	3,4% (1,8- 6,2 95% CI)
Mali sept 2025	**18 325**	**17,4% (16,4-18,6 95% CI)**	**12,8% (12,1-13,6 95% CI)**	**4,7% (4,1- 5,2 95% CI)**
Mali sept 2024	**19 142**	**22,8% (20,7-24,9 95% CI)**	**14,2% (13,1-15,3 95% CI)**	**8,6% (7,3-10,1 95% CI)**

Considérée par rapport au sexe, les garçons étaient plus affectés que les filles par la malnutrition chronique et les différences étaient statistiquement significatives P<0,005.

Tableau n°88: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2025

Région	Sexe	N	Malnutrition Chronique Globale (T/A) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Chronique Modérée (T/A) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (T/A) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	Garçons	1 416	17,2% (14,9-19,9 95% CI)	14,9% (12,5-17,7 95% CI)	2,0% (1,3- 2,9 95% CI)
	Filles	1 348	13,2% (11,0-15,8 95% CI)	8,6% (6,9-10,7 95% CI)	1,0% (0,6- 1,8 95% CI)
	Total	**2 764**	**15,3% (13,3-17,5 95% CI)**	**10,3% (8,7-12,1 95% CI)**	**1,5% (1,1- 2,1 95% CI)**
Koulikoro	Garçons	1 273	24,8% (21,6-28,4 95% CI)	14,8% (12,6-17,4 95% CI)	10,0% (8,1-12,2 95% CI)
	Filles	1 199	18,3% (15,5-21,4 95% CI)	11,2% (9,2-13,4 95% CI)	7,1% (5,5- 9,1 95% CI)
	Total	**2 472**	**21,6% (19,0-24,5 95% CI)**	**13,1% (11,4-15,0 95% CI)**	**8,6% (7,1-10,4 95% CI)**
Sikasso	Garçons	1 649	23,0% (20,2-26,0 95% CI)	15,3% (13,3-17,5 95% CI)	7,7% (5,9- 9,9 95% CI)
	Filles	1 470	15,6% (13,5-17,9 95% CI)	10,4% (9,0-12,1 95% CI)	5,2% (3,9- 6,9 95% C
	Total	**3 119**	**19,5% (17,4-21,8 95% CI)**	**13,0% (11,6-14,5 95% CI)**	**6,5% (5,1- 8,2 95% CI)**
Ségou	Garçons	1 241	22,0% (18,8-25,5 95% CI)	18,4% (15,7-21,4 95% CI)	3,6% (2,5- 5,3 95% CI)
	Filles	1 107	11,7% (9,3-14,7 95%	8,9% (7,2-11,0 95% CI)	2,8% (1,7- 4,6 95% CI
	Total	**2 348**	**17,2% (14,9-19,7 95% CI**	**13,9% (12,2-15,8 95% CI)**	**3,2% (2,2- 4,6 95% CI)**
Mopti	Garçons	1 313	26.6% (23.6-29.7 95% CI)	20.6% (18.3-23.0 95% CI)	6.0% (4.6- 7.8 95% CI)
	Filles	1 171	18.3% (15.8-21.0 95% CI)	14.5% (12.6-16.7 95% CI)	3.8% (2.4- 5.8 95% CI)
	Total	**2 484**	**22.7% (20.3-25.2 95% CI)**	**17.7% (16.1-19.5 95% CI)**	**5.0% (3.7- 6.5 95% CI)**
Tombouctou	Garçons	803	19.1% (13.4-26.3 95% CI)	14.7% (10.2-20.7 95% CI)	4.4% (2.4- 7.9 95% CI)
	Filles	739	10.6% (7.4-14.8 95% CI)	8.0% (4.9-12.7 95% CI)	2.6% (1.3- 5.2 95% CI)
	Total	**1 542**	**15.0% (10.9-20.3 95% CI)**	**11.5% (8.1-15.9 95% CI)**	**3.5% (2.0- 5.9 95% CI)**
Gao	Garçons	408	14.2% (9.6-20.6 95% CI)	13.2% (8.6-19.8 95% CI)	1.0% (0.2- 3.8 95% CI)
	Filles	424	9.9% (7.0-13.9 95% CI)	8.7% (6.1-12.3 95% CI)	1.2% (0.3- 4.9 95% CI)
	Total	**832**	**12.0% (8.6-16.5 95% CI)**	**10.9% (7.7-15.4 95% CI)**	**1.1% (0.3- 4.0 95% CI)**
Kidal	Garçons	91	15.4% (7.0-30.5 95% CI)	12.1% (7.3-19.3 95% CI)	3.3% (0.5-17.6 95% CI)
	Filles	77	10.4% (3.7-26.0 95% CI)	9.1% (4.1-19.1 95% CI)	1.3% (0.1-24.3 95% CI)

	Total	**168**	**13.1% (5.6-27.8 95% CI)**	**10.7% (5.8-18.8 95% CI)**	**2.4% (0.3-16.2 95% CI)**
Ménaka	Garçons	98	14.3% (0.2 - 92.0 95% CI)	14.3% (0.2 - 92.0 95% CI)	0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)
	Filles	90	5.6% (1.0 - 26.1 95% CI)	5.6% (1.0 - 26.1 95% CI)	0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)
	Total	**188**	**10.1% (0.7 - 65.7 95% CI)**	**10.1% (0.7 - 65.7 95% CI)**	**0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)**
Taoudenni	Garçons	111	1.8% (0.0-100.0 95% CI)	1.8% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)
	Filles	121	1.7% (0.0-100.0 95% CI)	1.7% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)
	Total	**232**	**1.7% (0.0-100.0 95% CI)**	**1.7% (0.0-100.0 95% CI)**	**0.0% (0.0 - 0.0 95% CI)**
Bamako	Garçons	1 028	14,5% (10,4-19,8 95% CI)	11,7% (8,4-16,2 95% CI)	11,7% (8,4-16,2 95% CI)
	Filles	968	12,1% (8,3-17,3 95% CI)	8,0% (5,8-10,9 95% CI)	8,0% (5,8-10,9 95% CI)
	Total	**1 996**	**13,3% (9,8-17,9 95% CI)**	**9,9% (7,5-13,0 95% CI**	**3,4% (1,8- 6,2 95% CI)**
Mali sept 2025	Garçons	9 530	20,6% (19,3-22,0 95% CI)	15,4% (14,4-16,4 95% CI)	5,3% (4,6- 6,0 95% CI)
	Filles	8 795	14,0% (12,9-15,1 95% CI)	10,0% (9,3-10,8 95% CI)	4,0% (3,4- 4,6 95% CI)
	Total	**18 325**	**17,4% (16,4-18,6 95% CI)**	**12,8% (12,1-13,6 95% CI)**	**4,7% (4,1- 5,2 95% CI)**
Mali sept 2024	Garçons	10 474	25,5% (23,2-27,9 95% CI)	15,8% (14,7-17,0 95% CI)	9,7% (8,2-11,5 95% CI)
	Filles	8 668	19,4% (17,5-21,5 95% CI)	12,2% (11,0-13,4 95% CI)	7,3% (6,1- 8,6 95% CI)
	Total	**19 142**	**22,8% (20,7-24,9 95% CI)**	**14,2% (13,1-15,3 95% CI)**	**8,6% (7,3-10,1 95% CI)**

2.25.5.5. Insuffisance pondérale (Malnutrition globale)

La prévalence de l'insuffisance pondérale était de 11,3% dont 2,1% de forme sévère contre 25,0% dont 6,0 de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de l'insuffisance pondérale est jugée très élevée au niveau national et dans toutes les régions sauf à Gao, Kidal, Tombouctou et Taoudenni.

Tableau n°89: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions ENSAN sept 2025

IP	N	Insuffisance Pondérale Global	Malnutrition Chronique	Malnutrition Aigüe
		Globale (T/A)	Modérée (T/A)	Sévère (T/A)
		Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	2 751	10,1% (8,6-11,8 95% CI)	9,2% (7,8-10,8 95% CI)	0,9% (0,6- 1,4 95% CI)
Koulikoro	2 518	15,6% (13,2-18,3 95% CI)	10,8% (9,1-12,8 95% CI)	4,8% (3,7- 6,1 95% CI)
Sikasso	3 207	11,2% (9,5-13,2 95% CI)	7,1% (6,0- 8,4 95% CI)	4,1% (3,1- 5,2 95% CI
Ségou	2 348	10,7% (8,9-12,9 95% CI)	9,5% (7,9-11,4 95% CI)	1,2% (0,8- 1,9 95% CI)
Mopti	2 474	10.5% (9.1-12.2 95% CI)	9.7% (8.3-11.2 95% CI)	0.8% (0.6- 1.3 95% CI)
Tombouctou	302	13.5% (9.6-18.7 95% CI)	12.2% (8.9-16.7 95% CI)	1.2% (0.6- 2.7 95% CI)
Gao	824	6.9% (3.1-14.8 95% CI)	6.6% (2.8-14.6 95% CI)	0.4% (0.1- 2.2 95% CI)
Kidal	167	9.0% (1.1-46.3 95% CI)	8.4% (1.1-42.0 95% CI)	0.6% (0.0-12.8 95% CI)
Ménaka	184	4.3% (0.0-99.9 95% CI)	4.3% (0.0-99.9 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)
Taoudenni	229	0.4% (0.0-100.0 95% CI)	0.4% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)
Bamako	1 996	11,5% (8,5-15,3 95% CI)	10,2% (7,7-13,4 95% C)	1,3% (0,8-2,0 95% CI)
Mali sept 2025	**18 325**	**11,3% (10,5-12,2 95% CI)**	**9,2% (8,5-10,0 95% CI)**	**2,1% (1,8-2,4 95% CI)**
Mali sept 2024	**19 142**	**25,0% (22,6-27,5 95% CI)**	**19,0% (17,5-20,6 95% CI)**	**6,0% (5,0- 7,2 95% CI)**

La prévalence de l'insuffisance pondérale était partout plus élevée chez les garçons que les filles et les différences étaient statistiquement significatives P<0,0005.

Tableau n°90: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2025

Région			Insuffisance Pondérale Global	Malnutrition Chronique	Malnutrition Aigüe
	Sexe	N	Globale (T/A)	Modérée (T/A)	Sévère (T/A)
			Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	Garçons	1 408	12,5% (10,6-14,7 95% CI)	11,4% (9,6-13,5 95% CI)	1,1% (0,7- 1,7 95% CI)
	Filles	1 343	7,6% (6,0- 9,6 95% CI)	6,8% (5,3- 8,7 95% CI)	0,8% (0,5-1,5 95% CI)
	Total	**2 751**	**10,1% (8,6-11,8 95% CI)**	**9,2% (7,8-10,8 95% CI)**	**0,9% (0,6- 1,4 95% CI)**
Koulikoro	Garçons	1 301	18,2% (15,2-21,6 95% CI)	13,1% (10,8-15,8 95% CI)	5,1% (3,8- 6,8 95% CI)
	Filles	1 217	12,8% (10,4-15,7 95% CI)	8,4% (6,6-10,6 95% CI)	4,4% (3,3- 5,9 95% CI)
	Total	**2 518**	**15,6% (13,2-18,3 95% CI)**	**10,8% (9,1-12,8 95% CI)**	**4,8% (3,7- 6,1 95% CI)**
Sikasso	Garçons	1 698	13,8% (11,7-16,3 95% CI)	8,8% (7,3-10,6 95% CI)	5,0% (3,8- 6,5 95% CI)
	Filles	1 509	8,2% (6,6-10,2 95% CI)	5,2% (4,1- 6,7 95% CI)	3,0% (2,1- 4,2 95% CI)

	Total	**3 207**	**11,2% (9,5-13,2 95% CI)**	**7,1% (6,0- 8,4 95% CI)**	**4,1% (3,1- 5,2 95% CI**
Ségou	Garçons	1 241	12,8% (10,5-15,5 95% CI)	11,2% (9,1-13,7 95% CI)	1,6% (1,0- 2,7 95% CI)
	Filles	1 107	8,3% (6,4-10,7 95% CI)	7,5% (5,8- 9,7 95% CI)	0,8% (0,4- 1,6 95% CI)
	Total	**2 348**	**10,7% (8,9-12,9 95% CI)**	**9,5% (7,9-11,4 95% CI)**	**1,2% (0,8- 1,9 95% CI)**
Mopti	Garçons	1 308	12.5% (10.4-15.0 95% CI)	11.4% (9.5-13.6 95% CI)	1.1% (0.7- 1.9 95% CI)
	Filles	1 166	8.2% (6.6-10.2 95% CI)	7.7% (6.2- 9.6 95% CI)	0.5% (0.2- 1.1 95% CI)
	Total	**2 474**	**10.5% (9.1-12.2 95% CI)**	**9.7% (8.3-11.2 95% CI)**	**0.8% (0.6- 1.3 95% CI)**
Tombouctou	Garçons	799	18.9% (13.1-26.5 95% CI)	17.1% (12.0-23.8 95% CI)	1.8% (0.8- 3.9 95% CI)
	Filles	736	7.6% (4.9-11.6 95% CI)	6.9% (4.6-10.4 95% CI)	0.7% (0.2- 1.9 95% CI)
	Total	**302**	**13.5% (9.6-18.7 95% CI)**	**12.2% (8.9-16.7 95% CI)**	**1.2% (0.6- 2.7 95% CI)**
Gao	Garçons	404	7.7% (4.2-13.7 95% CI)	7.2% (3.7-13.6 95% CI)	0.5% (0.1- 2.9 95% CI)
	Filles	420	6.2% (2.0-17.4 95% CI)	6.0% (1.9-17.5 95% CI)	0.2% (0.0- 3.1 95% CI)
	Total	**824**	**6.9% (3.1-14.8 95% CI)**	**6.6% (2.8-14.6 95% CI)**	**0.4% (0.1- 2.2 95% CI)**
Kidal	Garçons	91	14.3% (1.9-59.4 95% CI)	13.2% (1.9-54.0 95% CI)	1.1% (0.0-21.5 95% CI)
	Filles	76	2.6% (0.1-41.8 95% CI)	2.6% (0.1-41.8 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
	Total	**167**	**9.0% (1.1-46.3 95% CI)**	**8.4% (1.1-42.0 95% CI)**	**0.6% (0.0-12.8 95% CI)**
Ménaka	Garçons	97	6.2% (0.0-100.0 95% CI)	6.2% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)
	Filles	87	2.3% (0.0-100.0 95% CI)	2.3% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)
	Total	**184**	**4.3% (0.0-99.9 95% CI)**	**4.3% (0.0-99.9 95% CI)**	**0.0% (0.0-0.0 95% CI)**
Taoudenni	Garçons	111	0.9% (0.0-100.0 95% CI)	0.9% (0.0-100.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)
	Filles	118	0.0% (0.0-0.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)	0.0% (0.0-0.0 95% CI)
	Total	**229**	**0.4% (0.0-100.0 95% CI)**	**0.4% (0.0-100.0 95% CI)**	**0.0% (0.0-0.0 95% CI)**
Bamako	Garçons	1 028	12,4% (8,7-17,2 95% CI)	11,4% (8,2-15,6 95% CI)	1,0% (0,4-2,5 95% CI)
	Filles	968	10,5% (7,6-14,5 95% CI)	9,0% (6,5-12,4 95% CI)	1,5% (1,0-2,4 95% CI)
	Total	**1 996**	**11,5% (8,5-15,3 95% CI)**	**10,2% (7,7-13,4 95% C)**	**1,3% (0,8-2,0 95% CI)**
Mali sept 2025	Garçons	9 530	13,7% (12,6-14,8 95% CI)	11,3% (10,3-12,3 95% CI)	2,4% (2,0-2,9 95% CI)
	Filles	8 795	8,7% (7,9- 9,6 95% CI)	7,0% (6,3-7,8 95% CI)	1,7% (1,4-2,0 95% CI)
	Total	**18 325**	**11,3% (10,5-12,2 95% CI)**	**9,2% (8,5-10,0 95% CI)**	**2,1% (1,8-2,4 95% CI)**
Mali sept 2024	Garçons	10 474	28,1% (25,4-31,0 95% CI)	20,8% (19,0-22,7 95% CI)	7,3% (6,0- 8,9 95% CI)
	Filles	8 668	21,2% (19,0-23,6 95% CI)	16,8% (15,2-18,5 95% CI)	4,4% (3,6- 5,3 95% CI)
	Total	**19 142**	**25,0% (22,6-27,5 95% CI)**	**19,0% (17,5-20,6 95% CI)**	**6,0% (5,0- 7,2 95% CI)**

2.25.5.6. Mortalité

La mortalité a été évaluée selon la méthode rétrospective.

TBM : Les régions de Kidal, Mopti, Ménaka et Kayes étaient les plus affectées par la mortalité. Les cercles les plus affecté sont ceux de Kidal et les cercles de Bankass (2,87‰), Kéniéba (1,11‰) et Djenné (0,85‰).

TMM5 : Les cercles de Bankass (2,31‰), de Kolokani (1,20‰) et de Sikasso (0,49‰) ont les plus forts taux de mortalité des moins de 5 ans (cf. carte ci-dessous). cf. tableau ci-dessous pour plus d'informations.

Tableau n°91:Mortalité rétrospective septembre 2025

Régions	Taux Brut de Mortalité (décès pour 10 mille personnes par jour) avec intervalle de confiance à 95%	Taux de Mortalité des moins de 5 ans (décès par 10 mille personnes pour jour) avec intervalle de confiance à 95%
Kayes	0.70 (0.36 – 1.22)	0.12 (0.08 – 0.17)
Bafoulabe	0.23 (0.01 – 1.30)	0.12 (0.08 – 0.17)
Diéma	0.32 (0.23 – 0.43)	0.12 (0.08 – 0.17)
Kéniéba	1.11 (0.64 – 1.81)	0.12 (0.08 – 0.17)
Kita	0.37 (0.19 – 0.64)	0.12 (0.08 – 0.17)
Nioro	0.14 (0.02 – 0.49)	0.12 (0.08 – 0.17)
Yélimané	0.32 (0.23 – 0.43)	0.12 (0.08 – 0.17)
Région de Kayes	**0.32 (0.23 – 0.43)**	**0.12 (0.08 – 0.17)**
Koulikoro	0.21 (0.08 – 0.45)	0.20 (0.09 – 0.40)
Banamba	0.45 (0.25 – 0.76)	0.20 (0.09 – 0.40)
Dioïla	0.16 (0.04 – 0.40)	0.20 (0.09 – 0.40)
Kangaba	0.15 (0.04 – 0.37)	0.20 (0.09 – 0.40)
Kati	0.28 (0.21 – 0.37)	0.20 (0.09 – 0.40)
Kolokani	0.76 (0.47 – 1.16)	1.20 (0.52 – 2.37)
Nara	0.28 (0.21 – 0.37)	0.20 (0.09 – 0.40)
Région de Koulikoro	**0.28 (0.21 – 0.37)**	**0.20 (0.09 – 0.40)**
Sikasso	0.15 (0.04 – 0.38)	0.42 (0.05 – 1.50)
Bougouni	0.18 (0.04 – 0.54)	0.11 (0.03 – 0.27)

Kadiolo	0.15 (0.06 – 0.33)	0.18 (0.02 – 0.67)
Kolondièba	0.16 (0.04 – 0.41)	0.11 (0.03 – 0.27)
Koutiala	0.09 (0.02 – 0.27)	0.11 (0.03 – 0.27)
Yanfolila	0.11 (0.00 – 0.61)	0.11 (0.03 – 0.27)
Yorosso	0.21 (0.06 – 0.54)	0.11 (0.03 – 0.27)
Région de Sikasso	**0.15 (0.10 – 0.22)**	**0.11 (0.03 – 0.27)**
Ségou	0.08 (0.02 – 0.23)	0.00 (0.00 – 0.52)
Barouéli	0.05 (0.02 – 0.10)	0.08 (0.01 – 0.28)
Bla	0.07 (0.00 – 0.39)	0.49 (0.01 – 2.72)
Macina	0.04 (0.00 – 0.23)	0.00 (0.00 – 1.10)
Niono	0.05 (0.02 – 0.10)	0.08 (0.01 – 0.28)
San	0.04 (0.00 – 0.25)	0.00 (0.00 – 0.95)
Tominian	0.12 (0.01 – 0.42)	0.36 (0.01 – 1.98)
Région de Ségou	**0.05 (0.02 – 0.10)**	**0.08 (0.01 – 0.28)**
Mopti	0.13 (0.03 – 0.37)	0.00 (0.00 – 0.73)
Bandiagara	0.08 (0.00 – 0.43)	0.00 (0.00 – 1.49)
Bankass	2.87 (1.94 – 4.10)	2.31 (0.63 – 5.91)
Djenne	0.85 (0.54 – 1.28)	0.12 (0.00 – 0.66)
Douentza	0.29 (0.09 – 0.68)	0.00 (0.00 – 0.92)
Koro	0.56 (0.30 – 0.96)	0.00 (0.00 – 0.76)
Ténenkou	0.24 (0.06 – 0.61)	0.34 (0.01 – 1.88)
Youwarou	0.51 (0.41 – 0.64)	0.18 (0.06 – 0.38)
Région de Mopti	**0.51 (0.41 – 0.64)**	**0.18 (0.06 – 0.38)**
Tombouctou	0.20 (0.12 – 0.33)	0.13 (0.02 – 0.47)
Dire	0.20 (0.12 – 0.33)	0.13 (0.02 – 0.47)
Goundam	0.70 (0.36 – 1.22)	0.29 (0.01 – 1.62)
Gourma-Rharous	0.20 (0.12 – 0.33)	0.13 (0.02 – 0.47)
Niafounké	0.22 (0.06 – 0.57)	0.32 (0.01 – 1.76)
Région de Tombouctou	**0.20 (0.12 – 0.33)**	**0.13 (0.02 – 0.47)**
Gao	0.00 (0.00 – 0.19)	0.00 (0.00 – 0.64)
Ansongo	0.08 (0.00 – 0.42)	0.00 (0.00 – 0.95)
Bourem	0.12 (0.03 – 0.36)	0.36 (0.04 – 1.29)
Région de Gao	**0.07 (0.02 – 0.18)**	**0.13 (0.02 – 0.47)**
Kidal	1.64 (1.13 – 2.29)	0.00 (0.00 – 1.49)
Abéïbara	0.96 (0.69 – 1.32)	0.19 (0.00 – 1.04)
Tessalit	0.96 (0.69 – 1.32)	0.19 (0.00 – 1.04)
Tin Essako	0.96 (0.69 – 1.32)	0.19 (0.00 – 1.04)
Région de Kidal	**0.96 (0.76 – 1.20)**	**0.19 (0.02 – 0.67)**
Commune I	0.07 (0.03 – 0.13)	0.12 (0.08 – 0.17)
Commune II	0.18 (0.05 – 0.47)	0.00 (0.00 – 1.04)
Commune III	0.29 (0.08 – 0.75)	0.00 (0.00 – 1.40)
Commune IV	0.07 (0.03 – 0.13)	0.12 (0.08 – 0.17)
Commune V	0.07 (0.03 – 0.13)	0.12 (0.08 – 0.17)
Commune VI	0.07 (0.03 – 0.13)	0.12 (0.08 – 0.17)
Bamako	**0.07 (0.03 – 0.13)**	**0.12 (0.08 – 0.17)**
Taoudenni	0.07 (0.03 – 0.13)	0.12 (0.08 – 0.17)
Région de Taoudenni	**0.27 (0.25 – 0.31)**	**0.12 (0.08 – 0.17)**
Ménaka	0.38 (0.12 – 0.88)	0.42 (0.01 – 2.34)
Région de Ménaka	**0.38 (0.12 – 0.88)**	**0.42 (0.01 – 2.34)**
Ensemble Pays	**0.27 (0.25 – 0.31)**	**0.12 (0.08 – 0.17)**

En conclusion, la situation nutritionnelle reste préoccupante dans le pays aussi bien pour les enfants que pour les FAP. Il faut aussi signaler la forte augmentation de la prévalence du surpoids et de l'obésité dans toutes les régions.

MESSAGES CLES A RETENIR DE L'ENSAN MALI DE SEPTEMBRE 2025

Une stabilité de la prévalence de l'insécurité alimentaire au niveau national est observée, soit 16,9% contre 16,8% en septembre 2024 et une amélioration par rapport à septembre 2023 (19,2%). Elle est plus élevée dans les ménages dirigés par une femme que dans ceux dirigés par un homme. Selon les régions, cette prévalence est plus élevée dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti, Taoudenni et Kidal. L'insécurité causant la dégradation des moyens d'existence des ménages et la hausse des prix des produits alimentaires de base sont les principales causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages.

L'insécurité alimentaire touche principalement les ménages pauvres, ceux dirigés par des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée), ceux ayant reçu le plus de dons et assistance et vivant du travail journalier agricole et non agricole, de l'artisanat, de l'emprunt, de la vente de produits de cueillette/chasse et de la mendicité.

Dans 27 cercles du pays, la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale de 16,9%.

Elle atteint des niveaux particulièrement élevés dans les cercles de Bandiagara, Tin-Essako, Bankass, Bourem, Nioro et Douentza. Ces cercles constituent des zones d'interventions prioritaires pour la lutte contre l'insécurité alimentaire aiguë au Mali. Il est important également d'inclure les autres cercles, principalement ceux dans les régions du nord, du centre et du sahel occidental où la fragilité du contexte sécuritaire ainsi que les séquelles des différentes crises (prix élevés, difficultés d'approvisionnement en carburant, etc.) continuent d'impacter négativement continuent d'impacter relativement les ménages.

Les cercles ayant connus le plus de dégradation de leur situation de sécurité alimentaire entre septembre 2024 et septembre 2025 sont ceux de Tin-Essako, Nioro, Bla et Youwarou.

Une amélioration générale ou une stabilité de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2025, ainsi que de janvier à mars 2025 est attendue selon les différentes communautés. La baisse saisonnière des prix et la disponibilité des produits agricoles dans les zones de production permettent un accès satisfaisant des ménages et une reconstitution de leurs stocks. Toutefois, des déclarations de dégradations persistent par endroits particulièrement dans les zones d'insécurité.

La situation nutritionnelle est précaire dans l'ensemble du pays et est impactée par les difficultés d'accès aux aliments dans certaines zones, le faible accès des populations aux services sociaux de base et aux messages de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle à cause de l'insécurité.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET LES PROGRAMMES

La réduction de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité passe par l'adoption d'une approche intégrée prenant en compte non seulement les besoins immédiats en nourriture mais aussi les problèmes structurels qui causent la vulnérabilité. Pour ce faire, il faudrait des :

a) Recommandations à court terme

1. Diversifier les outils d'assistance alimentaire au profit des couches vulnérables à travers le pays ;
2. Renforcer le plaidoyer auprès de l'Etat et ses partenaires pour la poursuite des actions et l'intensification des interventions partout dans le pays ;
3. Poursuivre le renforcement des programmes de prise en charge de la malnutrition partout dans le pays ;
4. Renforcer la promotion des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles afin d'améliorer la situation nutritionnelle des enfants ;
5. Maintenir la gratuité de la prise en charge de la malnutrition ;
6. Améliorer la disponibilité des intrants de prise en charge de la malnutrition ;
7. Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
8. Renforcer les filets sociaux (cash transfert, …) ;

9. Intensifier la création d'activités génératrices de revenus pour les ménages vulnérables et catégories vulnérables notamment les femmes et les jeunes ;
10. Prendre en compte les populations vulnérables autant dans les réponses d'urgence que celles adaptées au renforcement de la résilience ;

b) Recommandations à moyen et long terme

1. Améliorer l'accès à une alimentation diversifiée tout au long de l'année en renforçant la disponibilité des denrées (issues de la production locale ou importée) sur les marchés et l'accès aux marchés ;
2. Continuer le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle ;
3. Réaliser un suivi rapproché des localités à SDAM faible à travers une étude poussée pour la reproduction de bonnes pratiques ;
4. Générer des revenus via les filières agricoles qui peuvent être utilisées pour acheter des aliments nutritifs et accéder à d'autres besoins de base ;
5. Diversifier la production alimentaire locale par la promotion des petites exploitations familiales : micro-jardins, petit élevage à cycle court, etc. ;
6. Renforcer les capacités de stockage et de conservation /transformation des aliments, qui préservent leur valeur nutritionnelle ;
7. Développer l'enrichissement en micronutriments d'aliments de base ;
8. Investir dans la gestion durable des ressources naturelles (forêts, pâturages, sols, eau…) afin d'assurer la pérennité des activités agricoles (ex. agriculture de conservation) ;
9. Introduction de nouvelles variétés d'arbres fruitiers adaptés à l'écologie du milieu ;
10. Intensifier et multiplier les étangs piscicoles dans tout le pays (alevins, aliments pour poisson, techniques) ;
11. Rendre disponible, durablement l'aliment de bétail et améliorer son accessibilité aux ménages d'éleveurs à travers la promotion de la culture fourragère, la constitution de banques d'aliments de bétail ;
12. Améliorer l'accès au crédit, moyen de production ;
13. Assurer une bonne couverture vaccinale notamment dans l'ensemble des grandes zones d'élevage ;
14. Faire une analyse causale de la malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois et de la faible diversité alimentaire ;
15. Poursuivre les activités de IEC sur le respect des règles d'hygiène et d'assainissement dans l'ensemble du pays.
16. Pérenniser et renforcer le financement de l'enquête ENSAN.

Pour plus d'informations sur ce rapport de synthèse, contacter les auteurs

AVASAN, Bamako, Mali

Dr Soumaïla **DIARRA**, Directeur Général par Intérim MD MPH Epidémiologiste, Analyste SAN	dibanka2@gmail.com
Kadialy **KOITE**, Directeur Général Adjoint par Intérim	kkadialy@gmail.com
Fadjiné DIARRA, Chef Division Etudes et Prévisions	fadjinediarra59@gmail.com
Ichiaka **BENGALY**, Chef Bureau Informatique, SIG et DA	ichsimb@gmail.com
Amadou **DJIRE**, Chef Division Formation et Communication	adjid2@yahoo.fr
Alhassane TOUNKARA, Chef Division Veille et Suivi	alhassane.tounkara@yahoo.fr
Lassina BAGAYOKO, Chef Division SMAS	lassinabaga@gmail.com
Ousmane DIARRA, Chef Section Etude et Recherche	dia_ous@yahoo.com

FEWS NET

Adama **THERA**, Country Technical Lead	athera@fews.net

INSTAT

Seydou **DOUMBIA,** Chef Division Statistiques Agricoles	seydou.doumbia79@gmail.com

Bureau FAO

Timbaleck **TRAORE**, Analyste Sécurité alimentaire	timbaleck.traore@fao.org

Bureau PAM

Bakary **SISSOUMA,** VAM Officer	bakary.sissouma@wfp.org
Baoubadi ATOZOU, RAM Officer	baoubadi.atozou@wfp.org

Bureau UNICEF

Dr Siaka BALLO, Spécialiste Nutrition	sballo@unicef.org

DGSHP/Sous-Direction Nutrition

Dr Fatoumata **DIALLO,** MD, MPH-NUTRITION, Chargée des Etudes et Recherches	dfatoumata65@hotmail.fr

Personne ressource

Brahima **DIARRA**, Statisticien	bkdiarra01@gmail.com